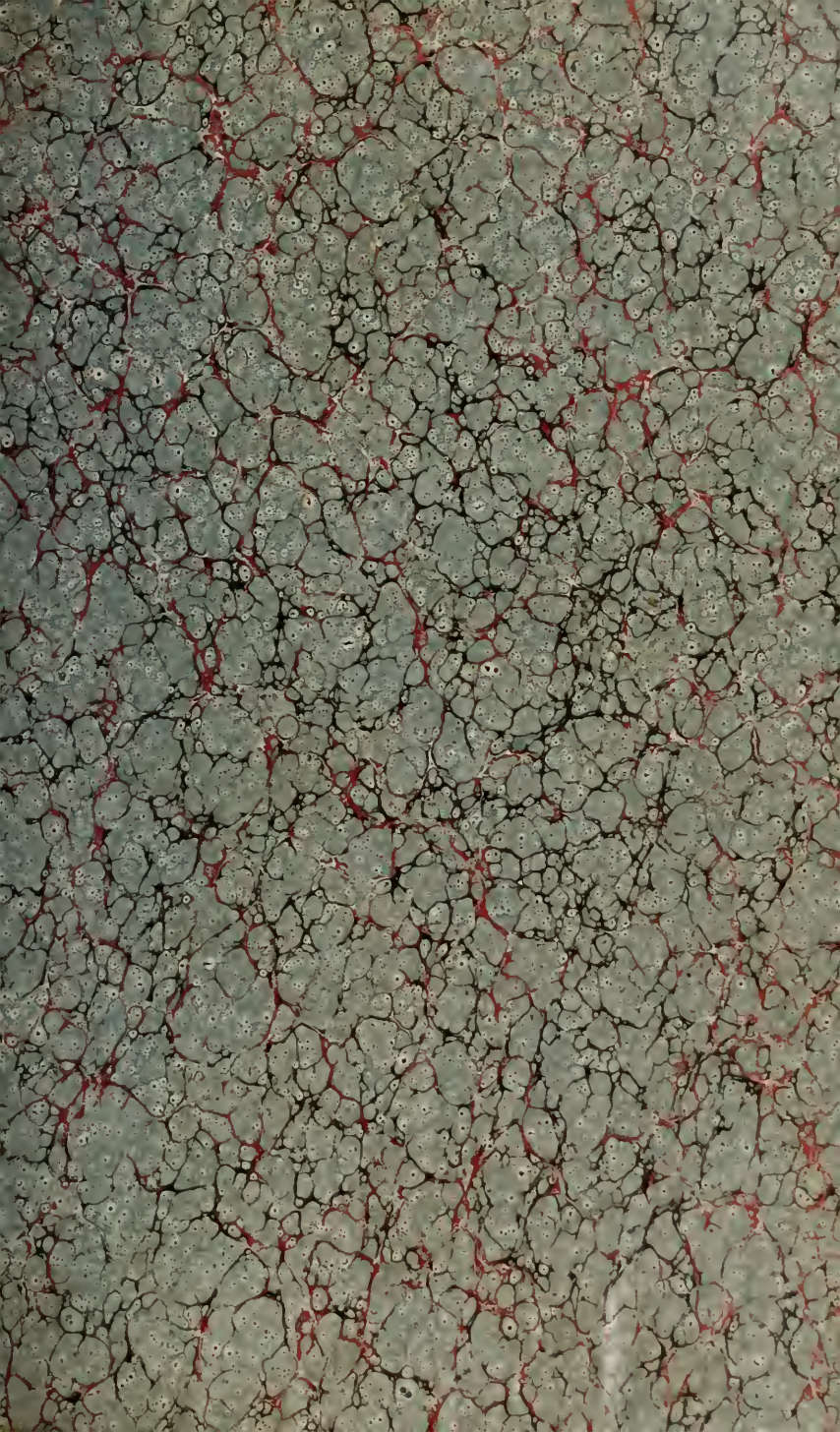

29797m

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC. ETC.

QUI POURRONT SERVIR À

L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇOIS

DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me de laqueo venantium et à verbo aspero. (Psal.)

TOME II.

17866
17.V.22

A LONDRES:

De l'Imprimerie de COX, FILS et BAYLIS,
Great Queen Street, Lincoln's-Inn-Fields,

Et se trouve chez E. HARDING, No. 18, Pall-Mall; et DULAU et Cᴱ., Soho-Square.

1803

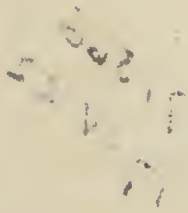

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE CINQUIÈME.

Les histoires des révolutions sont autant de recueils d'instructions et d'exemples, dont le sort est d'être rarement mis à profit. Si quelques bons esprits, frappés de l'analogie des circonstances, se montrent conséquens dans les prenostics qu'ils en tirent ; le commun des hommes ne s'en précipite pas moins, la tête baissée, au-devant de tous les maux, que l'on croiroit être en leur pouvoir de prévenir ou d'éviter. L'amour-propre ne leur permet d'ouvrir les yeux que sur les défauts de ceux qui ont rempli avant eux sur la scène du monde, les rôles qu'ils s'y destinent ; et leur per-

suade trop facilement, que si l'état des choses est le même, la mesure des talens et de la capacité ne l'est pas.

La raison de ceci est sans doute, que, pour que des hommes doués d'ailleurs de quelques lumières, se livrent à des illusions dont il n'est pas douteux qu'ils seront les victimes; et pour qu'un peuple entier se laisse entraîner à troubler sa tranquillité, et à se déchirer, de ses propres mains; il faut que les uns et les autres soient dans un état de délire; résultat irrémédiable de désordres plus ou moins invétérés; et que cette situation n'admet pas de réflexions.

En tout ce que l'homme entreprend, soit dans les grandes, soit dans les petites choses, il est un moyen de ne pas s'égarer, ou du moins de se retrouver : c'est d'observer attentivement la marche de la nature, et de s'en écarter le moins qu'il est possible. C'est en cela que consiste le vrai secret de toute saine politique; comme il est celui de la perfection dans les arts et dans les sciences, et le guide le moins faillible de conduite, dans toutes les situations de la vie.

Je

Je crois que ce principe, s'il étoit généralement suivi, épargneroit aux individus, bien des travaux et des peines, et à l'humanité bien des maux. Car c'est toujours là qu'il en faut revenir; et après des écarts et des aberrations sans nombre, l'homme ne s'aperçoit qu'il a fait quelques progrès réels, que lorsqu'il se sent insensiblement ramené à la simplicité de la nature. Cette simplicité précieuse est le partage de quelques êtres privilégiés, que l'on voit rarement s'élever au-dessus de la foule; tandis que des milliers d'ignorans et de présomptueux n'apercevant dans l'ordre naturel des événemens et des choses, que des difficultés, des accidens, ou des obstacles, mettent tous leurs efforts et toute leur étude, à les surmonter, à les détourner, ou à les vaincre; et que roidis par l'habitude de se guinder, et de forcer à contre-sens leurs esprits ou leurs corps, ils deviennent incapables d'en suivre doucement le cours. Telle est la différence de la médiocrité et du génie.

Si cette règle est applicable à tous les détails que peuvent embrasser les connoissances

humaines ; elle doit, à plus forte raison, l'être à ces grands mouvemens physiques ou moraux, qui agitent le globe terrestre ou l'humanité ; parce qu'ils laissent après eux des traces également profondes, et des monumens également instructifs de leur impétuosité et de leurs ravages. Cette méthode n'a de danger que pour les esprits rétrécis et foibles qui, n'ayant pas la force de résister à la fougue de leur intérêt particulier, mettent toujours cet intérêt pour quelque chose, dans leur manière d'observer et de comparer. Egarés par ce guide infidèle, ils croyent trouver de l'analogie, là où il n'y en a pas ; et partant de principes erronés, sur la fausseté desquels ils se prêtent à se tromper eux-mêmes, il est naturel qu'ils se perdent dans des conséquences dont il leur est impossible de sortir avec avantage.

L'homme qui seroit parvenu à pouvoir se dire : *cela sera parce qu'il est dans la nature des choses que cela soit ;* ou bien, *cela ne sera pas, parce que la nature des choses s'y oppose*, auroit réduit la science de la politique à ses élémens les plus simples ; il auroit une grande supériorité dans la direction de ses semblables : mais s'il n'est

pas

pas donné aux efforts de plusieurs siècles, de produire un tel homme ; du moins ceux-là seuls peuvent être véritablement utiles à la société, qui en approchent plus ou moins.

On a dit, avec raison, qu'il en est des crises qui tourmentent les empires, comme des maladies qui affligent le corps humain. Un habile homme observe la nature, il cherche à faciliter sa marche, et guérit : mais tout est perdu, si l'ignorance ou l'intérêt du médecin sont d'accord avec le mal. La révolution Françoise a prouvé, sous plus d'un rapport, l'exactitude de cette parité.

Depuis le moment de la fuite du Roi, et de son *arrestation* à *Varennes*, il étoit public qu'il ne jouissoit plus de cette liberté extérieure qui avoit rendu jusques-là, ses ordres obligatoires ; le serment *constitutionnel* étoit annullé, par le fait ; la révision promise de la constitution, n'avoit pas eu lieu, ou plutôt elle avoit été nulle dans ses résultats. Ce mot qui n'offroit plus, ni moyens, ni espoir, avoit cessé d'être un signe de ralliement ; le moment étoit venu, où l'emploi de la force pouvoit seul retirer la France, du gouffre, dans lequel elle étoit à demi-engloutie ; il n'y avoit plus à hésiter ;

deux

deux mesures différentes se présentoient : l'émigration, ou l'insurrection ; je me décidai pour la dernière.

Ce n'est qu'avec un vif sentiment de douleur et de respect, que je porte ma pensée sur ces innombrables et intéressantes victimes du plus sublime dévouement, que le cri de l'honneur sembloit entraîner, comme par inspiration, hors de leurs foyers, et arracher à leur repos, à leurs propriétés, à leurs plus douces habitudes, et à tout ce qui leur étoit uni par les liens les plus chers. Les événemens n'ont influé en rien sur le jugement que j'ai porté de l'émigration : ma conduite particulière et mes efforts, pour en détourner mes amis, ne laissent pas lieu d'en douter ; et si j'ai admiré les individus, je n'ai pas cessé de voir dans l'ensemble, la plus déplorable des démarches.

Je me suis demandé quel étoit mon devoir : et dans l'état actuel des choses, la réponse devoit être, de chercher à sauver mon pays et mon Roi. Les abandonner l'un et l'autre n'étoit pas, selon moi, le moyen d'y réussir. Je savois à la vérité, que l'objet de l'émigration étoit de parvenir à former sur une terre étrangère, une réunion de forces

que,

que, mal à propos, on avoit jugée impossible sur un ou sur plusieurs points du royaume, et d'y rentrer en suite, à l'aide des armées des puissances ; car on les croyoit disposées à mettre dans leurs opérations, cet esprit d'impatience et de personnalité qu'on leur supposoit gratuitement, parce qu'on en étoit animé soi-même. Je n'ignorois pas que la convention de *Pilnitz* étoit le garant sur lequel se fondoient toutes les espérances : et ce garant ne l'emporta pas, dans mon esprit, sur les ressources naturelles et multipliées qu'offroit l'intérieur de la France ; ressources qui, ne pouvant pas demeurer inertes, devoient nécessairement servir contre la bonne cause, si elles n'étoient pas employées pour elle ; et à qui cette considération devoit, dans la balance des raisons pour ou contre, donner un double poids.

L'intérêt des puissances étrangères, cet intérêt qui, comme il doit être le mobile de la conduite de ceux qui gouvernent, est en même temps, et surtout dans les grandes occasions, un moyen de démêler leurs desseins, étoit sans contredit, d'éviter le double danger de la précipitation et de l'inertie, et de se préparer à tout événement, pour

agir,

agir ou pour résister au besoin. Ainsi les effets de cette convention célèbre ne pouvoient être que contingens ou tardifs : dans le premier cas, elle ne devoit pas inspirer une confiance aveugle, encore moins exclusive ; dans le second, ce n'étoit qu'un épouvantail, plus dangereux qu'utile à la cause des Princes ; puisqu'elle n'étoit propre qu'à empêcher l'effervescence populaire de se rasseoir, en lui donnant de nouveaux alimens. Et tel étoit aussi l'effet direct de l'émigration, dont les dispositions et les menaces exagérées à dessein par les factieux, ne tendoient qu'à faire, de leur cause particulière, celle d'un peuple immense, exaspéré par la frayeur, et par la rage qui saisit d'autant plus vivement la multitude, qu'elle croit avoir plus à rédouter.

Monsieur le Comte d'Artois avoit quitté la France, dès la fin de 1789. Il se retira l'année suivante à *Coblentz*, lieu indiqué pour être *le rendez-vous général des émigrans*. Ce Prince fut bientôt environné de plus des deux tiers de la noblesse Françoise, et d'un nombre considérable de mécontens des autres ordres. Les invitations et les reproches n'avoient pas été épargnés, pour

enlever

enlever à leurs foyers, et aux emplois qu'ils occupoient en France, ceux qui hésitoient à quitter le royaume, ou qui sembloient déterminés à n'en pas sortir. Toutes les routes étoient couvertes d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfans qui se rendoient de toutes parts au point de ralliement. Nul obstacle ne s'opposoit à cette émigration. Les Jacobins qu'elle servoit si bien, non contens de la favoriser, en affectant de fermer les yeux, y nécessitoient encore les plus irrésolus, à force de persécution et d'outrages : mais s'il est vrai de dire que la frayeur fut le principal motif de quelques-uns, comme l'ambition celui de quelques autres ; on ne peut nier que l'honneur et le devoir n'ayent été les guides du plus grand nombre, qui s'empressèrent d'offrir au Prince, non-seulement leurs épées et leur sang, mais encore les débris qu'ils avoient pu sauver de leurs fortunes.

C'est à cette époque que M. *de Calonne* s'honora, par un trait mémorable de générosité et de grandeur d'âme. Ce ministre, comme je l'ai dit, avoit été disgrâcié d'une manière qui sembloit l'autoriser à conserver des souvenirs amers. Re-

tiré en Angleterre, il y jouissoit de la considération que les talens et le mérite sont assurés d'y trouver. Sa fortune accrue de plusieurs millions, par un second mariage, lui avoit procuré une existence convenable au rang qu'il avoit tenu en France ; et les établissemens qu'il s'étoit faits en Angleterre indiquoient assez sa détermination de n'y rentrer jamais. L'infortune de la famille royale changea en un instant toutes ses résolutions ; et il n'hésita pas à se jeter, de nouveau, non pas dans cette première carrière qui, quelques années auparavant, étoit un objet d'ambition et d'envie, et où tant de prestiges ne permettoient pas d'apercevoir les épines dont elle est parsemée, en tout temps ; mais sur une mer orageuse et sans ports, où il n'avoit que les dangers d'un naufrage, presqu'inévitable, à envisager. Il apporta, aux pieds de *Monsieur le Comte d'Artois*, la totalité de sa fortune, et de celle de sa femme, et lui offrit, avec l'aide de ses conseils, le sacrifice de son repos et des douceurs de sa retraite.

J'ajouterai, pour ne pas interrompre ce qui le concerne, que j'ai vu depuis cet homme respectable,

table, dépouillé de tout ce qu'il avoit possédé, regagner à pied, un misérable logement, dont le secret le mettoit à couvert des poursuites des créanciers du rassemblement de *Coblentz*, pour qui il avoit tout engagé ; tandis que l'on faisoit une vente publique de son magnifique hôtel, de ses tableaux, de ses livres et de ses meubles.

J'ai vu plus : j'ai vu M. *de Calonne* outrageusement calomnié, par des misérables qui étoient parvenus, à force d'obsessions, de mensonges, et de bassesses, à priver les Princes François, du secours de ses lumières et de ses services.

Monsieur, frère de Louis XVI, aujourd'hui *Louis XVIII,* plus heureux dans sa fuite, que l'infortuné Monarque, étoit sorti de France, sans obstacles, au même temps que le Roi étoit arrêté à *Varennes*. Ce Prince se rendit à *Coblentz* où presque toute la cour se trouva réunie, mais malheureusement, avec elle, une partie des vices qui venoient de causer sa ruine.

Une qualité naturelle et comme héréditaire, aux Princes de la maison de *Bourbon,* est la bonté ; et surtout un grand fonds d'affection et de confiance pour ceux dont ils croyent les démons-

trations de zèle et d'attachement sincères. Cette qualité si louable, et si désirable, dans ceux qui commandent aux hommes, est quelquefois l'écueil, contre lequel les conseils désintéressés et la vérité viennent échouer. Hors M. *de Calonne*, et un infiniment petit nombre d'autres, il y avoit là peu d'hommes capables de saisir, d'un coup d'œil, l'ensemble et les détails de tant de circonstances si nouvelles, si variées et si mobiles, qu'elles donnoient, à peine, le temps de les discerner et de les saisir ; et assez pénétrans pour sentir qu'il étoit instant de renoncer à l'ancienne routine, et de mettre en œuvre des mesures neuves et extraordinaires, comme les circonstances qui en nécessitoient l'emploi.

Mais si de tels hommes étoient rares, le nombre étoit trop considérable de ceux qu'une vie molle et inoccupée avoit rendus incapables de fixer leurs pensées sur des objets sérieux. Habitués à cacher leur nullité aux autres, et peut-être à eux-mêmes, sous un extérieur imposant, et à couvrir leur ignorance, du langage de la présomption, beaucoup ne s'apercevoient qu'ils avoient quitté la cour de Versailles, qu'au changement

gement de leurs ameublemens, ou de leurs chevaux ; et considéroient cette effrayante occasion, qui alloit à jamais décider de leur sort, comme une partie de chasse, ou un voyage de *Fontainebleau*, ou de *Compiégne*.

A les entendre, la soumission de la France seroit au plus l'affaire d'une campagne. Les régimens dont la plupart d'entre eux avoient été les chefs, ne supporteroient pas leurs regards, et poseroient les armes, ou ne continueroient de les porter, que pour se ranger sous leurs ordres ; l'armée ennemie ne seroit plus alors composée que de paysans grossiers et inaguerris, ou d'un ramas d'artisans des villes, dont la défaite soudaine n'offroit à leur imagination, et à leurs regrets, qu'une poursuite sans combats, et une victoire trop facile. Ce qu'il y avoit d'émigrés étoit suffisant pour achever ce qu'on se proposoit ; moins on seroit, et plus il y auroit d'avantages à recueillir, et moins de prétendans à les partager ; tant pis pour ceux qui arrivoient trop tard : et effectivement ceux que des affaires ou des empêchemens insurmontables avoient retardés, de quelques semaines, étoient accueillis avec froideur, et reçus comme

par grâce. Un mot dit au hazard, une ligne écrite en faveur de la réforme des abus les plus crians, étoient des crimes irrémissibles. On tenoit, jusqu'à des listes de la date des émigrations. Huit jours plutôt ou huit jours plus tard, formoient une nuance de plus ou de moins de mérite, un titre de préférence, ou de retard, pour obtenir les récompenses, ou pour parvenir aux honneurs et à l'avancement, que chacun distribuoit d'avance, dans la mesure du sentiment qu'il avoit de son mérite personnel, et de ses prétentions. L'histoire pourra nommer des hommes d'un grand talent, et d'une opinion saine qui, repoussés de la manière dont je viens de le dire, ont été jetés, malgré eux, dans les armées *du Comité de Salut Public ;* et ont été forcés de servir, de leurs lumières, et de leur sang, une cause qu'ils avoient en horreur. Ces exemples, devenus publics, ont détourné à toutes les époques des milliers d'officiers et de soldats, du dessein de se réunir à un parti qui ne leur offroit que des rebuts.

Les intrigues reprirent donc leur train ordinaire. M. *de Calonne* vit peu à peu diminuer

son

son crédit. On s'occupa, comme autrefois, de se supplanter, de briguer la faveur, de se partager, en idée, les dépouilles de ceux qui étoient restés en France ; de la manière dont on se conduiroit, lorsqu'on y seroit rentré ; enfin des vengeances publiques et particulières. Cet esprit s'étendit aux cantonnemens environnans, et ne tarda pas à devenir presqu'universel. En un mot, toutes les vues se portèrent vers l'avenir ; aucune sur le présent ; il ne s'agissoit plus que des moyens de réussir ; ce fut à quoi on pensa le moins.

Et comment la vérité auroit-elle pu parvenir jusqu'à l'oreille, ou à l'esprit des princes ? Toutes les avenues, pour y arriver, lui étoient soigneusement fermées par des hommes dont ils n'avoient nul motif apparent de se méfier, et qui, la plupart ne la savoient pas eux-mêmes. S'il est difficile à un Roi puissant de la connoître, et de réformer les abus d'une cour nombreuse, au sein de la paix ; que pouvoient, avec les intentions les plus louables, des princes qui n'avoient à compter que sur une soumission volontaire ? lorsque chacun, prétendant se prévaloir du mérite de ses sacri-

fices,

fices, supposoit avoir acquis le droit de discuter les motifs de son obéissance. Car telle a été la contagion de cet esprit *révolutionnaire*, en ce qui tient aux idées d'indépendance, ou même d'égalité ; qu'il a frappé, plus ou moins, de son souffle, presque toutes les têtes Françoises, et qu'il est bien peu d'hommes qui puissent se flatter d'en avoir été totalement exempts.

J'ai eu plus d'occasions que tout autre, peut-être, de savoir combien il a été difficile aux princes François de connoître la vérité. J'ai plaint leur infortune dans la sincérité de mon cœur ; et si j'ai pensé plus d'une fois, être la victime des erreurs dont quelques hommes pervers, ou même seulement trompés, avoient préparé le poison ; Dieu m'est témoin que je ne les leur ai jamais imputées ; comme ceux qui ont conversé avec moi, dans tous les temps, peuvent l'être de ce que j'ai hautement, et en particulier, rendu justice à leurs intentions, et que je n'en ai pas moins été disposé à verser tout mon sang, pour la cause dont ils étoient les chefs naturels.

Henri Quatre, dont le nom est dans toutes les langues de l'Europe, l'expression abrégée de toutes

toutes les qualités qui constituent le grand Roi, et l'homme aimable et sensible, a été trompé plus d'une fois, sur le compte de ses plus fidèles serviteurs.

J'écris à une époque où l'on ne me soupçonnera ni d'intérêt ni de flatterie*.

---

* Il a été un temps où des hommes, dont la jalouse et basse ineptie a contrarié tous les projets qui ont été formés, pour replacer l'héritier de la couronne de France sur le trône de ses pères, pouvoient avoir l'impudence de chercher à confondre l'intérêt de leur orgueil et de leur cupidité avec celui de la cause générale, en essayant de faire aux princes François, l'application de tout ce que le zèle pour leurs personnes, et pour le salut d'une patrie commune, prescrivoit le devoir de leur dire et de leur écrire, pour les éclairer sur l'incapacité ou sur la mauvaise foi de plusieurs de leurs agens. Ce temps est passé ; et l'expérience a démontré enfin, quels étoient leurs amis fidèles, ou de ceux qui, en même temps qu'ils leur faisoient, sans intérêt, le sacrifice journalier de leurs fortunes et de leurs vies, leur ont constamment dit la vérité, sans égard pour le danger qu'il y avoit à le faire, comme sans ménagemens pour les intrigans que son éclat blessoit ; ou de ceux qui, en les environnant de mensonges, dévoroient, dans l'oisive sécurité de leur inutile existence, une partie des trop modiques secours, destinés au soutien de cette famille auguste, toujours aussi généreuse qu'elle est infortunée.

C'est à cet acharnement qu'ont montré quelques individus, à se placer imperturbablement entre les princes François et leurs partisans dans l'intérieur du royaume, comme des ombres malfaisantes, entre la lumière et les plantes, que son influence immédiate, seule peut vivifier ; que l'on doit attribuer, sans hésitation, le dépérissement graduel du parti royaliste, et sa destruction finale.

Parmi les exemples dont l'histoire fourmille, je ne vois pas de rapprochement plus frappant, dans son ensemble et dans ses détails, que celui que l'on peut faire de l'émigration de la noblesse Françoise, avec celle du sénat et des ordres de la république Romaine, dans la guerre entre *César* et *Pompée ;* si l'on sauve la différence de la vigueur et de l'énergie des deux empires, à ces deux époques.

Ce rapprochement vient tellement à l'appui de mes principes, que j'espère qu'on me pardonnera d'en indiquer quelques traits.

D'abord, on remarque de part et d'autre, même sécurité, même certitude du succès ; et cette funeste erreur qui ne laissoit lieu à aucun doute sur la coopération des citoyens et des soldats.

En quelque endroit de l'Italie (disoit Pompée) *que je frappe la terre avec le pied, il en sortira des légions.*

Mêmes élémens dans la composition des deux partis opposés : d'un côté une multitude exaltée par l'espoir d'un nouvel état de choses ; guidée par des hommes, la plupart chargés de dettes ou de crimes ; espèce aussi audacieuse que tur-

turbulente, et d'autant plus redoutable, que ce n'est que dans les excès, qu'elle peut se promettre de trouver l'impunité*: de l'autre, le sénat, la noblesse, les chevaliers et les hommes en considération et en honneur.

Même légèreté dans la plupart de ceux qui étoient admis aux conseils.

Les consuls (dit Cicéron) *étoient des hommes plus légers que la feuille ou que la plume*†.

Mêmes spéculations sur les dépouilles de leurs ennemis ; et mêmes brigues de la part des prétendans. Témoin la querelle qui s'éleva entre *Metellus*, *Scipion*, *Domitius Ænobarbus* et *Lentulus Spinther*, au sujet de la dignité de grand pontife, dont *César* étoit revêtu. Ce *Lentulus* s'approprioit déja la maison d'*Hortensius* et les jardins de *César*.

Mêmes projets d'ambition, de cupidité, ou de vengeance.

---

* Illinc plebem et omnem erectum ad res novas vulgus: hinc optimates et equestrem ordinem, quid quid erat in civitate lecti et sancti. (Sen. Ep. 104)

† Consules plumâ aut folio facilius moventur. (Cic. ad Att. 8.)

*Tous ne s'occupoient que des honneurs, des récompenses pécuniaires, ou de la vengeance qu'ils devoient tirer de leurs ennemis ; peu inquiets des moyens de vaincre, ils ne songeoient qu'à la manière dont ils useroient de la victoire**.

Les tables de proscription étoient dressées. Elles enveloppoient des classes entières de citoyens†.

Mêmes reproches à ceux qui ne s'étoient pas trouvés, des premiers, au rendez-vous.

Vous arrivez bien tard (disoit-on à Cicéron). *Comment tard !* (répondoit-il). *Je ne vois rien de prêt !* Réponse qui ajoute, à ce tableau, un trait de plus de ressemblance.

Mêmes efforts pour dégoûter, ou pour écarter des hommes utiles, par leurs talens, et par leurs conseils.

Cicéron fut négligé, et *Caton* laissé en arrière à la garde des bagages.

Enfin,

---

* Omnes aut de honoribus suis, aut de præmiis pecuniæ, aut de persequendis inimicis agebant. Nec quibus rationibus superare possint, sed quem ad modum uti victoriâ deberent cogitabant. (Cæs. de Bell. Civi. III. 83.)

† Non nominatim sed generatim proscriptio. (Cic. ad Att. XI. 6.)

Enfin, même horreur des factieux, dans l'intérieur de Rome, et même disposition des esprits, pour s'unir à la bonne cause, si la crainte des vengeances ne les avoit pas retenus; mêmes avis donnés par des partisans secrets, et même inutilité de ces avis.

Croyez-moi: (écrivoit Cœlius à Cicéron) *il vaudroit mieux périr, que de voir ce que nous voyons. Si l'on ne redoutoit pas votre cruauté, il y a long-temps que nous serions chassés d'ici. Car maintenant il n'y a pas un homme, pas un ordre qui ne soit Pompéien* *.

Que l'on change maintenant, les noms des personnes et des lieux; il résultera, de la différence des circonstances, et de la distance des temps, cette seule disparité; qu'un tel rassemblement devoit se terminer, il y a dix-huit cents cinquante ans, par la perte d'une bataille †; et il y en a dix, par un licenciement ‡.

Sans

---

* Crede mihi: perire satius est quam hoc videre. Quod si timor vestræ crudelitatis non esset, ejecti jam pridem hinc essemus. Nam hic, nunc....nec homo, nec ordo quisquam est, nisi Pompeianus. (Cœl. ad Cic. 17.)

† Bataille de Pharsale. Ann. ant. C. 48, Rom. 704.

‡ Licenciement de l'armée des Princes François 1792.

Sans doute, quelque jour, une plume, exercée et sensible consacrera à la postérité, l'intéressante et instructive histoire de l'émigration Françoise, dont les détails peuvent donner matière à bien des volumes. Elle prendra ces victimes respectables de l'honneur et de la loyauté, à l'époque de cette déplorable retraite, qui renversa dans un instant, toutes leurs espérances, en leur prononçant qu'ils n'avoient plus de patrie. Elle les suivra, sur la surface du globe, sans point de réunion, sans moyens, sans asiles; repoussés par ceux-là même, dont ils croyoient avoir épousé la cause; elle pénétrera dans la chaumière du pauvre; y découvrira ces vieillards, ces femmes et ces enfans, habitués naguères à tout le faste du luxe, et à toutes les jouissances que donnent les richesses; recevant, de la main de l'indigence, les secours que le puissant et le riche, insensibles à l'effrayante leçon qu'ils avoient sous les yeux, leur ont séchement refusés; elle les retrouvera, sous la protection d'un trop petit nombre de princes généreux, dont elle consacrera les noms à la reconnoissance de l'humanité, et par-dessus tous, celui du monarque bienfaisant, auprès de qui la loyauté, le malheur, et le

courage

courage sont, non-seulement des titres, mais encore des droits. Et si, parmi cette innombrable collection d'infortunés, il s'est trouvé quelques rares exceptions ; si quelques jeunes gens, que les désastres de leur pays avoient privés des avantages d'une éducation conforme à leur naissance, s'en sont montrés indignes ; ou si enfin, la médisance ou la calomnie se sont attachés à un petit nombre d'individus ; elle offrira la presque totalité, donnant durant de longues années, le spectacle, non interrompu, de la vertu aux prises avec le malheur, et de son triomphe uniforme. Elle fixera les regards des générations à vénir, sur l'héroïsme des corps royalistes émigrés, et sur les drapeaux du Prince de Condé *.

Il

* Trois générations de descendans du grand Condé, l'ayeul, le fils, et le petit fils, combattant, sur les mêmes champs de batailles, et dont la valeur héréditaire, et la constance héroïque, faisoient, au milieu du tumulte des armes, sortir des rangs de leurs ennemis acharnés, des cris d'admiration, et des expressions involontaires de respect et d'intérêt, formeront, dans l'histoire de ce siècle d'horreurs, un tableau consolant pour la postérité.

Je n'ose pas dire que mes sollicitations aient contribué à la détermination qui fût prise en 1795, par le gouvernement Britannique, de recevoir l'armée de Condé à sa solde : mais

je

Il n'entre point dans mon plan, d'écrire l'histoire de l'émigration : mais quoique, d'ailleurs, ce que j'en ai dit fut nécessaire au développement des réflexions et des faits qui suivront ; j'avoue que je serois tenté de parler, à chaque page, de l'intérêt que ses détails m'ont inspiré ; et que je désirerois de pouvoir le faire partager à toutes les âmes honnêtes et sensibles. Je suis heureux de pouvoir me dire que cet intérêt n'a pas été en moi, un sentiment stérile. Aussi partisan des individus, que je l'étois peu de la chose, toutes les fois qu'il s'est offert à moi des occasions de leur être utile, je les ai saisies comme autant de bienfaits. Lorsque j'ai eu quelques moyens, je les ai partagés avec ceux qui se sont trouvés à ma portée. Lorsque j'ai eu quelque crédit, je l'ai employé à les servir. Lorsque j'ai eu quelque pouvoir, je l'ai mis à préserver leurs propriétés de la rapacité des acheteurs. Je leur ai procuré l'avantage de jouir de leurs revenus que j'ai fait passer,

---

je puis déclarer, aujourd'hui, que je fis, à cette époque, tout ce qui étoit en mon pouvoir, pour lui procurer cet avantage, sans autre impulsion que celle de mes sentimens, et que je reçus l'assurance que cela seroit.

passer, dans leurs retraites, chez l'étranger, alors même que les besoins de la guerre sembloient m'autoriser à en faire un autre usage. J'ai cette obligation à l'excès de la calomnie qui m'a assailli, qu'il m'a donné le droit de parler quelques fois du bien que j'ai fait. C'est en les obligeant, sans me faire connoître, que j'ai souvent répondu à plusieurs personnes aigries et trompées, qui ont cherché, dans leur erreur, à flétrir la main qui venoit à leur secours. Je leur pardonne le mal qu'ils auroient voulu me faire. La reconnoissance et l'amitié de tant d'autres, ont trop payé de foibles services dont le plaisir de les avoir rendus, est sans contredit le prix le plus doux.

Dans la carrière que j'ai parcourue, il seroit impossible que je n'eusse pas trouvé des ingrats; j'ai trouvé plus: j'ai rencontré des traîtres; et j'ai pensé périr, plus d'une fois, par la perfidie d'hommes que j'avois bien servis, et qui se professoient mes amis. J'ai eu presque aussi souvent les occasions de me venger: ceux qui ont suivi mon sort (et ils étoient bien des milliers) savent non-seulement, que je n'ai jamais consenti à le faire; mais que j'ai souvent fait le contraire.

J'écris de leur vivant ; et chaque assertion qui me concerne personnellement, dans cet ouvrage, est un appel à la malveillance, et non pas le résultat d'un misérable amour-propre. Au surplus, j'ai sur les mots d'ingratitude et de reconnoissance, des idées, peut-être, différentes, en quelque chose, de celles qu'on paroit être convenu d'y attacher exclusivement.

Je crois que celui qui oblige, ainsi que celui qui est obligé, contractent une dette réciproque plus difficile, peut-être, à acquitter, et presque toujours, plus mal acquittée par le premier, que par le dernier ; celui-ci, lorsqu'il y manque, est diffamé, à juste titre, dans l'opinion publique. Cette circonstance est un frein qui concourt puissamment, à conserver, du moins, une reconnoissance extérieure, lorsque le sentiment du bienfait peut avoir perdu de sa vivacité : celui-là, au contraire, n'a rien à redouter, dans ce genre ; aussi se dégage-t-il, bientôt, ou plutôt ignore-t-il trop souvent qu'il se soit obligé à rien : mais en analisant cette idée, je n'hésite pas à penser qu'il est presque toujours le plus coupable.

L'action d'obliger porte avec elle, une ré-

compense

compense qui est indépendante de celui qu'on oblige : si cette récompense n'est pas sentie, dès lors elle n'est pas méritée. Celui qui reçoit le service, au contraire, se trouve, par le fait même, placé dans une sorte de dépendance envers son bienfaiteur. A la vérité c'est en cela, qu'un homme bien né met tout ce que la reconnoissance a de doux ; parce que, cette dépendance se confond dans une affection de l'âme d'autant plus vive, qu'elle paroit être plus libre : mais si le bienfaiteur blesse cette liberté ; si, au lieu de recevoir, il exige ; s'il est assez peu délicat pour rendre la dépendance sensible, et qu'au lieu d'acquérir un ami, il prétende acheter un flatteur ou un esclave, je demande quel est le plus coupable ? voilà cependant, sans contredit, la cause la plus commune de l'ingratitude ; de ce vice humiliant qui seroit bien moins fréquent, si ceux qui ont le bonheur de se trouver à portée d'obliger leurs semblables, c'est-à-dire de s'égaler, en quelque sorte, à la divinité, ne s'empressoient pas de décheoir, de cette position désirable, pour prouver trop souvent, qu'ils ne sont que des hommes.

Quant à moi : j'ai toujours été persuadé, et

j'ai su positivement dans certaines rencontres, que presque tous ceux, dont j'ai eu à me plaindre sous ce rapport, ont été induits en erreur sur mon compte, par une suite de machinations, de l'effet desquelles il étoit difficile de se garantir. J'espère cependant que l'on voudra bien ne pas croire, qu'en cherchant à excuser les personnes, mon intention soit de diminuer l'horreur que la chose inspire. Si cela arrivoit, j'appellerois encore le témoignage de ceux, de qui j'ai reçu quelques services: cet écrit tombera sans doute entre les mains de plusieurs. Ils savent assurément tous, que je ne suis pas assez ennemi de moi-même, pour me priver des douceurs d'un sentiment, qui répand tant de charmes sur les maux de la vie. Tout ce que j'infère de ceci, c'est que, si celui qui oblige, et qui oublie les devoirs que cet acte lui impose, est moins coupable, aux yeux des autres; c'est qu'il paroît n'offenser qu'un seul; mais qu'il est plus coupable en effet, parce qu'il offense la société entière, en provoquant le développement du plus hideux des vices.

Il est inutile d'observer, de nouveau, (car on ne s'en apercevra que trop), que je m'attache peu à mettre de l'ordre, dans ce que j'écris. En commençant

mençant ces mémoires, que je ne prévoyois pas devoir être aussi longs, je ne m'en suis prescrit aucun. J'écris comme les faits et les réflexions qui m'ont frappé, en différens temps, se présentent à mon souvenir, et se lient dans ma pensée. J'ai promis de rendre compte de mes sentimens : ce n'est que de cette manière, que je puis tenir parole ; et je crois que ce désordre n'en fera pas moins trouver faveur, à ce que j'écris, auprès de ceux qui ne cherchent que la vérité.

J'ai dit que le moyen le plus sûr et le plus prompt de connoître les intentions des gouvernemens, est la mesure de leur intérêt : mais il en est de ce principe, comme de tous ceux que personne ne conteste, et dont chacun fait des applications différentes, selon la diversité de ses opinions, de ses vues, ou de ses sentimens particuliers.

L'intérêt général des peuples est de maintenir le bonheur et la tranquillité de tous.

Leur intérêt particulier est de maintenir le bonheur et la tranquillité de chacun.

Si le lien qui unit ce double intérêt, est à peine aperçu dès ce premier partage ; on ne doit

pas

pas s'étonner de ce qu'il devient presque imperceptible au commun des hommes, dans ses subdivisions infinies, et dans cette immensité de ramifications, par lesquelles il s'étend à toutes les classes de la société, comme à tous les individus.

L'harmonie générale est le résultat de la concorde des parties qui y concourent : plus ces parties sont distinctes ; et plus cette concorde, est parfaite : si elles viennent à se mêler, l'harmonie est détruite, et la confusion prend sa place.

Comme l'ordre de la nature ne consiste que dans la séparation des élémens, d'où naît la diversité des climats, des terres, des productions, et des espèces ; de même l'ordre politique consiste dans la séparation des peuples, qui produit la différence des lois, des idiomes, des usages, des caractères, et des mœurs.

C'est de là que se forme cet amour-propre particulier à chaque nation, et ces haines politiques, improprement appelées de ce nom, car elles sont loin d'exclure l'amour de ses semblables ; mais qui semblent s'élever, comme une barrière naturelle, qui s'oppose au mêlange, et qui maintient l'équilibre. Ainsi tout abandon des usages,

qui

qui sont particuliers à un peuple ; tout signe d'insouciance pour le caractère spécial qui le distingue, sont un signe de désordre, un commencement de dissolution.

Il résulte de tout ceci, que la *monarchie*, ou la *république universelle*, seroit à l'ordre politique, ce que le cahos est à la nature ; que le seul projet d'y parvenir, est un attentat contre l'espèce humaine ; et que le principal intérêt des nations, leur commande d'en contenir, ou d'en réprimer les auteurs.

Tant que les hommes n'ont pas senti ce grand intérêt ; à peine retirés de la barbarie, ils y ont été précipités de nouveau. Si les sciences et les arts, qui sont le complément de l'harmonie sociale, fuyant à l'approche des brigands insensés, qui prétendoient régner sur l'universalité de la création, se sont refugiés chez quelques peuples heureux ; ceux-ci n'ont pu les faire fleurir, et ne les ont conservés, qu'aussi long-temps qu'ils ont maintenu leur indépendance et leur caractère distinctif contre tous leurs efforts. Car si les sciences et les arts sont les enfans de la paix ; la paix est la fille de la force.

Lorsque

Lorsque la conquête du monde n'étoit qu'un voyage; Alexandre se crut le monarque universel: il n'étoit que le fléau de l'humanité, comme le bourreau de ses amis.

Cet empire de l'univers ne fut, à proprement parler, que l'anarchie du genre humain.

Après sa mort, la cause étant détruite, l'équilibre fit quelques efforts pour se rétablir; mais les successeurs d'Alexandre héritèrent de sa politique comme de ses conquêtes. La chimère de la monarchie universelle avoit tourné toutes les têtes: ces vastes empires furent successivement détruits, les uns à l'aide des autres, et la terre continua d'être désolée *.

Rome

* L'esprit de conquêtes est un des fléaux les plus à craindre pour les nations. Il est d'autant plus pernicieux, que ces effets sont moins sensibles au premier abord. L'ivresse de la gloire, et l'orgueil que donne une immense étendue de possessions, aveuglent sur la difficulté de faire mouvoir les ressorts de l'administration, qui sont d'autant plus susceptibles de se relâcher, qu'ils se prolongent plus au loin. Il est une certaine mesure, en deçà ou au delà de laquelle l'âme du gouvernement, si je puis parler ainsi, se trouve, soit par la compression, soit par le vide, hors d'état de faire circuler partout, les principes de la vie, avec une égale activité. Passez cette mesure, il n'y a plus à choisir, qu'entre des alliés utiles

Rome s'élevant du sein des forêts, forte de la vigueur de ses institutions civiles et religieuses; subjuguant de proche en proche les peuplades voisines, plutôt par la force de l'opinion que par celle des armes; et parvenue, au moyen de cette politique, à dominer, hors une seule, toutes les nations dont elle connoissoit l'existence; doit être considérée, à cette époque passagère, plutôt comme un congrès permanant de souverains réunis, balançant dans les conseils de la sagesse, les intérêts opposés des villes, des peuples, et des états, dont ils étoient les patrons; et à qui ils eurent grand soin de conserver leurs institutions, leurs lois, leurs coutumes, et leur caractère dis-

---

utiles, ou des sujets dangereux. Ce n'est donc pas dans l'étendue, mais c'est dans une concentration proportionnée de leurs forces, qu'il faut chercher la prospérité, comme la durée des sociétés. Il en a été jusques ici, des conquérans comme des avares: à peine ont-ils fermé les yeux que leur succession se partage et se dissipe en procès, en guerres, en prodigalités; il ne reste d'eux, que le souvenir du sang, ou des sueurs qu'ils ont versés. Tout ceci est dans la nature des choses. S'ils ont suspendu momentanément l'équilibre, ou la circulation; il n'est point de dispositions, de leur vivant, ni de testamens, après leur mort, qui puissent les empêcher de se rétablir; mais ce n'est jamais qu'aux dépens des héritiers.

tinctif; que comme un empire universel. La preuve en est, que toutes les parties de ce vaste ensemble commencèrent à s'en détacher, presque aussitôt que les pouvoirs du gouvernement devinrent le partage d'un seul. Car comme la nature est toujours la même, elle se retrouve encore, après que les formes et les dénominations sont changées.

Une des causes secondaires, mais peut-être la plus incessamment active de la chute de l'empire Romain, de son partage, et de sa fin, se trouve dans cette idée de monarchie universelle, qui n'a pas cessé d'être présente à l'esprit des empereurs, dont tous les efforts se portèrent à la réaliser; ce qui, dans leurs idées, n'étoit que la maintenir, ou la reprendre; et qui en conservèrent encore l'appellation, les titres et les marques; dans les temps où, devenus tributaires des peuples barbares, ils furent réduits à la honteuse nécessité d'acheter d'eux, pour ainsi dire, la permission de les porter.

Cependant les peuples nombreux que ces monarques impuissans avoient attirés au secours de leur foiblesse, et que la comparaison d'un

nouveau

nouveau climat, avec celui qu'ils venoient de quitter, avoit fait se déborder en foule sur les terres de l'empire, où ils surent se maintenir dans leurs établissemens, avoient enfin reconnu la nécessité des traités, et s'ils n'y furent d'abord fidèles pour la plupart, qu'autant que l'intérêt du moment étoit d'accord avec leur parole ; le lien qui unit l'intérêt particulier avec l'intérêt général fut du moins entrevu, et les traces de la barbarie commencèrent à s'effacer. Ce bienfait fut l'ouvrage de la religion chrétienne ; mais comme il est dans la nature, que l'homme abuse des choses même les plus saintes, bientôt un autre projet de *monarchie universelle*, d'un genre tout nouveau, vint troubler l'harmonie qui commençoit à se rétablir, après des siècles de confusion et de troubles.

Une longue succession de Papes sembla avoir formé contre l'indépendance des nations, une conspiration d'autant plus formidable que leurs vues étoient plus secrètes, leurs moyens plus puissans, et leur politique plus profonde. Du fond du sanctuaire, ils couvrirent la terre d'armées innombrables, dont l'entretien, la solde,

et le sang ne leur coûtèrent que des anathèmes, ou des indulgences ; et ils répandirent sur toutes les parties du globe, des agens, de la fidélité et de la coopération desquels, la conformité de leur intérêt, de leur ambition, et de leurs mesures leur étoient de sûrs garans.

Tout cela ne dût aboutir qu'à troubler le repos de la terre : il le fut encore long-temps. Cependant quand le mal est connu, le remède est plus facile à trouver ; la nécessité d'une balance politique des pouvoirs avoit été sentie par plusieurs ; mais ce qui frappe les bons esprits, au premier abord, ne parvient que lentement au grand nombre, à travers les préjugés d'habitude ou d'opinion qui le subjuguent.

Henri IV, si je ne me trompe, a la gloire d'être le premier, à qui l'idée de ce bienfait pour l'humanité se soit offert dans tous ses détails ; comme il étoit aussi l'homme le plus capable de le réaliser, et d'en rendre les effets durables, s'il eut vécu assez long-temps ; et ce n'est que depuis lui, que l'Europe en a joui, quoique imparfaitement, par une suite de traités, dont les dispositions ont dû varier, et doivent varier encore,

core, selon les changemens que le temps doit apporter aux situations respectives des peuples qui l'habitent.

La balance politique des pouvoirs est donc le *palladium* du bonheur et de la tranquillité de l'Europe, la base essentielle de l'harmonie, et l'intérêt collectif des nations est de la maintenir.

Ce que je viens de dire est applicable dans le détail, à toutes les divisions et à toutes les subdivisions ; aux sociétés publiques et particulières ; aux familles, à toutes les réunions d'hommes enfin, ne fussent-ils que trois ; mais il est aussi dans la nature des choses que plus l'on s'éloigne du principe, plus il est difficile de ne pas s'égarer dans les conséquences*.

---

* L'application de ces principes à une société particulière, est sensible. C'est de l'équilibre des élémens qui la composent, que dépend son existence, peu importent les dénominations variées sous lesquelles ces élémens soient désignés. Ce siècle en offre un exemple ; la nouvelle constitution de la *République Italienne* a appelé sans détour, les choses par leur nom :

Possidenti, Litteratti, Commercianti.

Tout ce qui a un intérêt direct au maintien de la société, est compris dans ces trois classes, que l'ancienne constitution Françoise avoit appelées

Noblesse, Clergé, et Tiers-Etat.

Noblesse,

Ces idées qui sont susceptibles de développemens, qu'il n'est pas de mon sujet de leur donner, me conduisent incidemment à répondre à une objection, trop souvent mise en avant, depuis douze années, et sur laquelle, dans mon opinion, l'intérêt particulier a cédé avec trop de facilité, ou avec trop de ménagement pour lui-même.

Nul n'a le droit, a-t-on dit, de s'immiscer dans la conduite intérieure d'une nation indépendante ; nul n'a le droit de contrôler sa forme de

---

Noblesse, lorsqu'il n'y avoit que les nobles qui possédassent des propriétés territoriales.

Clergé, lorsqu'il n'y avoit que les prêtres qui sussent lire.

Tiers-Etat, la classe la plus nombreuse, qui ne vivoit que de l'échange des produits de son industrie.

Il ne manquoit, à cela, que de maintenir la distinction de ces classes dans l'esprit de leur origine, en faisant passer de l'un à l'autre, les citoyens à qui le défaut, ou l'acquisition de propriétés, ou d'instruction, désignoient une place différente de celle qu'ils avoient occupée jusques-là. C'étoit en cela qu'étoit l'abus, qu'il falloit réformer. Il est au pouvoir des hommes de changer les mots ; mais s'ils acquièrent une célébrité passagère, en voulant renverser l'ordre de la nature ; ce n'est qu'à ceux, qui savent le discerner et le suivre, qu'il est réservé d'obtenir une célébrité durable.

de gouvernement, qu'elle peut choisir, ou changer à son gré! Cela est absolument faux. Il en est de l'indépendance des nations, comme de la liberté des individus; tout ce qui ne trouble pas l'ordre établi, doit être licite à ceux-ci: mais lorsque la licence est mise à la place de la liberté, c'est un devoir imposé à tout gouvernement bien ordonné, de la contenir ou de la réprimer. Ainsi tant qu'une nation conserve le mode de gouvernement sous lequel la mesure de son importance a été pesée, dans la balance politique, c'est attenter à l'harmonie générale que de prétendre la troubler; mais si la nouvelle forme qu'elle paroît vouloir adopter, donne, ou contribue à donner à elle, ou même à d'autres, un poids qui détruiroit l'équilibre, il est de l'intérêt général, et par conséquent du devoir de tous, de s'y opposer. A plus forte raison, lorsque foulant aux pieds, les lois de la justice et de la morale universelles, renversant tous les principes que l'expérience des siècles a consacrés, et brisant les institutions communes à tous, parce qu'elles sont le prix du sang des générations, et l'héritage *indivis* des peuples, elle menace de replonger l'espèce humaine dans la barbarie,

barie, et le monde politique dans le cahos ! Mais quel sera le juge de l'imminence du danger? Ce sera la raison des nations, qui n'auront pas partagé son délire. Quels seront les moyens ? Ce sera la force, à laquelle elle ne résistera pas, si chacun mettant de côté son intérêt particulier, se réunit sincèrement à l'intérêt commun ; si surtout, on lui donne le temps de se modérer et de s'affoiblir ; et que l'on prenne celui de s'entendre et de se préparer. Ce sera cette nation elle-même, qui unira ses efforts à ceux des autres, quand elles lui auront prouvé que le seul motif qui les dirige, est le maintien de l'harmonie générale, et non le désir secret de faire pencher la balance de leur côté ; par ce qu'elle trouvera, dans cet intérêt même, le garant de la place qu'elle y occupe.

Ainsi à l'époque des commencemens de la révolution, lorsque la France qui, par sa position, par son étendue, par la fertilité de son sol, par l'industrie, la valeur, et l'étonnante activité de ses habitans, avoit toujours été un objet d'alarmes pour la balance des pouvoirs de l'Europe, que tant de fois elle a fait incliner vers elle, se montroit disposée à secouer le joug d'un gouverne-

ment, dont la foiblesse connue étoit, il n'en faut pas douter, comptée pour quelque chose, dans cette balance ; elle pouvoit lui devenir bien autrement formidable encore, par les effets de sa révolution ; soit qu'elle restât entre les mains de ses souverains, soit qu'elle leur échappât ; soit principalement qu'elle devint le partage de plusieurs. Dans de telles circonstances les puissances étrangères, ayant devant les yeux la perspective de tant d'événemens contingens et variés, dont les résultats pouvoient les rendre, les unes aux autres, autant d'objets réciproques de méfiance et de crainte ; leur intérêt général étoit de se borner, dans le principe, à une coalition défensive, et de tenir les yeux incessamment ouverts sur le danger commun, sans les fermer sur les accessoires.

L'offensive étoit loin d'offrir alors les mêmes avantages. Il étoit trop sensible que ceux qui avoient usurpé les pouvoirs du gouvernement François, ayant trop à risquer, pour se contenir dans les bornes de la modération, s'affranchiroient bientôt de tout respect pour la liberté des citoyens, dont la violence au-dedans, et la frayeur

au-dehors, feroient autant de soldats. Une guerre prématurée ne serviroit qu'à alimenter l'exaspération des esprits ; qu'à former aux combats des millions d'hommes, dont le nombre et l'impétuosité désordonnée résisteroient à tous les efforts de l'art et du courage, en dispensant les chefs de la nécessité de calculer le prix de la victoire ; tandis que d'une disposition différente, résulteroit le triple avantage de voir le mal se consumer dans son propre foyer ; de se garantir soi-même des effets de la contagion ; et qu'enfin, si une guerre intestine, d'autant plus vive qu'elle ne seroit distraite par aucunes diversions, devoit finir par aguerrir l'ennemi commun, ce ne seroit du moins qu'à ses dépens, et qu'en préparant à la cause générale, des alliés utiles et une victoire aisée, lorsque le moment de prendre l'offensive seroit venu.

Voilà quel étoit l'intérêt général des nations de l'Europe.

Quel étoit l'intérêt particulier de chacune ?

Nous allons rencontrer ici, une de ces contradictions apparentes, dans l'ordre éternel des choses ; et qui bien considérées, ne sont que des

moyens

moyens de concordance, et des résultats de son uniformité. Si l'intérêt collectif des nations est de ne pas souffrir qu'il soit porté, par les autres, la moindre atteinte à la balance des pouvoirs ; il semble qu'un intérêt secondaire excite secrètement, chacune d'elles, à s'efforcer de la détruire. C'est ainsi que le globe terrestre tourne, suspendu dans l'atmosphère, contenu par la résistance, et par les efforts opposés des élémens.

L'empire d'Allemagne, ou plutôt les princes dispersés sur ce vaste pays, déjà trop foibles pour conserver, plus foibles pour entreprendre ; n'ayant rien à gagner à la guerre, et peut-être tout à perdre ; n'avoient d'autre intérêt que d'éviter d'être froissés par lacollision des grandes puissances, et de devenir la proie du plus fort*.

---

* Il n'est ni de mon sujet, ni dans mon intention de discuter les principes qui ont présidé à la rédaction du dernier traité de paix : mais il me semble que la sécularisation des principautés ecclésiastiques, et l'union des petits états aux grandes puissances qui se partagent l'Allemagne, peut devenir un jour funeste à la France ; que ces grandes puissances recueilleront nécessairement de cette fusion, un ensemble de forces, et une unité d'action, que l'ancienne constitution Germanique étoit loin d'admettre ; et que, dans le cas d'une guerre avec l'Allemagne, la France pourroit en

La maison d'Autriche, placée entre deux voisins formidables, que des causes naturelles refoulent simultanément sur elle ; voyant, non sans regrets, ses dépouilles entre les mains de la France ; partagée entre l'espoir de voir naître l'occasion de les ressaisir, et l'appréhension de perdre d'un côté plus qu'elle ne pourroit gagner de l'autre, devoit faire des préparatifs ; observer la marche des événemens ; étudier qu'elle en seroit l'issue et ne se déterminer à agir, que lorsque l'affoiblissement de la France, et les occupations de ses voisins lui offriroient des conquêtes peu difficiles et sans danger pour sa propre existence.

La

éprouver des inconvéniens sensibles. On objectera que, dans ce cas, il sera de l'intérêt de l'une ou de l'autre de ces puissances, d'être l'alliée de la France : cela seroit, si la France n'avoit pas eu part au partage : mais en supposant que cela fût, cette puissance ne pourra-t-elle pas, au moyen même des secours de son alliée, lui devenir formidable à son tour ? Jusqu'à ce que l'événement ait prouvé le contraire, ce n'est pas sans fondement que l'on peut assurer que l'Allemagne est aujourd'hui, en mesure de prendre, dans la balance politique, une attitude bien différente de celle qu'elle y avoit tenue depuis long-temps.

La Prusse, ouvrage de trois générations d'hommes extraordinaires ; à peine au milieu de son accroissement ; dont l'intérêt sera de s'agrandir, tant qu'elle ne sera pas parvenue au complément de ses forces ; comme son sort d'être détruite si, avant ce temps, l'influence du génie de ses auteurs cessoit de se transmettre à leurs descendans ; ne pouvoit voir, dans les événemens, quels qu'ils fussent, qu'autant de chances propres à accélérer sa grandeur réelle, et à étendre son empire. Alliée nécessaire de la France, par sa position, elle ne pouvoit l'être de la cause des princes François, qu'autant que ceux-ci auroient, dans l'intérieur du royaume, un parti assez imposant pour opérer leur rétablissement, ou qu'aussi long-temps qu'elle pourroit croire à la facilité de l'obtenir sans beaucoup d'efforts.

La *Russie*, que l'immense étendue de ses possessions territoriales ne dédommage pas de l'intempérie de son climat ; nation, presqu'inconnue à l'Europe, il n'y a gueres plus d'un siècle ; aujourd'hui puissance imposante et redoutable ; soit qu'elle n'eut à considérer que son éloignement de la scène, soit qu'elle eût le sentiment de ses

futures

futures destinées, écrites dans les invasions successives et toujours couronnées du succès, des peuples du midi par ceux qui habitent le nord ; n'avoit d'autre intérêt que d'observer, d'exciter, de diviser, de promettre et de ne rien tenir.

La *Suède* et le *Dannemark*, assez occupés sur leur territoire circonscrit ; n'ayant rien à appréhender de la France, et tout de leurs voisins ; à peine guéris des plaies de leurs divisions intestines, ne devoient penser qu'à les cicatriser, en profitant des occasions qui pourroient s'offrir, de faire refleurir leur commerce.

La *Hollande* et la *Suisse*, l'une qui ne voyoit dans les guerres entre les autres peuples, que les profits immenses du commerce interlope ; trop foible pour faire pencher la balance ; assez forte pour se préserver, à moins qu'elle ne se livrât elle-même ; l'autre qui, dans les mêmes querelles, trouvoit, par la consommation de son superflu de population, une double source de tranquillité intérieure et de richesses ; avoient moins d'intérêt que qui ce fut, de s'immiscer directement dans les affaires de France.

L'*Espagne*, qui depuis long-temps, semble avoir

avoir perdu son premier caractère, livrée à cette politique lente et incertaine, qui est un des premiers simptômes de décadence, occupée dès les premiers instans de la révolution, de ses droits éventuels à la succession au trône de France, qu'elle n'a pas encore perdus de vue, ne devoit pas offrir aux princes François un allié sincère et utile.

La foiblesse du *Portugal*, la décrépitude de l'empire *Turc ;* la division de l'*Italie*, en une multiplicité d'états, qui n'étoient qu'autant de petits poids, que les grandes puissances déplacent ou placent, à leur gré, dans la balance politique, pour en maintenir l'équilibre, devoient leur commander à tous, une prudente inaction.

Enfin l'*Angleterre* que la nature semble avoir placée comme une sentinelle vigilante, et l'œil incessamment ouvert sur tous les mouvemens des puissances de l'Europe ; liée plus directement qu'aucune d'elles, à l'intérêt général, par son intérêt privé ; comme ses habitans le sont plus à sa fortune particulière par ses institutions ; forte d'une constitution qui assure sa tranquillité au-dedans ; et d'une marine, qui en la préservant au-

dehors,

dehors, fait voler ses ordres aux extrémités de la terre, qu'elle embrasse par l'immensité de ses relations; riche d'un commerce qui met en mouvement toutes les parties du monde, et à sa disposition les forces de tous les peuples; rivale de la France à la vérité; mais rivale intéressée à être généreuse, à raison du double inconvénient qui lui seroit également nuisible, de faire des conquêtes sur le continent de l'Europe, ou d'en laisse faire, aux autres de trop étendues; dont l'existence, en un mot, comme puissance du premier ordre, pour ne pas dire l'indépendance, dépend absolument et essentiellement, du maintien d'une juste balance des pouvoirs de ce continent; l'*Angleterre* devoit être, de toutes les puissances, celle qui embrasseroit la cause commune, avec le plus de chaleur, lorsqu'il en seroit temps; et celle, en qui on seroit assuré de trouver plus d'intérêt d'être sincère, et plus de moyens d'être constante. C'étoit donc, non pas exclusivement, je le veux, mais c'étoit principalement, à l'intérêt actuel de l'*Angleterre*, qu'il étoit expédient de chercher à lier celui de la cause royaliste. C'étoit sur sa position, et sur la nature des moyens qui sont particuliers

culiers à cette puissance, que devoit être calculée la manière la plus utile à cette cause, de seconder cet intérêt et de tirer avantage de ses résultats. Sans doute, un parti armé dans l'intérieur de la France, aidé du quart des sommes qui ont été employées sur le continent ; soutenu par une partie des flottes dont cette puissance a couvert les mers de l'Europe ; à portée par la reddition facile de quelques ports, et par la possession d'une immense étendue de côtes, d'établir des communications, que rien ne pouvoit interrompre ; de recevoir des secours, des instructions, et de donner des avis importans à toutes les heures du jour ; présentoit une ressource bien plus naturelle, bien plus décisive, et surtout auroit servi à donner à la cause royaliste, dans l'esprit des autres puissances, une importance plus réelle, que les mesures qui ont été préférées.

On objectera sans doute, que si la guerre a été prématurée, la faute n'en doit pas être imputée à ceux qu'une déclaration brusque et inattendue a forcés de se mettre en défense ; que le Roi de *Prusse*, d'ailleurs, n'a pas considéré son intérêt sous le point de vue, sous lequel je l'ai

représenté, puisqu'il n'a pas hésité à unir ses armes, à celles de la maison d'Autriche ; et qu'enfin, sans l'étonnante retraite de ce Prince, un succès infaillible auroit couronné les efforts combinés des alliés.

Si j'avois à répondre à cela, je dirois que, lorsque la guerre a été déclarée, la mesure de l'émigration avoit eu son exécution entière ; et qu'ainsi, le fait de la déclaration de guerre, n'importe de quel côté elle fut venue, ne la justifie pas. J'ajouterois que, si la cour de *Prusse* a été trompée, par des rapports exagérés et faux, sur la situation intérieure de la France, et sur la disposition, gratuitement supposée aux soldats de l'armée ennemie, de passer sous les drapeaux des princes, aussitôt qu'ils les apercevroient ; ce que tout le monde a su, et ce qui seul peut rendre raison du style du manifeste du Duc de *Brunswick*, prince également renommé par ses talens politiques et guerriers ; cette retraite n'avoit rien d'étonnant. Car elle étoit une suite nécessaire de la découverte de l'erreur, et un retour naturel au principe de l'intérêt de cette puissance. C'est ainsi que les hommes substituant trop souvent les

calculs

calculs d'une petite et fausse politique, aux grands principes de la politique universelle, qui seuls doivent être consultés, quand il s'agit de l'intérêt du monde, prennent les suites nécessaires de leurs propres spéculations, pour des causes étrangères et accidentelles, qui en détruisent l'effet; et que, persistant dans des conséquences devenues inévitables, tant qu'ils s'obstinent à se cacher à eux-mêmes le vice du principe; ils se trouvent entraînés, par un torrent d'erreurs, que, bientôt, il n'est plus en leur pouvoir de remonter.

Mais je laisse à l'histoire à développer les causes de cette déclaration de guerre aussi avantageuse aux *Jacobins* qu'elle étoit nuisible à l'intérêt général; mesure, également provoquée par deux partis opposés, qui, comme je l'ai dit plusieurs fois, sembloient avoir pris à tâche, pendant tout le cours de la révolution, de se combattre avec les mêmes armes.

Sans doute la cause des Princes François devoit, dans de telles circonstances, s'attacher facilement à la cause générale, pour laquelle elle pouvoit devenir un grand objet d'utilité: mais le temps n'étoit pas encore venu, qui mettroit, en

évidence le danger imminent de l'intérêt commun ; et ce temps pouvoit être utilement employé à préserver, à réunir, à faire naître des moyens d'une importance particulière, assez réelle, pour être recherchés des puissances étrangères ; plutôt que de le perdre à solliciter leur secours. Assurément, si cette superbe armée d'émigrés, qui a été si misérablement dispersée, (elle étoit de plus de trente mille hommes) fut demeurée dans l'intérieur du royaume ; car je ne suis point de l'avis de ceux qui pensent qu'en y pénétrant seule, elle eut obtenu des succès décisifs ; si, dis-je, chaque gentilhomme fut resté, soit au poste qu'il occupoit dans l'armée, soit dans ses propriétés ; que là, il se fut assuré d'un certain nombre de soldats ou d'habitans, qui se seroient facilement déterminés à le suivre ; il n'est pas permis de douter que les Princes François n'eussent eu, en très-peu de temps, à leur disposition, une puissante armée, dont je n'exagère pas le nombre, en le portant à *un million* de soldats ; qui, faute de chefs, de conseils, et de guides, ont été traînés, pieds et mains liés, aux armées du *comité de salut public ;* et qui, placés bientôt, entre la crainte des vengeances

geances de ceux qui avoient été jusque-là leurs guides naturels, et de la violence de ceux qui les avoient remplacés ; forcés de combattre contre leurs sentimens, et contre leurs opinions, n'en ont montré que plus de courage, parce qu'il étoit excité par le désespoir.

Si quelques gentilhommes isolés dans le Poitou, dans la Bretagne, et dans l'Anjou, sont parvenus à mettre, successivement sur pied, plus de cinq cents mille hommes ; que n'auroient pas fait tous les membres de la noblesse Françoise, dispersés dans toutes les provinces, et dirigés par les mêmes conseils !

Isolés et dispersés, a-t-on répondu, exposés aux trahisons et aux persécutions, ils auroient été massacrés inutilement, eux, leurs femmes et leurs enfans.

C'est encore, à cette occasion, qu'on a fait le contraire de ce qu'il falloit faire. Car si ceux d'entre les émigrés, à qui leur fortune en avoit donné les moyens, ont été suivis, de tout ou de partie de leurs familles, le plus grand nombre a été obligé de laisser derrière lui, les vieillards, les femmes et les enfans, exposés à toutes les horreurs

reurs de la plus monstrueuse tyrannie. Mais les hommes en état de porter les armes, n'avoient-ils pas joui depuis des siècles, des priviléges de la noblesse, uniquement pour verser tout leur sang dans les occasions où le repos, le bonheur, et la gloire de leur patrie en exigeroient le sacrifice? La conduite des émigrés armés, a assez prouvé qu'aucun d'eux n'avoit fait un calcul différent; et tout celui qu'ils ont inutilement répandu s'éleveroit contre une telle injure: mais la suite a prouvé que, s'ils se fussent entendus pour combattre dans l'intérieur, il n'en auroit pas péri la moitié de ce qui a tombé, dans ces horribles boucheries où ils ont été égorgés, sans pouvoir se défendre. Car comme la férocité n'est qu'une modification de la lâcheté, on a remarqué que, dans les pays insurgés, tant qu'ils ont été sous les armes, les monstres qui se jouoient de la vie de leurs propres familles, ont toujours conservé quelques ménagemens pour les parens et pour les propriétés des chefs, dont ils avoient à redouter de justes représailles. Or si, dans toutes les provinces, (ce qui n'eût pas manqué d'arriver, l'émigration n'ayant pas lieu,) il se fut élevé des partis royalistes, plus

ou

ou moins puissans, quelle force chacun d'eux n'eut-il pas réciproquement donnée et reçue, par ce concours de volontés et d'opérations, et quelle résistance auroient été capables de leur opposer tous les efforts des *Jacobins*, réduits à rien, par la multiplicité des diversions auxquelles il leur auroit fallu faire tête ?

Il s'élève communément dans toutes les circonstances semblables, une erreur qui a fait beaucoup de mal à la cause royaliste, et dont il est assez difficile de se garder, parce qu'elle dérive d'un sentiment pressant d'intérêt personnel. Celui qui est frappé le premier, ou qui se trouve le plus proche du danger, suppose trop promptement aux autres les mêmes sentimens, ou du moins les mêmes intérêts que les siens. Il n'y a point de mesures trop précipitées à son gré ; le feu est à sa maison ; il est naturel qu'il soit empressé de le voir éteint : mais il n'en est pas ainsi, de ses voisins qui, par la même raison, s'occupent, avant tout, des moyens de préserver la leur, suivant la direction de la flamme et du vent ; et dont plusieurs peuvent considérer la destruction de tout ou de partie de celle, où l'incendie a commencé,

comme

comme un moyen extrême de préservation pour le présent, ou de sécurité pour l'avenir. Cette cause est la cause de tous les Rois * s'écrioit-on, et

* On a bien dit aussi des émigrés: cette cause est la cause de tous les nobles, de tous les propriétaires, de toutes les personnes en place ou en considération; et cependant n'a-t-on pas vu, à quelques exceptions près, que la corruption des temps nous force d'autant plus d'admirer, qu'elles ont été plus rares? n'a-t-on pas vu, dis-je, ces nobles, ces propriétaires, ces personnes en place, ou en considération, fermer leurs portes aux victimes d'un dévouement sublime; les contempler avec dédain, avec dégoût même, sous les haillons de la misère et dans les angoisses de la faim, sans réfléchir qu'une conduite différente eut été propre, sinon à écarter d'eux-mêmes un jour peut-être, des calamités semblables; du moins à les alléger, et à leur éviter un tourment que les autres n'ont pas éprouvé, celui de souvenirs déchirans et de remords tardifs?

Cette inconvenance néanmoins est plus apparente que réelle; il est très-naturel que celui qui n'est distingué du commun des hommes que par de l'argent, ou par des dignités et des titres, ne puisse pas voir ses égaux, dans ceux qui ont perdu tout cela. Il en est de même du pouvoir. En tout ce qui est le résultat de conventions entre les hommes, ce n'est qu'aux choses que les démonstrations de respect, d'égard, et même d'intérêt s'adressent: les personnes sont purement accessoires: et ceux qui ont agi différemment à l'égard des émigrés François, dépouillés des avantages que donnent la naissance et les richesses, ont senti qu'il est des distinctions personnelles, indépendantes des conventions, et à l'abri des vicissitudes de la fortune; mais ces distinctions, il faut les posséder soi-même, pour savoir les honorer dans les autres.

et se reposant avec une confiance trop exclusive, sur ce principe; il sembloit qu'en généralisant l'intérêt, on se croyoit dispensé de particulariser les moyens. Oui, sans doute, cette cause étoit la cause de tous les Rois; on pouvoit ajouter, non pas dans le sens dans lequel les *Jacobins* l'ont dit, mais bien justement dans le sens contraire, qu'elle étoit celle de toutes les nations: mais c'est, par cette raison même, que ceux qui n'avoient d'autres moyens de salut, que de continuer de faire partie de cette cause, devoient mettre tous leurs efforts à se conserver un poids distinct et séparé, dans la balance de l'intérêt commun. Ce n'étoit qu'en proportion de leur influence et de leurs forces particulières, qu'ils pouvoient y être pesés; s'ils permettoient que cette influence et ces forces se portassent ailleurs; ils couroient le risque d'y être remplacés avant de s'en être aperçus, et de voir l'équilibre se rétablir sans eux; en agissant, autrement, on n'eut pas été réduit à aller solliciter des secours incertains; on en eut appellé de réels: on ne se fut pas mis dans la dépendance de ses voisins: on eut agi de concert avec eux: on n'auroit pas cherché des protecteurs; mais on

auroit trouvé des alliés. Ce ne sont pas les puissances étrangères qui ont négligé seules, ou mal entendu l'intérêt de la cause générale. mais ce sont des conseils ignorans ou perfides, qui ont détaché chaque jour de l'intérêt des royalistes, une portion du poids qui les en constituoit partie ; et qui ont dépécé par lambeaux, la cause de la noblesse Françoise et des augustes rejetons de nos Rois.

" La cause du Roi de France ;" (prenois-je la liberté d'écrire aux Princes, dans un temps postérieur,)* " n'est plus dans ses premières pro-" portions, lorsqu'elle se trouve placée à côté de " la cause de l'humanité."

C'est sur ces principes que j'ai constamment dirigé mes conseils comme j'avois dirigé mes actions : mais occupé à combattre en France les ennemis du Roi, il m'étoit difficile de déjouer en *Allemagne* ou en *Italie*, les intrigues des miens. Et que pouvoient mes représentations isolées, venant d'aussi loin, contre l'obsession journalière d'hommes, plus acharnés à me calomnier dans

* Lettre à S. A. R. Monsieur, le 5 Décembre, 1797.

dans l'esprit des Princes, que désireux ou capables de connoître leurs véritables intérêts, ou de sacrifier leurs animosités, leur basse envie, et encore moins leurs personnes à leur service ?

Ces réflexions, que le temps, la suite des événemens peut-être, et l'expérience que donne une observation appliquée de douze années, à un homme qui a pris une part active et directe aux affaires publiques, ont sans doute développé et mûri dans mon esprit ; elles s'y présentoient alors, quoique moins distinctement qu'aujourd'hui, avec assez de force, pour fixer mes opinions, et pour régler ma conduite. La situation de l'intérieur de la France leur donnoit un nouveau poids.

L'émigration avoit privé les royalistes de l'intérieur, du secours d'un grand nombre de militaires instruits ; la déclaration de guerre contre l'*Empereur* leur enleva celui de la jeunesse des campagnes, qui leur auroit fourni des soldats ; l'une et l'autre avoient produit, comme je l'ai déjà remarqué, le double effet de prolonger l'exaspération des esprits, et d'unir par le sentiment du danger, l'intérêt présent de presque tout ce qui étoit resté en France, à la cause des factieux. Quoique cela

fut ainsi, telles étoient les ressources de ce superbe royaume, que sa population offroit encore des millions de soldats ; et telles étoient les dispositions secrètes de l'immense majorité ; qu'avec de la circonspection dans le choix des moyens, on pouvoit, sans présomption, se promettre de la ramener en peu de temps. D'un côté, la stupidité de l'assemblée législative, et la férocité des *Jacobins*, leurs attaques ouvertement dirigées contre la religion, et leurs persécutions contre les prêtres demeurés les seuls dépositaires de la confiance du peuple des campagnes et du plus grand nombre des habitans des villes, contribuoient chaque jour à dessiller les yeux de la multitude ; de l'autre, un reste de déférence et de respect habituels, dont les François ne se déferont jamais entièrement, pour les hommes distingués par leur éducation, par leurs services personnels, et même par ceux de leurs pères, les avoient dès auparavant portés presque partout, dans le premier usage qu'ils firent du droit d'élection, pour la formation des gardes nationales, à conférer les places d'officiers, aux nobles, à qui cette profession avoit jusqu'alors été trop exclusivement réservée. Car ce ne fut que

lorsque

lorsque le système de l'émigration eut fait un crime aux gentilshommes d'accepter ces emplois, que la cause royaliste perdit encore cette importante ressource.*

La

* Telles étoient les dispositions du peuple des provinces, à l'époque à laquelle l'*assemblée constituante* termina ses séances, que si l'émigration n'avoit pas eu lieu, non-seulement les municipalités, les administrations de districts et de départemens, mais encore les assemblées électorales, eussent réuni une majorité nombreuse de nobles et d'ecclésiastiques. Et personne n'ignore que dans l'état même, où les choses étoient, ces places furent presque partout offertes ou destinées de préférence aux membres de ces deux ordres, et à des personnes respectables du troisième, qui, trompés par ce système pernicieux d'inaction dont on leur faisoit un devoir et un mérite, ont concouru, quoique avec les intentions les plus pures, par leur absence ou par leur refus de prendre part aux délibérations publiques, à la composition de cette *assemblée législative*, qui a prononcé l'abolition de la monarchie, provoqué les massacres des prisons, familiarisé la lie du peuple avec le sang, et livré Louis XVI aux bourreaux qui la remplacèrent.

J'ai étudié le peuple à cette époque : étonnés quoique flattés d'avoir quelques droits à exercer, ils étoient comme des enfans à qui on a donné des joujoux dont ils ne savent que faire, et que leur petite vanité porte à les offrir à leurs précepteurs ou à leurs bonnes, lorsqu'un léger sentiment de rivalité les détourne de les partager avec leurs camarades S'il étoit dans quelque assemblée un noble, un ecclésiastique, un homme du tiers-état en considération, c'étoit à lui qu'on s'adressoit; on lui offroit des voix; on le consultoit sur le choix

La monarchie étoit anéantie par le fait : l'autorité étoit muette ; les liens civils et sociaux étoient rompus, et tous les François réduits à cette position, où l'homme, sans autre appui que lui-même, n'a plus à prendre conseil que de sa propre raison. Comme seigneur d'une terre considérable, je ne me crus pas permis d'abandonner le soin de mes vassaux, entre lesquels et moi rien n'avoit été capable de briser les relations qui nous obligeoient réciproquement ; car je leur dois la justice, et peut-être m'est-il permis de me la rendre à moi-même, de publier que, plus les circonstances ont paru les autoriser à relâcher les liens qui nous unissoient, et plus ils se sont empressés de les resserrer volontairement. Il étoit donc de mon devoir de ne pas les priver, au sein de la tempête, du secours de mes efforts et de mes conseils. Comme gentilhomme, je devois chercher à conserver cette utile influence qui se mettoit insensiblement

---

choix que l'on avoit à faire ; le peuple, comme les enfans, ne peut pas être abandonné long-temps à lui-même, il lui faut des guides, et à défaut de ceux qu'il étoit accoutumé à suivre, il a dû se traîner à la suite de ceux qui se sont saisis de ses lisières.

sensiblement à la place des priviléges ; et qui est toujours solide et durable, lorsqu'elle n'est pas le résultat de l'intrigue ou de la ruse ; et veiller surtout à ce qu'elle ne devint pas à mon défaut, le partage de quelques factieux qui ne s'en seroient servi que pour opprimer le peuple en l'égarant ; comme François, consacrer mes moyens, mes soins, et mes travaux, pour arracher ma patrie du gouffre de l'anarchie et des mains de ses tyrans ; enfin, comme homme, de chercher à préserver le pays que j'habitois, de ces scènes de barbarie, dont tant de parties de la France étoient journellement le théâtre. Cette tâche ne me parut pas moins méritoire, ni moins dangereuse, que l'avantage stérile de donner, aux armées des puissances étrangères, un soldat de plus. Ainsi, déterminé à ne pas quitter la France, je me livrai désormais tout entier à la recherche et à la disposition des moyens que, dans ma capacité privée, il m'étoit raisonnablement permis d'espérer que je pourrois mettre en œuvre.

Le désordre allant toujours croissant, le nombre des mécontens ne pouvoit pas manquer de croître, dans la même proportion ; tous les gens sensés

sensés étoient arrivés à ce point, qu'ils sentoient la nécessité d'un changement d'ordre de choses ; mais la crainte des vengeances étoit toujours là. C'étoit l'objection ordinaire de ceux, avec lesquels la prudence ne défendoit pas de s'ouvrir ; et malheureusement, il étoit difficile d'y répondre d'une manière satisfaisante. Se déclarer ouvertement pour la cause des Princes eut été ruiner tout dès le principe, et se rendre coupable de tout le sang qui eut été inutilement versé. Il n'y avoit donc pas autre chose à faire, que d'établir une force dont on pourroit disposer, lorsque l'occasion s'en présenteroit ; de composer et d'organiser cette force de la manière la plus avantageuse, en faisant tomber le choix pour les places d'officiers, sur des hommes dont l'éducation et les habitudes pouvoient garantir la conduite ultérieure, et dont les principes étoient connus : laisser faire, quelque temps, l'assemblée législative dont les opérations ne pouvoient pas manquer de les y fortifier ; divertir l'attention sur des objets d'ambition d'un genre nouveau ; occuper l'oisiveté, si dangereuse dans les temps de troubles, par l'étude utile des exercices et des évolutions ;

mettre

mettre à la place de l'anarchie civile, ce goût de l'ordre hiérarchique, que donne l'état militaire à ceux qui s'y consacrent ; et insensiblement faire entendre à tous ceux qui avoient quelque influence, que s'il n'étoit pas de leur intérêt de recevoir les émigrés comme vainqueurs, il ne leur seroit pas moins glorieux qu'avantageux, de préparer leur retour en rappellant le bon ordre, et de devenir ainsi l'objet de la reconnoissance de leur pays et de leur Roi.

Les places, et généralement tout ce qui flatte l'ambition, ou les désirs des hommes, lorsqu'ils parviennent à en jouir, ou à les occuper, cessent de se montrer à eux sous le même point de vue, que lorsqu'ils en étoient éloignés. Envieux et secrètement ennemis quelques fois de ceux qui possèdent les emplois, à peine y sont-ils parvenus, qu'ils semblent en avoir pris l'esprit avec l'habit. Cette particularité est plus remarquable dans l'état militaire, que dans tout autre ; or cet état est ami de l'ordre par essence. Si tous ceux qui ont remplacé les officiers de l'armée Françoise, ou qui ont exercé un commandement quelconque

dans les gardes nationales, étoient interrogés, et forcés de répondre, on se convaincroit qu'il n'en est pas un peut-être, qui n'ait éprouvé un sentiment de mépris, et de fréquens mouvemens d'humeur, et même d'indignation, contre les *autorités* appelées *constituées ;* contre ces hommes ineptes et féroces, décorés d'un ruban, d'une écharpe, ou d'un panache tricolore ; qui prétendoient les diriger, et rejeter sur eux les faute de leur propre ignorance, et de leur orgueilleuse stupidité ; pas un qui n'ait secrètement murmuré sous le joug, sous lequel il étoit asservi ; pas un qui n'ait comparé avec regret, la considération qui étoit autrefois attachée au rang dont il portoit les marques, à celle à laquelle il se voyoit restraint ; pas un qui n'ait soupiré après un ordre de choses qui, en lui en conservant la jouissance, pût lui rendre son ancien éclat ; enfin pas un, parmi les principaux chefs, qui n'ait souvent porté sa pensée sur *Monk* ou sur *Cromwell.*

Les habitans de *Menilles*, assez nombreux pour fournir un bataillon, me nommèrent, unanimement, leur chef. Je n'avois garde de refuser ce que j'avois intérieurement désiré : je m'em-

pressai de les organiser, et d'instruire leurs officiers.

Bientôt, le district *d'Evreux* eut recours à moi pour l'organisation générale. Je m'en chargeai : et je fus placé à la tête de la légion de mon quartier, qui pouvoit être forte d'environ quatre mille hommes.

Quoique l'émigration eut été la partie principale du plan adopté par les conseillers des Princes, il est vrai de dire qu'elle ne leur avoit pas été présentée, comme une mesure exclusive. On avoit pris soin de laisser, dans l'intérieur du royaume, ou plutôt, de donner la permission d'y rester, à quelques agens dispersés, tant dans les corps militaires, que dans la capitale, et dans les provinces, avec des instructions et des pouvoirs proportionnés aux services que l'on croyoit pouvoir espérer d'eux. C'est ainsi que des projets de cabinet, en supposant, comme donné, tout ce qui ne l'est pas ; offrent, sur le papier une correspondance et une réaction mutuelles, entre leurs parties ; et séduisent au premier coup d'œil, ceux à qui l'éloignement ou le défaut de connoissance des localités, des personnes, et des

détails, ne permettent pas d'en apprécier la valeur réelle. Dans cette circonstance, on avoit mis l'accessoire à la place du principal ; et l'on ne devoit raisonnablement, rien se promettre de cette inversion, qui n'a fait qu'opposer, sans cesse, de nouveaux obstacles, aux succès des entreprises du dedans.

Lorsque l'émigration fut décidée, tous ceux qui avoient quelque énergie s'y livrèrent, avec enthousiasme, ou s'y refusèrent avec fermeté. Le mécontentement et les haines qui en résultèrent, élevèrent, comme d'ordinaire, un mur de séparation entre les deux extrêmes. Il ne resta au milieu que cette classe d'individus, communs à tous les temps de troubles, qui plus attachés à leur repos, à leurs habitudes, à leurs propriétés, et à leur vie, qu'à leurs opinions, et même à ce qu'ils croyent leurs devoirs, s'estiment trop heureux de pouvoir saisir un prétexte honnête de s'en dispenser ; assurés d'éviter les reproches du parti le plus foible, dont ils épousent, ou semblent épouser mystérieusement les intérêts ; ils mettent toute leur étude à se préserver des violences du plus fort, dont ils se montrent ouvertement

vertement les partisans; tandis que, retranchés tous ce double abri, ils n'ont d'autre objet réel, que d'éviter d'être froissés entre eux. Des hommes qui se soumettent à remplir un tel rôle, devroient, par le fait même, repousser toute confiance; car on doit s'attendre à trouver dans des lâches, tous les défauts et tous les vices des âmes foibles. Ils ne peuvent faire parvenir que des rapports mensongers, par ce qu'ils n'ont ni la volonté, ni le courage de s'exposer pour connoître la vérité: et ils se croyent obligés de tromper, pour dissimuler leur foiblesse. La France a fourmillé de ces intrigans, qui prennent naissance dans les temps de troubles, comme les insectes et les vers, dans la pourriture. Aussi, parmi toutes les personnes laissées en France, pour y opérer des diversions; et de tous ces petits *bureaux* de correspondance, auxquels on avoit donné le nom de *coalitions;* il n'y eut que celles de la *Bretagne,* du *Poitou,* de l'*Anjou,* et de quelques parties méridionales de la France, en qui on remarqua de l'énergie. Des efforts mal calculés, et aussitôt comprimés que connus sur d'autres

d'autres points, ont assez démontré le défaut de combinaisons, et le vice du plan général.

Les assurances journalières que recevoient ces *coalitions*, de la prompte coopération des puissances étrangères, et de l'infaillibilité du succès des émigrés, leur firent trop partager la confiante sécurité de ceux-ci; cette confiance produisit des indiscrétions; devenus ainsi la plupart, autant d'objets d'animadversion, les uns furent réduits à la nécessité d'émigrer à leur tour pour leur sûreté personnelle; et les autres se virent forcés à des précautions destructives de tout ce qu'ils auroient pu entreprendre, eussent-ils été capables de faire quelque chose.

Cependant il ne laissa pas de se présenter un nombre suffisant d'hommes, amis du bon ordre, pour occuper les principaux emplois; mais tout ce qu'il étoit possible de faire avec la plupart, étoit de les conduire, indirectement vers le but que je me proposois, sans le leur indiquer. Au lieu que si j'eusse eu d'autres coopérateurs, des mesures plus ouvertes et une confiance plus entière, auroient écarté beaucoup d'obstacles et surtout ménagé un temps précieux.

Quoiqu'il

Quoiqu'il en soit, j'eus lieu d'être satisfait de l'organisation de la légion. Les officiers de mon état-major, les commandans des bataillons, et les principaux chefs étoient animés d'un excellent esprit. Et il est juste de dire à leur éloge, qu'ils ont préservé leur pays de toutes les horreurs, dont la révolution multiplioit ailleurs les scènes sanglantes: tant il est vrai qu'il est au pouvoir de ceux qui sont revêtus de la confiance, ou de l'autorité publique, de contenir, lorsqu'ils le veulent, les fureurs de la multitude; et qu'ils sont les seuls coupables des crimes qu'elle commet, et des excès auxquels elle se livre.

J'eus l'occasion de recueillir à l'époque dont je parle, une preuve frappante de cette vérité.

Quelques bataillons des campagnes environnantes, étoient venus recevoir leur organisation à *Pacy* sur *Eure;* cette troupe, au nombre d'à peu près quinze cents hommes robustes et tous armés, mais sachant encore à peine manier leurs armes, arrivoit successivement et sans ordre; ils se jettoient à mesure dans les cabarets, pour y attendre les autres, de manière qu'il y en eut beaucoup qui s'enivrèrent.

A peine

A peine s'étoient-ils réunis, dans la rue principale, que forme la grande route de *Paris* à *Rouen ;* que, du lieu où j'étois placé, j'entendis des cris tumultueux, à l'extrémité opposée. J'envoyai un officier pour s'informer de ce qui se passoit : mais les clameurs augmentant d'une manière effrayante ; je vis en un instant toute la troupe se mettre en mouvement, et se porter, en fureur, vers le lieu d'où elles partoient. *C'est un aristocrate,* s'écrioit-on, *il faut le mettre à la lanterne.*

A la lanterne . . . . !

Je m'élance à travers la foule ; la rue étoit tellement obstruée, que je suis forcé de me servir de mon épée, pour m'ouvrir un passage ; je pénètre et je parviens à la tête de cette troupe furieuse ; le premier objet qui frappe ma vue, est un homme se débattant entre les bras de quelques forcenés excités encore par les vociférations de la multitude. Ses cheveux arrachés par poignées, et jetés sur son visage et sur ses habits, qui étoient couverts de sang, me font croire que je suis arrivé trop tard : je me précipite sur ces misérables ; (je suis d'une grande taille, et la circonstance

constance décuploit mes forces ;) je leur arrache leur proie ; et tenant le malheureux sous un bras et mon épée de l'autre, je résiste à tous les efforts qui sont faits pour le ressaisir. Cette espèce de combat nous conduisit hors de la ville ; c'étoit aussi leur dessein. Il y avoit sur la grande route un calvaire, au haut duquel étoit suspendue une *lanterne* ; et c'étoit là qu'ils se proposoient d'attacher leur victime. Epuisé de fatigues, et ma voix étant devenue trop foible pour me faire entendre au milieu des cris qui l'étouffoient, je recule précipitamment de quelques pas, toujours avec mon fardeau ; et j'ai le temps de tracer avec mon épée sur le sable, une ligne devant le front de la colonne. Cette action excite la curiosité ; ils s'arrêtent et ils m'écoutent.

" Apprenez, leur dis-je, à distinguer vos " amis, d'avec les scélérats qui vous égarent. " Vous voulez être des soldats, et vous n'êtes que " des lâches ; quinze cents hommes armés, contre " un homme sans défense ! Et vous croyez qu'il " se trouvera des hommes assez vils, pour con- " tinuer de commander une troupe d'assassins et " de poltrons ? Si vous êtes déterminés à vous

" couvrir de sang et de honte, je vous abandonne;
" et je défendrai ce malheureux contre vous.
" Vous me mettrez en pièces avant d'arriver à
" lui: mais malheur aux premiers; car il en
" périra plus de dix de vous, avant de m'avoir
" ôté la vie." Je porte, en disant ces dernières paroles, la pointe de mon épée sur la poitrine d'un des plus furieux. Lorsque j'ai cessé de parler, un bourdonnement sourd prend la place des clameurs; on s'interroge, et on se répète de rang en rang, ce que je viens de dire. Le cri de *vive notre général,* se fait entendre d'un bout de la ligne à l'autre; et cette troupe, tout à l'heure si mutine et si violente, obéit à l'ordre que je lui donne de me faire un passage. Je la traverse au milieu des applaudissemens; et les battemens de mains me suivent jusqu'au lieu où je viens déposer mon fardeau. Ce malheureux étoit plus mort que vif; mais il n'avoit reçu aucune blessure dangereuse. Le hasard m'offrit mon carosse qui avoit amené quelques personnes de ma maison à la ville; je l'y plaçai; et je montai à cheval pour l'escorter jusques chez moi, où il reçut tous les secours que son état lui rendoit si nécessaires.

Cet

Cet homme étoit un nommé *Cadeau*, administrateur du district d'*Evreux*, gros fermier des environs qui, pensant que la révolution auroit dû s'en tenir à la suppression des dixmes, et des rentes seigneuriales, ne cachoit pas son mécontentement des atteintes dont sa propriété étoit menacée. Ses affaires l'avoient appelé à *Pacy* ce jour là; et il s'étoit permis quelques propos, dont l'indiscrétion lui suscita l'aventure que je viens de raconter: je ne le connaissois pas, et je ne l'ai pas revu depuis.

Cette circonstance qui peut-être a prévenu l'effusion de beaucoup de sang dans le pays que j'habitois; car en fait de crimes, il n'y a que le premier qui coûte; fut, pour moi, un sujet de confiance et d'encouragement. Le lendemain je fis reconduire M. *Cadeau* à sa demeure; il n'étoit pas au terme de ses peines; sa femme qui s'étoit trouvée, à *Pacy*, lorsque cette scène eût lieu, en avoit été si vivement affectée, qu'elle ne survécut que peu de jours.

J'ai dit que toutes les classes et tous les individus ont plus ou moins contribué, comme causes subalternes, à la révolution Françoise.

Ainsi cette révolution devoit naturellement suivre dans ses effets secondaires, la marche que lui avoient tracée ses progrès : c'est-à-dire, que tous les élémens de la société, ayant servi, comme d'échelons, aux mécontentemens particuliers, pour arriver jusqu'au trône ; les avantages qui auroient pu résulter, d'une réforme sage et désirable, comme les déplorables conséquences d'attaques graduellement destructives de ce qui sembloit choquer l'intérêt particulier de chacun, devoient inévitablement descendre par les mêmes degrés, et s'étendre successivement sur tous les ordres de citoyens.

Avant la révolution, la classe inférieure du peuple, qui se compose des journaliers et des hommes sans propriétés, étoit mécontente d'un salaire trop modique, et envieuse de l'aisance des artisans et des fermiers : ceux-ci portoient des regards jaloux sur la bourgeoisie ; celle-la sur la noblesse de province ; la noblesse de province voyoit d'un œil fier et chagrin les distinctions de la noblesse de la cour ; le juge inférieur se plaignoit des cours souveraines ; le procureur et l'avocat envioient le juge ; le soldat ses officiers ; ceux-ci leurs colonels et leurs généraux ; le curé à

portion

portion congrue, déclamoit contre les vices du haut clergé, et surtout, contre la pluralité des bénéfices. Les classes supérieures frondoient la cour et les ministres ; et les courtisans toujours amis de ceux, qui ont les mains pleines, et leurs ennemis quand elles sont vuides ou fermées, bouleversoient les conseils, au gré de leur avidité, et minoient sourdement les bases du trône. Si la cour se fut décidée à des mesures vigoureuses, soutenues par des réformes devenues nécessaires ; toutes les classes en auroient recueilli successivement les avantages : mais devenue incapable de résister, la pierre angulaire une fois détachée, tous les ordres devoient être renversés l'un sur l'autre, et envelopper le peuple avec eux dans une combustion générale. Ainsi, chacun s'étant appliqué plus ou moins, à détruire l'échelon qui étoit immédiatement au-dessus de lui, on a vu l'édifice entier s'écrouler à la fois ; et couvrir de ses débris la dernière classe du peuple, qui placée à la base, est toujours, par sa position, la dernière victime du bouleversement, comme elle en est le premier instrument, par sa nature.

Quand un état en est là, qu'arrive-t-il ? Après bien

bien des convulsions, les mêmes institutions et les mêmes abus se reproduisent insensiblement, et il n'y a eu de changé que des noms et des personnes. C'est là le cercle que les hommes ont à parcourir. Heureux celui qui se trouve placé sur celui de la société dont il est membre, dans un temps où l'équilibre est encore assez exact pour que rien ne puisse nuire à la régularité de sa rotation! Mais cette marche nécessaire des choses, produit aussi un changement graduel dans les opinions, à mesure que la réaction vient donner l'éveil aux intérêts personnels. Et c'étoit cette disposition qu'il falloit, non pas provoquer ou exagérer, comme on a voulu le faire; car le cours de la nature est plus certain que toutes les combinaisons des hommes: mais dont il falloit se mettre en mesure de tirer avantage.

C'est à cette idée que je me fixai, et le reste de cette année (1792) fut utilement employé à me ménager des intelligences utiles, dans les départemens voisins et dans la capitale, pour faire concourir mes dispositions, avec le produit éventuel, mais facile à prévoir, des événemens de chaque jour.

L'assem-

L'assemblée législative s'avançoit vers la fin de sa courte et trop longue session : la journée du 10 *Août* avoit porté le dernier coup à la monarchie. Le Roi avec sa famille, dans les horreurs d'une prison, que la barbarie recherchée de ses geôliers rendoit plus affreuse que le dernier supplice, attendoit que les *monstres* vinssent mettre le comble à leurs crimes, en le délivrant de la vie. Le sang de milliers de victimes innocentes avoit inondé la capitale et les provinces; des commissaires envoyés dans les départemens, couvroient toutes les parties de la France, et provoquoient aux meurtres; le peuple s'étoit familiarisé avec le sang, et couroit aux massacres, comme à des spectacles, ou comme à des jeux. Les honnêtes gens comprimés par la stupeur et par l'effroi, éloignés même les uns des autres, par une sorte de méfiance, dont ils ne pouvoient plus se défendre, osoient à peine lever les yeux, et s'entre-regarder; enfin l'assemblée législative avoit tout préparé pour le régicide..... !

Ce fut dans ces circonstances que les assemblées électorales furent convoquées pour nommer les membres de la *convention*. Mes concitoyens m'ayant

m'ayant nommé l'un de leurs représentans, à celle du département de *l'Eure*, je me rendis sur la fin d'Août, 1792, à *Bernay*, lieu indiqué pour la réunion des électeurs.

Comme la *Normandie* est un pays fort riche, et que la fertilité de son sol porte plus directement l'industrie de ses habitans et son commerce, sur les produits immédiats de l'agriculture ; il résulte de là, que le nombre des propriétaires y est en proportion plus considérable, que dans les autres provinces ; ce qui fait que l'on remarque plus de sollicitude pour l'intérêt commun dans le général ; plus de réflexion et de mesure dans le particulier, et plus de ces principes qui sont le produit d'une éducation plus soignée. Ainsi, par suite de ces dispositions locales, l'assemblée des électeurs du département de *l'Eure* se trouva moins mal composée, que les régulations de la nouvelle constitution ne permettoient de l'espérer.

Buzot étoit alors dans ce département l'homme des *Jacobins*. Quoique mes affaires m'eussent souvent appelé à Evreux, où il demeuroit, et qu'il eut été mon avocat, je ne l'avois pas vu depuis l'assemblée constituante. Je ne sais plus à quelle

à quelle occasion, dès la première séance de l'assemblée électorale, je me montrai ouvertement, en opposition avec lui. Deux jours après, une majorité considérable des électeurs, me fit proposer de me nommer membre de la *convention;* ce dessein se répandit publiquement, dans l'assemblée, au moment d'aller au scrutin. *Buzot,* qui étoit président, se hâta de le rompre, en levant précipitamment la séance, et employa le temps qui s'écoula jusqu'à la prochaine, à détourner les électeurs, tant par lui-même, que par ses émissaires, du projet qu'ils avoient manifesté.

Sur ces entrefaites, deux commissaires de la municipalité de Paris arrivèrent à *Bernay.* Ils y débutèrent par prêcher la loi agraire ; cette doctrine ne pouvoit pas trouver faveur, dans un pays où le plus grand nombre des habitans avoit des possessions territoriales : on eut bientôt soulevé la populace contre eux ; et ils furent trop heureux de s'en tirer par la fuite.

Mais quand la multitude est en mouvement ; elle est à la disposition de quiconque veut se mettre à sa tête. On profita de cette circonstance pour l'exciter contre moi. Je pris le parti

qui m'a toujours réussi, dans de semblables occasions; je me jetai au-devant de la foule; et je lui fis entendre raison. L'effet qu'on s'étoit promis de cette mesure, ne fut pas cependant manqué. Tandis que j'étois dans cette bagarre, les scrutins avoient été continués; et je ne fus pas nommé.

Comme j'écris ici pour dire la vérité, je dois déclarer que je n'avois fait aucune démarche pour obtenir des suffrages; parce que cette conduite est entièrement opposée à mes principes: mais je déclare aussi, que mon intention étoit d'accepter, s'ils se fussent réunis sur moi. C'est de cette époque peut-être, que je dois dater cette suite de contrariétés que j'ai éprouvées dans mes desseins, et dans mes projets particuliers; et reconnoître cette main invisible et bienfaisante, qui a rompu tant de fois, les mesures de ma foible prudence, et qui a semblé ne s'opposer si souvent à l'accomplissement de mes désirs; que pour écarter de moi, les dangers où je cherchois aveuglément à me précipiter.

Ceux qui, de cette confession, voudroient conclure quelque chose, à mon désavantage, n'auroient

roient pas voulu sans doute comprendre les principes que je n'ai déjà peut-être que trop détaillés, depuis que j'ai commencé ces mémoires. Or comme un plus ample développement de ces principes, seroit fastidieux pour ceux dont je recherche l'estime ; j'ai sous tous les rapports le droit de le juger inutile pour les autres.

N'ayant pas les mêmes motifs pour garder à la *convention*, le silence que j'avois cru devoir me prescrire à l'assemblée constituante, je m'étois flatté que mes efforts auroient pu contribuer à préserver mon Roi de la mort, et mon pays de l'opprobre. J'avois pensé que les mesures d'opposition et de force que je considérois désormais comme les seules efficaces, et que je ne pouvois disposer que partiellement, dans ma situation privée, acquéroient un développement plus rapide, en proportion de ce que cette situation seroit plus centrale, et plus en vue. La suite des événemens ne m'a pas encore prouvé que je m'étois trompé ; comme ma conduite ultérieure a dû démontrer que, du moins, mon sacrifice étoit sincère.

Durant le cours de l'assemblée constituante, j'avois fait connoissance avec le Baron de *Wimpffen*, l'un des députés de la noblesse du baillage de *Caën*. Sa manière d'être m'avoit plu ; et je crus qu'il avoit goûté la mienne. A la suite de cette assemblée il avoit été employé à l'armée ; et avoit défendu *Thionville* contre celle des alliés, où se trouvoient les princes frères du Roi, à la tête des émigrés. Lors d'un voyage que je fis à Paris, j'appris qu'il y étoit de retour, et j'allai le voir. Je le trouvai occupé à se défendre contre une accusation de connivence avec les Princes François, durant le siége de *Thionville*. Son accusateur étoit un Juif, dont il s'étoit servi dans plusieurs circonstances. Il se trouva que ce Juif étoit un double espion qui avoit été employé, dans le même temps, par le Maréchal de *Broglie*, et ce fut sur cette découverte que les ennemis de *Wimpffen* avoient fondé leur espoir, et leurs moyens de le perdre. De quelque part que lui eut été suscitée cette mauvaise affaire, il eut le bonheur de s'en débarrasser, à une époque où il suffisoit d'être accusé, à tort ou à raison, pour porter sa tête sur l'échaffaud.

Le

Le Général *Wimpffen* est un des êtres les plus aimables que j'aie connus. A toutes les qualités propres à faire distinguer un homme parmi ses semblables, et à l'élever dans la société, il joint une connoissance pratique et approfondie de son métier, un esprit fin et pénétrant, une valeur froide. Ses manières inspirent d'abord la confiance, et sa conduite la justifie. Cadet d'une nombreuse famille, dont la fortune étoit loin de répondre aux prétentions de sa naissance, il s'étoit, à l'exemple de ses frères, élevé par son seul mérite. Son aîné étoit mort lieutenant-général au service de France, et grand croix de l'ordre de Saint Louis ; les autres avoient fait la même fortune militaire, dans les pays étrangers ; *Félix de Wimpffen*, dont je parle, étoit maréchal de camp, avant la révolution. Les habitans de la partie de la Normandie, où il avoit fixé son domicile, avoient une grande confiance en lui, et son nom étoit en considération dans l'armée. Je pensai qu'il seroit infiniment plus propre que moi, à réaliser les projets que j'avois formés, et comme j'ai toujours eu assez d'amour-propre, pour me mettre au-dessus de cette basse

et

et petite ambition, qui porte d'ordinaire un sot à éviter toute supériorité, ou toute concurrence ; je me promis de seconder M. *de Wimpffen*, de tous mes moyens, si j'entrevoyois en lui quelques indices de dispositions favorables. Je ne m'ouvris point à lui sur le fonds de mon projet. Je l'estimois trop assurément, pour craindre qu'il y eut eu le moindre danger à le faire, quand bien même ses opinions secrètes eussent été diamétralement opposées aux miennes ; mais dans la situation où se trouvoit le royaume, et vu la persuasion générale où étoient tous les honnêtes gens, qu'il falloit, avant tout, se réunir pour arrêter les progrès du mal, et pour rétablir l'ordre ; il n'étoit pas nécessaire de s'ouvrir davantage.

Je lui parlai de l'utilité dont je croyois que pourroit être une armée de ligne en Normandie ; je lui dis que cette province n'étant défendue, que par des gardes nationales, sédentaires et inaguerries, il étoit à présumer qu'on ne tarderoit pas à y envoyer des troupes ; j'ajoutai qu'il pourroit résulter de cette mesure, de grands inconvéniens, pour la tranquillité dont la Normandie avoit joui jusqu'alors ; car cette armée

seroit

seroit vraisemblablement composée de soldats étrangers et indisciplinés, dont le commandement seroit confié à quelque Jacobin ignorant et sans expérience, qui n'auroit d'autres titres au généralat, et d'autres moyens de s'y maintenir, que des crimes; que le seul objet désirable et pressant pour le moment, étoit d'empêcher que les excès ne se multipliassent, et d'en préserver du moins le pays que nous habitions; que la levée d'une armée toute Normande, sous les ordres d'un chef connu et estimé, préviendroit ces inconvéniens, en remplissant plus utilement l'objet général; que s'il vouloit s'y prêter, j'engagerois les deux départemens de *l'Orne* et de *l'Eure*, à proposer ce plan; qu'il feroit agir dans le même sens, les départemens du *Calvados* et de la *Manche*; et qu'ainsi le vœu de presque toute la Normandie, le désignant pour chef, il seroit impossible de ne pas réussir. Je m'offris personnellement à servir, sous ses ordres. Il consentit à tout; et je retournai en Normandie, pour mettre la main à l'œuvre.

Ce fut à ce moment que j'envisageai, comme prochaines, des possibilités qui ne s'étoient montrées

trées à moi, jusqu'alors, que dans l'éloignement. J'espérois qu'il nous resteroit assez de temps encore, pour sauver le Roi : mais il n'étoit pas en moi de calculer la marche rapide du crime, et les effets dévorans de l'ambition, et de la soif du sang.

FIN DU LIVRE CINQUIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE CINQUIÈME.

Le parricide étoit consommé : Louis XVI avoit péri victime de sa bonté, des intrigues mal adroites de ceux qui se disoient ses amis, de la férocité d'une poignée de scélérats, et de la lâcheté de tous.

Les annales du genre humain sont remplies d'exemples de souverains succombant sous le fer des assassins, ou périssant par le poison ; de tyrans expulsés, ou expirant dans les combats, et les émeutes populaires ; enfin de Princes infortunés, subissant la peine qui suit trop souvent le malheur et les revers.

Mais qu'un Roi, le plus honnête homme de son siècle, à qui l'histoire n'aura à imputer que de la foiblesse, à qui son peuple n'avoit à reprocher pas une goutte de sang, pas une action, pas une parole, pas un sentiment qui n'eut été pour son bonheur, qui appelle autour de lui les représentans de ce peuple, pour en faire son conseil et les guides de son administration, se voie successivement dépouillé, baffoué, avili et jeté par ces mêmes représentans dans les cachots réservés au crime ; que pour aggraver son supplice, ils le fassent partager à tout ce qu'il a de plus cher ; que son épouse, sa sœur, et ses enfans dans un âge tendre, y soient précipités avec lui ; que leurs communications soient surveiliées jour et nuit par l'œil farouche de la barbarie, qui s'efforce de pénétrer dans leurs épanchemens mutuels pour en empoisonner les consolations, et pour y trouver des prétextes au forfait qu'elle médite ; qu'arraché de leurs bras, il soit forcé de comparoître devant un tribunal de sang, composé de ce que le royaume a de plus vil ; où il trouve réunis, dans les mêmes personnes, les accusateurs, les témoins et les juges ; qu'il soit réduit à la nécessité de se justifier

justifier de crimes supposés; qu'il soit traîné à l'échafaud, à travers une populace immense, qui, deux ans auparavant, se pressoit sur son passage pour le combler de bénédictions, et dont la voix, prête encore à s'élever pour lui, est retenue par l'appareil de la force; tandis que ses dernières paroles, qui sont des vœux pour la prospérité de ses sujets, sont étouffées par le bruit des instrumens de guerre; que tout son sang jaillissant sous le coup de la mort, ne suffise pas pour rassasier la fureur de ses bourreaux; qu'ils s'acharnent encore sur sa dépouille mortelle, en la confondant avec la foule des victimes qui l'ont précédée, et dont ils croyent pouvoir détruire le souvenir aussi facilement que les restes.

Qu'une nation de vingt-cinq millions d'hommes, renommés jusqu'alors pour son attachement à la religion, son enthousiasme pour l'honneur, sa fidélité envers son gouvernement et son amour, porté jusqu'à l'idolâtrie, pour le sang de ses Rois, voie et se taise! . . . . .

Il étoit réservé à la France de faire connoître qu'il peut être des motifs humains de résignation, pour l'homme sensible qui a perdu sa patrie.

De retour à *Ménilles*, j'y fus retenu par une rechute de la maladie qui avoit menacé ma vie l'année précédente, et qui me conduisit encore aux portes de la mort. On envoya chercher mon chirurgien à Paris; ce brave et intéressant jeune homme, dont j'aurai à parler souvent dans le cours de ces mémoires, se rendit auprès de moi, pour ne me quitter qu'à la dernière heure de son existence. Je dus bientôt le recouvrement de ma santé à ses soins. Durant cet intervalle, j'eus plus d'une occasion de reconnoître en lui une âme sensible et généreuse; cette vivacité qui caractérise le courage, et qui n'est pas nuisible à ses effets, quand elle est tempérée, comme elle l'étoit chez lui, par un jugement mûr avant le temps, et par la réflexion; un esprit pénétrant et orné, et la disposition qu'il n'a jamais démentie de se dévouer à ma fortune.

Jacques Focard, qui a été depuis mon compagnon et mon ami fidèle, et dont le souvenir est toujours aussi vif et aussi cher à mon cœur, qu'au moment où je l'ai perdu, quoiqu'il se soit écoulé près de huit ans depuis cette époque, étoit né à *Sémur* en *Auxois*, petite ville de Bourgogne, de parens

parens honnêtes et vertueux. Ayant perdu son pere avant d'être sorti de l'enfance, son éducation fut confiée à un oncle qui exerçoit avec succès la chirurgie dans cette ville, et de qui il reçut les premières leçons de son art. Venu à Paris pour s'y perfectionner, il y réussit en peu de temps. Son attachement pour moi a été la cause de sa mort prématurée, et a privé l'humanité souffrante des secours éclairés d'un homme qui ne pouvoit pas manquer d'obtenir de grands succès, dans quelque état qu'il eut embrassé.

Je ne balançai pas à m'ouvrir à lui sur tous mes projets; il les saisit avec chaleur, et me demanda comme une grâce, de ne plus se séparer de moi. Tant que ma convalescence ne me permit pas d'aller et de venir, il me suppléa utilement, et il s'acquitta de toutes les commissions, dont je le chargeai, quelques délicates et quelques difficiles qu'elles fussent, aussi bien, et peut-être mieux que je ne l'eusse fait. Il m'apporta bientôt la délibération du département de l'*Eure*, pour la levée d'une armée de ligne, en Normandie; et il ne contribua pas peu à déterminer le choix qui fut fait du Général *Wimpffen*, pour la commander.

Toutes

Toutes les opérations relatives à la formation et à l'organisation de l'armée, furent remises au général en chef. On lui adjoignit un conseil militaire composé de quatre personnes. Chacun des départemens du *Calvados*, de l'*Eure*, de l'*Orne* et de la *Manche*, fournirent un des membres de leur administration pour former ce conseil.

Wimpffen n'eut pas plutôt reçu cette décision, qu'il m'écrivit pour m'en faire part. Il me mandoit, en même temps, que m'ayant destiné la place de chef de son état-major, je ne devois pas tarder un instant à venir le joindre. Je partis sur le champ pour *Bayeux* avec le député, nommé pour être membre du conseil militaire, par le département de l'*Eure*. Son nom étoit *Petit*, il avoit de l'esprit naturel, et il ne me parut pas homme à jeter (comme c'est l'ordinaire de tant d'autres) des difficultés dans des opérations auxquelles ils n'entendent rien, et cela précisément parce qu'ils n'y entendent rien. Je ne sais quels auront été depuis sa conduite et son sort; mais durant le peu de temps que je l'ai connu, je n'ai eu que des motifs de me louer de l'une, et de faire des vœux pour l'autre.

L'armée

L'armée de la *Manche* (c'est le nom qu'elle reçut), n'étoit encore que *sur le papier*, lorsque j'arrivai à Bayeux. Elle devoit être composée de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, d'environ trois mille de cavalerie, d'un corps d'artillerie, et des ingénieurs en proportion.

Il y avoit alors à *Caën* et dans les villes environnantes un régiment de chasseurs à cheval de nouvelle levée, et d'environ mille hommes, commandé par le Colonel *Dumont*, brave et loyal officier. On avoit à compter sur des légions nombreuses de gardes nationales dans les villes et dans les campagnes, mais ce régiment étoit jusqu'alors l'unique fond de l'armée de ligne.

L'artillerie n'étoit pas difficile à former; car dans presque toutes les villes, depuis le commencement de la révolution, une partie de la jeunesse s'étoit livrée exclusivement et par goût aux exercices de cette arme, et il y avoit un nombre suffisant de bons officiers, qui, ayant servi sous les ordres de M. *de Wimpffen* à *Thionville*, étoient venus le rejoindre à *Caën*. Le commandement de cette partie fut donné au Comte *de Percy*, officier d'une famille illustre, peu ami, sous tous les rapports,

des

des principes de l'égalité absolue. J'engageai le général à lui donner pour second, M. *de l'Hermite*, gentilhomme allié à ma famille, et mon intime ami depuis long-temps. Cet estimable officier a péri depuis en Bretagne, où il étoit venu se réunir à moi; victime de l'un de ces insidieux traités de paix, qui ont plus contribué à détruire le parti royaliste, que l'emploi de la force, et dont je parlerai plus tard.

L'état major me parut aussi bien composé qu'il pouvoit l'être. Je goûtai fort l'adjudant-général, dont j'ai oublié le nom. C'étoit un ancien militaire, chevalier de St. Louis, quoique jeune encore; d'un caractère froid, parlant peu, mais actif au travail, intelligent et rempli d'honneur.

Le plus pressé étoit de lever de la cavalerie. Il fut arrêté qu'il en seroit formé un second régiment; que ce régiment seroit porté à douze cents hommes, et que chacun des quatre départemens fourniroit un escadron de trois cents. M. *de Wimpffen* me chargea de lever les deux escadrons des départemens de l'*Eure* et de l'*Orne*. Je ne perdis pas de temps, et en moins de cinq semaines, je parvins à réunir, tant à *Alençon* qu'à *Evreux*,

deux

deux troupes de jeunes gens alertes et déterminés, que je pris sur moi de porter à plus d'un quart, au-delà du nombre qui m'avoit été prescrit. Il ne s'agissoit plus que de trouver des chevaux. Cela ne devoit pas être difficile en Normandie; mais comme dans tous les pays du monde, le zèle se refroidit d'ordinaire, lorsque l'intérêt personnel vient à se placer sur la même ligne; tel homme qui étoit venu gaiement, m'amener ses deux enfans, ne montroit plus la même ardeur, lorsqu'il s'agissoit de se séparer d'un de ses chevaux. N'ayant pas de temps à perdre, je m'adressai aux administrations de départemens, qui se firent amener, sans beaucoup de formes, tous les chevaux propres à la cavalerie. Tout ce que je pus faire, fut de veiller à ce qu'ils fussent payés à leurs propriétaires, et il est juste de dire qu'ils le furent tous à un prix raisonnable, et la plupart même au-dessus de leur valeur réelle. Je me rappelle, à propos de ces chevaux, que des personnes qui, par intérêt et par opinion, étoient et se montroient les ennemis du nouvel ordre de choses et de la *convention*, manifestèrent beaucoup de chagrin de cette mesure, qu'ils eurent grand soin de

m'imputer, quoique cela fut faux, et qu'ils m'eussent l'obligation de n'avoir rien perdu. Je n'avois garde, pour les calmer, de m'ouvrir à elles sur la suite de mes projets.

La nomination des officiers de ce nouveau corps avoit été déférée aux assemblées administratives, à l'exception de celle de l'état-major, qui fut réservée au général. Les administrateurs de l'*Orne* et ceux de l'*Eure* n'ayant fait aucun choix sans me consulter, je n'eus point à me plaindre de ceux qui eurent lieu. Les places des capitaines furent remplies par d'anciens militaires, que leur expérience et leurs principes rendoient propres à la chose, et les emplois subalternes furent donnés à des jeunes gens, sur le compte desquels il ne pouvoit y avoir aucun sujet de méfiance.

M. *de Wimpffen* disposa de la place de colonel en faveur du Marquis *de Puisaye de Beaufossé*, mon parent, officier d'un vrai mérite, qui s'étoit distingué par ses talens et par une valeur plus qu'ordinaire dans la dernière guerre de Pologne, où seul il avoit arrêté la marche d'une colonne ennemie, pendant un temps suffisant, pour donner à l'armée de la confédération, le temps d'arriver,

ver, et de s'opposer à son passage. Ce fait, qui m'a été attesté en dernier lieu par des témoins oculaires, se trouve certifié dans une attestation que j'ai eue entre les mains, signée de *Miazinsky*, et apostillée du Général *Dumourier*. J'avois été consulté sur ce choix ; et je dois dire que je ne m'y étois pas montré favorable. C'est un reproche que j'ai eu à me faire, à l'égard d'un homme estimable, mon parent et mon ami. J'avois été trompé sur son compte par de faux rapports sur ses opinions, dans un temps où la vérité étoit si difficile à saisir, et la circonspection si nécessaire. J'écris aujourd'hui pour dire tout ; et s'il vient à lire ceci, je suis bien aise qu'il connoisse par moi le tort momentané que j'ai eu avec lui, en même temps que mes motifs d'excuse. Au surplus, cette circonstance qui ne lui a été d'aucun préjudice, a été depuis pour moi d'une utilité réelle, en ce qu'elle a modéré souvent l'opinion que je me suis faite de ceux qui se sont laissés tromper sur mon compte.

Tout étant disposé pour cette partie ; j'envoyai *Focard* à *Paris*, afin qu'il accélérât l'expédition des armes et de l'équipement, dont il ne

m'étoit encore rien parvenu, et je m'empressai de rejoindre l'état-major à Bayeux. J'y trouvai le général et son conseil fort contrariés par l'arrivée de quatre commissaires de la *convention*, avec le titre de *représentans du peuple auprès des armées*. Ces commissaires étoient *le Cointre*, de Versailles ; *Prieur* de la Marne, *Romme* et un autre *Prieur*, de la Côte-d'Or. Ils avoient *voté* tous les quatre pour la mort du Roi. Quoique leur conduite parut devoir déranger un peu la suite de mes idées, je me persuadai bientôt que leurs mesures ridicules et leur sot orgueil ne feroient qu'aider au développement du mécontement général ; et tout ce que je redoutai fut qu'ils n'en hâtassent trop précipitamment la marche. Nous n'avions rien de prêt, et j'avois tout à craindre de l'indiscrétion de plusieurs qui n'étoient pas assez maîtres d'eux-mêmes pour se contenir.

J'obtins du général la permission de retourner dans mes départemens, pour y travailler à la levée de l'infanterie. J'étois depuis quelques jours à Alençon, lorsque je fus informé d'un décret de la *convention*, qui mettoit en *accusation*, ou *hors de la loi*, un nombre considérable de ses membres, connus

connus sous le nom de *Girondins ;* cette nouvelle fut suivie de l'arrivée de plusieurs d'entre eux. Ils firent convoquer aussitôt, une assemblée générale des administrations, tant de districts que de cantons et municipalités du département. Je fus invité à cette assemblée, les députés fugitifs ne s'y présentèrent pas, mais on y parla pour eux ; on ne proposa pas moins que de se lever, sur le champ *en masse*, pour prendre leur défense. Car il est ordinaire aux hommes, qui ne connoissent les choses que par spéculation, ou par ouï-dire, de ne supposer aucunes difficultés, à la réalisation de leurs idées, surtout quand elles sont les résultats de leur pressant intérêt ; et tels étoient, sans exceptions, tous les membres de ce parti de la *Gironde*, qui s'étoient laissés conduire à la nécessité de faire scission avec la majorité de la convention, avant d'avoir préparé leurs moyens d'attaque, ni même ceux de résistance ; imprévoyance téméraire, qui cependant n'a servi de leçon à aucun de ceux qui les ont successivement imités, dans leur présomption, comme dans leur chute.

Je ne vis dans l'adoption d'une telle mesure, inexécutable, d'ailleurs, sous tous les rapports, que

que la ruine absolue de tous mes desseins. Un peu plus tard, le concours d'un nouvel intérêt les auroit bien servis; mais je n'étois nullement disposé à en compromettre le succès pour des hommes qui, quoiqu'on en puisse dire, et quoiqu'ils aient écrit depuis, n'avoient ni la volonté, ni les moyens de sauver la France; et je n'ai jamais douté, d'après la connoissance personnelle que j'ai acquise de leurs caractères (indépendamment de la nature des choses) que s'ils eussent été les plus forts, ils n'eussent usé de la victoire, que pour faire peser sur les François, le joug d'une tyrannie non moins odieuse que celle sous laquelle ils ont gémi; mais sans doute plus durable, parce qu'elle eut été plus réfléchie.

L'assemblée paroissoit inclinée à se rendre, lorsqu'on me demanda mon avis. Je n'eus pas beaucoup de peine à la convaincre de la vérité de ce que je lui disois, parce que j'en étois convaincu moi-même. Le résultat de cette délibération fut qu'avant de se décider à rien, il seroit envoyé des députés aux autres départemens de la Normandie, pour connoître leurs intentions. J'eus beau représenter que mes fonctions et l'intérêt de la

la défense commune ne me permettoient pas de quitter un instant, le travail qui m'avoit conduit à *Alençon*, je fus forcé de me rendre aux instances réitérées de tous, et de partir, avec un second qui me fut adjoint, comme député du département de l'*Orne*, auprès de ceux de l'*Eure* et du *Calvados*.

Je rencontrai sur la route, plusieurs des députés fugitifs, et j'arrivai à *Evreux* en même temps qu'eux. Quelques-uns me dirent qu'ils étoient assurés de la coopération du Général *Wimpffen*, et qu'avant peu de temps, les départemens de l'Ouest et toutes les provinces méridionales seroient sous les armes. Cette ouverture, qui me fut attestée en partie par des lettres, de l'authenticité desquelles je ne pouvois pas douter, fixa mon attention, et me donna beaucoup à réfléchir. Cependant *Wimpffen*, dont je connoissois la prudence, ne m'ayant jamais rien dit de semblable, je ne voulus pas me persuader que ce qui le concernoit dans ce récit, fut exact. Quoiqu'il en put être, je m'acquittai de ma commission auprès du département ; je pressai les mesures d'exécution pour la levée d'autant d'infanterie que la brièveté du temps pouvoit permettre d'espérer

pérer de mettre sur pied dans cette partie, et après avoir laissé des ordres pour disposer les gardes-nationales, je m'acheminai vers *Caën*.

Je trouvai, entre *Argentan* et *Falaise*, un envoyé du *Calvados*, qui se rendoit dans le *Maine* pour y demander des secours d'hommes et d'argent. Il m'apprit que toute la ville de *Caën* étoit en mouvement; que les députés fugitifs remplissoient toutes les chaires des églises, et qu'ils avoient exalté le peuple au point qu'il s'étoit porté, en foule à *Bayeux*, où résidoit M. *de Wimpffen*; que ce général avoit été forcé d'accepter le commandement de l'insurrection, et que même ses premiers refus avoient pensé lui coûter la vie. Je savois mieux que personne quelle étoit la foiblesse de nos moyens actuels. Ennemi d'ailleurs de tout ce qui se fait par enthousiasme, je mesurai à l'instant même, la profondeur de l'abîme que cette précipitation ouvroit sous nos pas, et je n'envisageai dans tout cela, que l'anéantissement de mes desseins. Si j'avois suivi mon opinion, et le sentiment qui m'éloignoit, comme par instinct, de confondre mes efforts avec ceux des députés, je serois retourné, sans hésitation, dans les départe-

partemens que je venois de quitter. Mon amitié pour M. *de Wimpffen* ne me permit pas de m'appesantir sur mes réflexions. Malheur à celui qui ne sait pas se sacrifier pour ses amis, quand l'infortune ou le danger les menacent. Je ne pensai plus qu'à presser postillons et chevaux, et nous arrivons à *Caën*. Je demande d'abord où est le général. On me conduit dans une église où étoit réunie une assemblée populaire, appelée les *Carabots*, nom déjà connu par un double assassinat. Je suis entraîné au bureau, où présidoit un des députés fugitifs; on attache sur la manche de mon habit, une pièce d'étoffe sur laquelle étoit imprimée une tête de mort, et deux ossemens en croix. Je crus voir le crâne du jeune *Belsunce*, ou celui de *Bailleul*, qui avoient été mis en pièces, quelque temps auparavant par la populace et par les soldats. Je trouve enfin M. *de Wimpffen*; il portoit le même signe à son bras. Je ne pus m'empêcher de me rappeler le jour, où j'avois vu l'infortuné Louis XVI recevoir, des mains du maire de Paris, la cocarde tricolore, et montrer à la multitude, son chapeau, auquel elle étoit attachée.

Mais ce n'étoit pas le moment de se livrer à ces réflexions. *Qu'est-ce que ceci?* dis-je au général, *et à quoi tout cela aboutira-t-il?* Il étoit pensif, et bien loin de partager le délire commun. *Je sais*, me dit-il, *que c'est une mesure populaire, et que cela ne peut que finir mal, mais je n'ai pas été le maître.* Il me raconta ce qui s'étoit passé, comme je le tenois de l'envoyé, que j'avois rencontré en chemin. Il m'apprit de plus que des quatre commissaires de la *convention*, deux avoient été arrêtés, et étoient maintenant prisonniers à *Caën*. *Cela ne suffit pas*, lui dis-je, *où sont donc les deux autres?* Je sus qu'ils s'étoient réfugiés à *Coutances*. Alors je lui représentai le danger qu'il y avoit de laisser ces deux *boutte-feux* aussi près de nous; que non-seulement ils alloient nous priver des moyens de communiquer et d'agir dans cette partie, mais encore qu'ils fmiroient par l'armer contre nous, ce qui diminueroit nos forces dans une double proportion de celles qu'elle nous auroit fournies; et je m'offris pour aller les faire arrêter et jeter dans la même prison que leurs associés. Il savoit tout ce que je lui disois, aussi bien que moi; mais sur le compte que je lui rendis

dis des dispositions où, faute d'avoir été instruit de ce qui se passoit, j'avois contribué à mettre le département de l'*Orne ;* il jugea plus pressant que j'allasse y rétablir les choses ; et le lendemain me voilà encore nommé député du département de *Caën* auprès de celui d'*Alençon.* L'assemblée m'adjoignit le membre de l'administration de l'*Orne* qui étoit du comité militaire, et avec lui un jeune homme, nommé *Caille,* alors procureur-syndic du district de *Caën.*

Ce *Caille,* à une vivacité extraordinaire, assez naturelle à son âge (il avoit tout au plus 25 ans) unissoit toutes les qualités qui peuvent donner à un homme quelque ascendant sur ses semblables, dans les temps de troubles ; une belle figure, une organe sonore et gracieux, une extrême facilité de parler, et une éloquence tout à la fois insinuante et véhémente, lui avoient donné un grand crédit sur l'esprit de ses concitoyens. C'étoit lui qui avoit entraîné le peuple de Caën, à Bayeux ; et qui avoit fait violence au Général *Wimpffen.*

Arrivés à Alençon, nous y trouvâmes les esprits plus refroidis encore que je ne les avois

 laissés.

laissés. On me représenta que quelques jours auparavant, je m'étois opposé à la délibération, que maintenant je venois provoquer. Il m'étoit facile de répondre à cela. " Je me suis opposé, " leur dis-je, à ce que seuls et sans moyens, vous " vous exposassiez aux suites funestes d'une en- " treprise que vous n'étiez pas en état de soute- " nir, et cela sur la parole d'hommes qui avoient " trop d'intérêt à vous engager dans leur que- " relle, pour que la prudence ne vous commandât " pas une sage méfiance. Je vous donnois alors, " le conseil de ne rien précipiter, et de vous as- " surer, avant tout, des dispositions des autres " départemens ; mais aujourd'hui que vous les " connoissez, et que la majorité de la France se " déclare ; le motif, qui me dictoit alors cet avis, " est le même qui me porte à vous engager à " unir vos efforts pour le succès d'une cause qui " n'est plus celle de quelques particuliers. La " guerre civile est déclarée, c'est un fléau qu'il " falloit éviter, quand il en étoit temps encore, " maintenant il est de votre devoir de tout faire " pour en abréger la durée ; et ce ne sera que " par une imposante réunion de forces que nous " y par-

" y parviendrons. Il n'y a point de neutralité " possible, et vous n'avez qu'à choisir, d'être nos " amis ou nos ennemis."

Depuis mon départ d'Alençon, la convention n'avoit pas été oisive. Elle avoit répandu l'or à pleines mains, et disséminé partout des agens secrets. Cette double mesure avoit obtenu un succès complet dans le département de l'Orne. *Caille* s'épuisa en discours. Il fut fort applaudi, voilà tout ce qu'il en recueillit, et je ne fus pas plus heureux. Cependant je ne perdis pas, tout à fait, les frais de mon voyage. J'avois, comme je l'ai dit, formé dans cette ville un escadron de dragons; il y en étoit resté une compagnie. J'appréhendois qu'elle ne vint à m'être enlevée, et je disposai tout pour l'emmener avec moi.

Sur ces entrefaites, un bataillon soldé de gardes nationales du *Calvados* passa par *Alençon*, pour se rendre, je ne sais plus où; ce bataillon avoit pour chef, un avocat de *Bayeux*, nommé *le Roi*, qui avoit précédemment servi dans l'infanterie, et qui depuis un an qu'il avoit repris le service, s'étoit particulièrement appliqué à l'étude

de

de son métier, et étoit devenu un fort bon officier. Ce *le Roi* avoit été membre de l'assemblée législative, où il s'étoit fait remarquer, m'a-t-on dit, par sa modération. Il n'eut pas plutôt appris l'insurrection de *Caën*, qu'il forma le dessein d'aller offrir ses services au Général *Wimpffen*; et il étoit parti à cet effet, laissant son bataillon continuer sa route, à petites journées, jusqu'à ce qu'il put lui envoyer un ordre de venir le joindre. Ayant été instruit de ces particularités, je fis inviter tous les officiers à souper avec moi. Nous nous liames bientôt les uns aux autres, par tous les moyens si communs et si faciles en pareil cas; et nous nous quittâmes, moi très-satisfait d'eux, et eux très-contens de moi. Le résultat de cette entrevue fut qu'ils se mirent en marche le lendemain, pour *Caën*, sans attendre plus long-temps de nouveaux ordres.

L'arrivée inattendue de ce bataillon avoit suspendu l'exécution d'un projet tramé contre nous, par les agens soudoyés de la convention; son départ leur laissa le champ libre; et je n'en fus averti que quelques minutes avant qu'ils se missent

missent en mesure de poursuivre leur dessein ; il avoit été décidé que nous serions arrêtés et conduits à *Paris:*

Le bataillon étoit trop avancé dans sa route, pour le rappeler. Il ne restoit plus que la compagnie de dragons dont j'ai parlé, mais elle étoit sans armes ; je donnai, cependant, l'ordre de la faire monter à cheval. Ce mouvement donna l'alarme ; la populace s'attroupa ; les membres de l'administration s'assemblèrent ; le procureur-général-syndic, Jacobin stupide, fut député avec un second, pour me dire que j'étois attendu au département. Il trembloit de tous ses membres. Je me décidai à le suivre. Nous traversâmes la foule, non pas sans entendre beaucoup de propos menaçans, et sans observer les regards farouches de cette multitude ameutée à dessein.

Lorsque nous fûmes entrés dans la salle du département, tout ce peuple eut la liberté de nous y suivre, et les portes de la cour furent fermées aux dragons, qui attendirent l'événement dans la rue. La populace ressemble assez à ces hommes, qui n'ont pas d'opinion à eux, et sur l'esprit desquels, celui qui parle le premier, a toujours un grand

avantage. Connoissant cette vérité par expérience, je ne me laissai pas prévenir. Je témoignai mon étonnement des mesures extraordinaires que l'on prenoit avec nous. Je fis passer toutes les causes que je pouvois supposer avoir été mises en avant, auprès du peuple, pour l'exciter, et j'en démontrai, à mesure, la futilité ou la perfidie. Je finis par déclarer que mon intention étoit de partir à l'instant ; que mes dragons étoient montés à cheval pour m'accompagner, que ma voiture étoit à la porte et que si l'on vouloit retarder mon départ, ou attenter, de quelque manière que ce fut, à ma liberté, ou à celle de mes compagnons, je les défendrois, ainsi que moi, de manière à en laisser un souvenir, qui se conserveroit long-temps. Une partie du peuple m'applaudit, sans que l'autre murmurât. C'étoit victoire gagnée. Les principaux acteurs du complot, sur qui j'avois tenu mes regards fixés, changèrent de couleur et de maintien, une voix s'élève pour proposer que quatre commissaires du département fussent chargés de nous reconduire à notre carrosse, *pour nous garantir des insultes du peuple.* Ces sortes de précautions, en France, ont été presque toujours

jours des signaux de massacres ; car en faisant croire à la populace que des personnes désignées avoient besoin de protection contre elle, ce n'étoit qu'un moyen de plus d'exciter sa fureur. Je dois dire que cette proposition fut faite par un parfait honnête homme, et dans les meilleures intentions, mais elle n'étoit pas réfléchie. " C'est vous, re- " pris-je, en élevant la voix, c'est vous qui insultez " le peuple ; je passerai mille fois, seul et sans " armes au milieu des habitans de cette ville ; " ils me connoissent, et je les connois mieux que " vous. Ils sont incapables d'un crime, à moins " qu'ils ne soient trompés par quelque scélérat, " qui auroit surpris leur confiance. Mais quand " ils entendent, comme ils viennent de le faire, " la voix de la raison et de la vérité, ils n'ont " besoin des conseils de personne, pour les dis- " cerner d'avec le mensonge." A l'instant les portes du département s'ouvrent, mes dragons se mêlent dans la foule, l'administration nous re- conduit avec honneur, la populace fait des vœux pour notre voyage, et nous partons.

Après avoir parlé jusqu'ici comme je l'ai fait des administrateurs du département de l'*Orne*,

il y auroit de l'injustice, de l'ingratitude même, si je n'ajoutois pas, que j'ai remarqué, tant dans le département que dans le district, et surtout dans la municipalité de ce temps, plusieurs personnes animées des meilleurs sentimens, dont je conserve précieusement le souvenir, et que je m'abstiens de nommer, parce que j'ignore quel est leur sort actuel, et quels pourroient être leurs intérêts ou leurs craintes.

Je venois d'éviter un piége, on m'en préparoit un autre. Un certain *Courménil*, ancien député de *l'assemblée constituante*, et gendre du vieux *Goupil de Préfeln*, outré Jacobin, s'étoit trouvé à l'assemblée de la veille. Il en étoit parti avant qu'elle fut terminée, pour aller tout disposer à Argentan, dans le cas où le complot d'Alençon auroit manqué son objet. Il avoit un grand pouvoir sur la *Jacobinière* de cette ville, qu'il dirigeoit en l'absence de son beau-père. L'ayant asssemblée à son retour, il mit tout en œuvre pour exaspérer les esprits contre moi. La compagnie de dragons, que j'avois stationnée dans cette ville, y fut appelée, et forcée de prêter individuellement le serment de n'obéir à aucun

des

des ordres que je pourrois lui donner, et de ne plus reconnoître mon autorité. Cette précaution fut jugée nécessaire pour éviter toute résistance dans l'exécution du projet qui avoit été adopté de m'arrêter à mon passage, pour me rendre à *Caën*. En un mot, je fus publiquement proscrit à Argentan ; et la garde nationale, au nombre de 8 à 900 hommes, fut commandée pour se saisir de nous, lorsque nous paroîtrions. Je fus instruit de ces détails en arrivant à *Seez*. J'oubliois de dire que ce *Courménil*, avant de quitter Alençon, étoit venu m'inviter à aller déjeûner chez lui à *Argentan*, et s'étoit assuré, par ce moyen, du jour auquel je devois y passer.

Cet avis ne me parut pas valoir la peine de changer la route. Il étoit pressant que je me rendisse à *Caën ;* un trop long détour m'eut fait perdre un temps précieux. J'avois placé en quartier, à *Seez*, une autre compagnie de dragons ; il est vrai qu'elle étoit aussi sans armes ; je lui envoyai l'ordre de se tenir prête à me suivre le lendemain. Les émissaires de la Convention à *Seez*, ville dont l'opinion a été généralement modérée dans le cours de la révolution, n'y

ayant pas été aussi bien secondés qu'ailleurs, n'avoient pas eu le temps de la corrompre. Elle obéit, et nous arrivâmes à *Argentan* vers midi ; car je voulois que tout cela se passât en plein jour. Ce qu'on m'avoit dit, étoit vrai. Nous trouvâmes la garde nationale rassemblée dans la rue qui traverse la grande route. La présence de mes dragons, dont quelques-uns s'étoient procuré des pistolets et des sabres, fit sans doute renaître des dispositions pacifiques ; je m'arrêtai pendant près de trois heures, à une auberge, pour y faire rafraîcher mon détachement.

Je profitai de cet intervalle pour envoyer chercher le capitaine de la compagnie de dragons dont j'ai parlé ; je lui donnai l'ordre de la conduire, à ma suite, à *Caën* ; mais la frayeur eut plus de pouvoir sur lui que toutes mes représentations. C'étoit un ancien officier de maréchaussée, dont la famille ne subsistoit que de ses appointemens ; il me raconta comment il s'étoit lié forcément, par le serment que je viens de dire ; il m'assura qu'il seroit impossible de prévaloir sur l'esprit de ses dragons qui avoient été obligés au même serment ; il ajouta que si l'on se

fut

fut obstiné à exécuter le projet de m'arrêter, alors rien n'eut été capable de s'opposer à ce qu'il eut pris ma défense ; mais qu'heureusement il voyoit que je n'en avois pas besoin. J'en crus ce que je voulus, j'eus pitié de cet homme que je n'en estimai pas moins pour cela. Nous continuâmes notre route, et nous arrivâmes à *Falaise* long-temps après le jour.

Je n'avois pas dormi deux heures qu'on vint m'éveiller pour m'annoncer une visite de la municipalité. Ces braves gens m'apprirent que j'avois été suivi par une députation de la ville d'*Argentan*, qui demandoit que je lui fusse livré. Ils venoient savoir de moi comment ils devoient se conduire à l'égard de cette députation, dont ils paroissoient disposés à faire un exemple. Je leur dis que la honte de s'être adressés à d'honnêtes gens, étoient la seule peine que ces misérables étoient capables de sentir. Je les engageai à les laisser aller, comme ils étoient venus. C'est une justice à rendre à la ville de *Falaise* que, sur une population de quinze à dix-huit mille âmes, l'opinion publique, je ne dis pas celle de *parti*, n'y comptoit, à cette époque, qu'un scélérat. C'étoit

C'étoit un très-jeune homme, qui avant de s'être démasqué, avoit été nommé procureur-syndic du district.

C'est là que j'ai connu *Henri Larivière*, l'un des députés proscrits qui, loin d'exciter le peuple, comme ses confrères, par toutes les mesures fougueuses que l'ambition au désespoir peut mettre en œuvre, et dont les résultats retombent toujours sur elle, vivoit retiré, tranquille au sein de sa famille. Un caractère doux, une modestie noble, beaucoup d'instruction, une éloquence facile, et les principes qui constituent l'honnête homme, n'importe à quel parti la nécessité des circonstances l'attache, distinguent ce député, qui ne peut être, dans tous les temps, qu'un homme intéressant et utile à son pays. Je ne l'ai pas revu depuis ce moment, et je n'ai entretenu aucune communication avec lui.

Ayant rejoint le général à *Caën*, je lui témoignai mes regrets de la perte que j'avois faite d'une compagnie de dragons à *Argentan ;* il m'en consola, en m'expédiant un ordre pour mettre à ma disposition cent chasseurs à cheval du corps dont

dont j'ai parlé plus haut, et qui étoient en quartier à *Falaise*.

Muni de cet ordre, j'étois le lendemain, avant midi, à *Falaise*, et vers le milieu de la nuit aux portes d'*Argentan*. Après les précautions nécessaires pour éviter qu'il n'entrât personne dans la ville, avant que j'en fusse sorti ; j'y pénétrai avec quelques officiers, et vingt-cinq hommes, dont je fus obligé de détacher quelques-uns aux portes des maisons, où je remarquai de la lumière, et parvenu au dépôt des chevaux, qui étoit fort éloigné, je les fis enlever avec la garde, qui se rendit prisonnière. Nous étions à peine sortis, que nous entendîmes sonner le tocsin, et battre la générale. Je craignis qu'il n'y eut quelqu'un des nôtres, qui fut resté en arrière. J'ordonnai qu'on fit l'appel. Il en manquoit deux. J'écrivis aussitôt un billet, par lequel j'exhortois, non sans quelques menaces, la municipalité à vivre en paix avec nous, et à me renvoyer mes chasseurs. Ils avoient déjà été jetés en prison, on les en fit sortir ; ils reçurent les meilleurs traitemens, et beaucoup d'excuses.

Il

Il nous arriva, au retour, une petite aventure, peu importante en elle-même, mais qui servit à me convaincre de l'énergie que donne l'esprit de parti, comme elle démontroit, en quelque façon, la fausseté des calculs de ceux, qui ne sachant pas qu'un fanatisme quelconque peut suppléer à tous les avantages de la discipline, avoient pensé que les troupes de la convention n'opposeroient, aux armes des alliés, qu'une vaine résistance, et se disperseroient à la vue des forces régulières.

Ayant cru voir, dans l'obscurité, quelques soldats se couler le long des fossés qui bordoient la grande route, j'ordonnai qu'on les poursuivit ; on m'en amena deux. C'étoient des dragons de la compagnie que j'avois perdue à *Argentan*. Ils étoient l'un et l'autre extrêmement jeunes. Je les engageai à nous suivre ; ils me répondirent par des injures. Je leur parlai avec douceur ; ils me déclarèrent nettement qu'ils étoient résolus de périr pour la *convention*. Je leur représentai toutes les atrocités dont cette *convention* s'étoit rendue coupable. Leur réponse fut, que ce n'étoit pas leur affaire ; qu'ils avoient trop bonne

opinion

opinion de moi, pour croire que je voulusse leur faire violence, ayant une troupe considérable à mes ordres, tandis qu'ils n'étoient que deux; et ils finirent par me prier de les laisser aller, parce qu'on avoit besoin d'eux, pour se battre contre moi, *qui avois déclaré la guerre à la convention.* Mes instances, celles de mes officiers, les caresses des dragons, que cela amusoit beaucoup, tout fut inutile. J'avois à ma suite un carosse vide; je donnai ordre qu'on les y plaçât, pour faire route avec nous; en un moment ils ont mis les glaces en pièces, et se précipitent par les portières, Je les fais remonter, et leur donne des gardes, avec ordre de les bien traiter; ce ne fut qu'un combat durant le reste du chemin. Arrivés à *Falaise,* je pourvois à ce qu'ils reçoivent tous les soins possibles; leur obstination ne fait que s'accroître. Je les oblige à me suivre à *Caën;* je pensois qu'au milieu de l'enthousiasme général, mêlés avec leurs camarades des autres compagnies, n'entendant parler que dans un sens contraire aux principes qu'ils avoient reçus depuis peu, sans doute ils se modéreroient; point du tout; les discours et les me-

naces ne purent les persuader, ni leur en imposer. Voyant enfin qu'il faudroit un régiment pour garder ces deux enfans, dont le courage d'ailleurs m'avoit fort intéressé, je les fis reconduire où on les avoit pris. Ils m'assurèrent, en me quittant, que sur toute leur compagnie, il n'y en avoit pas un seul qui ne fut aussi déterminé qu'eux. Huit jours plutôt, j'en aurois fait tout ce que j'aurois voulu. Cet étrange changement fut l'ouvrage de quelques séances du *club Jacobin*, et des prédications de quelques forcenés, sans talens; car il n'y avoit pas, à cette époque, à Argentan, un homme en qui on en reconnut, même de médiocres. On peut juger, par ce trait, de ce qu'étoient les autres villes de France, où les *Jacobins* dominoient.

J'avois toujours à cœur le séjour des deux commissaires à *Coutances;* et je voulois au moins les en chasser, à quelque prix que ce fût. *Wimpffen* avoit d'abord consenti à me donner un détachement pour cet objet; mais il changea d'opinion. Je crus, sans le lui dire, avoir deviné pourquoi : car la presque certitude où il étoit que cette insurrection n'aboutiroit à rien,

le

le rendoit trop réservé sur l'emploi des mesures qui devoient fermer les voies à toute conciliation.

J'offris d'y aller seul ; il y consentit, non sans quelque répugnance, et je proposai à *Caille* de m'y accompagner ; depuis l'affaire d'Alençon, ce jeune homme me témoignoit beaucoup de confiance. Il se fit nommer par le département, qui lui adjoignit deux de ses amis pour cette mission.

Nous trouvâmes, ainsi que je m'y attendois, la ville de *Coutances* dans des dispositions peu favorables pour nous. Les deux commissaires y avoient soulevé la populace par des discours incendiaires, et par des distributions d'assignats et de présens de toute espèce, qu'ils faisoient porter de maison en maison. Ces deux hommes étoient *Le Cointre*, de *Versailles*, et *Prieur*, de la *Marne*. Le premier ignorant et bilieux, bouffi de vanité, et excitant froidement au crime ; le second scélérat idiot, déclamant du soir au matin dans les rues ; objet de risée pour ses confrères, d'horreur pour les honnêtes gens, et de mépris pour tous. En entrant dans la ville, nous fumes accueillis par des huées ; on nous conduisit à une

assemblée, composée de tous les membres des corps administratifs et municipaux du département de la *Manche*. Cette assemblée, au nombre de deux ou trois cents personnes, avoit été convoquée par les commissaires qui, sans y assister, y soudoyoient des agens secrets. Leur projet étoit d'obtenir une levée de gardes nationales pour marcher contre les départemens insurgés. *Caille*, que l'on écoutoit toujours avec plaisir, parla long-temps, et avec beaucoup de feu. Il conclut par demander que les deux députés fussent arrêtés, et envoyés au château de Caën. Il se trouva quelques administrateurs qui le secondèrent. De ce nombre étoit le Marquis *de Perrochel*, homme d'esprit et de courage, qui étoit un des quatre membres du conseil militaire, et un autre dont j'ai oublié le nom, et qui a péri depuis, en combattant pour le rétablissement de la monarchie, à l'armée de la Vendée. Enfin les opinions se partagèrent ; et c'étoit un grand point. La mesure d'arrêter les députés fut mise en délibération ; mais leurs partisans l'emportèrent, et nous fumes obligés de nous réduire à demander qu'ils fussent expulsés de la province,

où

où leur présence ne pouvoit produire qu'une guerre intestine. Cette proposition trouva plus de faveur. Les députés instruits, à chaque minute de ce qui se passoit dans la salle, imaginèrent alors un de ces expédiens grossiers, qui ont si souvent réussi dans le cours de la révolution, et qui cette fois se tourna contre ses auteurs. L'assemblée délibéroit avec beaucoup de calme sur la seconde proposition, lorsque deux ou trois de leurs émissaires entrèrent brusquement, en poussant de grands cris, avec tous les signes de l'effroi sur leurs figures. " On vous abuse, s'é- " crièrent-ils, et on occupe ici votre attention, " tandis que l'ennemi, d'intelligence avec ceux " qui vous trompent, est à vos portes. Une " armée Angloise de seize mille hommes vient de " descendre à quatre lieues d'ici. Il n'y a point " à douter de ce fait, il est attesté par six pri- " sonniers Anglois, qui viennent d'être amenés " dans cette ville." Quelque dénuée de fondement que fut cette fable, on se figure aisément, le tumulte qu'elle produisit dans l'assemblée, la frayeur et l'indignation s'emparèrent du plus grand nombre ; tous les regards se fixent sur

nous.

nous. Nous sommes couverts d'imprécations et de reproches, ainsi que ceux qui se sont montrés nos partisans. Un détachement de gendarmerie, placé à la porte de la salle, attendoit le résultat pour se saisir de nous. Après bien des efforts, j'obtins enfin d'être entendu.

" S'il est vrai, dis-je, ce qu'il est impossible " de croire, qu'une armée de seize mille hommes, " dont il est étonnant que l'on sache le nombre " d'une manière aussi précise, ait effectué, en " plein jour, aussi près de nous, et en si peu de " temps, une descente sur une côte difficile, " sans qu'il nous soit parvenu le moindre avis, " je serai ici demain avec vingt mille hommes du " *Calvados*; et je réponds sur ma tête, de votre " sûreté. (A cet instant je fus interrompu par des " acclamations, et par des battemens de mains.) " Mais, continuai-je, si cela n'est pas vrai, je " laisse à juger quelles sont les intentions des " perfides qui n'ont inventé cette absurdité que " pour nous exciter à nous entr'égorger, et pour " attirer contre vous toutes les forces du reste de la " Normandie, qui vengeroit sur vous les outrages " faits à ses envoyés. Qu'importe à la *conven-*

" *tion* que vous soyez baignés dans votre sang ; " si elle peut vous engager à tourner contre vous- " mêmes, des forces que vous ne devez em- " ployer qu'à venger la France de ses crimes. " Je vous déclare que vous êtes responsables de " tous les maux qui ne peuvent pas manquer " d'arriver, si vous permettez, plus long-temps, " que ces scélérats demeurent parmi vous." Je finis par demander qu'il fût nommé un certain nombre de personnes pour interroger les prisonniers Anglois, pour examiner leurs papiers, et pour en rendre compte à l'heure même. Ma proposition fut adoptée. Cette sortie avoit fait renaître la confiance, l'effet du complot fut manqué. Deux de mes collègues et moi fumes priés de nous charger de l'examen des prisonniers, on nous adjoignit trois membres du département, du nombre desquels étoit notre ami, le Marquis *de Perrochet*, qui entendoit l'Anglois passablement.

Le fait se trouva tel que je l'avois prévu. Ces prisonniers étoient six matelots Anglois, qui avoient été pris sur quelques petits bâtimens ; ils étoient depuis quelque temps détenus à *Carentan.*

tan. *Le Cointre* et *Prieur* les avoient fait amener, ce soir même, à *Coutances*, pour donner un air de vraisemblance à leur imposture. Ces matelots confessèrent qu'ils avoient reçus quelques louis, pour jouer le rôle qu'on leur avoit dicté ; et ils ne se montrèrent nullement disposés à le soutenir.

Cet éclaircissement fut bientôt répandu dans *Coutances;* et la populace, qui change d'une minute à l'autre, épargna à l'assemblée une plus longue délibération. Elle investit la maison des commissaires, et leur signifia de quitter la ville à l'instant même. Ces lâches, qui, un moment auparavant, avoient fait déclarer en leur nom, que plutôt que de céder, *ils montreroient comment des républicains savoient mourir à leur poste*, envoyèrent prier l'assemblée de leur accorder quelqu'un de ses membres, pour veiller à leur sûreté ; on eut la bonté de leur en envoyer quatre. La multitude se chargea d'atteler leur voiture, et de faire leurs paquets. Elle les reconduisit à une lieue de la ville, et ne les quitta qu'après avoir exigé d'eux le serment de ne jamais s'y remontrer.

Ce

Ce départ fût, pour moi, un grand objet d'inquiétude de moins. Je m'empressai d'aller dissiper celles que le Général *Wimpffen* devoit avoir sur mon compte ; car la scène que je viens de raconter sans intervalle, avoit occupé cinq jours, durant lesquels, il ne m'avoit pas été possible de lui faire parvenir une ligne ; tant les précautions avoient été soigneusement prises, pour rompre d'avance toutes les communications. Le général m'apprit à mon retour, qu'il venoit de recevoir quelques bataillons des départemens de Bretagne, que d'autres étoient en route, et que l'armée offriroit bientôt une force imposante.

Je séjournai quelque temps à *Caën* pour y mettre ordre aux détails. On m'assigna, pour mon logement, une fort belle maison, appartenante à un émigré, en considération dans la ville et dans la province ; mais dont j'ai absolument perdu le nom. La garde de cette maison avoit été laissée à une femme d'un certain âge, depuis long-temps domestique du propriétaire. Je m'aperçus en allant et en venant, que toutes les fois que je passois devant cette femme, elle jetoit sur moi des regards chagrins ; j'en voulus savoir la

cause. L'ayant fait venir dans mon appartement, sous quelque prétexte ; " vous paroissez bien " triste, lui dis-je, qu'avez-vous ?—On ne peut pas " être gaïe, me repondit-elle, lorsqu'on manque " de pain.—Comment, vous n'avez pas de pain ! " n'êtes-vous donc pas payée ?—Payée, oui, mais " fort mal ; et quand le peu qu'on me donne " seroit suffisant pour vivre ; on distribue d'abord " le pain aux *enragés*, et les honnêtes gens en " ont, quand il en reste.—Eh bien, je suis l'ami " des honnêtes gens, et vous aurez du pain. S'il " se présente quelques difficultés, vous partagerez " le mien ; mais est-ce là tout ce qui vous cha- " grine ? Vous aimez votre maître ?—Si je disois " que je l'aime, on me *guillotineroit*.—Vous pou- " vez me le dire à moi ; car si je savois que vous " ne l'aimassiez pas, je ne vous ferois pas donner " de pain. Y a-t-il long-temps que vous n'avez " reçu de ses nouvelles ?—Je n'en reçois pas, et je " crois bien que je ne le reverrai jamais."

Ici les larmes surmontèrent les efforts qu'elle avoit faits pour les retenir. " Vous le reverrez, " lui dis-je, si nous réussissons. Je n'ai pas besoin " de vous recommander de persister dans vos

" senti-

" sentimens; fortifiez-y vos amis, ceux qui s'ou-
" vrent à vous, et qui pensent comme vous, il en
" est beaucoup sans doute?—Oh oui; mais on
" n'ose pas se parler.—Vous auriez tort de vous
" exposer. Soyez discrète, et souvenez-vous de
" ce que je vous dis aujourd'hui." Je lui mis quelques assignats dans la main; et je donnai des ordres pour qu'elle ne manquât plus de pain à l'avenir.

Je ne me serois pas permis de rapporter cette circonstance triviale, si elle ne m'avoit pas paru propre à donner une idée de ce qu'étoit l'état des choses; de la disette, et de tous les maux qui suivent les troubles publics; et des détails d'une persécution, qui s'attachoit aux classes les plus subalternes, et qui faisoit un crime de la fidélité, cette base première de l'ordre social. Enfin j'y trouve un témoin des sentimens et des principes qui n'ont pas cessé de me diriger. Tous les habitans de *Caën* savent la maison que j'occupois dans cette ville, et mon pays n'est plus dans les circonstances honteuses et atroces, où les hommages rendus à la vertu étoient autant d'arrêts de mort contre elle.

On s'étonnera peut-être de la confiance avec laquelle je parlois à une femme de cet état, dans un temps où j'étois si réservé avec des personnes d'une autre éducation. Cet étonnement cessera, lorsque la suite de ces mémoires aura appris que c'est presque exclusivement, dans cette classe d'hommes, que les richesses n'avoient pas corrompus, et que le *philosophisme* n'avoit pas privé du soutien de la religion, que j'ai trouvé, à toute heure, des sentimens de fidélité, de discrétion et de dévouement, portés jusqu'à l'héroïsme ; et que l'appareil des supplices, et le coup de la mort suspendu sur leurs têtes n'ont jamais été capables d'intimider !

Cependant la convention s'occupoit, sans relâche, des préparatifs de défense ; mais tel étoit l'état de la France que les régicides, qui tenoient la capitale asservie, voyoient toutes les provinces disposées à leur échapper et à les punir. Le midi étoit en insurrection, *Lyon* se disposoit à faire revivre la royauté, et à soutenir ce siége mémorable, monument éternel de la férocité des tyrans de la France, comme des malheurs et de la gloire de ses habitans. *Toulon* devoit bientôt ouvrir son port

aux

aux alliés, et proclamer l'héritier du trône ; et la *Vendée*, sans autres armes que le courage des simples habitans de ses campagnes, faisoit flotter le drapeau royal, victorieux de tous les efforts qu'on lui avoit opposés jusque-là.

Mais nous menacions la convention de plus près, parce que nous étions placés, pour ainsi dire, aux portes de Paris, de cette ville qui avoit mis tout en mouvement dans le principe ; et qui changeant, depuis, de partis comme de maîtres, en étoit venue à un point de stupeur et d'inertie, qui garantissoit sa soumission, sans résistance, au plus fort ; et la réduisoit à des vœux impuissans pour la défaite de ses oppresseurs.

Ainsi comme notre position nous rendoit les plus redoutables, c'étoit aussi, dans cette partie que devoient se porter les premiers coups. Les armées étoient occupées aux frontières, et les généraux disposés plus ou moins à secouer le joug insolent et sanguinaire, sous lequel des commissaires de la convention, entourés de bourreaux et d'instrumens de supplices, tenoient leurs têtes courbées. Le peu de troupes restées fidèles à la convention, dans la Bretagne et dans la Normandie,

die, étoient commandées par un Marquis *de Tilly*, et un Comte *de la Bourdonnaye*, que l'on supposoit, peut-être à tort, attendre à savoir lequel des deux partis l'emporteroit sur l'autre, pour se déclarer. La convention n'avoit pas plus de confiance en eux que nous-mêm s. Elle ordonna à un médecin, nommé *Shœrer*, de se mettre en marche avec le peu de troupes qu'elle put rassembler, pour essayer de pénétrer en Normandie. Cet homme fut chargé d'or et d'assignats, armes utiles, et sur l'effet desquelles on parut faire plus de fonds, que sur les forces équivoques, qui avoient été ramassées à la hâte, parmi les *coupe-jarrets* de Paris. Ce *Shœrer* est le même qui a été depuis ministre de la guerre. On lui adjoignit le prêtre *Lindet*, nouvellement consacré évêque d'Evreux.

On a remarqué, à la période la plus violente de la révolution, que parmi les bourreaux, qui s'étoient partagé la France, pour la torturer, sous le nom de *représentans du peuple*, ce furent *les prêtres apostats*, qui se montrèrent les plus avides d'atrocités et de sang ; (je suis bien loin de confondre, sous ce nom, ceux qui ayant cru pouvoir prêter le serment exigé d'eux, ont continué les

fonctions

fonctions de leur ministère sans scandales et sans écarts). La raison de ceci est qu'ayant plus à redouter que les autres du retour aux principes de la religion, et de la morale publique ; ils ne respectèrent plus rien pour s'y opposer. On peut ajouter à cela que lorsqu'un homme a le front de convenir qu'il n'a été qu'un hypocrite pendant la première partie de sa vie, qui est l'âge de la franchise et de la candeur, il est naturel d'attendre qu'il ne sera qu'un fourbe bien plus dangereux dans la seconde ; et qu'il se dédommagera d'une aussi longue contrainte, en lâchant la bride à tous ses vices, quand la crainte des lois cessera de le contenir.

Les dépêches, qui nous informèrent de la marche de *Shœrer*, nous apprirent, en même temps, que le Marquis *de Puisaye Beaufossé*, qui commandoit, alors, dans le département de l'*Eure*, s'étoit porté à *Pacy*, à la tête de quelques troupes pour couvrir *Evreux*.

Le général observa que le poste de *Pacy* seul, ne présentoit aucun avantage pour la défense d'*Evreux*, puisqu'il laissoit un passage ouvert par la rivière d'*Eure*, au lieu nommé *Cocherel*, par où,

où, si on donnoit le temps aux troupes de la *convention* de s'établir à *Vernon*, il leur seroit facile de pénétrer à *Evreux*, sans qu'on en eut le moindre avis à *Pacy*; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, non-seulement pour fortifier *Cocherel*, mais encore pour s'emparer de *Vernon* et de *Mantes*, deux places sans défense, dont la possession devoit rendre le premier occupant, maître du cours de la *Seine*, et par ce moyen du principal canal des approvisionnemens de *Paris*. Il me chargea de cette expédition, et me promit de me suivre au plutôt, avec tout ce qu'il pourroit réunir de troupes.

Les garnisons d'*Evreux* et de *Pacy* étoient alors composées du bataillon de troupes soldées du Colonel *le Roy*; de deux bataillons des volontaires des départemens du *Calvados* et *d'Ille et Villaine*; de la garde nationale de ces villes; d'une compagnie de chasseurs à cheval; et d'une partie de l'escadron de dragons que j'y avois formé. Ces derniers étoient sans armes, et par conséquent hors d'état de servir utilement. Le tout à peine formoit trois mille hommes. Car on avoit agi avec tant de précipitation, que les gardes nationales

tionales des campagnes n'avoient pas pu être rassemblées; ajoutez qu'il n'y avoit pour tout cela, ni pour le reste de l'armée qui devoit suivre, ni magasins, ni hôpitaux, ni fourrages, ni tentes, ni effets de campement, etc. etc.

Je demandai au général des instructions plus détaillées; il s'y refusa, et me dit de faire comme je l'entendrois; je crus en pénétrer la raison; c'étoit la même que j'ai rapportée plus haut. Il étoit trop clairvoyant pour ne pas prévoir qu'une machine aussi mal montée, et une mesure, en qui tout étoit enthousiasme et précipitation, ne pourroient obtenir aucun succès. Je ne lui fis pas même part de cette réflexion; il étoit inutile de l'affliger, et j'avois pris mon parti.

Je cite cette circonstance, qui semble avoir amené une répétition inutile, pour mettre la vérité en opposition à un pamphlet que je n'ai jamais lu; mais dans lequel on m'assure avoir vu cette assertion; que j'avois reçu de M. *de Wimpffen*, l'ordre de ne point agir; et de faire naître quelque prétexte de me retirer, afin de livrer les députés fugitifs à la convention, avec laquelle il étoit dit qu'il en avoit contracté l'engagement.

De quelque absurdité que la suite des événemens, et la proscription nominative du Général *Wimpffen*, ayent démontré qu'étoit cette imposture, la méfiance et la crédulité, si communes aux temps de troubles, n'ont pas laissé de l'accréditer. Je pense à la vérité que M. *de Wimpffen* avoit, à peu près sur le compte de la majorité des députés proscrits, la même opinion que moi; cependant il ne me l'a jamais dit, quoique je lui aie témoigné souvent ma répugnance à voir leurs noms et leurs personnes confondus dans nos opérations; mais quelles que fussent à cet égard ses idées, ou les miennes, il n'étoit dans le caractère ni de l'un ni de l'autre, de donner ou de recevoir un tel ordre.

Le malheur a souvent les effets de l'ivresse; il prive les hommes foibles des avantages de l'instruction, et les fait descendre à la classe la plus grossière de leur espèce. Tous les revers, durant la révolution, ont été attribués à la trahison, lorsqu'ils devoient l'être au désordre naturel, qui suit infailliblement des entreprises mal concertées, ou à l'impuissance de ces mêmes hommes, si violens pour exciter des crimes, sans dangers; si pusillanimes, lorsque l'échafaudage de leurs gigantesques

et

et vaines conceptions vient à s'écrouler sur eux, et du reste toujours disposés à ne juger des autres que par eux-mêmes.

Je partis pour aller joindre cette avant-garde avec un détachement de cent chassseurs à cheval. Le Colonel *Dumont*, que je laissois à regret en arrière, me promit qu'il se trouveroit à la première affaire, et il me tint parole.

J'avois envoyé *Focard* à Paris, pour presser l'envoi des armes. Il étoit venu me rejoindre à la première nouvelle de l'insurrection de *Caën*, mais il n'apporta rien. Il avoit été trop heureux de s'échapper lui-même.

Cet intéressant jeune homme, qui savoit prendre tout sur lui, lorsqu'il le falloit, et qui prévoyoit les choses avec un discernement admirable, ne s'étoit pas borné à observer la situation de *Paris*, dont il me fit un tableau fidèle; il s'étoit encore assuré des dispositions de plusieurs sections, qui s'étoient secrètement déterminées à embrasser notre parti; et je reçus, en moins de trois jours, les assurances directes de la part des présidens, et autres hommes influens de ces sections.

Je ne fus pas deux heures à *Evreux*, sans m'apercevoir de la difficulté, de l'impossibilité même, où est un chef de conduire des opérations militaires, quand il n'en a pas la direction exclusive. Chacun des bataillons des volontaires, avoit été suivi d'un ou de plusieurs commissaires, chargés par leurs départemens respectifs de pourvoir à leurs besoins. Ces messieurs ne furent pas plutôt réunis à *Evreux*, qu'ils voulurent imiter les commissaires de la convention, auprès des armées. Car, comme je l'ai déjà remarqué, ce n'est pas à la tyrannie que la plupart des hommes en veulent, c'est aux places et aux emplois; et quand ils les obtiennent, ou qu'ils croyent les occuper, il n'y a de changé que les personnes, l'esprit et la chose sont les mêmes. Ils avoient commencé par se réunir au conseil-général du département de l'*Eure*, qui reçut l'un d'eux pour président. Ils formèrent ensuite un comité militaire, et prétendirent ainsi tout gouverner. Celui qui fut mis, ou plutôt qui se plaça lui-même à la tête de ce conseil, étoit un certain *Bougon*, procureur-général-syndic du département du *Calvados*, homme plein d'orgueil, parlant avec quelque facilité,

facilité, mais sans aucune expérience. Plusieurs personnes le soupçonnèrent d'être d'intelligence avec la convention. Il m'a été démontré que cela étoit faux, mais toute sa conduite a prouvé qu'en s'efforçant de recueillir personnellement, le plus d'avantages possibles du succès, il cherchoit en même temps à se ménager une ressource, ou une excuse en cas de revers. Il n'y a rien de si pernicieux que cette espèce d'hommes; ce n'est avec eux qu'hésitations, que doutes, qu'incertitudes; jamais ils ne savent, ou jamais ils n'osent saisir l'occasion; ils ne sont bons qu'à faire perdre un temps précieux, et sont toujours battus avant de combattre. La révolution Françoise, comme toutes les autres, a fait ressortir ces sortes de caractères par milliers.

Le Colonel *le Roy*, que je vis pour la première fois, acheva de me détailler ce que j'avois d'abord entrevu. Il me dit que lorsqu'il étoit allé à *Caën* pour offrir à *Wimpffen* les services de son bataillon et les siens, sa proposition avoit été très-froidement accueillie par ce *Bougon*, qui s'étoit opposé à ce que le département lui expédiât un ordre de rappel de ses volontaires, parce qu'il

auroit

auroit été obligé de le signer ; il ajouta que depuis trois jours le comité militaire avoit reçu l'avis certain de l'heure, à laquelle étoit parti de *Paris*, un convoi considérable d'artillerie, envoyé par la *convention*, pour défendre *Vernon*, et que ce convoi n'étoit escorté que par quelques hommes, qui étoient plutôt des charretiers de relais que des soldats. Sur quoi il avoit proposé qu'on le chargeât de l'enlever, lorsqu'il auroit passé *Mantes* ; ce qu'il promettoit d'exécuter, sans coup férir. *Bougon* s'étoit, me dit-il, opposé ouvertement à ce dessein ; et voyant que son avis ne prévaudroit pas, il avoit jeté tant de difficultés à la traverse, et provoqué tant de délais, qu'on avoit reçu la nouvelle de l'arrivée du convoi à sa destination, avant d'avoir pris un parti. Le billet d'avis me fut représenté. Je connoissois l'écriture, ainsi que les autres, mais il n'étoit plus temps.

Pour éviter à l'avenir de tels inconvéniens, je pris le parti de m'affranchir des délibérations de ces messieurs ; et après avoir donné quelques ordres, sans les consulter, je partis pour *Pacy* avec mon détachement de chasseurs. En y arrivant, je trouvai ce petit poste comme une place neutre,

où

où les officiers et les soldats des deux partis venoient librement s'entretenir. Cette communication, dont nous n'éprouvâmes que trop les suites funestes, me déplut. Je la fis cesser, et de tous les étrangers, je n'en retins qu'un seul, qui sembloit avoir quelque chose de particulier à me dire. Cet homme me parut être un officier déguisé sous l'habit de soldat ; il s'exprimoit facilement, et joignoit à un air fin, des manières aisées. Il me dit que l'infanterie de *Shœrer* étoit d'environ quatre mille hommes ; qu'on en attendoit deux mille de plus le surlendemain ; qu'on avoit expédié des courriers aux *armées*, pour en tirer des détachemens d'élite ; et que chaque jour les forces, qui étoient à *Vernon*, alloient être grossies par des réquisitions volontaires ou forcées ; que toute cette infanterie, jusqu'à présent, étoit un ramas de bandits, sans discipline et sans ordre ; que la cavalerie à laquelle il appartenoit, étoit d'à peu près mille hommes, dont la plus grande partie étoit composée de brigades de gendarmerie ; que le surplus étoit détaché d'un régiment de hussards étrangers, dont on attendoit incessamment le reste ; qu'il pouvoit m'assurer que la cavalerie se refuseroit

refuseroit à combattre contre nous ; ou que même elle passeroit de notre côté, s'il se présentoit une occasion favorable. Je fis sur cette déclaration le fond que je pouvois faire ; mais la suite m'a prouvé qu'il ne m'avoit trompé en rien.

L'occupation de *Vernon* par l'armée ennemie, m'avoit privé en un moment du secours de la légion que j'avois organisée ; car elle étoit composée, en plus grande partie, des habitans de la banlieue de cette ville. Je sentis qu'il n'y avoit plus à différer, et que chaque minute de retard nous exposoit à voir diminuer le nombre de nos partisans et nos forces réelles. Le lendemain, qui étoit le 12 Juillet 1793, j'appris que *Shœrer* avoit jeté quelques troupes dans le château de *Brecourt*, qui est entre *Pacy* et *Vernon*, et qu'il avoit renforcé le poste de *Cocherel*. Le supposant instruit par ses émissaires de la veille, de la foiblesse de la garnison de *Pacy*, que mes chasseurs avoient presque doublée, je ne doutai pas que son intention ne fut de me faire attaquer, tandis qu'il pénétreroit avec la plus grande partie de ses forces, par le passage de *Cocherel*, et se porteroit sur *Evreux*. Je me décidai à le prévenir, je donnai

nai ordre au Colonel *Puisaye*, de chasser l'ennemi de *Brécourt*, avec un détachement de son régiment, qu'il avoit armé, vaille que vaille. J'envoyai à *Evreux* celui de m'amener toutes les troupes, en état d'agir, et je partis pour *Cocherel* avec cinquante chasseurs et une trentaine de volontaires d'*Ille* et *Vilaine*, que je destinois à en faire la garnison, n'en laissant qu'à peu près autant en observation devant *Pacy*. Le poste de *Cocherel* ne fit qu'une légère résistance. La petite garnison fut enveloppée dans sa fuite, et faite prisonnière, après avoir tiré quelques coups de fusil. J'établis les trente hommes d'*Ille et Vilaine* à la garde du poste, où il en eut fallu plus de quatre cents avec du canon. Je trouvai, à mon retour, le Colonel *Puisaye*, qui avoit eu le même succès à Brécourt, et je fis battre successivement plusieurs marches dans la ville, pour faire croire à l'ennemi qu'il nous arrivoit des renforts. Cette petite ruse étoit en pure perte ; car il savoit à point nommé tout ce qui se passoit parmi nous. Il payoit bien, et je n'avois pas un sol. Il est facile de deviner quel étoit le mieux servi.

L'ordre que j'avois fait passer à *Evreux*, n'avoit pas été reçu avec plaisir par *Bougon*; il avoit de la peine à se décider à quitter le fauteuil de président. Il sembloit, en vérité, à voir l'inertie de cette troupe de parleurs, qu'ils croyoient que tout alloit se passer en *délibérations*, en *ordre du jour*, et en *motions*. L'ennemi auroit été aux portes de leur salle, qu'ils ne l'auroient su que quand il leur eut fait sentir sa présence ; et cependant ils avoient la manie de vouloir tout régler. Néanmoins le commissaire d'*Ille et Vilaine*, nommé *Jehame*, et ce *Caille* dont j'ai parlé, qui avoit été adjoint à *Bougon* par le département du *Calvados*, ne doivent pas être compris dans ce reproche. Ils jugèrent à propos de passer par dessus les formalités civiles ; *Bougon* fut obligé de céder, et mon ordre fut exécuté, quoiqu'un peu tard. Ils conduisirent leurs bataillons à Pacy. Le Colonel *le Roy* y amena le sien, et fut suivi d'une partie de la garde nationale d'*Evreux*. C'étoit à quoi se montoient toutes mes forces.

Je faisois, depuis deux jours, l'expérience que je n'avois pas en tête un homme bien entreprenant.

prenant. Il étoit plus à portée de recevoir des renforts que moi, qui n'en avois aucun à espérer, avant huit ou dix jours. Il falloit donc ou me retirer ou attaquer. La défensive ne m'étoit pas possible; or la retraite gâtoit tout : car en toute guerre, mais surtout en fait de guerre civile, c'est principalement sur la confiance que les succès se fondent. Je déclarai donc à ces messieurs ma détermination de marcher à l'ennemi le lendemain, à la pointe du jour. *Bougon* trouva fort extraordinaire que je me décidâsse ainsi seul. Il convoqua ce qu'il appeloit un Conseil, qui fut formé de ses collègues, du Colonel *le Roy*, et de moi. Il seroit trop long de rapporter ici tout ce qui s'y passa. On se figure assez tous les mauvais argumens qu'un homme incertain, timide, trop circonspect pour lui-même, et trop vain pour les autres, peut mettre en avant en pareil cas. Je n'avois garde de céder, et il fut décidé que j'attaquerois, à condition toutefois qu'il seroit fait une proclamation que *Bougon* se réserva de rédiger, et que cette proclamation seroit envoyée à l'armée ennemie, avant de commencer les hostilités. Je n'avois rien à opposer à cette

 mesure,

mesure, sinon qu'elle nous feroit perdre du temps, et que nous en étions au point où toutes les proclamations devoient être faites avec la bayonnette; mais la nécessité de ménager le temps, et la rapidité de l'occasion, étoient ce que l'on connoissoit le moins.

Effectivement ce conseil et cette rédaction nous reculèrent si loin, et rallentirent tellement tous mes préparatifs, qu'au lieu d'être en marche à trois heures du matin, comme j'en avois donné l'ordre, il étoit dix heures le lendemain, que nous étions encore à *Pacy*. C'étoit le 14 de Juillet. Je partageai ma petite armée en deux colonnes, je donnai le commandement de la gauche au Colonel *Puisaye*, avec ordre d'aller m'attendre, sous le château de *Brécourt*; de faire fouiller les petits bois environnans, et d'envoyer des tirailleurs vers la forêt de *Vernon;* tandis que avec l'autre colonne, je me porterois sur la droite, par celle de *Pacy*. J'avois avec moi le bataillon des volontaires du *Calvados;* quelques gardes nationales du pays d'*Evreux*; le bataillon soldé du Colonel le *Roy*, dont la personne m'étoit particulièrement utile, et je me réservai presque toute

toute la cavalerie, pour nous couvrir du côté le plus étendu de la plaine, et pour agir au besoin. J'avois eu soin pendant la nuit de m'assurer des hauteurs et des petits bois, dont ce terrain est couvert. La position étoit telle que de quelque côté que l'ennemi parut, nous avions sur lui tout l'avantage. Quoique à l'exception du bataillon du Colonel le *Roy*, j'eusse peu d'hommes qui eussent été aux coups de fusil, et que nous dussions avoir à faire à un nombre presque triple du nôtre, tous marquèrent beaucoup d'alacrité, de confiance, et un empressement qui me fut d'un bon augure.

La maison de *Brécourt* étoit un vieux château fortifié autrefois, et reparé depuis peu; entouré de fossés larges et profonds, garni de ponts-levis, qui avoient été conservés plutôt comme décoration, que comme mesure de défense. Elle est située entre la forêt de *Vernon* et celle de *Pacy*, au milieu d'une plaine, qui les sépare, à la distance de cinq-quarts de lieue environ, et qui s'étend considérablement à droite et à gauche. A une lieue et demie sur la droite, est la grande route de *Rouen* et d'*Evreux* à *Paris*.

Cette

Cette route conduit aussi de *Pacy* à *Vernon*, par un détour de quatre ou cinq lieues, tandis que la route directe, qui traverse la forêt de ce nom, et une seconde qui la côtoye, n'en ont tout au plus que deux.

Je plaçai sur le chemin de Paris une patrouille d'observation, avec laquelle je communiquois par une chaîne de védettes. Le Colonel *Puisaye* avoit rangé sa troupe en bataille sur la gauche du château, et faisoit face au chemin, qui tourne la forêt. Je débouchai sur le centre, vis-à-vis de celui qui la traverse, et je formai ma droite, de tout ce qui me restoit de ma cavalerie, que j'avois été forcé d'affoiblir, pour maintenir mes communications. Je formai aussi une seconde ligne de gardes nationales, que j'adossai à la forêt de Pacy, pour protéger, en cas de besoin, la retraite sur cette ville.

J'espérois que si je pouvois parvenir à attirer l'ennemi dans la plaine, (puisqu'il avoit fallu renoncer au projet de le surprendre), et à ébranler son centre, ce qui me seroit facile, avec un bataillon aguerri contre des troupes qui ne l'étoient pas; une charge brusque de cavalerie, le chasseroit

en

en désordre sur la route de la forêt, dont le Colonel *Puisaye* viendroit lui fermer le passage.

Effectivement, on me rapporta bientôt que l'armée de la convention s'avançoit, sur une seule colonne, par la route de la forêt, et qu'elle paroissoit avoir négligé toutes les précautions d'usage, n'ayant ni corps avancés, ni tirailleurs, ce qui augmenta beaucoup la confiance.

J'ai déjà dit que je n'avois avec moi que deux officiers, sur lesquels je pusse compter pour la conduite d'une division, *Puisaye* et *le Roy*. Le Colonel *Dumont*, à qui j'avois réservé le commandement de la cavalerie, n'arriva que vers la fin de l'affaire; et ce corps n'avoit à sa tête qu'un capitaine peu instruit, quoiqu'il ne manquât pas de courage. Il ne me resta que *Focard*, dont j'avois fait mon aide-de-camp; je lui adjoignis un jeune homme, adjudant de la garde nationale d'*Evreux*, nommé *Hubert*, ou *Herbert*. Je le cite ici, parce qu'il est impossible d'avoir montré plus d'intelligence, plus d'activité, et plus de zèle, qu'il ne le fit dans cette journée.

Je chargeai *Focard* de porter quelques ordres au Colonel *Puisaye*, et je me portai en avant, accom-

accompagné de ce jeune homme, pour reconnoître l'ennemi. Il s'étoit formé en bataille, en avant de la forêt, et comme il n'avoit observé aucun intervalle, que d'ailleurs il avoit une seconde ligne aussi considérable que la première, son front n'excédoit pas le nôtre. Je remarquai beaucoup de désordre et de mouvement dans les rangs. Aussitôt qu'il nous aperçut, nous fumes assaillis d'une grêle de coups de fusil; mais il n'y avoit nulle régularité, nul ensemble dans son feu. Cette double circonstance me fit penser que nous en aurions bon marché. *C'est une troupe de sans culottes qui ne savent pas manier leurs armes*, dis-je, aux miens, en retournant vers eux, et je donnai au Colonel *le Roy* l'ordre de charger. Cet ordre ne convint point à *Bougon*. Il s'avance vers moi avec les autres commissaires, et me dit: qu'avant tout, il est indispensable d'envoyer un trompette à l'armée de la *convention*, pour lui donner lecture de sa proclamation. *Que l'on sache du moins*, ajouta-t-il, *que nous n'avons pas commencé les premiers.* " Et que " faites vous donc depuis un mois, lui répondis-je, " dans vos clubs et dans vos assemblées. C'est

" en

" en vérité bien le moment. Ne voyez-vous pas " qu'ils commencent ?" Il rouloit quelques balles à nos pieds. Cependant *Jehame*, qui étoit brave et plus franc, lui prend la proclamation des mains, et s'avance vers l'ennemi, en élevant son mouchoir, pour signifier qu'il avoit quelque chose à dire. Il est reçu comme nous l'avions été. A l'instant je fais battre la charge, et j'ordonne aux canonniers de tirer. L'armée de la *convention* nous attend à peine. Elle s'ébranle, se culbute, et se porte en foule vers la forêt. Etonné de ce que la cavalerie n'exécute pas l'ordre qu'elle a reçu, je cours à elle pour charger à sa tête ; elle étoit dans le plus grand désordre. Les chevaux n'étoient pas plus faits au bruit du canon que les hommes. Je parvins à la rétablir. Je m'élance, et je ne suis pas suivi. Un fossé, qui n'étoit pas de largeur à arrêter un mauvais cheval, la dérange de nouveau. L'ennemi étoit enfoncé dans le bois ; je voulus l'y poursuivre ; nouvelles représentations de la part des commissaires. Il pouvoit y avoir des embuscades, des batteries masquées ; que sais-je, toutes les sottises de l'inexpérience et de la crainte. Le soldat se disperse

dans une espèce de camp, où étoit l'image de *Marat*, placée sur un autel. On y trouve une provision de pains, dont la couleur, et l'odeur fétide nous prouvèrent à quel état de disette la ville de Paris alloit être réduite. La nuit s'approchoit, le temps perdu avoit rendu la poursuite impraticable. Je formai le dessein de rentrer à *Pacy*, où j'étois assuré de me garantir contre toute surprise, en rétablissant les postes de la veille, qui étoient bien entendus. La chaleur extraordinaire du jour avoit considérablement abattu les troupes, et nous n'avions sur le terrain ni vivres, ni rafraîchissemens. Les commissaires s'opposèrent à cette disposition. Fiers de ce qu'ils appeloient une première victoire, ils voulurent coucher sur le champ de bataille. Forcé de céder, je chargeai le Colonel *le Roy*, de placer des gardes aux postes que je lui indiquai, et qu'il avoit déjà reconnus quelques jours auparavant. Les bataillons bivouaquèrent dans leur ordre de bataille, et leurs pièces, prêtes à tirer, furent placées sur leur front. Cela fait, je me retirai au château pour y prendre un peu de repos. J'étois parti de *Caën* le six ou

le

le sept de Juillet. Depuis ce moment, je ne m'étois pas couché; et dans le cours du mois précédent, je n'avois pas reposé trois nuits. La fatigue jointe à l'excès de la chaleur m'avoit couvert d'une érésipèle, qui me faisoit beaucoup souffrir, et mes jambes étoient tellement enflées, qu'elles ne pouvoient plus me porter. Après avoir fait couper mes bottes, dont il étoit impossible de me défaire autrement, je me jettai sur un lit. Je n'y avois pas été deux heures que je fus réveillé par des cris, et par quelques coups de canon. On m'annonce que l'ennemi est là. Voyant qu'il n'étoit pas poursuivi, il s'étoit rallié dans sa fuite, et avoit traversé nos postes, où la garde étoit si mal faite, qu'il n'y avoit pas un homme éveillé. Je me fais jeter sur mon cheval, et je cours où étoit l'attaque. Le Colonel *le Roy* venoit de s'y rendre, et soutenoit le feu, à la tête de son bataillon. La mitraille mal dirigée voloit dans les arbres, et en jetoit les branches sur nous. Je me porte aux canons; les charretiers avoient pris la fuite, après avoir coupé leurs traits, et il n'étoit resté qu'un seul canonnier. C'étoit un jeune homme de *Caën* nommé *Lafaye;* nous dûmes

notre salut à son intrépidité. Il pointe deux pièces vers la lumière des deux canons qui tiroient sur nous, presqu'à bout portant. Il en démonte un, et le feu cesse. Cependant les gardes nationales épouvantées avoient pris la fuite ; le bataillon du Colonel *le Roy*, culbuté par notre cavalerie, qui fuyoit avec elles, est entraîné à son tour. Cris, menaces, prières, rien ne fut capable d'arrêter ce torrent. Vingt hussards les auroient tous mis en pièces. Je me jette dans cette mêlée ; j'entends répéter le cri de *trahison*, et c'est moi qu'on accuse. *Focard* se livre au désespoir, il veut se brûler la cervelle ; je lui arrache son pistolet des mains. Nous voyons, dans l'obscurité, une troupe de cavalerie venir à nous. Nous croyons que ce sont des hussards ennemis. " Eh bien, " faisons-nous tuer là, lui dis-je." A l'instant, nous nous précipitons sur elle. C'étoit une trentaine des nôtres, qui avoient fui les premiers, et qui avoient perdu leur chemin. Aux premiers coups que nous leur portons, ils se dispersent, et *Focard* en reconnoît un. Je retrouve les commissaires des départemens, qui sans exception, s'étoient conduits avec courage et sang froid. Leurs efforts,

efforts, pour rallier leurs bataillons, avoient été vains ; ils les avoient suivis jusqu'à *Pacy*, et revenoient pour savoir ce qui se passoit.

Cependant l'armée ennemie, au premier coup de canon, qui lui avoit été répondu, s'étoit, comme elle l'avoit fait le matin, mise en déroute de son côté ; et sa cavalerie, ainsi que l'homme, dont j'ai parlé, l'avoit annoncé, ne s'étoit arrêtée qu'auprès de Versailles, à quinze ou seize lieues d'où nous étions. La colonne de gauche, qui étoit en partie composée de Bretons, et qui avoit bivouaqué sous les murs des jardins du château, n'avoit pris aucune part à cette bagarre, et ne s'étoit point ébranlée. Elle servit à ramener les canons et les caissons, auxquels les hommes s'attelèrent avec des mouchoirs. Il resta tout au plus six ou sept des nôtres sur la place. C'étoient des grenadiers du bataillon du Colonel *le Roy*.

Je rentrai à *Pacy* avec le commissaire *Jehame*, qui avoit montré beaucoup d'intelligence et de valeur dans cette journée. Tout notre monde en étoit déjà parti, et avoit pris la route d'*Evreux*. Nous les y suivimes. Il étoit jour lorsque nous arrivâmes. Tous les esprits étoient

dans

dans la consternation. On s'attendoit à tout moment à avoir l'ennemi sur les bras; il n'y avoit qu'un cri contre moi, et les plus lâches, qui sont toujours les plus factieux, crioient le plus haut. Les commissaires, qui avoient tout observé, firent entendre raison à leurs bataillons, tant bien que mal; mais la terreur étoit telle, que personne ne vouloit rester; personne ne vouloit combattre. J'ai toutes les peines du monde à obtenir une patrouille, pour aller reconnoître les environs de *Pacy*. Elle rentre après avoir fait, à peine, une demie-lieue, et pour se justifier, répand le bruit que l'ennemi occupe tous les postes environnans. La frayeur générale redouble à cette nouvelle. Le Colonel *Dumont*, à qui je donnai l'ordre d'aller à la découverte, avec ses dragons, n'eut pas le pouvoir d'en réunir trois. Il se propose pour y aller seul, et revient au bout de quatre heures. Il a traversé *Pacy;* tous les postes sont évacués; rien n'a paru; le détachement d'*Ille et Vilaine* a conservé la position à *Cocherel;* enfin, de part et d'autre ce n'a été qu'une terreur panique. Il fait même ramener un caisson, qui avoit été démonté la veille. Sur cela je me décide à rentrer à *Pacy*, et à faire un nouvel essai sur *Vernon*. Mais c'étoit une chimère,

chimère, que d'y penser. L'argent répandu par la *convention*, et les intrigues de ses émissaires, mêlés parmi les habitans et parmi les troupes, et si bien secondées par la frayeur et par la méfiance, ne me permirent pas de disposer d'un seul homme. Alors je parle de retraite : une troupe de factieux pénètre dans mon appartement, et fait mine de s'y opposer. Je leur déclare que s'il me reste six cents hommes, non-seulement je ne quitterai pas *Evreux*, mais que je reprendrai, dans le jour, tous les postes laissés la veille. Ce n'étoit pas leur compte. L'intention de ceux qui les avoient conduits, n'étoit autre que d'exciter une émeute, et d'en profiter pour gagner le prix que les émissaires de la *convention* avoient mis à ma tête. Cette proposition fit avorter leur dessein. Je la réitérai publiquement, par une proclamation qui fut affichée et lue, au son du tambour, dans tous les carrefours de la ville ; mais ce fut inutilement. J'ai appris, depuis, qu'un demi-bataillon du département de la *Mayenne*, commandé par quelques habitans de *Laval*, et nouvellement arrivé à *Evreux*, étoit venu s'offrir au Colonel *Puisaye*, pour ce service ; mais ils étoient tout au

plus

plus, deux cents cinquante hommes, et cet officier jugea inutile de m'en parler. Je n'ai su cette circonstance honorable pour les habitans du Maine que par la lecture d'une affiche imprimée, que les chefs de ce corps me remirent quelques jours après, à *Lisieux* ou à *Caën*.

Les administrateurs du département de l'*Eure* étoient au désespoir. Le président vint me trouver pour me demander conseil. Je lui donnai celui de me suivre. Il me représenta que la retraite des membres de l'administration ne feroit qu'accroître leur danger, si elle paroissoit volontaire. Il me pria de leur faire entendre publiquement, que cette mesure, étant commandée par la nécessité, je me croyois en droit de les y contraindre. Je me prêtai à ses vues, et tout fut préparé pour le départ. Ce fut le 17 Juillet, après midi, que cette avant-garde qui, comme on l'a dit, avec vérité, avoit à peine reçu une égratignure, se mit en marche pour *Lisieux*, suivie d'une foule d'habitans, vieillards, femmes et enfans, qui fuyoient la vengeance de la *convention*; en laissant après eux un plus grand nombre, exposé à toutes ses fureurs.

Parvenus

Parvenus à la rivière *Thionville*, à quelques lieues d'*Evreux*, j'y remarquai une position, que la nature a rendue presque inexpugnable ; et je pensai à m'y établir, pour donner aux esprits le temps de se remettre, et au Général *Wimpffen*, celui de me rejoindre. Je n'avois reçu jusqu'alors, aucunes nouvelles de lui ; mais il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. L'arrivée de deux commissaires des *Jacobins* de *Paris*, qui venoient de traverser toute la *Normandie*, en y semant des assignats et des intrigues, me priva de cette dernière ressource. Comme ils affectoient de ne porter que des paroles de conciliation et de paix, tout le monde fut la dupe de ce piége grossier, qui n'a que trop réussi, il est vrai de le dire, à toutes les époques de la révolution. *Bougon*, se confiant dans la conduite indécise, qu'il avoit tenue, fit beaucoup valoir les efforts qu'il avoit faits pour arrêter le commencement des hostilités, en insistant sur la lecture de sa proclamation. Aussi fut-il le premier trompé ; et il ne concourut pas peu à faire partager son erreur aux autres. J'avois le cœur navré, de voir l'aveuglement avec lequel on se livroit, pieds et mains liés, à un

ennemi perfide ; mais tout ce que je pouvois dire, étant attribué à des vues d'intérêt personnel, chacun s'empressoit de faire son arrangement particulier, peu inquiet de ce que deviendroient les autres. C'est à cette divergence d'intérêts, c'est à cet égoïsme imprévoyant, qu'on peut attribuer, sans hésitation, les succès continuels des Jacobins ; car tous ces petits partis, (si ce n'est pas abuser des mots, que de donner ce nom aux complots éphémères, et toujours renouvelés dans le même sens, dont ils eurent à se garder,) ont été composés d'élémens hétérogènes, et d'hommes poussés à agir, un moment, par de petites ambitions et par des mécontentemens, dont les objets divers se trouvoient en opposition, dès les premiers pas. Aucun n'a été uni par un lien solide ; aucun n'a été mu par un principe unique, qui absorbant dans son importance, toutes les misérables suggestions de l'intérêt particulier, auroit nécessairement obtenu cette fusion de sentimens, et cette abnégation de soi-même, qui sont la source de l'héroïsme, et les garans des succès ; mais il n'étoit pas réservé au dix-huitième siècle de produire

duire un tel effort, ou du moins de le soutenir long-temps.

Il est des paradoxes, qui à force d'être répétés, acquièrent la force d'*axiomes*, et deviennent des proverbes, que l'on n'ose plus contester, quoique, si on se donne la peine de les approfondir, on ne puisse attribuer leur fortune qu'à l'orgueil de l'impuissance, ou à la nonchalance de l'esprit humain, à quelques époques.

Les méchans, dit-on, réussissent plutôt dans leurs desseins, que les honnêtes gens, parce qu'ils ne respectent rien ; parce que aucun frein n'arrête leur fougue, aucune considération leur audace. Unis par le crime, et pour le crime, dont la nature est d'être entreprenant et actif, ils s'entendent, se retrouvent, et se serrent par ce lien presque indissoluble ; tandis que les honnêtes gens ne sont pas indifférens sur le choix des moyens ; et que le sort de la vertu circonspecte, et moins audacieuse, est toujours de succomber dans une lutte inégale.

C'est étrangement prostituer les idées et les mots, pour ménager à la lâcheté des excuses frivoles. La vertu est la force de l'âme, comme le crime en est le délire. Hors cette définition,

ce n'est plus qu'un mot vague, que chacun peut appliquer à tous ses vices. C'est dans l'absence de cette force, que le crime triomphe. Le scélérat pâlit devant un être véritablement vertueux. Il se cache dans les ténèbres, comme la bête féroce des forêts à l'approche de l'homme, qui ose la poursuivre ; ou comme l'animal carnassier, qui se précipite sur un cadavre et qui fuit, s'il croit s'apercevoir qu'il lui reste encore quelque vie. Ce fut lorsque *Rome* eut cessé d'être vertueuse ou forte, que le crime pût aiguiser impunément les poignards des décemvirs, des dictateurs et des Césars. La preuve la plus évidente de l'absence de presque toute vertu, dans les classes supérieures ou instruites, en France, ressortira de ce que les pages de son histoire ayent pu se salir du nom d'un *Robespierre*. Dans le combat entre le crime et la prétendue vertu de nos jours, on a vu d'un côté toutes les fureurs de l'enfer, et de l'autre toutes les foiblesses, dont la réunion dégrade des êtres raisonnables. On a vu des hommes toujours disposés à caresser le plus fort ; incapables de faire le sacrifice, je ne dirai pas de leur vie, pas même de leurs propriétés, mais de leur superflu,

superflu, de leurs commodités, de quelques instans de repos. On en a vu traverser, de tout leur pouvoir, les mesures employées pour faire triompher leur propre cause, dans la crainte de ne pas recueillir une portion suffisante des avantages du succès. On en a vu, forcés par l'avarice et par la frayeur de porter les armes contre leurs partisans, se laisser traîner à la suite de leurs féroces ennemis, et envoyer, d'une main mal assurée, la mort dans les rangs de leurs amis. On en a vu trahir et accuser leurs frères, pour prolonger, de quelques instans, leur ignominieuse existence. On les a vus siégeant sur des tribunaux de sang, y prononcer l'arrêt de leurs confidens, qui n'avoient qu'un mot à dire pour les entraîner dans la tombe après eux, et qui ont dédaigné de souiller une fin glorieuse, en la partageant avec des lâches. On les a vus juges et satellites, tout à la fois, leur servir d'escorte au lieu du supplice, et mêler leurs acclamations aux vociférations de leurs bourreaux.

Voilà quels étoient ces hommes vertueux; et doit-on s'étonner si la plupart sont tombés, en détail, victimes des forfaits qu'ils n'eurent ni le

courage,

courage, ni la force de réprimer ; et s'ils ont été entraînés dans le torrent, qu'ils ont laissé se déborder sur la France, et qui a inondé leur pays du sang de l'innocent et du foible, mêlé avec celui d'hommes coupables de tous les partis ?

Toutes les fois que le crime a été l'instrument de la punition de l'égoïsme et de la foiblesse, depuis que le monde existe, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Je n'ai été le témoin, ni des insurrections de *Lyon*, de *Marseilles*, de *Toulon*, etc. ni des mouvemens aussitôt comprimés qu'excités, qui ont éclaté tant de fois à *Paris*, et qui devoient réussir là moins que partout ailleurs ; parce que la corruption y avoit fait plus de progrès ; mais que ceux qui s'y sont trouvés, et qui y ont eu quelque part directe, répondent : Je garantis qu'il n'en est aucun qui n'ait fait les mêmes observations que moi.

Le bruit de notre aventure avoit été porté à *Caën* par les fuyards, et comme cette espèce d'hommes est toujours pressée par le besoin de pallier sa honte, ils avoient exagéré les choses, de manière que la consternation étoit générale. Je n'étois pas ménagé dans tous ces récits, et la multitude tou-

jours prête à croire, et à se grossir à elle-même, les rapports les plus invraisemblables, étoit loin d'être bien disposée à mon egard. Ce qui eut peut-être détourné quelques personnes à ma place de rentrer dans cette ville, fut ce qui me fit accélérer ma marche pour y arriver ; et je n'ai eu que trop d'occasions d'éprouver depuis, que le moyen le plus sûr d'anéantir les effets de la calomnie, ressort de cette contenance impassible, que peut seule donner une bonne conscience, et qui en versant le mépris sur les calomniateurs, prouve aux honnêtes gens, le cas que l'on fait de leur estime, lorsqu'on dédaigne de perdre, en des justifications, qui sont à la portée du coupable, comme à celle de celui qui ne l'est pas, un temps que l'on emploie plus utilement à continuer de les servir.

Le Général *Wimpffen* n'eut pas été plutôt informé des bruits publics, qu'il me dépêcha un de ses aides-de-camp, pour en savoir de moi la vérité. Cet officier me rencontra auprès de *Lisieux*, où je le ramenai avec moi, et où nous trouvâmes le général à la tête de quelques troupes. Après avoir reçu le compte que j'avois à lui

à lui rendre, il se décida à faire rentrer l'armée à *Caën*.

Les esprits y étoient totalement changés depuis son départ. C'étoit inutilement que les députés fugitifs péroroient la populace. Leur éloquence étoit vaine, et ne pouvoit plus soutenir la concurrence avec l'argent des *Jacobins*. Il y avoit, en avant de *Caën*, une position, où tout au plus mille hommes, avec quelques pièces de canon, auroient été capables d'arrêter long-temps les efforts d'une armée. M. *de Wimpffen* fit la proposition de garder ce passage. Il demanda des volontaires pour cet objet, et fit promettre à ceux qui s'offriroient, une solde quadruple de celle des troupes de ligne; mais il ne s'en présenta qu'autant qu'il en falloit, pour lui faire voir sur combien peu d'hommes déterminés il pouvoit compter. Voyant que tout étoit perdu, il prit le parti de traiter avec les députés de la convention, qui étoient prisonniers à la tour de *Caën*. On fixa à deux ou trois jours de là, celui auquel ils devoient être relâchés, afin que les personnes, qui prendroient peu de confiance en leur parole, eussent le temps de pourvoir à leur sûreté.

C'est

C'est ainsi qu'autrefois, à ces spectacles honteux pour l'humanité, où le peuple accouroit pour rassasier son instinct sanguinaire de la vue de ses semblables, condamnés à être déchirés par des bêtes féroces, les spectateurs étoient avertis de se retirer derrière les lices, avant qu'elles fussent lâchées dans l'arène.

J'employai ce peu d'instans à rédiger une relation de l'affaire de *Vernon*. L'exactitude de cette relation fut attestée par les commissaires des départemens, et je la communiquai à *Wimpffen*, avant de la rendre publique. Il fit tout ce qu'il put pour m'en dissuader. Je conçus facilement qu'il craignoit que cela ne put nuire à quelques projets d'accommodement pour moi; mais je n'en avois aucun en vue. On a dit que dans des occasions à peu près semblables, lorsqu'on a tiré l'épée, il faut jeter le fourreau, et c'est ce que j'avois fait. Je fis imprimer ma relation, à un nombre considérable d'exemplaires, afin que la *convention* n'ignorât pas que c'étoit volontairement, et à dessein, que j'avois pris les armes contre elle, et qu'il n'y avoit pas de ma faute, si je n'avois pas réussi; et je ne m'occupai plus que

de recueillir quelques débris de cette folle entreprise, qui pussent me mettre à même de prendre ma revanche avec plus de succès.

Ce fut durant cet intervalle qu'un nommé *Beysser*, qui du tréteau de charlatan, avoit passé à un commandement militaire, vint se réfugier à *Caën*. Cet homme, connu par des massacres commis de sang-froid en Bretagne, ne parut pas assez barbare à la convention; il s'étoit brouillé avec elle, et désiroit fort de faire sa paix. Il en crut trouver l'occasion, en essayant de corrompre nos troupes. Il avoit remis à un commandant de corps, pour le faire signer à ses officiers, un modèle de rétractation, où les éloges n'étoient pas épargnés à *Beysser*, et où on lui attribuoit le mérite de la soumission, en jetant sur *Wimpffen* tout le blâme de ce qu'il appeloit leur défection. Il s'étoit mal adressé; l'officier m'apporta le papier, je donnai aussitôt l'ordre qu'on arrêtât cet embaucheur; il en fut prévenu, et m'échappa; mais n'ayant à offrir à ses anciens amis qu'une trahison sans succès, il ne tarda pas à porter sa tête sur l'échafaud.

Le

Le commissaire *Jehame*, de l'*Ille et Vilaine*; ceux du reste de la Bretagne, du Maine, et quelques-uns des principaux officiers, m'ayant proposé de venir dans leur pays, où ils m'assuroient que je trouverois dans les opinions et dans les volontés, toutes les ressources que je pouvois désirer, je me fixai à ce dernier parti; et j'attendis le jour indiqué pour leur départ. *Focard*, à qui il étoit si facile de faire son traité avec les commissaires de la *convention*, et qui n'avoit aucuns risques à courir, ne consentit jamais, malgré mes vives instances, à se séparer de moi. *Le Roy* m'assura qu'il me suivroit partout; et le Colonel *Dumont* ne m'auroit pas quitté, sans des raisons particulières, que j'étois bien loin de désapprouver. Je ne sais ce qu'est devenu ce brave et digne officier. Qu'il reçoive ici, s'il vit encore, mes remercimens de l'attachement pur et désintéressé qu'il m'a témoigné jusqu'au dernier moment. Je ne sais à quel parti, ni à quelles mesures les suites incalculables de la révolution auront pu l'entraîner; mais il ne peut être qu'un homme estimable, n'importe quel aura été son sort; et je suis assuré qu'il n'a jamais oublié, un seul instant, les

principes d'honneur et de loyauté ; qu'aucune opinion, aucune circonstance, aucun système ne sont capables de détruire dans une âme forte, et par conséquent honnête.

Il fallut enfin, me séparer de *Wimpffen*. Nous nous quittâmes, en nous flattant de l'espoir, qu'intérieurement nous n'avions, ni l'un ni l'autre, de nous revoir bientôt. La fortune des hommes, dans de telles circonstances, est dans le secret des destinées ; et nous étions loin de prévoir une partie de ce qui est arrivé depuis. De ce moment j'ai cessé d'avoir aucune espèce de communication avec le Général *Wimpffen*. Je dois supposer qu'il a été en proie à beaucoup d'inquiétudes et à beaucoup de chagrins. J'ai appris, avec un vif sentiment de plaisir, qu'il est heureusement sorti de tous les dangers, auxquels il a été exposé. Il s'est passé peu de jours de ma vie, où je n'aie pensé à lui, où je n'aie regretté ses talens, ses conseils qui m'eussent été si utiles en tant de circonstances, et son amitié qui m'auroit été si précieuse dans toutes. S'il vient à lire ces mémoires, ce sera la première fois que j'aurai pu faire arriver jusqu'à lui, un signe de mon souvenir, quoique

j'avoue,

j'avoue, que je l'ai souvent essayé, mais inutilement ; et quand même je n'aurois pas, comme je l'ai, la ferme confiance que mon pays commence enfin à sentir le besoin d'honorer la vertu, et de distinguer les hommes utiles que la Providence a soustraits à la faux de la révolution, cette voie ne peut pas être dangereuse pour lui.

J'appris, avant de partir de *Caën*, que le château de *Menilles* avoit été livré au pillage ; que tout ce que je possédois, avoit été mis en pièces, et que ma fille, à peine âgée d'un an, n'avoit été soustraite à la fureur des satellites de l'Evêque *Lindet*, que par la générosité d'une simple paysanne, qui avoit exposé, plusieurs fois sa vie, dans le même jour, pour sauver celle de cet enfant. Puisse cette digne et vertueuse femme vivre assez long-temps pour recevoir d'elle la récompense que la crainte de l'exposer ne m'a pas permis de lui faire parvenir, quoique j'en aie chargé plusieurs fois, des personnes fidèles, mais plus à portée que moi de juger du danger qu'elle auroit eu à courir, en la recevant. Au surplus, cette action qui la rend recommandable à toutes les âmes sensibles, ne sera point oubliée.

Vers

Vers les derniers jours de Juillet 1793, les bataillons de l'*Ille et Vilaine*, du *Finistère*, du *Morbihan* et de la *Mayenne*, se mirent en marche, pour regagner leur pays. Le Comte *de Percy* et l'état-major du Général *Wimpffen*, firent avec nous les deux premières journées, nous nous séparâmes à la troisième. Cet instant fut douloureux pour moi, et je ne fus pas le maître de retenir mes larmes. J'avois une somme assez considérable qui devoit être répartie entre eux. *Vous en aurez plus besoin que nous*, me dirent la plupart, et je ne pus les forcer à prendre que ce qui leur étoit indispensablement nécessaire.

Les bons procédés des commissaires et des chefs des bataillons, et surtout leurs promesses ramenèrent peu à peu l'espoir dans mon âme. Comme ils devoient rentrer dans leurs départemens respectifs, où ils comptoient se maintenir sur pied, je consultai *Focard* et *le Roy*, pour savoir à quelle partie ils préféroient de s'attacher d'abord. Il s'agissoit de savoir celle qui nous offriroit plus de ressources, et de plus promptes occasions. J'inclinois, je ne sais par quelle raison, pour le *Finistère*; mais ayant appris que les députés

putés fugitifs, qui étoient partis de *Caën* en même temps que nous, et qui nous suivoient, s'étoient décidés pour ce département; et résolu, comme je l'étois, de ne faire, en rien, cause commune avec eux, je me fixai à l'*Ille et Vilaine*, en quoi je fus fortement confirmé par les assurances de *Jehame*, et de ses amis, qui s'engageoient, sans le prévoir, à plus qu'il ne seroit bientôt en leur pouvoir de tenir.

On a imprimé, quelque part, que les députés proscrits n'avoient quitté la ville de *Caën*, que parce que M. *de Wimpffen* et moi voulumes les engager à traiter avec l'Angleterre. Quoique je n'aie personnellement aucun intérêt à relever cette assertion, il est de celui de la vérité, qui tôt ou tard se fait jour, de dire que, quant à ce qui me concerne, elle est absolument controuvée, et je prendrois volontiers sur moi de garantir qu'il en est de même à l'égard du Général *Wimpffen*. On lui supposera, sans doute, assez de lumières et de discernement pour croire qu'il savoit aussi bien que personne, qu'indépendamment de l'opinion que le gouvernement Anglois devoit avoir du plus grand nombre de ces députés, le nom de *proscrit* est un titre peu propre à inspirer la confiance, et

surtout à engager un gouvernement à se jeter dans une coalition, où il auroit tout à mettre, et rien à espérer. Que des hommes, qui se sont vus élevés, sans savoir comment, aux situations les plus éminentes de l'état, et que des malheurs ou des fautes en ont précipités, avec la même rapidité, ayant contracté, en peu de temps, les habitudes faciles des grandeurs et de l'exercice de l'autorité ; qu'ils se soient identifiés avec l'importance attachée à ces places, au point de ne pouvoir se persuader qu'ils en ont été totalement dépouillés par leur chute ; et qu'ils se plaisent à tromper le sentiment de leur infortune, par des projets, pour la réalisation desquels ils pensent qu'il est de l'intérêt de toutes les puissances de s'armer ; ce sont de ces erreurs dont la foiblesse de l'humanité rend facilement compte, et que l'expérience a démontré n'être que trop communes, surtout dans ces derniers temps, où le tourbillon révolutionnaire a jeté à chacune de ses secousses sur toutes les parties de l'Europe, une foule d'individus, qui ont occupé, plus ou moins long-temps, des emplois supérieurs dans le gouvernement, dans la diplomatie, dans les administrations,

trations, et dans les armées ; mais qu'un général, connu par ses talens et par sa discrétion, qui possède en entier, toute l'importance attachée à ce rang ; qui commande sur une vaste étendue de pays et de côtes ; qui a des troupes, des ports et des places de guerre à sa disposition ; qui tient enfin dans ses mains des moyens réels et solides à offrir en échange du concours qu'il voudroit solliciter d'une puissance étrangère, soit assez peu réfléchi pour affoiblir ces moyens, par la jonction d'une douzaine de réfugiés sans pouvoir ; et assez léger pour en faire les confidens d'un dessein, que le secret seul auroit pu faire réussir ; c'est ce qu'on ne persuadera jamais à personne.

Si c'est après la retraite de *Vernon*, que l'on suppose que M. *de Wimpffen* ait fait cette proposition, la chose devient plus absurde encore. D'abord tout le monde sait que la ville de *Caën* avoit cessé d'être un lieu sûr pour les députés ; et comme ce ne fut qu'à cette époque qu'ils la quittèrent, on peut se dispenser de chercher ailleurs, que dans les dangers qu'ils couroient à y rester plus long-temps, la cause de leur départ. En second lieu, croira-t-on, pour peu que l'on sache

le peu de temps qui nous restoit, et que l'on calcule les lenteurs d'une négociation, l'incertitude du succès, et les délais inséparables d'un armement maritime, qu'un tel projet fut praticable, et que parconséquent il eut pu venir à l'esprit d'un homme aussi instruit de tous ces détails, que les députés l'étoient peu.

Je ne me suis permis cette digression, que pour donner une preuve utile, que toute cette parade de vertu républicaine, n'est ordinairement que le masque grossier de l'ambition, et n'étoit alors, pour ceux qui s'en sont servis, qu'un moyen perfide de raccommoder leurs affaires aux dépens de l'homme généreux, qui les avoit accueillis dans l'infortune.

Mon témoignage ne peut pas être suspect, puisque j'ai personnellement saisi avec reconnoissance les offres qui m'ont été faites depuis, de la part de l'Angleterre. Mais cependant je ne l'ai fait qu'après m'être mis en mesure de rendre cette disposition utile à la cause que je servois, par un échange réciproque de moyens réels ; mais je ne veux pas anticiper sur les faits, et au temps dont je parle, j'étois bien loin de communiquer cette

cette idée à personne, car je ne pouvois pas l'avoir moi-même. La vérité est que parmi quatorze ou quinze députés réfugiés à *Caën*, il en étoit plus de dix à qui je n'avois jamais parlé, et ceux-là étoient les plus marquans. Or, comme je ne voyois, dans ces derniers que des instrumens, plus où moins coupables des maux qui pesoient sur la France ; s'il est vrai de dire que le sort de tous a intéressé ma pitié *, et que j'eusse fait volontiers tout ce qui étoit en mon pouvoir, pour les soustraire à la peine méritée qui les attendoit, et qui en a atteint plusieurs, jamais je ne me serois prêté à les remettre en mesure d'en aggraver le poids. Lorsque nous eumes gagné *Fougères*, qui est la première ville du département d'*Ille et Vilaine*, du côté de la *Normandie*, le commissaire *Jéhame* et ses amis, furent bientôt informés qu'ils alloient

* Aucun d'entre eux n'avoit *voté* la mort du Roi. Il en étoit deux ou trois pour qui j'avois une véritable estime, ceux-là ne suivirent pas leurs confrères. Ils se cachèrent dans le département d'*Ille et Villaine*, où je les ai retrouvés depuis. L'un d'eux a partagé nos premiers combats, et a montré autant de valeur que de zèle dans une occasion, où il s'est trouvé avec moi. Je tais son nom, qui n'étoit connu que d'un très-petit nombre de Royalistes, parce que j'ignore quel peut être son intérêt actuel.

avoir à songer, eux-mêmes, à leur sûreté personnelle.

La Bretagne, pendant leur absence, s'étoit remplie d'émissaires de la *convention*, qui avoient totalement changé la face des affaires. D'ailleurs ils ne devoient pas se flatter que les partisans, que leur avoient faits, il y avoit un mois, l'enthousiasme et l'espoir du succès, seroient au même nombre, et aussi chauds pour eux, après un revers. Ils vinrent nous dire qu'ils avoient jugé prudent que nous vécussions rétirés à la campagne pendant quelque temps ; et deux d'entre eux nous conduisirent à quelques lieues de *Fougères*, chez un de leurs amis communs, qui nous accueillit avec beaucoup de cordialité ; mais ce lieu n'ayant pas paru propre à notre objet, nous nous décidâmes à partir pour *Rennes* le lendemain matin.

J'ai cru, depuis ce temps, avoir eu à me plaindre de la conduite postérieure de l'un de nos conducteurs à mon égard. Cependant j'ai toujours cherché son excuse dans la proscription générale, dans laquelle j'ai su qu'il avoit été enveloppé pendant quelque temps ; et je n'en ai pas moins conservé de reconnoissance pour les ser-

vices qu'il m'a rendus, ainsi que son camarade, dont j'ai plutôt oublié le nom que son obligéance loyale et désintéressée.

Nous rencontrâmes aux portes de *Rennes* un ancien député de l'*assemblée constituante*, qui avoit suivi les bataillons Bretons à *Caën*, et qui étoit revenu avec eux. Il se nommoit *Boëtidoux ;* avec une assez mauvaise tête, défaut dont le malheur et l'âge ont dû le corriger, il avoit un cœur excellent, qualité qui ne se perd jamais. J'ai su que depuis cette époque, il est venu se rejoindre à l'armée royaliste de Bretagne, pendant mon premier voyage en Angleterre ; mais je ne l'y trouvai plus à mon retour. Il avoit signé des préliminaires de pacification, et s'étoit retiré, par des principes que j'ai toujours suivi moi-même ; que lorsque l'on a donné sa parole, il faut la tenir. J'ai souvent entendu charger son nom d'épithètes peu convenables, suivant l'usage de l'esprit de parti ; pour moi, je lui déclare qu'il n'a jamais perdu mon estime, et que c'est avec plaisir que je consigne ici les obligations que je lui ai.

Boëtidoux s'étoit muni de passeports d'un modèle, nouvellement décrété, sans lesquels il étoit

étoit impossible de voyager, à moins de s'exposer au rique presque certain d'être arrêté à chaque pas. Il nous en remit, à chacun, autant que nous en voulumes. Ils étoient signés de toutes les administrations, et il n'y avoit plus qu'à remplir les blancs, des noms qu'il nous plairoit d'y mettre. Il ne s'en tint pas là. Il insista pour se charger, à ses périls, de nous trouver des asiles chez ses amis, et dans sa famille, qui est nombreuse, et en considération, dans plusieurs parties de la province. Assurés de la bonne volonté de *Jéhame*, qui habitoit, nous avoit-il dit, un des meilleurs cantons pour l'opinion ; et qui y jouissoit d'une grande influence, nous remerciâmes *Boëtidoux*, et nous nous abandonnâmes à la conduite de notre premier guide.

Ce nouveau changement dans notre fortune, avoit bien de quoi nous désespérer. Nous étions venus en Bretagne, non pour y chercher des asiles, que notre pays nous eut offerts, infiniment plus agréables et plus sûrs, mais pour y combattre. Convaincus par nous-mêmes, de l'impossibilité où étoient nos amis de réaliser leurs promesses ; nous entendîmes prononcer le licenciement des bataillons,

lons, et nous fumes témoins de l'entière dispersion du reste de nos forces. Il n'y avoit pas à songer à retourner en Normandie. Toutes les routes, tous les passages étoient soigneusement gardés ; un *décret*, qui me mettoit *hors de la loi*, venoit d'être affiché par-tout ; et notre *pis aller* fut de chercher une retraite dans un pays, où n'étant pas, du moins personnellement connus, il nous seroit plus facile de nous soustraire aux recherches, qui, sans doute, alloient être faites avec une grande activité.

Nous quittâmes *Rennes* le 3 Août, toujours acccompagné de *Jéhame*, qui nous conduisit à un bourg, nommé *Plelan*, lieu de sa résidence ordinaire, sur la route de l'Orient, à huit lieues de *Rennes*. Arrivé là, je congédiai mes domestiques, à qui je ne voulois pas faire partager mes dangers ; et après les avoir récompensés de leur zèle, je les renvoyai auprès de ma femme, qui étoit venue jusqu'à *Rennes*. *Jéhame* s'aperçut, dès le jour même, que l'influence, qu'il avoit exercée sur ses concitoyens, n'étoit plus la même, et que bientôt il ne seroit pas en sûreté chez lui. Cette découverte ne diminua rien de son empressement à nous servir. Il nous engagea à le suivre à *Ploërmel*,

où

où démeutroit la famille de sa femme. Cette petite ville est une des premières de la Basse Bretagne sur la même route; elle a été renommée, pendant la révolution, pour son attachement aux bons principes, et pour sa fidélité au sang de ses souverains. On y comptoit à peine, dix ou douze *Jacobins;* mais ce que nous ignorions, ces *Jacobins* se composoient, en grande partie, de la famille de Madame *Jéhame.* Elle étoit fille d'un procureur, nommé *du Breton*, beau-frère de M. *le Sancquer*, premier commis pour l'artillerie au département de la guerre, dans le temps de la monarchie. Ce *du Breton* avoit un fils qui, quoiqu'il eut été élevé dans les bureaux de son oncle, n'avoit pas cru qu'il fut de son intérêt d'en conserver les opinions. C'étoit précisément la maison de M. *le Sancquer*, qui n'étoit alors habitée que par un domestique, que *Jéhame* avoit choisie pour notre retraite. Après avoir visité le local, nous retournâmes pour quelques affaires à *Plelan.*

C'étoit le six ou le sept Août. Nous étions à souper à l'auberge, *le Roy, Focard, Jéhame* et moi, lorsque la porte de la chambre s'ouvre brusquement, et nous laisse voir un détachement

tachement de gendarmerie, ayant le *Maire* du bourg à sa tête. Cet homme s'adresse à moi, et me déclare qu'ayant reçu un décret, qui me mettoit *hors la loi*, il me demandoit la permission de remplir son devoir, en le mettant à exécution. Il avoit l'air déconcerté, à peu près comme un voleur, qui fait son coup d'essai. Car ce n'est que par degrés que les *Jacobins* sont parvenus à rendre barbares les hommes de cette classe. Ils étoient honnêtes auparavant, et ils devinrent ce que l'on osoit appeler *patriotes*, c'est-à-dire des misérables qui fouloient aux pieds les principes qui avoient fait jusques-là le bonheur de leur vie, sans savoir comment, ni pourquoi. *Jéhame* consterné de cet événement, eut recours au crédit qu'il croyoit encore avoir sur lui, mais inutilement. Je me bornai à répondre que puisque j'étois *hors la loi*, personne n'avoit le droit de me contraindre d'obéir à ceux qui prétendoient la faire, et dans l'instant nous nous levâmes, en portant la main sur nos armes. Nous étions à peu près égaux en nombre ; car il n'y avoit que quatre ou cinq gendarmes ; et *Jéhame* étoit aussi déterminé que nous, mais il ne fût pas

besoin d'en venir aux mains. Le brigadier, qui étoit un brave homme, avoit connu ma famille ; il me parla fort respectueusement, et déclara au maire que nous ne pouvions pas être *sous la loi.* Ce furent ses expressions. Le maire s'écria qu'il étoit un homme perdu, si je ne me laissois pas arrêter ; et il m'engageoit à y consentir avec une simplicité qui nous fit sourire, quelque peu disposés que nous fussions à être gais. *Si vous vouliez seulement,* ajouta-t-il, *rester ici juqu'à demain matin, j'assemblerai la municipalité, vous y viendrez faire viser vos passeports, je ferai en sorte qu'il n'y ait aucunes difficultés, et du moins je serai à l'abri du reproche.* Bien des gens, peut-être, n'auroient pas fait plus de fonds, que j'avoue que la prudence ne permettoit d'en faire sur cette assurance ; cependant la réflexion que mon refus alloit compromettre la fortune et la vie d'une famille entière, et surtout celles du bon brigadier et de ses gendarmes, me fit consentir à ce qui m'étoit demandé, à condition toutefois qu'il ne seroit point placé de gardes auprès de nous ; ce sur quoi le maire insista un instant, de manière à ce que notre traité fut sur

le point d'être rompu. Cette capitulation fut fidèlement exécutée de part et d'autre. Le lendemain nos passeports furent visés sans difficulté ; mais nous crûmes qu'il seroit sage de quitter la place plutôt que plus tard. Ce bourg de *Plelan* a été depuis, parmi le petit nombre de ceux qui se sont déclarés contre le parti royaliste, un des plus forcenés ; malgré cela, je l'ai préservé plusieurs fois du pillage, en mémoire de cette aventure ; et dans tout le cours de la guerre, s'il a perdu un nombre considérable de ses habitans, dans les combats au-dehors, ceux qui sont demeurés au-dedans n'ont jamais en aucuns risques à courir.

Jéhame m'ayant dit que, pour plus de facilité de trouver des retraites, et pour plus de sûreté, il étoit d'opinion que nous nous séparassions ; il se chargea du Colonel *le Roy* qu'il plaça chez un homme respectable et fidèle, qui habitoit la campagne à quelques lieues de là ; tandis que *Focard* et moi, sous la conduitte d'un jeune officier du bataillon de l'*Ille* et *Villaine*, qui avoit ses propriétés dans le voisinage, nous reprîmes, une seconde fois, le chemin de *Ploermel*.

Sur la droite de cette route, on aperçoit, à la distance d'environ une lieue, une fort belle maison, appartenante au Marquis *de Guer*, appelée le château de *Couesbot*; notre guide nous proposa d'aller nous établir dans cette maison, pour y prendre quelques jours de repos. [Le propriétaire étoit émigré, et la garde en étoit confiée à quelques domestiques.] Nous l'y suivîmes. Ce pays coupé par des petits bois, et des inégalités de terrain, nous parût extrêmement propre à faire une guerre de chicane ; on nous assura que tous les environs étoient peuplés de royalistes, et cela étoit vrai ; mais ces royalistes avoient conçu pour tout ce qui avoit fait partie des *forces départementales*, un degré de haine de plus que pour les *Jacobins* les plus exagérés. Cela tenoit à un système, dont j'ai déjà parlé, et qui se développera, de plus en plus, dans la suite de ces mémoires ; fondé sur ce que, si les efforts des hommes modérés dans leurs opinions venoient à prévaloir ; ils seroient autant d'obstacles au retour absolu de *l'ancien régime*, que les excès des *Jacobins*, dans la manière de voir des propagateurs de ce système, ne pouvoient pas manquer

quer d'accélérer. Je fus vivement frappé de cette observation; mais tout bien considéré, elle ne me présenta qu'un moyen de plus de réussite, par la réflexion que ma position personnelle, me rendroit plus propre que tout autre, à faire entendre à ces deux partis que leur intérêt commun étoit de se rapprocher et de se confondre; si l'occasion, qu'à la verité, j'osois à peine croire possible, venoit à se présenter.

Nous avions passé trois jours à *Couesbot*. Je reçus le quatrième un billet anonyme, par lequel on m'exhortoit à ne pas y rester plus longtemps. Cet avis me venoit, à ce que j'ai su depuis, d'une personne qui, sans me connoître, paroissoit avoir pressenti que je pourrois être utile à la cause royaliste, dont elle étoit un des plus chauds partisans. J'en profitai, et nous nous séparâmes, *Focard* et moi, de l'officier qui nous avoit conduits, et de quelques-uns de ses amis, qui étoient venus nous tenir compagnie dans cette solitude.

Cet officier se nommoit *Bouju*. Presque toute sa famille étoit royaliste. Ce jeune homme étoit extrêmement actif, et brave jusqu'à la témérité.

mérité. Il m'a été fidèle, tant qu'il a cru que j'existois ; mais le temps étant venu, où les *Jacobins* crurent trouver de l'utilité à faire courir, presque tous les mois, le bruit de ma mort, qu'ils s'efforçoient de rendre vraisemblable, par les détails les plus minutieux de circonstances supposées, dont ils remplissoient leurs journaux, *Bouju*, forcé de songer à lui-même, se jeta, sans mesure, dans le parti *Jacobin*. Ayant pensé que je n'avois plus de risques à courir, il dénonça tout ce qu'il savoit de moi, et livra les différentes places où j'avois des effets cachés. Je ne sais s'il en a fait autant de ceux, que j'avois confiés plus particulièrement à sa garde. On m'a assuré qu'il se les étoit appropriés. Que cela soit ou non, comme il a éprouvé lui-même beaucoup de pertes de ce genre, dans la guerre qui a suivi ; il apprendra, s'il vient à lire ceci, que je les lui abandonne, et que sa conduite postérieure, que j'ai attribué à la nécessité, ne m'a point fait oublier ses premiers services.

J'envoyai un exprès à *Ploërmel*, pour prévenir le domestique de M. *le Sancquer*, que nous y arriverions le soir, et je lui donnai ordre de venir

venir à notre rencontre vers minuit. Après de longs circuits pour ne pas faire connoître notre marche, nous regagnâmes la grande route ; auprès d'une maison de campagne, habitée par M. *Thuault*, l'un des députés de Bretagne à l'assemblée constituante. M. *Thuault* est un homme de beaucoup d'esprit. Sa droiture, son humanité, son attachement désintéressé à son pays, qualités qu'il avoit constamment développées, durant un long exercice de la charge de *Sénéchal de Ploërmel*, avant la révolution, lui avoient acquis l'estime et l'affection des habitans de cette partie de la province. Elu leur représentant aux *Etats-Généraux*, ce n'étoit point aux moyens turbulens et séditieux, qui avoient captivé les suffrages en faveur de plusieurs de ses collègues, qu'il avoit dû cette distinction. Il avoit senti, de bonne heure, que la modération dans les circonstances où la France se trouvoit, devoit avoir plus de force que la violence. Il ne se départit pas un instant de ce principe. Lorsque l'esprit de parti vint à séparer les deux extrêmes par des animosités inextinguibles, et par des qualifications odieuses, la conduite de M. *Thuault* imposa si-

lence

lence à tous à son égard ; mais quand la France fut devenue la proie de ses bourreaux, et que le crime s'en fut partagé la souveraineté, un tel caractère ne pouvoit pas manquer d'être un titre de proscription. *Thuault* fut traîné pendant six mois, de prison en prison. Il avoit été mis en liberté, lorsque la lutte qui s'éleva entre les *forces départementales* * et les régicides, intimida ses

* La fédération des départemens contre la *convention* fut bientôt travestie en *fédéralisme*. Cette dénomination fut accueillie avec la même avidité, et propagée avec le même empressement par les partisans outrés des anciens abus, et par les Jacobins. Cependant de tous les projets, et de toutes les vues si différentes et si multipliées, que l'on peut supposer capables de mettre en mouvement, et de réunir à un intérêt momentanément commun, un nombre aussi considérable de mécontens, puisqu'il est vrai de dire que les trois quarts de la France s'étoient joints à ce parti, je crois sincèrement que l'idée de *fédéralisme* est peut-être la seule qui ne fut entrée dans la tête de personne.

Au surplus cette occasion, qui a été la plus favorable de toutes celles que la révolution Françoise a comme prodiguées, à tous momens, aux puissances étrangères et à la cause de la royauté, est une des preuves trop nombreuses que jamais on n'a voulu se persuader de cette vérité, que les seuls moyens de rendre la paix à l'Europe et à la France, n'étoient que dans la France elle même. Vérité que je n'ai pas à me reprocher de n'avoir pas assez répétée à toutes les époques ; et qui vient de se réaliser dans le moment actuel, mais aux dépens de tous ceux qui ont refusé d'y croire.

ses oppresseurs qui, craignant la suite des événemens, cherchoient à se faire des protecteurs de leurs victimes.

Ce fut dans cet intervalle que je me présentai chez lui pour y attendre la nuit. Je le trouvai environné de ses enfans, dont il étoit le seul instituteur. Possédant à un degré peu commun beaucoup de connoissances utiles et agréables, il ne pouvoit pas faire un meilleur choix que lui-même. L'aînée de ses filles commençoit à faire oublier à son père et à ses frère et sœur, la perte d'une compagne aimable, et d'une mère tendre, qui leur avoit été enlevée depuis quelques années. Il me sembloit que la paix et le bonheur, bannis du reste de la France, se fussent réfugiés au sein de cette famille solitaire. Cela ne fut pas de longue durée. A peine les appréhensions des *Jacobins* eurent-elles été dissipées par notre désastre, que cet homme respectable fut encore une fois arraché des bras de ses enfans, et précipité dans un cachot. Mais la Providence a veillé sur lui, et j'ai appris avec la plus vive satisfaction, qu'après des peines et des dangers sans nombre, il a enfin été rendu à sa famille,

à ses amis, et à la douceur de jouir en paix, du seul bonheur qui soit permis à l'homme sur la terre, le souvenir de ses bonnes actions, et l'approbation de sa conscience.

Je n'oublierai jamais l'accueil que j'ai reçu de lui. Il m'avoit à peine connu à l'*assemblée constituante*, et il couroit les plus grands dangers en me recevant. J'étois homme, et cela lui suffisoit. Si j'avois voùlu y consentir, il auroit tout bravé pour me faire partager sa retraite; mais le malheur qui commençoit à s'appesantir sur moi, me fit trop vivement sentir le prix de sa position actuelle pour que l'intérêt de ma sûreté pût balancer un instant, en moi, la crainte de devenir l'instrument de sa perte. Sa conduite à mon égard a laissé dans mon âme un sentiment de reconnoissance d'autant plus pur, qu'au souvenir de sa générosité, je n'ai point à mêler celui d'avoir exposé sa vie, en en acceptant les effets.

La nuit étoit venue, nous poursuivîmes notre route. Nous trouvâmes notre messager à une demie-lieue de *Ploërmel*. Il venoit nous apprendre que, ce jour-là même, ma tête avoit été mise à prix; et que les affiches de cette proclamation couvroient

couvroient les murs de la ville. Il étoit défendu de nous donner l'hospitalité, sous peine de mort, et cet homme venoit m'annoncer que la maison, qui m'avoit été offerte, ne pouvoit plus être à ma disposition. Ainsi me voilà placé au milieu de la Bretagne, pays qui jusqu'alors m'avoit été totalement étranger, éloigné du mien, de ma famille, de mes amis, de plus de quatre-vingt lieues, proscrit, et signalé à tous les postes qui couvroient les grandes routes; n'ayant aucune connoissance de celles de traverse, ignorant la langue que l'on parloit dans les campagnes ! De quelque côté que je tournasse mes regards ou mes pas, partout je lisois mon arrêt ; partout je ne rencontrois qu'une mort certaine. Il ne me restoit dans le monde qu'un seul ami, et j'avois la douleur de penser qu'il s'étoit proscrit volontairement, qu'il se proscrivoit à chaque minute, pour moi ; car il ne dépendoit que de lui de retourner dans son pays, et même partout ailleurs, il avoit l'assurance d'y vivre sans molestation; mais je le connoissois trop bien pour oser lui réitérer les instances, que je lui avois faites de me quitter. Jeune homme, dont l'âme

héroïque est au-dessus des éloges, il falloit que son sacrifice s'accomplit, et qu'après m'avoir consacré les restes d'une trop courte vie, il me laissât, en la perdant pour moi, une leçon sublime, qui seule eut dû suffire pour m'élever hors de l'atteinte des calomnies ; eussé-je auparavant réuni dans mon cœur le germe de tous les crimes.

Où étoient-ils, et que faisoient-ils alors, ces hommes, si acharnés depuis à me nuire et à me déchirer ? mais leur parler de vertu, leur faire entendre la voix du sentiment, c'est leur parler une langue étrangère.

Il semble que l'homme ne soit véritablement malheureux, que tant qu'il lui reste encore quelques ressources ; et j'ai éprouvé, plus d'une fois, que l'excès du malheur en est le terme. L'âme cesse de souffrir, et la confiance s'y reproduit, aussitôt qu'il ne se trouve plus de soutiens étrangers entre elle et son auteur, c'est alors que la religion ne rencontrant plus d'obstacles à l'exercice de ses droits, répand un baume de consolation sur des plaies que les secours humains ne tendent qu'à irriter, quand ils sont insuffisans pour les guérir.

Je

Je sais que je vis dans un siècle, et parmi des hommes, chez qui pour la plupart, tout recours à la religion est tenu pour pusillanimité, pour foiblesse. Foibles et déplorables machines eux-mêmes, qu'une ignorante présomption aveugle sur leur imbécillité, et qui placés entre les notions simples, qui sont le partage de l'homme le plus rapproché de la nature, et les conceptions sublimes du génie, dédaignent, dans leur stupide orgueil, de descendre aux unes, tandis qu'il ne leur est pas donné de s'élever aux autres; et qui affectant de mépriser par ton, par mode, ou par une sotte honte, les accidens et le tissu grossier dont le vulgaire enveloppe sa croyance, sont incapables de sentir en eux-mêmes une étincelle de ce feu sacré qui anime tout ce qui est; et semblent n'approcher de la vérité, que lorsqu'ils se persuadent qu'ils ne sont que des automates ou des brutes.

Au surplus, ce mépris de la religion, malheureusement si commun, n'est pas particulier à notre siècle. Il a dans tous les temps été le signe infaillible et prochain de la chute des empires. Lorsque la république Romaine, qui s'est élevée,

qui

qui s'est accrue, qui s'est soutenue, qui a étendu sa domination par ses institutions religieuses, par son respect pour elles, par l'observation constante de ses pratiques, dans toutes les circonstances publiques, et particulières, avant et après toutes les entreprises, toutes les opérations civiles et guerrières; lorsque Rome fut parvenue à cette époque, où ses pontifes ne pouvoient plus rencontrer leurs collègues sans sourire, et où il s'en trouva quelques-uns assez sots, et d'autres assez ambitieux pour le dire, c'en étoit fait de la chose publique, et Rome étoit mûre pour la tyrannie. Il en sera de même de tous les peuples qui perdront le respect de leurs institutions religieuses, comme de ceux qui commenceront sans en avoir. Je dis particulièrement ceci pour le pays * que j'habite maintenant. Car il est encore temps de remédier aux vices de son enfance, et je lui dois cet avis pour l'hospitalité que j'y reçois. Jusqu'à présent, c'est un peuple qui commence, comme les autres finissent.

La religion est la colonne fondamentale de toute

* La nouvelle province du Haut-Canada.

toute société humaine. Sa force et son éclat résident dans sa majestueuse simplicité. Heureux le peuple qui peut la maintenir, telle qu'il la reçoit des mains de son auteur. Celui qui la défigure, en la surchargeant d'ornemens étrangers, est presque aussi coupable, que l'audacieux qui s'efforce d'en ébranler la base. Les révolutions et les hommes se succèdent, engloutis tour à tour dans l'abyme des temps; les empires s'élèvent et disparoissent; l'humanité en proie à ses propres fureurs, se tourmente, se déchire et se dévore. Les opinions, les erreurs, les sottises et les extravagances, produits de l'ambition et de la cupidité, traînent après elles, les animosités et les haines, et la terre est inondée de sang. La face du monde change; la religion impassible est toujours la même; parce qu'elle est écrite en caractères uniformes et profonds dans le cœur de l'homme, qui n'a pas perdu tout sentiment de sa propre dignité.

C'est à la simplicité ou au génie qu'elle fait entendre plus distinctement, sa voix consolante et persuasive. *L'esprit*, ce nom insignifiant, que l'impuissance donne à la médiocrité, n'est à

l'âme

l'âme que ce que l'agilité sans vigueur est au corps. De cette médiocrité naissent l'impiété et l'athéisme. On ne doit pas s'étonner si l'un et l'autre sont si communs de nos jours.

Je n'avois plus d'espoir, et je n'eus plus d'inquiétude. Soumis à mon sort, je m'abandonnai à la providence. Mon jeune ami commença à témoigner quelque chagrin, mais non pas des regrets : je relevai son courage, il ne l'a pas quitté depuis. Nous pénétrâmes dans la ville, pour y acquérir quelques informations par nous-mêmes ; nous nous fimes ouvrir la porte d'une auberge, où tout le monde étoit couché ; nous nous adressions mal, et ce fût la cause de notre salut. Le maître de la maison étoit un *Jacobin furieux*. *Focard* apprit par une conversation entre les domestiques, qui croyoient n'être pas entendus, que cet homme étoit membre du comité de surveillance ; et *que le lendemain on sauroit quels étoient* (en parlant de nous) *ces citoyens qui voyageoient si tard*. Nous nous fimes servir à souper, et nous renvoyâmes les domestiques. Sur ces entrefaites, j'eus un moment d'entretien, avec ce jeune *du Breton* dont j'ai parlé

parlé plus haut. Il me fit sa confession politique, s'avoua *Jacobin*, mais honnête homme, et me témoigna ses regrets de ne pas pouvoir me procurer l'asile, sur lequel j'avois compté. Il m'a tenu le secret qu'il m'avoit promis. Je ne pouvois pas le blâmer ; il ne me devoit rien, et il avoit à pourvoir à la sûreté de son beaufrère *Jéhame*, qui se trouva bientôt dans une position semblable à la mienne. Il est hors de doute que si je fusse resté dans cette ville, il m'eut été impossible de m'y soustraire aux recherches, qui y furent faites par la suite, pour se saisir de moi ; et je me suis souvent félicité de cette circonstance, qui dans le moment même, ne m'affecta que très-légèrement. C'étoit dans la première quinzaine du mois d'Août ; les nuits étoient courtes, et deux heures venoient de sonner, lorsque nous nous remimes en marche, sans savoir où nous irions. Mais il nous falloit trouver une retraite avant le jour, ou tout étoit perdu. Nous reprimes le chemin de *Rennes (Ploërmel* en est éloigné de quinze lieues) nos chevaux étoient si fatigués, qu'ils se refusoient à nous porter. Nous mimes pied à terre, et nous marchions de-

puis environ deux heures, lorsque le jour commença à paroître. Nous avions passé une seconde fois devant la maison de *Thualt*. Nous étions assurés d'y être bien reçus, mais le motif qui nous avoit détourné d'y rester, s'étoit fortifié en proportion de ce que nos dangers s'étoient accrus. Nous aperçûmes une mauvaise auberge, à l'entrée d'un bourg que nous avions traversé la veille ; il n'étoit pas possible d'aller plus loin ; nous y entrâmes. *Focard*, qui me rendoit tous les services qui étoient en son pouvoir, trouva le moyen de placer nos chevaux dans l'écurie, sans être aperçu. Nous ne le fûmes pas davantage, en montant à une chambre, que nous trouvâmes ouverte, et dans laquelle il y avoit des lits. Privés de sommeil depuis deux jours et excédés de fatigues, nous nous y jetâmes, et fûmes fort surpris de savoir à notre réveil que nous avions dormi quatorze heures.

Une vieille servante vint nous offrir à souper. Je lui fis plusieurs questions. Je présumai sur ses réponses, que nous étions chez de très-honnêtes gens. " Avez-vous un prêtre dans ce village

" lui

" lui démandai-je !—Oui, pour notre malheur. " Comment pour votre malheur, est-ce que vous " n'aimez pas votre recteur ? *—Sans doute nous " l'aimons, mais il est parti ; les *citoyens* vouloient " le tuer, et ils ont mis à la place un *intrus*, qui " nous fait bien du mal.—Mais où est votre " autre recteur ?—Il est bien loin, il n'a plus de " risques à courir.—S'il vous a quitté, ce que je " ne crois pas, vous avez certainement quelques " autres prêtres.—Oui, mais nous ne disons pas " à tout le monde où ils sont ; car on n'a qu'à " les dénoncer, ils seroient *guillotinés*.—Nous " croyez-vous capables de les dénoncer.—Non, " car vous avez l'air trop honnêtes, mais. ." Ce *mais* étoit très-significatif. Je n'insistai pas davantage. Je donnai à la discrétion de cette honnête fille, les éloges qu'elle méritoit, et tandis qu'elle alloit et venoit pour nous servir, je tirai d'elle tous les éclaircissemens qu'elle étoit capable de nous fournir.

Le bourg, dans lequel nous étions, étoit habité par environ quarante familles, parmi les-

* *Recteur* est le titre sous lequel sont désignés les curés de Bretagne, celui de *curé* est donné aux vicaires.

quelles il n'en étoit qu'une seule, dont les autres crussent avoir à se méfier. Tout le reste étoient des gens pleins de probité, et surtout très-hospitaliers. Le maître de l'auberge, particulièrement, avoit fait une brêche considérable à sa fortune, en venant au secours des proscrits, dont le pays étoit déjà couvert. La générosité de ce digne paysan l'avoit rendu l'objet de tant de persécutions, qu'il étoit tombé, deux mois auparavant, dans un état de démence, et bientôt de fureur, dont il n'étoit encore qu'imparfaitement remis. Il n'étoit pas marié ; une nièce d'environ trente ans, avoit pris la conduite du ménage et de l'auberge. Cette nièce, étant montée dans notre appartement, nous parla sur le même ton que la servante. Elle nous dit d'être tranquilles, et qu'elle se chargeoit de nous procurer des retraites sûres, pour aussi long-temps que nous en aurions besoin. Après nous avoir prévenus de la maladie de son oncle, elle ajouta que ce seroit un grand plaisir pour lui de nous voir. En effet il entra ; sa figure et ses propos ne prouvoient que trop que sa guérison n'étoit pas encore achevée. Il avoit une mauvaise épée sous le bras, et en gesticulant de temps en temps,

temps, comme s'il eut eu un adversaire en tête ; " fussent-ils quatre cents, disoit cet intéressant " vieillard, vous n'avez rien à craindre avec moi ; " j'en ai arraché bien d'autres de leurs griffes. " Ils ont voulu me mettre en prison (il y avoit été " jeté plusieurs fois), mais les murailles n'ont pas " tenu contre moi. Restez ici, restez ; eh bien, " s'il faut mourir, n'ont-ils pas rendu la mort " douce, à force de nous tourmenter ! nous mour- " rons ensemble."

Je rapporte ces détails, qui ne sortiront jamais de ma mémoire, afin d'éviter les répétitions par la suite, et pour que l'on sache une fois pour toutes, qu'à l'exception du dérangement momentané d'esprit, qu'éprouvoit cet honnête homme ; sur deux millions quatre cents mille habitans, plus ou moins, dont la Bretagne étoit peuplée, il en étoit plus des cinq sixièmes qui professoient les mêmes opinions, et qui ont donné des preuves journalières, et jamais démenties, qu'ils étoient animés des mêmes sentimens.

Quel peuple ! quels moyens ! et quel espoir ! et que de reproches auroient à se faire, s'ils en étoient susceptibles, ceux dont les mensonges et

la

la perfidie ont anéanti les effets d'un zèle aussi pur et aussi rare, en s'efforçant d'en faire le prétexte de leur cupidité, et l'aliment de leurs intrigues.

Nous avions trouvé dans l'orage un port inespéré ; nous en rendimes grâces à celui qui sembloit ne nous avoir privés de tous secours humains, que pour nous avertir que nous ne devions plus nous confier qu'en lui seul. La maison que nous occupions, n'étoit pas une retraite assurée ; outre qu'elle étoit ouverte à tout venant, le juge de paix du canton avoit fait de notre chambre, la salle de ses audiences. Il y venoit régulièrement les *Mardis* et les *Vendredis* de chaque semaine, accompagné de quelques gendarmes. Car tout ce qu'on appelloit *fonctionnaires publics*, dans ce pays, étoit tenu dans une telle détestation, qu'ils ne jugeoient pas prudent de s'écarter un peu loin, sans escorte. Mais d'un autre côté, presque toutes les maisons étoient ouvertes aux malheureux, toutes les chaumières étoient autant de refuges. Une seule chose embarrassoit nos nouveaux amis, c'étoient nos chevaux, qui par leur tournure et leur haute taille, ne pouvoient pas manquer de faire naître

des

des soupçons. Bien plus, un habit d'étoffe moins grossière, que celle qui fait le vêtement ordinaire des habitans de la campagne; une chemise, un morceau de linge fin, trouvés chez un paysan, étoient autant d'arrêts de mort. On frémit de penser que des milliers de François ont été traînés à l'échafaud sur de tels indices; et qu'il s'est trouvé des êtres assez monstrueux, pour assouvir leurs vengeances particulières, ou pour gagner le prix offert aux dénonciateurs, en cachant furtivement de ces sortes d'effets, dans les habitations des objets de leur ressentiment, ou de leur avidité.

Je n'hésitais pas à faire le sacrifice de tout ce que nous possédions, mais l'activité de notre hôte nous en dispensa. Il vint nous dire le surlendemain, qu'il s'étoit assuré d'une retraite, où nous, et tout ce que nous avions de précieux, serions hors de tout danger; mais qu'elle ne seroit prêtefit nous recevoir que dans quelque temps. Il y fit conduire nos chevaux, ce jour même, et nous dit qu'en attendant, nous pourrions nous retirer dans un cabinet qu'il nous montra, pendant le temps que le juge de paix et ses gendarmes occuperoient notre

notre chambre ; qu'au surplus, nous étions assez bien armés, pour nous débarrasser de cinq ou six hommes, et que nous pouvions être certains qu'aucun des habitans ne prêteroit main forte contre nous. " Cela est bon pour nous, lui dis-je, " mais vous, votre maison, votre famille ! pen- " sez-vous, que nous voulussions vous laisser expo- " sés après notre départ, à la fureur de vos tyrans, " pour prix des services et de l'hospitalité que " nous recevons de vous ?—Que cela ne vous in- " quiète en rien, répondit-il ; mon état m'auto- " rise à recevoir tous les voyageurs ; vous avez " de bons passeports, et je ne suis pas obligé de " connoître tout le monde."

Depuis la première conversation que nous avions eue avec ce brave homme ; les soins qu'il s'étoit donnés, les courses qu'il avoit faites dans les campagnes pour nous placer convenablement, le plaisir enfin de faire une bonne action, avoient tellement rappelé ses sens, qu'il cessa de donner aucun signe de distraction. Je l'ai revu long-temps après, et j'ai appris que sa santé s'étoit maintenue sans rechute. Digne et respectable vieillard ! pourquoi ne puis-je reconnoître sa noble

et

et touchante générosité, autrement qu'en la publiant. L'espoir de pouvoir un jour récompenser en lui, et en tant de milliers d'autres, les vertus, dont je n'ai vu depuis ce moment, que des exemples chez ce bon peuple, a peut-être été le plus puissant des motifs qui ont soutenu ma constance. Ils sont bien à plaindre ceux-là pour qui ce sentiment vivement exprimé de ma part, a été une raison de plus de me persécuter, et d'apporter obstacle sur obstacle à la réussite de mes desseins !

Le Vendredi et le Mardi suivant se passèrent sans que le juge de paix, qui n'avoit pas manqué, encore une seule fois, de tenir son audience, se montrât à notre habitation, et sans qu'aucun voyageur fut venu demander à coucher. Le Jeudi, on nous annonça que nos nouveaux hôtes nous attendoient. Nous remîmes notre départ au lendemain ; mais étant descendu le soir dans la rue, pour y prendre l'air, car il n'étoit pas possible de se montrer en plein jour, la nuit me parut si belle que je proposai à *Focard* de partir à l'heure même. Notre vieil ami, et un jeune homme, qui étoit sur le point d'épouser sa nièce,

se chargèrent de nos paquets. Nous n'avions pas deux lieues à parcourir, et nous fûmes bientôt arrivés. Notre nouvelle demeure étoit située dans un vallon, surmonté par une éminence, d'où il étoit facile de découvrir au loin, tout ce qui pouvoit en approcher. Les maîtres de la maison avoient placé nos chevaux dans un lieu presque inaccessible, mais je ne partageai pas la sécurité de ces bonnes gens, et je les fis conduire à une ville, où ils ne purent donner aucun soupçon. La famille étoit composée d'un homme d'environ cinquante ans, de sa femme, et de deux enfans, assez avancés en âge, pour pouvoir partager les travaux de la ferme. Ces honnêtes paysans nous accueillirent comme ils eussent fait leurs meilleurs amis, dans un temps plus heureux; et nous commençâmes de ce jour à jouir d'un repos qui, s'il fut occupé de projets pour l'avenir, n'étoit du moins troublé par aucunes inquiétudes sur le présent.

Nous étions à peine éveillés le lendemain matin, quand nous apprîmes que la nièce du bon aubergiste demandoit à nous voir. " Encore une " demi-heure, s'écria-t-elle, en entrant dans le " grenier,

" grenier, qui nous servoit d'appartement, et tout " étoit perdu. Vous n'étiez pas à un quart de " lieue, que le bourg a été rempli de soldats. Il " y en a trente dans la maison, et huit dans votre " chambre. Dieu est avec vous."

C'étoit un détachement de quatre cents hommes, faisant partie de forces plus considérables, envoyées par la *convention*, pour comprimer quelques émeutes, qui s'élevoient de temps à autre dans la Basse Bretagne. " Et si cela," ajouta cette fille, en remettant à *Focard* un mouchoir fin qu'il avoit laissé sur la table, " eût été " trouvé ailleurs que dans une auberge, toute la " maison auroit été guillotinée ; mais nous ne le " serons, ni les uns, ni les autres. Un temps " viendra que vous nous défendrez ; il ne sera pas " permis que les scélérats soient toujours les plus " forts." Je fus vivement frappé de ces dernières paroles, et je dois déclarer que depuis ce moment, mon esprit a été exclusivement occupé de la pensée et des moyens de devenir effectivement le libérateur de ce peuple fidèle, et de sacrifier pour lui, la vie qu'il m'avoit conservée.

Ce projet fut, à partir de ce jour, le sujet

 ordinaire

ordinaire de mes conversations avec *Focard*. Il avoit l'âme ardente, et l'imagination vive. La perspective des difficultés s'éloigne, lorsqu'on la considère avec les yeux du désir. Deux hommes isolés, proscrits, ne pouvant se montrer en plein jour, au milieu d'un pays qui leur est inconnu, et où ils sont étrangers à tous ceux qui l'habitent; sans moyens suffisans d'argent, sans munitions, sans armes, sans coopérateurs intelligens et instruits; former le dessein de lever une armée, et d'attaquer les forces innombrables d'un ennemi, qui avoit à sa disposition toutes les ressources de l'empire le plus puissant de l'Europe; doit paroître chimérique et insensé à ceux qui ne connoissent pas les dispositions du pays, où la providence nous avoit jetés, et qui ignorent que nous y avions réussi. On saura bientôt pourquoi tant d'efforts et tant de travaux, quoique utiles à la conservation de ce pays, et à la préservation de l'Europe, comme il sera facile de s'en convaincre, l'ont été si peu à l'objet particulier, vers lequel ils furent plus spécialement dirigés.

Il se passoit peu de jours, sans que le bon vieillard, ou quelqu'un de sa famille, ne vint savoir

voir de nos nouvelles, nous apporter quelques provisions recherchées, demander nos commissions, et nous en rendre compte. Nous nous procurâmes les gazettes et les journaux. A mesure que le nombre de nos amis s'accrut, nous fûmes exactement informés de tout ce qui se passoit dans les administrations des villes environnantes, et surtout de la capitale de la province, où résidoient les commissaires de la *convention*. Nous communiquâmes avec le Colonel *le Roy*, sur le compte duquel nous n'étions pas sans inquiétudes, et nous apprîmes qu'il étoit toujours en sûreté. *Jéhame* continua, tant qu'il le put, de nous donner des témoignages d'attention; *Bouju* venoit nous voir souvent; mais ayant cru nous apercevoir que leur première énergie se rallentissoit peu à peu; nous nous déterminâmes à changer d'asile, à rappeler *le Roy* auprès de nous, et à ne plus leur indiquer notre retraite.

J'ai oublié, jusqu'ici, de dire que dès la seconde année de l'assemblée constituante, j'avois pris le parti de vendre toutes mes propriétés personnelles, dont je ne pensois pas qu'il fut sage de laisser la valeur, entre les mains de ceux que tôt

ou

ou tard je prévoyois que j'aurois à combattre. J'avois préservé soigneusement, une partie des sommes qui m'avoient été payées. Cela joint à celles qui me furent remises à *Caën*, au prix du remboursement de ma charge, à mon argenterie, aux diamans de ma femme, et à quelques autres effets précieux, m'auroit assurément fourni les moyens de vivre en paix dans les pays étrangers, si je n'eusse consulté que mon intérêt. L'idée ne m'en est pas même venue ; et le peu que je possédois, a formé long-temps l'unique trésor de l'armée royaliste de Bretagne, dont aucun des chefs, ni des soldats, n'a à se reprocher d'avoir vécu aux dépens des secours personnels, que les puissances étrangères ont donnés aux Princes François, à qui, au contraire, j'ai eu le bonheur en quelque occasion d'en faire parvenir d'additionnels ; souvenir précieux pour moi, dont il n'est pas au pouvoir de mes ennemis, de me ravir la douceur.

J'avois confié tout entre les mains de *Jéhame ;* il me le remit fidèlement. Je lui fis mes adieux par lettres. Quelque temps après, son trop de confiance le fit jeter dans un cachot d'où il n'est sorti

que

que comme par miracle, et pour combattre contre moi. Je n'en ai pas moins conservé la mémoire des obligations que je lui ai ; sentiment que l'esprit de parti ne semble altérer que dans une âme qui s'est trompée elle-même, lorsqu'elle a cru l'éprouver.

J'avois appris que *Carrier* devoit partir incessamment de St. Malo avec mille hommes de troupes, nouvellement levées, pour se porter sur *Rennes*. Il devoit commencer par désarmer la garde nationale, et un corps de canonniers que les habitans avoient formé entre eux ; puis exercer les vengeances irrémissibles de la *convention*. Je m'empressai d'écrire à mes amis des *forces départementales* ; je leur annonçai l'orage qui grondoit sur leurs têtes. Je m'efforçai de leur faire sentir combien il leur importoit de le prévenir, tandis qu'il en étoit encore temps. Je les assurai que moi seul je me chargerois de réunir assez de paysans, pour chasser ce fléau qui menaçoit la province, s'ils vouloient me promettre de ne pas rendre leurs armes, et de se joindre à moi pour la suite. La frayeur s'étoit emparée de tous ; et quoiqu'ils n'ignorassent pas que le sang

de ceux qui avoient partagé leurs opinions, et tenu la même conduite qu'eux en Normandie, couloit déjà sur les échafauds; le désir d'un accommodement les aveugla sur une perfidie, dont ils devoient être les victimes.

Carrier trouva les portes de *Rennes* ouvertes. Il débuta par des protestations de douceur et d'humanité. Il ne parla que de conciliation, et ne s'occupa qu'à donner des fêtes et des bals. A l'une de ces réjouissances publiques, la ville fut illuminée; les fenêtres et les façades des maisons étoient ornées de lampions placés derrière des transparens *des trois couleurs*. *Carrier* parcouroit les rues, et brisoit, avec sa canne, les transparens qui contenoient une liqueur rouge. " Cette couleur, disoit-il, me fait horreur; elle " présente des idées de sang." Et c'étoit *Carrier* qui tenoit ce langage! Enfin l'illusion fut telle que le bruit se répandit dans les campagnes, que *Carrier* étoit royaliste, et bien des gens le crurent.

C'est ainsi que misérables jouets de ce tigre, tous ceux qui avoient pris une part active à l'insurrection de *Caën*, vinrent se livrer à lui d'eux-mêmes;

mêmes ; et que plusieurs payèrent de leurs têtes, leur imprévoyance et leur crédulité.

Depuis que nous étions avec nos nouveaux amis, ils avoient conçu peu à peu, assez de confiance en nous, pour ne plus nous cacher leurs secrets. Nous apprîmes que presque tous les prêtres de la Basse-Bretagne, et une partie considérable de ceux de la haute province, étoient restés parmi leurs paroissiens. Déguisés en paysans, ils vivoient respectés, quoique non sans dangers, au milieu d'eux. L'histoire appréciera un jour les mensonges grossiers, qui ont été publiés par les détracteurs de toute religion, pour en rendre les ministres méprisables ou odieux ; et qui n'ont été copiés que trop avidemment par l'avidité des spéculations de librairie*.

* S'il m'étoit possible de me livrer à des détails, je remplirois bien des volumes du récit des faits, qui ont été à ma connoissance, et de la plupart desquels j'ai été le témoin ; faits tous capables d'exciter les plus vifs sentimens d'intérêt et d'admiration, pour tant de généreuses victimes de leur humanité et de leur devoir. Pendant plus de trois ans, les prêtres restés dans l'intérieur de la France, mais particulièrement dans les provinces de l'Ouest, y ont été poursuivis et chassés, comme les bêtes sauvages, dont ils étoient réduits à partager les antres et les souterrains. Ils en sortoient la

J'ai rencontré des hommes assez niais pour croire à la réalité de ces suppositions de miracles, d'*apparitions*, de *résurrections*, et autres charlataneries,

---

nuit, pour aller consoler leurs paroissiens, pour les porter à la patience et à la soumission, par leurs discours et par leurs exemples. Dans ces momens affreux, où la mort planoit à tout moment sur leurs têtes, jamais je n'ai remarqué la moindre altération dans la sérénité de leur maintien ; jamais je n'ai entendu sortir de leurs bouches que les maximes d'une morale simple et sublime. Ceux qui voudroient en douter, ne savent pas comme l'habitude de la mort, si je puis parler ainsi, élève et aggrandit l'âme. Ils ne savent pas de quoi est capable l'homme, qui a obtenu de soi, l'abnégation de soi-même ; et comment porté, une fois, à ce degré de dignité et de force, il verse le mépris sur ces misérables délusions, et sur ces intrigues pitoyables, que produit une imagination rétrécie, et qu'adopte un cœur corrompu.

La seule déception qui ait eu lieu est celle du prétendu Evêque d'*Agra* (ceci tient à l'histoire particulière de la Vendée). C'étoit un curé de Dol, qui après avoir prêté le serment constitutionnel, et s'en être rétracté, avoit été obligé de vivre caché, pour se soustraire à la persécution. Cette retraite forcée avoit échauffé son imagination, naturellement ardente. Tous les évêques de France avoient fui dans les pays étrangers : les Catholiques en demandoient un. Le curé de Dol se persuada que ce seroit une fraude pieuse, que de se présenter comme tel ; et sous ce titre il fut accueilli à l'armée Vendéenne ; mais cette fraude fut celle d'un particulier. Tous les ecclésiastiques y furent trompés ; et tout le monde sait qu'elle a été plus préjudiciable à la cause royaliste, qu'elle ne pouvoit lui être utile.

taneries, attribuées par les *Jacobins* aux prêtres de la Bretagne et de la Vendée; et pour ajouter foi au prétendu fanatisme, auquel les généraux de la convention étoient forcés d'avoir recours, pour justifier leurs nombreuses défaites. Il n'y a jamais eu un mot de vrai dans ces fables absurdes; jamais un fait qui ait pu y donner lieu. On cessera, sans doute, de s'étonner du courage indomptable qu'ont développé des hommes endurcis au travail dès l'enfance; fortifiés dans leur jeunesse par son exercice journalier; préservés de la corruption et de l'épuisement des forces, qui en est la suite; accoutumés à se nourrir de mets grossiers, à coucher sur la dure; à se passer de tout; formés à l'obéissance par une éducation dont la morale religieuse étoit le principe; irrités jusqu'au désespoir, par les persécutions, les vexations, le pillage, le viol, les meurtres, les incendies, et toutes les horreurs que les conceptions réunies de tout ce que la France avoit renfermé de scélérat et de vil, pouvoient inventer; quand on reviendra à cette proposition simple, et si hautement proclamée de nos jours, qu'un peuple, qui combat pour sa liberté, doit être invincible; quand

on saura que les Bretons et les Vendéens ont combattu pour leur liberté réelle, et non pour cette liberté chimérique, prétexte usé de l'ambition des chefs, dont les soldats ne combattoient que pour le pillage. Il n'est pas besoin, quand on connoît de telles causes, d'avoir recours à la foi des miracles, pour expliquer des effets aussi naturels.

Ces fables ont pu présenter, dans le temps, quelques avantages passagers à leurs auteurs; mais on ne sait que penser de la bonhomie, ou de la mauvaise foi de ceux qui, depuis près de dix ans, continuent de les copier, ou d'y croire.

J'ai connu particulièrement le plus grand nombre des prêtres, qui n'étoient pas sortis de la Bretagne, et quelques-uns de ceux de la Vendée: je n'ai remarqué, parmi eux, qu'un seul fanatique, et c'étoit un fripon; il est inutile de le nommer.

Les premiers ecclésiastiques, dont on me procura la connoissance, étoient des hommes vénérables sous tous les rapports; aussi attachés à leurs devoirs, qu'ils étoient ennemis du désordre et de l'effusion du sang. Protecteurs nés,

et

et consolateurs par état, des peuples qui avoient été confiés à leurs soins, ils ne les ont point abandonnés, pendant la plus horrible des persécutions, quoiqu'elle fut plus particulièrement dirigée contre eux. Aucun d'eux n'avoit songé, dans sa capacité privée, à obtenir un meilleur ordre de choses par la voie de la force, et ce ne fut que lorsque la possibilité du succès leur fut démontrée, qu'ils se prêtèrent à seconder des vues, qui avoient pour objet le retour de la paix, de la morale et de la justice parmi leurs concitoyens. Alors ils consentirent à voir s'aggraver la somme des dangers qui menaçoient leur vie, pour l'intérêt d'une cause, à laquelle ils en avoient fait depuis long-temps le sacrifice.

Le secret si nécessaire à la suite de mes desseins, et le besoin d'accroître le cercle de nos connoissances, nous ayant portés à changer fréquemment d'asile et de pays, nous étions devenus, après deux mois, familiers à une partie considérable de la province. Je ne négligeai rien pour m'instruire de ce qui s'y étoit passé avant mon arrivée, pour en connoître plus minutieusement les dispositions et les ressources ; et surtout pour me

lier

lier avec les personnes, qui me furent particulièrement désignées, pour leur influence dans les différens cantons. Ce fut de ces personnes que j'obtins une partie des détails qui commenceront le livre suivant.

FIN DU LIVRE SIXIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE SEPTIÈME.

La province de Bretagne, avant la révolution, formoit par sa population comme par son territoire, environ la onzième partie du royaume de France. Long-temps indépendante, elle avoit été gouvernée par ses souverains particuliers, quelquefois sous le titre de *Rois*, tantôt sous celui de *Comtes*, et enfin sous celui de *Ducs*, jusqu'à la fin du quinzième siècle. Avant cette époque, elle fut presque continuellement le théâtre de la guerre, et résista pendant des siècles, à toutes les forces de la France, quelquefois avec le secours de ses alliés, et souvent seule. Elle eut continué

de le faire avec le même succès, si, par un sort commun aux plus fermes états, la foiblesse de son dernier Duc n'eut pas donné lieu à ces prétentions, à ces ambitions particulières, dont le premier effet est de diviser, et le second de détruire. Parvenue là, elle dût perdre son indépendance.

François II, qui fut le dernier Duc de Bretagne, laissa sa succession à deux Princesses, à peine sorties de l'enfance. L'une d'elles étant morte, la jeune Duchesse *Anne* se trouva seule souveraine d'un état épuisé par les guerres, déchiré par les factions, et menacé par des rivaux formidables, qui prétendirent à sa main, pour s'emparer de son héritage. Enfin elle fut livrée, pour ainsi dire, par ceux de ses sujets qui avoient le plus de crédit, de pouvoir ou d'adresse, à celui dont la puissance actuelle paroissoit flatter leur ambition, d'une fortune plus brillante et de grandeurs plus solides. Ce fut ainsi que Charles VIII obtint la préférence sur tous ses concurrens. Ce Prince, ayant été enlevé aux espérances justement fondées, que le commencement de son règne avoit données aux François; Louis XII succéda

à

à sa couronne, et bientôt à son lit ; mais ce ne fut qu'après la mort de la Reine *Claude*, née de ce second mariage, et femme de François I, que l'an 1532, la Bretagne fut irrévocablement incorporée à la France. Les choses furent disposées de manière que cette union fut provoquée par un acte, spontané en apparence, des états-généraux de ce pays, assemblés à *Vannes*. La condition principale du traité fut la conservation à l'avenir, des libertés, des priviléges et des droits des *Bretons*. On y déclare, expressément nulles, toutes les dispositions, précédemment comprises dans les contrats de mariage des deux Reines, comme ayant été faites *sans l'aveu et le consentement des états*. Reconnoissance plus qu'expresse du plus précieux de ces droits.

Cet acte n'en portoit pas moins un coup fatal à ces priviléges, dont il sembloit être un nouveau garant ; puisque d'état indépendant, la Bretagne, dans la réalité, n'alloit plus être qu'une province, dont le laps des temps devoit nécessairement confondre l'importance particulière, dans les droits communs à toutes les autres. Mais tel est le sort des états : Quelle que soit la forme de leur gou-

vernement, un petit nombre d'hommes en dispose ; et quand ils sont arrivés à une certaine époque, et que ceux-ci croyent trouver leur intérêt personnel dans le sacrifice de l'intérêt de ceux qu'ils dirigent par autorité, par habitude, ou par confiance, il est rare que le premier ne l'emporte pas sur l'autre.

Les principaux seigneurs de Bretagne, furent attirés à la cour de France, et les courtisans des *Ducs* se fondirent parmi les courtisans des Rois. Les priviléges et les libertés des Bretons, toujours reconnus et toujours violés, ne purent pas résister long-temps aux atteintes multipliées, auxquelles ils étoient exposés sans défense. Les états provinciaux continuèrent de s'assembler régulièrement ; mais la cour parloit en maître aux foibles, et la faveur imposoit silence aux puissans. En un mot, long-temps avant la révolution, il ne restoit plus de la constitution Bretonne que l'ombre et que le nom : mais cette ombre étoit beaucoup ; ce nom étoit un signal opposé, comme en perspective, aux entreprises trop brusques des ministres, et offert au souvenir et à la fierté des Bretons. Tel étoit leur attachement à cette ap-

rence

parence d'indépendance, que nul dans toutes les classes, à l'exception des courtisans, n'eut refusé de tout sacrifier pour la maintenir. Et lorsque l'Archevêque de *Sens* eut conçu le projet insensé de renverser tous ces simulacres de liberté publique, dont l'illusion tenoit les yeux des François fermés sur leur peu de réalité; les Bretons de tous les ordres témoignèrent assez, par l'expression simultanée de leur mécontentement, qu'ils ne se borneroient pas à des plaintes stériles, si l'on s'obstinoit à les en priver. Ce fut alors que douze gentilshommes, députés par les états de Bretagne, pour porter aux pieds du trône le vœu unanime de toute la province, furent enfermés à la *Bastille*, par les ordres d'un ministre dont la violence prouvoit assez l'incapacité. La conduite que la noblesse Bretonne, et ces douze députés ont tenue depuis, en s'opposant avec le même courage, aux innovations qui menaçoient l'autorité légitime, et qui ont entraîné sa ruine, a été une des preuves les plus frappantes des avantages d'une constitution, qui lie les intérêts de chacun au maintien des droits de tous; puisque la Bretagne, n'ayant plus, pour ainsi dire, que la tradi-

tion de ce qu'elle avoit été, n'a pas cessé de se montrer, à quelques exceptions près, fidèle aux principes, que cette tradition rendoit comme héréditaires à chaque famille, et à chaque individu.

Il résulte de ce que je viens d'exposer que la Bretagne, par suite des guerres continuelles qu'elle eut à soutenir, avant son union à la France, soit pour sa propre défense, soit pour celle de ses alliés, soit enfin dans son sein, entre les concurrens, qui s'en disputoient tout ou partie, a dû, en raison de sa population, si disproportionnée de celle de ses voisins, étendre l'obligation du service militaire à toutes les familles, et par conséquent répandre universellement parmi ses habitans, l'esprit guerrier, dont la franchise et la fermeté sont les principaux caractères; que les emplois civils, militaires, et les charges de la cour, étant aussi nombreux dans ce petit état, que chez les autres puissances; les dignités qui mettent les hommes en évidence, les honneurs qui les distinguent, les occasions de ces actions marquantes qui en transmettent le souvenir, ont été répartis à un plus grand nombre de maisons nobles, lorsque dans les autres

autres provinces, la plupart des gentilshommes, réduits à des emplois subalternes, à défaut de proportion entre les prétendans et les places, ont été successivement dégoûtés par la difficulté toujours croissante d'y parvenir, et par le chagrin de voir le prix de leur courage, et l'honneur de leurs actions, s'attacher constamment à la personne et au nom de quelques chefs, souvent plus heureux que capables, tandis que les leurs tomboient insensiblement dans l'oubli. De là, chez les Bretons, cette fierté que produit dans le cœur de l'homme, le souvenir des exploits, ou de l'état élevé de ses pères; et d'où naissent l'émulation de les imiter, ou du moins le désir d'égaler leur fortune. Il résulte enfin que cette ancienne indépendance, rappelée sans cesse par l'exercice de quelques droits, et par la jouissance de quelques priviléges, avoit dû préserver un reste de patriotisme, de cet attachement général à la chose publique, que donne l'habitude d'en discuter les intérêts, et qui auroit continué de faire des Bretons, devenus François, un peuple en quelque façon distinct; tant qu'ils auroient conservé quelque chose de ce caractère spécial, qu'ils avoient reçu de leurs pères, à travers

vers les fréquentes altérations de leurs libertés et de leurs lois primitives.

Ce ne sont ni le climat, ni le sol, ni la naissance, qui forment l'esprit des peuples ; ce sont leurs institutions. On cherche envain aujourd'hui les héros des histoires anciennes, sur les parties de la terre qu'ils ont habitées ; et les peuples barbares habitués à fuir en troupeaux devant les vainqueurs du monde, étoient loin de prévoir l'état de puissance et de gloire, auquel sont parvenus leurs descendans.

Ajoutez à cela le langage particulier, et exclusivement employé par les deux tiers des habitans des campagnes, qui, étant un obstacle journalier à des communications trop fréquentes et trop étendues avec les autres provinces, les avoient rendus pour long-temps inaccessibles à la corruption, et avoient maintenu, parmi eux, dans toute leur pureté, les principes de morale et de religion, à l'ombre desquels ils vivoient heureux depuis des siècles, parce qu'ils étoient contens de leur sort.

Ajoutez la position et la forme péninsulaire de cette province ; près de deux cents lieues de côtes ;

côtes ; ses ports, ses havres, ses bayes, sur la Manche, sur le golfe de France et sur l'océan ; son voisinage des îles d'*Aurigny*, de *Jersey* et de *Guernesey* ; entrepôts utiles, et moyens faciles de communication avec l'Angleterre ; ses vastes et nombreuses forêts ; son territoire coupé en tous sens par des rivières, dont plusieurs sont navigables ; et couvert de villes et de positions militaires, qui toutes, sans exception, rappellent le souvenir de siéges et de batailles, et offrent des exemples aux habitans, et des leçons à leurs chefs. On conclura que nulle autre partie de la France ne pouvoit présenter contre la tyrannie, sous laquelle elle gémissoit, une telle fécondité de ressources, et de moyens de tous les genres.

L'union de tous les ordres de la Bretagne, qui s'étoit fait remarquer avec tant d'énergie, toutes les fois que le reste de leurs libertés avoit été menacé par le ministère, parut se resserrer encore au premier bruit de la convocation des états-généraux. Chacun envisagea, dans cette mesure, la réparation prochaine des atteintes qui avoient été portées à la constitution. Mais cette union ne fut pas de longue durée. Depuis long-

temps

temps le *tiers-état* se plaignoit de ce qu'il étoit représenté d'une manière trop inégale, aux *états* de la province, en proportion des nobles qui y étoient tous admis individuellement, lorsqu'ils avoient atteint l'âge, que les lois ont fixé pour la majorité. Le clergé inférieur voyoit, avec chagrin, la représentation de cet ordre, déférée exclusivement au clergé supérieur. Le mode de convocation, adopté par le gouvernement pour les états-généraux du royaume, devint le signal d'animosités d'autant plus vives, que les parties intéressées montrèrent plus d'énergie, à soutenir leurs prétentions respectives. Ce fut au milieu de cette exaspération des esprits que furent rédigés les *cahiers*, ou instructions, dont le *tiers-état* chargea ses députés. Cependant, quoique les demandes contenues dans ces cahiers, fussent telles qu'elles parurent même exagérées au reste de la France, il est à remarquer que les mandats de la majeure partie des sénéchaussées prescrivirent *impérativement*, à leurs représentans, le maintien des priviléges et de la constitution de la province; et que si cette disposition fut omise par une, ou tout au plus par deux d'entre elles, ce

fut

fut parce qu'elles ne supposoient pas même que cet article pût être mis en question.

La Bretagne étoit, de toutes les provinces, celle où les droits féodaux étoient le plus multipliés, et où ils étoient exigés avec plus d'exactitude. Il ne fut pas difficile de gagner le peuple des campagnes, par l'appât d'une affranchissement prochain. Alors il s'éleva entre le clergé du premier ordre, réuni à la noblesse, et l'ordre entier du *tiers-état*, une lutte, dont le clergé du second ordre ne fut pas spectateur indifférent. Ses liaisons, ses rapports avec le *tiers*, son intérêt apparent, lui firent bientôt embrasser le parti de ce dernier. Les premiers se refusèrent à nommer des députés aux *états-généraux* dans la forme prescrite, et la représentation de la province fut concentrée dans les députés des *communes*, et ceux du clergé inférieur.

De ce moment, les habitans des campagnes, qui avoient toujours été particulièrement liés aux intérêts des seigneurs, s'abandonnèrent à la conduite de ceux qui leur avoient fait entrevoir une libération générale et facile. Au désir d'obtenir la

réformation des abus, et de se voir déchargés de quelques *redevances* onéreuses, succédèrent, bientôt, des idées d'envahissement; on n'eut pas de peine à persuader au peuple, ainsi disposé, que ceux qu'il avoit toujours regardés comme ses protecteurs naturels, et ses chefs légitimes, n'avoient été que des usurpateurs et des tyrans. Il se porta, en foule, sur les châteaux; plusieurs furent pillés et dévastés; quelques-uns livrés aux flammes; les villes devinrent le théâtre de la guerre entre les nobles et les jeunes gens de la classe supérieure du *tiers-état*; le sang coula; et à l'époque où le reste du royaume attendoit, en silence, le résultat des premières opérations des *états-généraux*, la province de Bretagne commençoit à faire l'expérience des maux, que traîne à sa suite, le renversement de l'ordre social.

Il est de la vérité de dire que les Bretons, à ce moment, ont puissamment secondé, sans le savoir, les vues de ceux dont l'intérêt sembloit être de substituer aux projets de réformes salutaires, qui occupoient alors tous les esprits, ce bouleversement

versement universel, qui paroissoit favoriser leur ambition, et dont leur imprévoyance ne leur avoit pas permis de calculer les suites.

Cette ivresse ne fit que s'accroître en proportion des jouissances, ou plutôt des espérances que les premières opérations de l'*assemblée constituante* donnèrent à la classe inférieure du peuple. Ce ne fut que lorsque les députés Bretons eurent fait, à leur ambition, le sacrifice des priviléges et des lois de leur pays, que les esprits, frappés de ce coup inattendu, commencèrent à se calmer. Bientôt la publication de la constitution civile du clergé acheva de dessiller les yeux. Elle produisit un tel effet sur l'opinion publique, qu'à l'exception de ceux, qui espéroient que le nouvel ordre de choses alloit les mettre en possession des richesses et des dignités de la noblesse et de l'église, les mécontentemens des autres changèrent subitement d'objet ; et toute l'énergie que les principes de la révolution avoient développée, ne fit plus que s'accroître dans le sens contraire.

Le clergé du second ordre, qui n'avoit eu en vue, dans les premiers momens, que des réformes utiles, et l'amélioration du sort des habi-

tans des campagnes, s'aperçut trop tard, que cet esprit d'innovation se porteroit beaucoup plus loin qu'il ne l'avoit prévu ; et quoique le traitement annuel, attribué aux prêtres par les décrets de l'assemblée constituante, excédât le revenu de la plupart des cures de la province ; cependant la très-grande majorité, pour ne pas dire la presque totalité des recteurs et des vicaires, rejeta cette constitution, et se refusa au serment qu'elle exigeoit d'elle.

Ces ecclésiastiques étoient généralement des hommes vertueux, attachés sincèrement aux devoirs de leur état. Nés, pour la plupart, dans la classe qu'ils étoient destinés à gouverner, ils en avoient toute la confiance. Plusieurs occupoient des places dans les municipalités et dans les corps administratifs. Ils usèrent de toute leur influence pour ramener le peuple ; et cette influence, fut si sensible, que là où les recteurs avoient refusé le serment, les paroisses étoient toutes royalistes, et sont constamment demeurées telles ; tandis que là, où ils avoient cru pouvoir le prêter, plusieurs ont suivi le parti des *Jacobins*.

Ce

Ce fut alors que les premiers mécontentemens se manifestèrent ; et ils acquirent successivement plus de force à mesure que les innovations se multiplièrent, et que les prêtres éprouvèrent plus de persécutions.

Ces dispositions donnèrent lieu à la formation d'un parti, qui s'il n'eut pas été traversé par l'ignorance ou par les intrigues d'hommes qui devoient être personnellement intéressés à ses succès, eut réuni plus de moyens qu'il n'en falloit, pour expulser à jamais les *Jacobins* de la Bretagne, et pour s'y maintenir contre toutes les forces de la *convention*. Ce parti, qui fut appelé *coalition de la Rouarie*, du nom du Marquis *Tuffin de la Rouarie*, son chef, s'étendoit, non-seulement sur les campagnes, mais encore dans toutes les villes, où il avoit de puissantes intelligences, et un grand nombre de coopérateurs parmi les gardes nationales, et les membres des administrations. Une contribution volontaire, levée sur les royalistes qui n'avoient pas encore été privés de la jouissance de leurs propriétés, avoit produit des sommes considérables. Presque toute la jeunesse des campagnes,

campagnes, et une partie de celle des villes, furent enrôlées. Des magasins de munitions et d'armes furent formés secrètement. Les *coalisés* étoient exercés journellement aux manœuvres militaires, et même à celles du canon. *La Rouarie* étoit l'un des douze députés, qui avoient été mis à la *Bastille*, comme je l'ai dit plus haut; homme d'esprit et de courage, connoissant les intérêts de son pays, et leur étant sincèrement attaché. Il avoit servi, avec distinction, dans la guerre d'*Amérique*; et à la connoissance de son métier, il réunissoit toutes les qualités nécessaires pour bien conduire une entreprise de cette nature. Son plan étoit grand, ses mesures bien combinées, il avoit inspiré la confiance et possédoit tout ce qu'il falloit pour la maintenir.

Lorsque la voix de la vérité, qui dédaigne de se faire entendre au milieu de l'effervescence, et dans la confusion des scènes turbulentes qui agitent les hommes, aura, comme elle n'y manque jamais, remis chacun à sa place; et qu'elle aura ôté de la réputation prématurée dont la politique ou l'erreur ont fait jouir quelques personnes, ce qui ne leur appartenoit pas, pour le rendre à

ceux

ceux qui en ont été privés ; *la Rouarie* sera, sans aucun doute, placé au premier rang, parmi les hommes qui, sous quelque prétexte, et par quelque moyen que ce fut, se sont généreusement sacrifiés pour le salut de leur patrie, et pour l'arracher de l'abyme d'horreurs où la précipitoient des misérables, devenus dès aujourd'hui un objet égal d'exécration pour les honnêtes gens de tous les partis.

Le Marquis de *la Rouarie* avoit reçu des Princes François, une commission pour commander en Bretagne, au nom du Roi ; mais comme je l'ai déjà dit, le plan général de contre-révolution, qui avoit été adopté, n'avoit compris les mouvemens de l'intérieur, que comme des moyens secondaires, et entièrement soumis aux efforts que l'on s'étoit promis du dehors. Ainsi comme un principe fondé sur une base erronée, ne peut produire que des effets funestes, il s'ensuivit que pour agir conséquemment, les instructions données aux chefs du dedans, durent les astreindre à diriger strictement toutes leurs opérations sur les ordres qui leur seroient successivement transmis. Or, ces ordres devoient, non-seulement varier,

comme

comme l'opinion que le conseil des Princes se formoit des desseins des puissances étrangères, qu'il étoit réduit à deviner, (car ayant fait perdre aux Princes, par cette inversion de principes, le droit d'être partie intégrante de la coalition, il n'étoit pas dans le secret), mais encore ces ordres devoient être concordans avec les changemens subits et rapides des circonstances de l'intérieur, que l'homme placé le plus près de la scène, étoit à peine capable de saisir, et que ce conseil ne pouvoit connoître, que par des relations toujours tardives et souvent contradictoires. A ce moyen tout accord devenoit impossible, et toute coopération simultanée impraticable.

La Rouarie, forcé de laisser échapper les occasions, et de perdre un temps précieux, en explications avec le dehors, en plaidoyers, en mémoires, et même en voyages auprès du conseil des Princes, ne pouvoit obtenir que des décisions, que les délais et le changement fréquent de l'état des choses, rendoient insuffisantes, ou même dangereuses à leur réception, ou à son retour, et qui n'étoient propres qu'à exposer, sans utilité, les intérêts et la vie d'hommes dévoués, qui ne tardèrent

dèrent pas à se fatiguer, et à murmurer de ces incertitudes continuelles. Enfin, il reçut l'ordre d'agir, et il prépara tout pour une attaque générale. A peine avoit-il fait ses dispositions sur tous les points, ce que la nécessité du secret rendoit nécessairement lent et difficile, qu'il reçut un contre-ordre. N'ayant pu le faire parvenir à temps partout, il résulta de là quelques attaques partielles, que les forces de la *convention*, qu'aucune diversion n'empêcha de se réunir, eurent bientôt repoussées. Tout ceci inspira la méfiance; la méfiance conduisit aux soupçons, et les soupçons à la trahison. Tout fut découvert. Le malheureux *la Rouarie*, obligé de se cacher, et poursuivi d'asile en asile, mourut de fatigue et de chagrin, dans une maison de campagne, où il s'étoit réfugié.

Elliot, son coopérateur principal et son ami, homme d'un grand mérite, et dont l'influence et les services ne pouvoient que difficilement être remplacés, fut arrêté et livré aux bourreaux. Il eut la douleur de voir des *coalisés* assis parmi ses juges, d'autres mêlés dans les rangs de ses gardes; et la générosité de les regarder, en silence, avec

la pitié du mépris. On avoit eu l'imprudence de tenir des listes générales et partielles, tant des agens principaux que des bureaux de correspondance et des enrôlemens. La plupart de ces listes furent livrées. Des échafauds furent dressés dans toutes les villes, et le sang coula de toutes parts, sans distinction d'âge, de sexe, ni de personnes. On remarqua, parmi ces nombreuses victimes, une sœur du jeune *Desiles*, si connu par sa mort héroïque, à l'affaire de Nancy, et une demoiselle de *Moëslien*, aussi intéressante par son courage que par ses grâces et par sa jeunesse. Une partie des membres du conseil et des officiers qui avoient échappé aux recherches, se réfugia dans les pays étrangers ; l'autre se cacha dans l'intérieur ; et les soldats restèrent exposés aux vengeances et à la fureur des *Jacobins*, dont chaque jour quelques-uns d'entre eux, découverts par le hasard ou par la perfidie, périssoient les victimes.

Néanmoins la fermentation prolongée qui avoit agité toutes les têtes, jointe aux mesures de cruauté, mises en œuvre par la *convention*, et à l'ennui de traîner une vie pire que la mort, dans des souterrains obscurs et mal sains, (car alors il

y eut en Bretagne moins d'habitans sur la surface de la terre que dans ses entrailles,) ne pouvoient pas manquer de produire une nouvelle explosion ; c'est ce qui arriva ; et le même jour vit s'élever, sur différens points, plus de cent mille hommes, répartis en pelotons inorganisés et tumultueux, dont le plus fort n'excédoit pas cinq à six mille paysans. Tous ces partis agissant isolément, sans concert, sans plan, sans intelligence et sans chefs, se dispersèrent bientôt d'eux-mêmes. De nouveaux exemples de rigueur ajoutèrent à l'effroi qu'avoient produit les premiers. La consternation et la stupeur prirent la place du courage et de l'énergie. La moitié des paysans fut désarmée, l'autre cacha ses armes sans précautions et sans soins, de manière que la rouille en rendit l'usage impossible. Chacun désespéra désormais de pouvoir secouer le joug ; et les murmures furent concentrés dans l'intérieur des chaumières, et dans le sein des familles.

Telle étoit la situation de la Bretagne, lorsque j'y fus conduit par les circonstances que j'ai décrites plus haut. Si les détails que je viens de rapporter, étoient propres à me donner quel-

que espoir, je ne me dissimulai aucunes des difficultés qu'avoit encore accrues le défaut de succès de la première entreprise. Indépendamment de l'apathie, si difficile à dissiper, quand elle est le produit des revers et de la méfiance qui les suit ; il étoit un obstacle moins surmontable encore ; c'étoit d'une part, la crainte des vengeances, en ceux qui ne s'étoient pas réunis à la *coalition*, ou qui s'étoient déclarés contre elle ; et de l'autre un ressentiment vif et profond, dans le cœur de ceux qui avoient personnellement souffert, ou qui avoient à pleurer des victimes. De plus, la classe inférieure du *tiers-état*, revenue de ses erreurs, n'en étoit que plus exaspérée, contre la classe supérieure de cet ordre qu'elle accusoit de l'avoir trompée dans le principe ; et comme c'est le propre des haines civiles qu'elles s'éteignent plus difficilement, en raison de ce qu'elles ont duré plus long-temps, et que près de trois ans s'étoient écoulés dans cette disposition réciproque ; le rapprochement des esprits, que je jugeai être de toutes les mesures à mettre en œuvre, la plus pressante et la plus utile, me parut ne pouvoir s'obtenir qu'avec le temps.

temps. Le moyen d'y parvenir étoit de manifester des vues de conciliation et de douceur ; mais quoique telles fussent mes intentions, cependant leur sincérité ne pouvoit être garantie, que lorsque de premiers succès, ayant mis en mon pouvoir d'en montrer de contraires, la conformité de ma conduite avec mes promesses, ne pourroit plus laisser lieu d'en douter.

Cette division d'opinions ou d'intérêts pouvoit, en quelque manière, paroitre favorable, puisqu'elle fournissoit un prétexte d'exciter les Bretons, en réveillant leur courage, par le sentiment de la haine. Mais il n'étoit ni dans mon caractère, ni dans mes principes, de me servir de ce moyen, aussi impolitique qu'odieux, dont tous les partis, qui se sont successivement absorbés, dans le cours de la révolution, n'ont que trop fait usage, et qui n'a jamais manqué, en dernier résultat, de tourner, comme cela devoit être, au désastre et à la honte de ceux, qu'une foible et triviale politique engageoit à l'employer.

Toutes ces petites mesures, qui indiquent la stérilité des ressources dans les personnes qui s'en

s'en servent, produisent ordinairement des effets prompts qui séduisent les esprits peu réfléchis ; mais ces effets sont peu durables ; et le temps vient que les petits avantages, qui en sont résultés, étant anéantis par leur propre insuffisance, il n'en reste plus que l'odieux : tandis que la droiture et la loyauté, quoique agissant plus lentement, préparent des succès plus solides, parce qu'ils sont le produit d'une confiance, fondée sur l'estime.

Mais comment retrouver, comment pouvoir saisir une partie seulement, des ressources immenses, qui avoient péri avec le Marquis de la *Rouarie*, et qui étoient, pour ainsi dire, ensevelies dans sa tombe ? Comment espérer d'obtenir l'influence que ses talens, sa réputation, ses services, et avec cela sa qualité de gentilhomme *Breton*, lui avoient assurée sur la majeure partie des habitans de sa province ? Comment éviter, pour moi-même l'effet de ces causes éloignées qui avoient fait échouer une entreprise, que tant d'avantages le rendoient si propre à faire réussir ? Ce n'étoit plus le pays de ma naissance où la considération de ma famille, la conduite de mes pères, et j'ose le dire, près de quarante années d'une

d'une vie exempte de reproches, avoient pu me flatter de quelques droits sur la confiance de mes concitoyens. Inconnu à la noblesse de Bretagne, qui ne verroit peut-être pas sans ombrage le sort, disons tout, le salut même de son pays, entre les mains d'un gentilhomme étranger ; * en butte à l'envie, à la malveillance, aux intrigues, aux calomnies d'hommes, qui occupant leur oisiveté de mille petits projets de contre-révolution, aussitôt avortés que produits, mais sans cesse renouvelés dans la poussière de leur cabinet, dans l'ignorance des événemens, et dans l'éloignement du lieu de la scène, s'attachoient, sans discontinuité, à déprimer aux yeux des princes François, tous les efforts qui étoient soustraits à leur direction exclusive, et dont ils craignoient de ne pas pouvoir

* Je dois à la noblesse de Bretagne, la justice de publier que cette crainte étoit sans fondement. Je ne dirai pas tous, mais la plupart des gentilshommes Bretons, ceux-là même qui jouissoient, depuis les siècles les plus reculés, du premier rang parmi eux, tels que les princes de la maison de *Roban*, *Roban Chabot*, *etc.* je n'en nomme pas d'autres ici, parce qu'il en faudroit nommer trop, m'ont donné des marques d'estime, dont je consignerai ma reconnoissance à mesure que l'occasion s'en présentera, dans la suite de ces mémoires.

pouvoir s'attribuer le mérite, et de ne pas recueillir les principaux avantages.

Sur le point de placer deux millions d'hommes entre l'espérance d'un succès encore douteux, et les fléaux terribles qu'un revers traîneroit à sa suite ; considérant la province de Bretagne, comme la dernière et la plus puissante ressource de la monarchie ; le danger d'exposer cette ressource et de la détruire ; enfin mes devoirs comme François, comme sujet, et comme citoyen ; telles furent les idées générales qui agitèrent mon esprit, dans tous leurs détails et avec toutes les circonstances accessoires.

Je n'avois pas de temps à perdre, et tous mes doutes furent bientôt, sinon dissipés, du moins balancés par des motifs prépondérans.

Depuis long-temps la légitimité de la guerre n'en étoit pas un pour moi. Si le plus horrible des crimes est de combattre contre sa patrie, le premier des devoirs est de s'armer pour elle, lorsqu'elle est en danger : c'est ce que j'ai fait. Je ne reconnoissois point le gouvernement de la France dans une poignée de scélérats qui en avoient usurpé les pouvoirs, pour l'inonder

l'inonder du sang de ses habitans ; et je ne crois pas qu'il soit un François aujourd'hui, qui puisse, ou qui ose avouer qu'il en ait reconnu, en eux, le caractère. Je faisais donc cause commune avec l'immense majorité qui, sous quelque dénomination de parti, ou sous quelque prétexte que ce pût être, n'avoit néanmoins, qu'un but général, et ne formoit qu'un vœu commun, celui d'être affranchie de la tyrannie monstrueuse, sous laquelle elle gémissoit opprimée. Cette opinion, presque universelle, quoique divisée, et subdivisée à l'infini, quant aux moyens, par des motifs de circonstances, ou d'intérêts privés, n'a pas varié jusqu'au moment où j'ai cessé de combattre. *

Je laisse de côté les motifs tirés des devoirs, du sentiment et des droits, quelque puissamment qu'ils ayent agi sur moi, pour ne me servir que

* En établissant ce fait purement historique, je n'entends le donner, en aucune manière, pour une des causes qui m'ont empêché de continuer, ou plutôt, de recommencer la guerre en 1798 ; encore moins insinuer que l'on put reconnoître le gouvernement qui régissoit la France. Mais ce n'est pas ici le lieu de déduire ces causes, qui recevront tous les développements nécessaires lorsque j'en serai là.

des armes de la raison, qui doivent avoir un pouvoir égal sur l'esprit de tous.

Le vœu général étoit de rendre la paix à la France. Quel en étoit le moyen ?

Après la longue et cruelle épreuve, la première qui ait jamais été faite, du gouvernement démocratique sur une nation vieillie dans les habitudes de la monarchie, nombreuse de plusieurs millions d'hommes, parmi lesquels il n'y avoit pas d'esclaves, et chez qui tous les ressorts de l'organisation sociale, brisés ou relâchés, nécessitoient la concentration d'une force active et dégagée d'entraves, soit pour les renouer, soit pour les retendre, personne ne disconviendra que ce ne fut le gouvernement d'un seul.

Pouvoit-on se promettre que cette paix fut durable, avec une monarchie élective ? il n'est pas nécessaire de s'épuiser en raisonnemens, pour prouver que cette mesure n'eut été propre qu'à produire de nouvelles divisions, et de nouveaux désastres ; et que si le principe de l'hérédité acheté au prix du sang des générations, et résultat tardif de l'expérience des siècles, n'eut pas été connu, les malheurs récens de la France auroient

auroient suffi, pour faire sentir la nécessité de le consacrer.

C'étoit donc véritablement combattre pour la patrie, que de s'armer pour rétablir dans ses droits l'héritier légitime de cette longue succession de rois, garant d'autant plus sûr du repos de la France, qu'il opposoit un frein puissant à l'ambition, et inspiroit plus de respect au peuple à raison de l'antiquité de la possession.

Le peuple avoit à redouter les vengeances de ceux que le retour de l'autorité légitime pourroit mettre en mesure de les exercer. Il n'y avoit rien à appréhender de la part du Roi, ni de celle des princes ;* il n'étoit pas difficile de se convaincre

---

* Mon témoignage doit être moins suspect que celui de tout autre peut-être, sur les intentions personnelles des princes François. Je n'ai pas l'honneur d'être dans leurs bonnes grâces ; et je ne cherche point à les obtenir. En servant leur cause j'ai servi la mienne propre; j'ai la conscience d'avoir fait ce que je devois à mon pays, à ma naissance et à moi-même ; il n'est pas plus au pouvoir des hommes de me ravir la satisfaction qui dérive pour moi de cette conviction, qu'il ne le seroit d'y suppléer, si je ne l'avois pas ; et si Louis XVIII. remontait sur le trône, ce qui est très-possible, ce qui ne serait pas une *contre-révolution*, mais bien l'effet d'une révolution spontanée de vingt-quatre heures ; je n'en demeurerois pas moins le sujet de Sa Majesté Britannique.

de la sincérité de leurs intentions personnelles : leur intérêt seul eut suffi pour la garantir ; mais il n'en étoit pas ainsi de tous les intéressés secondaires. Beaucoup s'étoient répandus en menaces, et s'étoient laissés aller à des démarches, dont les récits ne pouvoient pas être contredits. Je dois l'avouer, je me flattai, et cette idée a été constamment présente à mon esprit, comme elle n'a pas cessé d'être un des premiers motifs de mes actions ; je me flattai que, peut-être j'interposerois des services assez importans pour faire taire les ressentimens, et pour rassurer les craintes. Déterminé, au surplus, il faut bien le dire, puisque cette façon de penser, dont je n'ai point fait mystère, m'a procuré tant d'ennemis, à user de toutes les mesures qui seroient en mon pouvoir, pour remplir l'engagement solennel, que je me proposois de prendre, et que j'ai pris effectivement depuis à cet égard.

Les habitans de la Bretagne étoient divisés d'opinions et d'intérêts ; mais le grand nombre étoit royaliste. D'autres étoient républicains par frayeur, et quelques-uns par ambition. J'espérois de parvenir, peu à peu, à ramener les premiers ;

premiers ; il ne me parût pas difficile de rassurer, ou de satisfaire les autres.

Quant aux effets de l'envie, aux intrigues, aux calomnies, à tout ce qui ne menaçoit que moi, je les comptois pour peu de chose, si je pouvois m'élever au-dessus d'eux, par des services réels ; et pour rien, si je venois à succomber.

Nous n'avions ni armes ni munitions : je possédois quelque argent et quelques effets précieux ; j'en faisois le sacrifice, et le courage devoit pourvoir au reste.

Presque toutes les forces de la convention étoient occupées aux frontières. Je me proposois de faire un genre de guerre tel, que celles qui seroient detachées contre nous, seroient facilement détruites, ou bientôt dégoûtées ; c'étoit d'organiser sur différens points, des bataillons sédentaires, qui harceleroient continuellement l'ennemi ; l'obligeroient à se diviser ; ne combattroient que dispersés, et ne lui opposeroient jamais une masse qu'il pût entâmer et détruire. A ce moyen, il seroit forcé de combattre à armes égales, et perdroit tous les avantages qui résul-

tent d'une tactique régulière, et de l'usage de l'artillerie et de la cavalerie. Heureux dans les premières occasions, la confiance des habitans du pays s'attacheroit à nous sans retour. Malheureux, nous péririons en petit nombre, et nous n'aurions pas à nous reprocher d'avoir attiré sur eux de nouvelles calamités.

On a dit, avec raison, en fait de commerce, que le dernier million est plus facilement gagné que le premier écu. Il en est de même d'une armée, qui se forme de volontaires, et par la seule confiance. Les derniers vingt mille hommes m'ont coûté moins de peine à déterminer que les premières centaines.

En suivant ce plan, nous ne serions jamais exposés à une défaite totale. Les habitans se feroient insensiblement aux combats, et deviendroient propres à former par la suite des troupes régulières et aguerries. Alors seulement il seroit possible de se maintenir en masse, et d'entreprendre de grandes choses. Alors les royalistes, ou les mécontens des provinces voisines, dont les vexations des *Jacobins* augmentoient journellement le nombre, assurés d'un soutien, ou d'une

retraite,

retraite, s'empresseroient de suivre notre exemple ; et il n'étoit pas improbable qu'on ne parvint à organiser ainsi, de proche en proche, toutes les provinces de l'Ouest, jusqu'aux portes de Paris ; et qu'on ne reçut à tout moment des renforts considérables par la désertion des soldats et d'officiers des troupes du *comité de salut public*, dont une partie considérable étoit composée de *réquisitions forcées*, ou d'hommes qui trouvoient dans les armées un refuge contre les atrocités des assassins stipendiaires qui dominoient les villes, et la capitale. Alors c'eut été sans doute avoir assez fait, que d'avoir ouvert aux princes François, et aux émigrés, l'entrée d'un pays étendu, devenu inexpugnable par ses propres forces ; de les avoir placés dans la seule position qui put convenir à leur intérêt, et à leur rang ; et d'avoir à leur offrir les moyens de reprendre, dans la cause commune aux puissances de l'Europe, l'importance qu'on leur avoit fait perdre.

La Bretagne en outre pouvoit présenter un nouvel avantage. La constitution de cette province, au maintien de laquelle son contrat d'union à la couronne lui donnoit des droits imprescriptibles,

criptibles, étoit la même que celle dont les abus et les usurpations graduelles du pouvoir arbitraire avoient privé la France. En rendant aux Bretons leur constitution, pour prix de leurs services, les princes François pouvoient saisir cette occasion d'offrir librement le même avantage au reste du royaume, et en faire un moyen puissant de réunir les esprits, ou de détacher, du moins, du parti des factieux, tout ce que la France renfermoit d'honnête et de raisonnable. Car ceux-là, et ils étoient en grand nombre, qui s'étoient montrés partisans de la réforme des abus, et désireux de concourir au rétablissement des libertés et des droits de la nation, en envisageant dans cette offre, l'accomplissement de leurs vœux, y trouveroient, en même temps, la certitude qu'ils n'auroient rien à redouter; et les coupables, dont le propre est la méfiance, donneroient plus de foi à la clémence d'un prince, qui auroit tenu, dans ses mains, le pouvoir de punir, qu'à des assurances qui ne seroient garanties que par ses vertus personnelles.

Un autre avantage qui résultoit, comme je l'ai

l'ai dit de la position de la Bretagne, étoit l'espoir de la coopération de l'Angleterre. Les excès des Jacobins avoient enfin forcé cette puissance à la guerre.* Il n'étoit pas douteux qu'elle ne se prêtât à favoriser toutes les diversions qu'elle jugeroit propres à seconder ses efforts. Si les îles de *Jersey* et de *Guernesey*, ou les îles *Britanniques* elles-mêmes, venoient à être menacées d'une invasion, l'Angleterre trouveroit, dans le parti royaliste, un préservatif utile, et une défensive peu coûteuse (ainsi que la suite l'a prouvé); mais je ne m'attachai à cette idée, que comme à un objet éloigné. Le moment n'étoit pas venu de la réaliser, de la manière que j'avois en vue. Tout dépendoit, dans une négociation de ce genre, de la position dans laquelle nous nous placerions, avant de l'entamer. Si nous obtenions des succès, et que nous parvinssions à acquérir assez d'im-

* On a souvent répété que l'Angleterre à favorisé, sous main, les premiers troubles, qui ont éclaté en France. J'ignore absolument ce qui en est; mais si cela est vrai, j'y trouve une nouvelle preuve qu'elle n'a dû se déterminer à la guerre, que lorsqu'elle à vu que ces troubles s'étoient convertis en excès, qui menaçoient la sûreté de tous les peuples, et plus particulièrement la sienne.

portance, pour qu'on dût nous compter pour quelque chose, je me croyois certain que l'Angleterre nous préviendroit, parce qu'il seroit de son intérêt de le faire ; sinon, je n'étois pas fait pour grossir la liste de ceux qui, d'une main présentoient sans cesse des projets, dont le ministère le plus éclairé de l'Europe jugeoit la futilité d'un coup d'œil, tandis qu'ils tendoient l'autre pour recevoir ses aumônes. Il étoit loin de moi de dégrader, ainsi, la cause des princes François, et de tomber dans la faute que je reprochois aux autres, en mettant leur parti dans la dépendance et dans une situation subalterne, dont il ne seroit plus possible de le relever. Au contraire, en nous déterminant à attendre que nous devinssions, par nos propres moyens, assez forts pour être prévenus, nous acquérions le droit de stipuler des conditions, et nous nous mettions à l'abri du reproche qui, sans cela, pourroit nous être fait, d'avoir, peut-être, donné lieu à des idées d'envahissement, sans avoir pourvu aux moyens de nous y opposer.

Ce n'est point ici le lieu de parler des relations que j'ai eues depuis, avec le gouvernement Britannique.

Britannique. Le silence, que j'ai gardé, sur cet objet, comme sur tout ce qui me concerne, pendant près de huit années, a laissé assez longtemps le champ libre aux conjectures et aux calomnies. Lorsque j'en serai là, j'espère que la simple exposition des faits sera, pour plusieurs, une preuve de plus de cette vérité, que dans le temps de trouble, il n'est ni sage, ni juste de se presser de croire, et de se hâter de prononcer.

Déterminés par ces considérations, qui étoient autant de résultats de nos conversations journalières, nous nous arrêtâmes d'abord à donner à notre plan, une étendue de territoire assez circonscrite, pour que la difficulté des communications, et la multiplicité des relations, ne pussent ni exposer, ni ralentir les moyens d'exécution, et cependant assez vaste pour fournir, au besoin, des rassemblemens partiels, qui obligeant l'ennemi de partager ses forces, se disperseroient toutes les fois qu'ils seroient incapables de résistance, plutôt que de s'exposer à la nécessité d'une réunion générale; mesure que, par dessus tout, je voulois éviter, comme pouvant, en un moment, renverser toutes nos espérances; assurés qu'après quel-

ques légers succès, la confiance en produiroit de plus considérables ; et que les mécontens des districts et des départemens voisins, se joindroient à nous au premier signal. Nous choisimes, pour cet effet, la partie *Est* du département du *Morbihan* ; et les parties *Ouest*, *Sud*, et *Nord-Ouest* du département d'*Ille et Vilaine*, qui étoient celles de la Bretagne, que nous connoissions le plus.

Je répandis, au moyen des intelligences que nous nous étions faites, un plan d'organisation, en plus petites fractions possibles, vu l'inexpérience des chefs, et le genre de guerre que j'avois projeté. Je recommandai surtout de ne tenir aucunes listes, à moins que ce ne fut sous des noms supposés, et nous avons dû, à cette précaution, non-seulement l'ignorance où l'ennemi n'a pas cessé d'être de tout ce qui se passoit ; mais encore un surcroit de confiance, que l'expérience du plus profond secret, durant plusieurs années, n'a pas manqué de produire et d'étendre chaque jour.

Tandis que cette organisation s'exécuteroit, dans le silence, nous ne pensâmes plus qu'à former un corps, toujours actif, d'hommes déterminés et proscrits, qui, forcés de pourvoir indivi-

 duellement,

duellement, aux moyens de défendre leur vie, devoient saisir, avec empressement, l'occasion de multiplier leurs forces, en les unissant.

Mon projet étoit de faire, avec ce corps seul, une guerre de chicane, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre ; d'exercer et d'aguerrir, à ce moyen, les divisions sédentaires, que je lui réunirois, lorsque je me porterois sur leur territoire, et que je disperserois, en le quittant ; et après avoir ainsi parcouru toutes les parties de notre arrondissement, d'étendre de proche en proche, et toujours par la pratique, notre organisation sur une aussi grande étendue de pays qu'il seroit possible de le faire.

Ce plan fut exécuté à la lettre.

La partie de la Bretagne où le Marquis *de la Rouarie* avoit eu le plus d'habitudes, étoit celle qui borne la *Normandie* et le *Maine*, entre *Vitré*, *Fougères* et *Laval*. Ce fut aussi là que les persécutions, qui suivirent son infortune, furent plus sévères et plus multipliées ; car telle étoit la politique des *Jacobins* ; comme ils ne pouvoient prolonger leur existence que par le désordre, ils ne se surpassoient chaque jour eux-mêmes en inventions

tions atroces, et en cruautés nouvelles, que pour exaspérer les mécontentemens, et pour exciter et alimenter des troubles, qu'une conduite modérée, il est vrai de le dire, auroit généralement prévenus, ou du moins facilement apaisés.

L'impôt de la *Gabelle*, indépendamment de ce qu'il avoit d'odieux en lui-même, avoit établi depuis des siècles une sorte de guerre civile sur les limites qui séparoient les provinces assujetties à cet impôt, d'avec celles qui ne lui étoient pas soumises. La Bretagne étoit dans ce cas. C'étoit un des restes de ses anciens priviléges, et le commerce frauduleux du sel se faisoit sur toute la frontière, ouvertement et à main armée. Cette pratique étoit si ancienne que plus de vingt mille familles, tant de cette province que des bords du *Maine* et de la *Normandie*, n'avoient de père en fils, d'autres moyens de subsister que ceux que leur procuroient les produits de la contrebande. Ce seroit une histoire curieuse que celle qui décriroit leurs combats, et les ruses qu'ils mettoient en œuvre pour tromper la vigilance des commis et des gardes. On ne croiroit pas, si on ne l'eut vérifié sur les lieux, que plus de trente mille chiens

chiens étoient employés journellement à ce commerce ; que ces chiens étoient si parfaitement instruits, qu'ils connoissoient toutes les routes détournées, alloient sans conducteurs, aux maisons où on les chargeoit d'un collier rempli de sel, plus ou moins pesant, suivant leur force ; savoient éviter la rencontre des gardes qu'ils éventoient au loin, se cachoient dans les bois jusqu'à la chute du jour, et rentroient fidèlement la nuit avec leur charge au lieu d'où ils étoient partis pour aller la chercher. On ne croiroit pas qu'une autre armée de chiens, dressés dans le sens contraire, étoit opposée aux efforts de ceux-là, et qu'il se livroit des combats fréquens entre des multitudes réunies de ces pauvres animaux. Il en étoit de même entre les hommes. Le gouvernement, ou plutôt les fermiers-généraux avoient, à leur solde, une milice nombreuse de commis, organisés sous des chefs braves et actifs. Il se passoit peu de jours qu'il n'y eut quelque action sanglante entre les deux partis, soit à pied, soit à cheval. Cependant le sel n'en étoit pas moins introduit ; et tout ce qui résultoit de cette opposition, c'est que cette denrée acquérant plus de valeur, à raison

du

du plus de danger, auquel on s'exposoit pour l'introduire en France, le nombre des contrebandiers s'accroissoit dans la même proportion. Plusieurs avoient fait des fortunes considérables à ce métier. Tous en vivoient, et l'on conçoit que des hommes formés, dès leur enfance, à ce genre de guerre, pouvoient devenir, comme ils le devinrent en effet, d'intrépides soldats.

Lorsque l'impôt de la Gabelle fut supprimé, cette opération salutaire, et long-temps désirée, laissa sans état et sans pain, les contrebandiers et les commis. L'intérêt les avoit tenus divisés; le mécontentement les rapprocha; et l'on ne sauroit dire jusqu'où se seroient portés les effets de cette réunion, s'il se fut aussitôt présenté des chefs capables. Tant il est vrai que les institutions les plus vicieuses, quand elles ont vieilli, ne peuvent pas même être détruites subitement et sans précautions. Telles ces excroissances, ou ces ulcères qui défigurent, ou qui rongent le corps humain, ne sont extirpées, sans danger, que lorsque l'opération est confiée à une main habile, qui s'attache à la garantir des suites funestes, avant de l'entreprendre.

Les

Les agens du Marquis *de la Rouarie* avoient enrôlé un nombre considérable des uns et des autres; mais la plupart des chefs avoit péri sur l'échafaud. Leurs familles ne furent pas épargnées; et il étoit rare de rencontrer dans les campagnes, un individu qui n'eut pas un père, une mère, des frères ou des enfans à pleurer. Ceux qui purent se soustraire à la mort, cherchèrent un refuge dans les bois, et dans les souterrains. Enfouis le jour, ils sortoient la nuit, pour aller chercher des subsistances dans les villages voisins. De jour en jour la persécution s'accroissoit, et leur nombre augmentoit en proportion. La forêt de *Fougères* et celle du *Pertre*, entre la *Gravelle* et *Vitré*, furent bientôt peuplées de ces infortunés. Ceux qui avoient eu des armes les avoient perdues; les paysans qui se réfugièrent auprès d'eux, n'en avoient pas. Mais les détachemens des troupes *conventionnelles*, qui passoient sur les routes bordées par ces forêts, assaillis et presque toujours défaits, les en eurent bientôt fournis. Ils ne connoissoient point de chef général. La guerre qu'ils faisoient, n'avoit d'autre objet que leur propre conservation chez les

uns, et celui de la liberté de conscience chez les autres.

Des écrivains, qui se disent royalistes, ont copié, d'après les rapports des *Jacobins*, que ces hommes aussi braves que malheureux, ne vivoient que de pillage, et se livroient à toutes sortes d'excès. C'est une calomnie, politique peut-être dans la bouche de ceux-ci ; infâme ou stupide, sous la plume de ceux-là. Ces hommes n'étoient-ils pas les habitans mêmes du pays où ils étoient réduits à se cacher ? N'appartenoient-ils pas à toutes les familles ? et qui auroient-ils donc pillé ? sinon leurs parens, ou eux-mêmes. Quiconque a connu les dispositions de cette malheureuse contrée, sait qu'aussitôt qu'ils furent assez forts pour en combattre les persécuteurs, ils devinrent l'objet des vœux et des espérances de tous ; que leurs succès étoient l'unique cause de la joie publique, comme leurs revers, celle d'une consternation générale ; que non-seulement les vivres, les propriétés mobilières, les bestiaux, et toutes les productions de la terre étoient mis à leur disposition, mais encore sous leur sauvegarde spéciale, contre les déprédations d'un ennemi barbare et destructeur ;

qu'à

qu'à l'approche, ou seulement à la nouvelle, souvent fausse, de l'approche d'une colonne *conventionnelle*, les bourgs, les villages et les chaumières étoient déserts en un instant, et les campagnes étoient couvertes de vieillards, de femmes et d'enfans, courant se réfugier dans les forêts, emportant ce qu'ils avoient de plus précieux, et ne se croyant en sûreté, que lorsqu'ils étoient arrivés au milieu de ces hommes courageux, leurs parens et leurs amis, qu'il convenoit aux ennemis de toute vertu d'appeler des *brigands*. Tous ceux qui ont eu le courage de pénétrer jusqu'à eux, ont admiré cette confiance, ce désintéressement, cette probité, produit si naturel d'un grand et pressant intérêt, qui fait taire les petites passions, et qui attire toutes les pensées, tous les désirs et tous les efforts vers lui seul.

Cette réflexion est tellement frappante, que je ne doute pas, que si la plupart de ceux, dont le lot a été, durant le cours de cette sanglante révolution, de se procurer une subsistance précaire, en chargeant le papier de leurs conjectures et de leurs commentaires sur des choses et sur des faits, qu'il leur étoit impossible de connoître, eussent

été placés, un instant, au milieu des dangers, des privations, des douleurs, et des maux de tous les genres, contre lesquels avoient à lutter les respectables et tristes objets de leurs traits satyriques; ils ne fussent devenus d'autres hommes eux-mêmes. Tels sont trop généralement les hommes; leur caractère et leurs passions prennent souvent le ton des circonstances où ils se trouvent. Riches, environnés de toutes les douceurs de la vie, ignorant la douleur et le besoin, ils peuvent se flatter de l'exercice de vertus faciles; n'ayant à lutter que contre le dénuement et la misère, que tant de moyens peuvent alléger. Pour ceux à qui le choix en est indifférent, ils seront petits, menteurs, vains et lâches; placez-les entre la mort et la nécessité de se défendre, ils ne songeront pas plus à piller qu'à calomnier, mais ils seront peut-être désintéressés, généreux et braves. Otez le danger qui aura fait taire leurs mauvaises inclinations, il arrivera souvent qu'elles se reproduiront aussi vicieuses qu'auparavant. Cela est humiliant pour l'humanité, j'en conviens; mais cela est. Heureux le petit nombre pour qui je dois laisser une certaine latitude aux exceptions; c'est en quoi consiste

consiste la vertu, et ce n'est pas chez le grand nombre qu'on doit s'attendre à la trouver.

Vers la partie de la forêt du *Pertre*, qui avoisine la *Gravelle*, s'étoit retirée une famille nombreuse, appelée *Chouan;* plusieurs frères, cousins, et parens du même nom, y formoient une petite troupe; et comme la prononciation de ce mot est la même que celle que les paysans du *Maine* et de la *Bretagne* donnent à celui de *Chat-huant;* ils étoient convenus, pour éviter toute surprise dans les bois, de se reconnoître, et de s'entr'appeler, en contrefaisant le cri de cet oiseau, d'une manière assez particulière, pour qu'il fut difficile à d'autres de les imiter. C'est de là qu'est venue la dénomination de *Chouans*, que les *Jacobins* cherchèrent d'abord à étendre à tous les royalistes armés, pour les rendre méprisables; et que ceux-ci parvenus à un certain degré d'importance, ont voulu conserver, comme un monument honorable de leurs souffrances, de leurs efforts, et de leurs combats contre les ennemis de l'humanité. La famille *Chouan* fut presque entièrement détruite en peu de temps. Un seul d'entre eux a survécu; il est couvert de blessures,

sures, et est réduit à une extrême indigence, depuis que j'ai été hors d'état de lui faire passer des secours. Avant la guerre, il avoit du moins de quoi vivre. Voilà à quoi se sont réduits les fruits du prétendu pillage, dont on a eu la lâcheté d'accuser cette famille honnête et intéressante par son courage et par ses sacrifices, pour une cause que l'humble état dans lequel elle étoit née sembloit devoir moins intéresser que la plupart de ses détracteurs.

Je sus bientôt que toutes ces petites troupes dispersées, sans cesse harassées par un ennemi vigilant qui, quoiqu'il n'osât pas pénétrer jusqu'à eux par d'épaisses forêts, s'appliquoit à les réduire, en les privant de tous moyens de communication entre elles, et avec les habitans des campagnes, avoient enfin senti la nécessité d'agir de concert; et que la seule difficulté, qui s'opposoit à l'exécution de ce dessein, étoit le défaut d'un chef assez imposant, pour commander le respect et la subordination à tous. Plusieurs avoient appris mon séjour en Bretagne, par des soldats des forces départementales, qui les avoient rejoints. Enfin je reçus d'eux une invitation formelle. Nous partions

tions pour nous y rendre, lorsque nous apprîmes que l'armée de la Vendée, forte, disoit-on, de quatre-vingt mille hommes, avoit passé la *Loire*, et se portoit sur *Laval*.

Le nom de la *Vendée* se perpétuera dans les siècles à venir, comme la mémoire de la révolution. C'est une de ces compensations que la providence a semblé vouloir mettre en opposition aux atrocités, jusqu'alors inconnues, dont la France aura à rougir. Je n'entreprendrai pas d'en écrire l'histoire. Cette tâche est réservée à des hommes plus instruits que je n'ai pu l'être des circonstances de détail, dont ils ont été les témoins. Je dois laisser au pinceau véridique du Général *Beauvais*, et à l'éloquence persuasive de l'Abbé *Bernier*, à tracer des faits qui ont porté, plus ou moins, l'empreinte de leur courage et de leurs talens. C'est à ceux qui ont survécu, de tant d'intrépides défenseurs de leur liberté, de leur religion, et de leurs lois, à substituer la vérité, à ces mensonges, toujours inévitables dans des relations prématurées, qui ont trompé jusqu'à présent les jugemens de la génération actuelle. Ils lui apprendront, ainsi qu'aux générations futures,

comment en un même jour, à la même heure, et sur tous les points du *Poitou* et de l'*Anjou*, se sont simultanément levés tous les habitans des campagnes, sans autre impulsion que celle de leurs sentimens ; sans autre objet que la justice ; sans autre guide que leur courage, et sans autres armes que leurs bras ? Comment ils ont renversé tout ce qui s'est opposé à eux, se sont rendus maîtres de tous les postes, des villes, des places d'armes, des magasins, d'une artillerie immense ; ont, en moins de six semaines, arraché plus de cent mille fusils des mains des soldats, envoyés pour les combattre ; ont attiré à leur parti des légions entières, par leur modération et par leur clémence *, et sont parvenus dans ce court espace de temps à faire disparoître de dessus leur territoire, toutes traces

---

* Ce fait seul est une réponse péremptoire aux calomnies par lesquelles les *Jacobins* ont cherché à justifier les atrocités qu'ils ont exercés dans la Vendée, en les présentant comme des répresailles commandées par les circonstances. Car si les *Vendéens* se fussent livrés aux cruautés qu'on leur a imputées, on n'auroit pas assurément remarqué dans leurs rangs, cette foule de soldats et d'officiers *républicains*, qui y passoient chaque jour ; mais on a toujours affecté de confondre l'armée de la Vendée avec la division de *Charette*.

traces de révolte et prétendu républicanisme. Ils diront quels furent leurs premiers chefs, et comment *Stofflet* et *Catilineau*, nés dans une classe obscure, se montrèrent dignes du premier rang, en remettant le commandement à des officiers qu'ils jugèrent plus capables qu'eux de l'exercer. Ils retireront les noms de d'*Elbée*, de *Bonchamps*, de l'*Escure*, de *la Roche Jaquelin*, et de tant d'autres, de dessous les monceaux de victimes, où l'on a paru vouloir laisser comme ensevelie leur gloire avec leurs corps, et les mettront sous la main de l'histoire, à la place que leur ont marquées leurs vertus. Ils ne priveront pas la postérité du récit de ce trait héroïque de *Bonchamps* qui, du lit de la mort où ses blessures l'ont porté, apprenant que ses prisonniers sont égorgés par un ennemi féroce, ordonne, conjure, supplie, et obtient que huit ou dix mille soldats *conventionnels*, que des représailles, toujours révoltantes, mais excusables, peut-être, condamnoient au même sort, soient rendus à la vie et à leurs familles. On saura d'eux comment un tel bienfait fut reconnu par ses prisonniers, qui firent voler sur leurs libérateurs, la mitraille de quelques canons

laissés sur la rive de la Loire, lorsqu'ils traversèrent ce fleuve. Ils diront comment la cause du Roi de France, n'ayant pas été confondue, ainsi qu'elle auroit dû l'être avec celle des puissances étrangères, chaque succès des alliés devenoit funeste aux royalistes, en lâchant sur eux des armées de prisonniers *, qui liés par serment à ne plus porter les armes contre les princes coalisés, ne le furent point à ne pas porter le fer et la flamme au sein des pays démeurés fidèles à la cause des Rois. Ils détailleront ces victoires étonnantes, remportées,

* La garnison de la ville de Mayence, reprise par le Roi de Prusse. Celles de Valenciennes, du Quesnoy, Condé, etc. rendues aux armes de l'Empereur. Ce fut alors que l'on dut s'apercevoir d'une manière sensible, de la différence de la position où se fussent trouvés les Princes François à la tête des émigrés, formant un parti indépendant, et conséquemment une portion intégrante de la *coalition* de l'Europe, comprise, de droit, dans toutes les stipulations et tous les traités ; et si puissamment secondée, sans sortir du royaume ; d'avec la position subordonnée de troupes soldées, et parconséquent à la disposition exclusive de ceux qui les payoient. A la vérité le mal étoit fait, et il n'étoit pas possible de revenir sur le passé, mais ce devoit être du moins une leçon pour l'avenir. Je suis forcé d'insister sur cette cause secondaire de tant de désastres, parce qu'elle n'a pas cessé d'être la base de ma conduite, ainsi que celle des avis que j'ai donnés, dans tous les temps, comme on le verra par la suite.

tées, pour ainsi dire, en moins de temps qu'il n'en faut pour les décrire, sur des armées de cent mille hommes aguerris, et pourvus de tous les moyens de faire une guerre active et régulière, par de simples paysans, excédés de fatigues, en proie aux ravages d'une contagion destructive, et manquant de tout. Ils rendront compte de cette marche rapide et mal concertée, qui fit enfin trouver à tant de héros, la mort à la suite de leurs triomphes. Ils développeront surtout les causes qui ne pouvoient pas manquer de produire de si terribles effets ; et offriront aux hommes une leçon frappante, et sans doute inutile, pour prouver que la meilleure des causes et la réunion des moyens prodigieux pour la faire triompher, ne peuvent pas manquer de succomber, lorsque l'intérêt général cesse d'être assez puissant pour imposer silence aux passions des individus, et aux intrigues qu'elles produisent.

Au même instant que les armées de la Vendée s'étoient formées, comme par prodige, une troupe de paysans du comté *Nantois*, et de la partie du *Poitou*, qui l'avoisine, s'étoit portée sur *Machecoul*, petite ville, sans défense, et s'en étoit

rendue maîtresse. Cette troupe étoit sans chef, elle sentit le besoin de s'en donner un. On jeta les yeux sur un lieutenant de vaisseau, nommé *Charette*; jeune homme d'un courage intrépide, mais de peu d'expérience, et moins instruit que ne l'étoient d'ordinaire les officiers, parvenus à ce grade, dans la marine royale.

Dans le tumulte d'une insurrection, que le ressentiment des cruautés des Jacobins avoit excitée, il étoit difficile à un chef qui ne tenoit le commandement que de la confiance, de prévenir les premiers effets de la vengeance et du désespoir. Plusieurs habitans de Machecoul furent massacrés; et si ce fait a été chargé de circonstances plus odieuses, et de barbaries absolument controuvées, le fonds n'en est malheureusement que trop vrai.

Aussitôt le nom de *Charette* vola sur les ailes de la frayeur et de la vengeance, sur toutes les parties de la Bretagne, de la Normandie, et successivement de toute la France. Les *Jacobins* affectèrent dans toutes leurs relations de le confondre avec celui de la Vendée. On s'efforça de persuader que *Charette* en étoit le principal chef,

et

et lorsque les Vendéens eurent effectué le passage de la *Loire*, le soin que l'on prît de leur imputer la conduite de *Charette*, pour les rendre odieux, et pour exciter le peuple à les combattre, produisit aussi l'erreur qui attribua à cet officier l'honneur de leurs succès. La vérité est qu'il n'étoit pas avec eux. Il étoit resté en Poitou, sous les ordres du général en chef, M. *d'Elbée*, qui dangereusement blessé, s'étoit retiré à *Noirmoutiers*, dans l'espoir de faire de cette place un dépôt, tant pour les autres blessés, que pour les secours que l'Angleterre avoit promis de verser sur le premier point de la côte qui seroit au pouvoir des Royalistes. Cette méprise ne se borna pas à la France ; elle fut propagée dans les pays étrangers, et a donné lieu depuis à des suppositions et à des intrigues, qui après avoir agité long-temps le parti royaliste, ont fini par le conduire à sa perte.

C'est sur cette affaire de *Machecoul* qu'ont été construites toutes les calomnies, propres à inspirer l'effroi et à éloigner des armées royalistes de la Bretagne et de la *Vendée*, la confiance qu'eut inspirée leur modération, si elle eut été généralement

généralement connue. C'est elle dont le souvenir sans cesse représenté à l'esprit des habitans des villes, par les orateurs *Jacobins*, a mis les honnêtes gens, qui avoient été partisans de la réforme des abus, dans la nécessité de combattre pour un parti qu'ils avoient en horreur, contre celui dont ils préféroient les principes, mais dont ils redoutoient les vengeances. La ville de *Nantes*, qui auroit ouvert ses portes à *Bonchamps*, préféroit de s'ensevelir sous ses ruines, dans la persuasion qu'elle se livreroit à *Charette;* et les *Nantois* n'ont choisi d'être, pendant si long-temps, les victimes de la frénésie sanguinaire de *Carrier*, que parce qu'ils croyoient avoir encore plus à craindre du parti royaliste que des fureurs de ce monstre.

Le passage de l'armée de la Vendée par la Bretagne, fut un signal aux royalistes de cette province. Toutes les nuits les routes étoient couvertes de proscrits, sortis de dessous terre, qui s'empressèrent d'aller la rejoindre. Quelques précautions, que prissent les *Jacobins*, pour dissimuler leurs défaites, les chariots couverts de blessés, qui encombroient les villes, à toutes les heures

du jour, ne permettoient pas de douter de l'authenticité des récits qui circuloient parmi les royalistes. La frayeur peinte sur la figure d'hommes si audacieux, il y avoit quelques jours, leur empressement à se justifier auprès des objets de leurs persécutions, et à chercher parmi eux des protecteurs, ajoutoient à l'espoir dont se flattoient les honnêtes habitans, d'être incessamment délivrés d'un joug odieux. Tous les préparatifs étoient faits pour l'évacuation des places, et pour la retraite des troupes sur la Basse-Bretagne. L'approche de deux mille *Vendéens* à quelques lieues de *Rennes* auroit livré aux royalistes toute la haute province ; mais loin d'être utile à la Bretagne, qui lui offroit une conquête facile, et des renforts puissans, l'armée de la *Vendée* ne fit que la priver, involontairement, de ses propres ressources. Presque toutes les compagnies de Bretons et de Manceaux la rejoignirent, à son passage auprès de leurs forêts, et partagèrent ses victoires et son désastre.

Une femme respectable, que le hasard m'avoit fait connoître à *Rennes*, et qui, depuis ce temps, a épuisé à mon égard tout ce que l'humanité

l'humanité et la vertu peuvent inspirer à une âme sensible, fut la première qui m'instruisit du passage de la Loire, et du succès des insurgés. *Cette armée*, lui répondis-je, *sera détruite en moins de six semaines, par ses propres victoires.*

Je ne l'avois que trop prévu : la déroute du *Mans*, si l'on peut donner ce nom à l'horrible boucherie qui fit ruisseler, dans cette ville, le ang des vieillards, des jeunes filles, des mères et des enfans à la mamelle confondu avec celui des soldats, commença sa défaite, et la journée de *Savenay* l'acheva. Le brave *Stofflet*, qui étoit le Major-Général, et à qui le commandement en chef étoit encore une fois dévolu, par la mort de ceux à qui il avoit eu la générosité de le céder; l'abbé *Bernier*, son conseil et l'âme de l'armée ; *la Roche Jaquelin*, à qui il ne manquoit que quelques années pour être un héros parfait; *Bernard de Marigny*, soldat intrépide et officier distingué, qui a péri depuis, victime de l'ambition et de l'envie ; *Beauvais* et plusieurs autres réunirent quelques débris de cette multitude fidèle, qui repassèrent la Loire malgré les efforts d'un ennemi victorieux. Le jeune *d'Autichamp*, qui

qui s'étoit couvert de gloire, dangereusement blessé, et confondu parmi les morts, fut sauvé comme par miracle, et ne put rejoindre ses amis que long-temps après. Un nombre assez considérable d'officiers et de soldats *Angevins* et *Bretons*, à qui le retour par la *Loire*, devint impossible, se refugièrent dispersés sur la rive droite de la *Villaine*, attendant une occasion plus favorable. Ils avoient à leur tête le Vicomte de *Scepeaux*, dont je parlerai plus tard.

Quelques autres se retirèrent dans la forêt de *Fougères*. Le plus marquant d'entre eux, étoit un nommé *Carré*, qui a péri dans une des premières affaires. Après lui, étoit M. *Boiton*, jeune habitant de la ville, qui n'a pas cessé de donner des preuves de dévouement, de zèle et de courage, et qui a mérité d'être élevé successivement à tous les grades, jusqu'à celui de colonel. Il est du petit nombre de ceux qui m'ont suivi au Canada.

Lorsque cette partie fut organisée depuis, M. *Boiton*, à l'exemple de *Stofflet*, céda le commandement à deux jeunes gentilshommes du nom de *Piquet*, du *Boigny*, qui après avoir suivi l'ar-

mée de la Vendée, avoient été obligés de se tenir cachés avec leur famille. *Carré* les avoit engagés à se joindre à sa petite troupe, et après qu'elle se fût considérablement accrue, M. Boiton eut la modestie de se réduire au commandement d'une compagnie de grenadiers. L'aîné du *Boigny* a été tué. Le second, âgé, à peine alors de quatorze ans, a obtenu plus tard le grade de général, après avoir fait la guerre pendant cinq ans, avec une constance et une intrépidité, qui ne se sont jamais démenties.

Au premier bruit des succès des insurgés, l'Angleterre avoit armé pour seconder leurs efforts; mais les côtes de la Vendée avoient été jugées peu propres à une expédition de cette nature, et les nombreuses croisières, faites à dessein de reconnoître les forces des royalistes, et les moyens de les secourir, n'avoient jamais pu obtenir un signal de leur part. On espéroit qu'ils se porteroient en Bretagne, où une immensité de côtes praticables dans toutes les saisons, offrent tant de facilité aux opérations maritimes. En conséquence un convoi considérable de troupes, de munitions, et de secours de tous les genres,

genres, aux ordres du Comte de *Moira*, étoit parti pour les îles de *Jersey* et de *Guernesey*, d'où il auroit été à portée de se joindre à l'armée royaliste, sur quelque point que ce fût de la côte du *Nord*, dont elle eut pu conserver la possession pendant quelques jours. Les chefs instruits de ce dessein, se déterminèrent à attaquer *Granville ;* mais cette partie de la Normandie étoit loin alors de partager les opinions de la Bretagne ; et la place, quoique peu forte du côté de terre, l'étoit cependant assez pour résister aux efforts d'une armée, qui n'avoit rien de ce qu'il falloit pour entreprendre un siége ; que d'ailleurs la réunion des forces *conventionnelles* eut bientôt fait lever ; et à qui il manquoit jusqu'aux choses les plus nécessaires pour l'emporter d'assaut. Les *Vendéens* furent repoussés avec perte. Ce fut là le commencement de leurs malheurs. Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans le détail des causes particulières de cette suite rapide d'infortunes et de désastres. Il faut peu de chose pour détruire une armée manquant de tout, et dont la confiance et le courage des individus font la seule force. Un premier revers en amène bientôt

un autre. Plus elle est nombreuse, et plus rapidement la confusion s'accroît. Les méfiances et les soupçons s'emparent des esprits. Le malheur rend les hommes injustes, et cette injustice porte sa peine avec elle. Le salut de chacun cesse d'être aperçu dans le salut de tous. La discorde est le plus dangereux ennemi qu'ait à redouter une telle réunion, et il n'en faudroit pas d'autre pour l'anéantir.

Je venois d'être informé que le projet des insurgés étoit de pénétrer en Normandie. Je me hâtai d'écrire aux chefs, pour les en détourner.

Bougon, le procureur-général-syndic du *Calvados,* dont j'ai déjà parlé, avoit joué auprès d'eux le même rôle, qu'avoient joué les députés proscrits auprès de l'armée de *Wimpffen*; chose, comme je l'ai déjà remarqué, trop ordinaire aux hommes qui ayant perdu une position de quelque importance, ne veulent pas se persuader qu'ils en ont perdu les avantages avec elle. Il étoit caché depuis quelque temps, dans les environs de *Fougères,* lorsque les insurgés s'emparèrent de ce pays. Il crut avoir trouvé une occasion de rétablir ses affaires, et les rejoignit entre cette ville

ville et *Pontorson*. Les chefs étoient divisés d'opinion sur la marche qu'ils avoient à suivre. Les promesses de *Bougon*, son ton affirmatif, et son éloquence donnèrent beaucoup de poids aux raisons de ceux qui inclinoient pour la Normandie ; et le conseil se décida pour le parti le plus funeste auquel il eut pu s'arrêter. Ce fut à peu près dans le même temps que mon messager parvint à remettre ma lettre. J'y combattois en peu de mots, le dessein de passer en Normandie. Je faisois voir les ressources immenses et neuves que présentoit la Bretagne, en opposition aux obstacles de tous les genres qu'on auroit à rencontrer dans un pays, dont je ne connoissois que trop bien les dispositions. Je n'aime pas à faire le procès du passé, d'après les événemens ; mais j'ai entendu confirmer par des milliers de personnes parfaitement instruites des circonstances, que si ce plan eut été suivi, la Bretagne seroit devenue en moins de quinze jours une conquête, que toutes les forces de la France auroient été incapables d'arracher à la royauté. C'étoit sur *Rennes* qu'il falloit marcher d'abord. La prise de cette ville, en refoulant l'armée *conventionnelle*,

nelle, au fond de la Basse-Bretagne, eut réuni cinquante mille Bretons aux forces, déjà considérablement épuisées de la Vendée, et auroit livré, sans opposition, quatre-vingt lieues de côtes aux royalistes*.

Le messager que j'avois employé, étoit une fille de vingt-deux ou vingt-trois ans, qui m'avoit été adressée de *Rennes* par une personne de confiance. Il est difficile de voir réunies plus d'intelligence et plus d'intrépidité. Ce sont de ces caractères que toutes les révolutions, tous les troubles civils font ressortir dans un sexe si susceptible de courage, d'enthousiasme et de grandes actions, que produisent des mobiles puissans. J'aurai plus d'une fois de pareils exemples à citer. La Bretagne et la Vendée en ont compté

---

* Des hommes qui ne voyoient les choses que de loin, dont dix ans de révolution n'avoient pas pu étendre les idées routinières, et pour qui toutes les difficultés s'applanissoient à la pointe du compas, sur les cartes qu'ils passoient leurs temps à diviser et à enluminer, faisoient marcher d'un trait de crayon, les armées royalistes sur Paris. Comme cette opinion s'est reproduite dans toutes les circonstances subséquentes, il se présentera dans la suite de ces mémoires, assez d'occasions d'en démontrer l'absurdité.

compté des milliers, dont le parallèle avec des hommes, qui avoient la prétention de tout diriger de loin, ou lorsqu'ils n'avoient aucuns dangers à courir, mais qu'on cherchoit en vain, dans les occasions périlleuses, ne seroit pas à l'avantage de ceux-ci. Cette fille traversa, de nuit comme de jour, tous les postes de l'armée ennemie. Elle se tira avec une présence d'esprit surprenante, de tous les hasards où cette commission l'exposoit à chaque pas ; et revint par la même route, et à travers les mêmes dangers, me rapporter la réponse des généraux *Vendéens*, qui étoit une pressante invitation de venir me joindre à eux. Nous nous y décidâmes. Notre commissaire s'offrît à nous servir de guide, et nous partîmes, emmenant avec nous cinq ou six jeunes gens déterminés, parmi lesquels il en étoit un, qui avoit une parfaite connoissance du pays que nous avions à parcourir. La route directe du lieu où nous étions, pour aller à *Laval*, n'étoit que de trente lieues ; mais la nécessité de ne suivre que des chemins détournés, pour éviter les postes de l'armée ennemie, ainsi que les bourgs et les villes connus par les mauvaises dispositions

de

de quelques habitans, doubloit, pour le moins, la marche que nous avions à faire.

Ce fut à cette époque, que je fis l'acquisition d'un domestique, ou plutôt d'un ami fidèle, qui a partagé mes dangers, pendant plus de six ans. *Laurent*, c'est le nom sous lequel il a été connu depuis, étoit le fils d'un fermier peu riche de la Haute Bretagne. Simple et vertueux dans ses mœurs, mais joignant à cela beaucoup d'esprit naturel et un courage à toute épreuve. Ni les hasards, ni les dégoûts, ni les intrigues n'ont jamais pu parvenir à ébranler l'attachement qu'il me voua de ce moment. Le peu qu'il avoit préservé de sa petite fortune, a été consacré à me servir; et sa vie conservée, comme par miracle, dans mille circonstances, est le moindre des sacrifices qu'il s'est toujours montré disposé à faire pour sa religion, pour son pays et pour moi-même. Il est peu de personnes, de celles qui ont partagé le sort des dangers et des travaux des royalistes de *Bretagne*, qui n'ayent connu *Laurent*, et qui n'ayent éprouvé pour lui, cet intérêt, je dirai plus, ce respect que commandent les sentimens élevés, que l'on cherche rarement dans la

la classe ou il est né ; quoique l'expérience de chaque jour m'ait demontré que c'est là, plus qu'ailleurs, qu'il est commun de les rencontrer.

La seconde journée de notre voyage, nous fournit un nouvel exemple d'une rare fidélité. Nos guides nous ayant conduit dans un château, qui appartenoit à un gentilhomme émigré, je fus surpris de ne trouver, ni dans les dehors, ni dans l'intérieur de cette maison, aucunes traces des dévastations, qui avoient été généralement exercées sur les propriétés des nobles. Tout y étoit tenu avec le même soin qu'au temps où le propriétaire y faisoit sa résidence. Pas un meuble n'avoit été enlevé. J'en marquai mon étonnement à l'homme d'affaires que je crus en être le gardien, et qui vint nous recevoir. " Tout ce que vous voyez ici, me dit cet " homme respectable, m'appartient. J'ai tout " acheté, j'avois quelqu'argent à moi ; j'en ai " emprunté de mes amis ; je les paye avec les " revenus. Bientôt il ne leur sera plus rien dû, " ni à moi non plus, ajouta-t-il, en souriant ; le " maître reviendra, je l'espère, de vos efforts ; " et je serai bien payé par le plaisir de lui remet-

" tre sa propriété, libre de toutes charges, et " dans le même état où il l'a laissée." Il nous conduisit dans tous les appartemens pour nous faire remarquer qu'il n'y manquoit rien. Une joie douce brilloit dans ses yeux, à chaque nouvel objet qu'il nous montroit, et peignoit la satisfaction de son âme. Il n'étoit pas possible que tant de vertu ne fût pas persécutée. Ce digne ami de son maître a été jeté de cachot en cachot ; rien n'a pu l'ébranler ; et il n'a évité la mort, que parce qu'il a été impossible de produire aucune preuve juridique de sa fidélité. Il ne s'en est pas tenu là ; sa bourse n'a pas cessé d'être ouverte aux malheureux ; sa maison a été le refuge constant des proscrits : et son zèle pour la bonne cause n'a eu de bornes que celles de son pouvoir et de ses facultés.*

A quelques jours de là, notre petite troupe se

---

* En retraçant, ici, la conduite de M. B..... (Je tais encore pour quelque temps le nom de cet homme estimable) je prie ceux qui liront ces mémoires, de ne pas perdre de vue, que lorsque je cite un acte de vertu, ce n'est qu'un choix sur des milliers de semblables, dans la mesure, cependant, de la situation, et des moyens particuliers à chaque individu.

se recruta de cinq jeunes gentilshommes Bretons, dont je puis en nommer trois, qui ont péri depuis, en combattant contre les régicides, M. M. *de la Massuë*, deux frères, dont l'âîné n'avoit pas plus de 18 ans, et M. *de la Héchois*. Je ne nommerois pas les autres sans éloge; cependant comme ils ont été moins connus dans la suite de la guerre, il peut être de leur intérêt que je taise leurs noms. A ce moyen, nous nous trouvâmes quinze ou seize hommes, bien armés et capables de faire tête aux petits partis que nous pourrions rencontrer sur les flancs de l'armée de la *convention*, dont la ligne se prolongeoit sur le reste de notre route. Je ne m'arrêterai aux détails de cette marche pénible, qu'autant que cela est nécessaire pour donner une idée des dangers et des fatigues qu'avoient à braver ceux qui dans le principe se sont consacrés à former un parti, qui a fini par couvrir un pays immense de forces régulières et organisées.

Il n'étoit pas possible de faire un pas le jour, sur un terrain entièrement occupé par l'ennemi. Tant que nous n'eûmes à voyager que sur celui où nous étions connus, le zèle des ha-

bitans nous offroit des retraites et des vivres, au peril de leur vie ; mais à mesure que nous nous en éloignâmes, nous ne trouvions plus d'autres asiles que les bois, ou quelque coin de champ dont les haies nous mettoient imparfaitement, à l'abri des surprises, et de l'intempérie des élémens. Le soir étant venu, un ou plusieurs de notre petite troupe, se mettoient en campagne, pour aller chercher des subsistances, et nous nous estimions fort heureux, lorsque quelque honnête paysan leur avoit fait le sacrifice d'un pain noir, soustrait à l'avidité des coureurs de l'armée *conventionnelle*. Les fossés des champs nous fournissoient leur eau bourbeuse ; et notre repas fini, nous nous remettions en marche, jusqu'à la pointe du jour. Nos vêtemens mal séchés souvent faute de feu, et toujours mouillés de nouveau par des pluies continuelles, nous étoient d'une grande incommodité, et d'un inconvénient nuisible à nos santés, qui en furent toutes affectées plus ou moins. J'ai fait, durant la première année, un grand nombre de voyages de ce genre. Ainsi ont fait tous ceux qui ont occupé depuis, des places plus ou moins importantes

portantes dans l'armée royaliste. Ils étoient loin de penser que leurs efforts se réduiroient un jour à fournir des prétextes aux envieux, et des armes à la calomnie. Enfin nous arrivâmes à une demi-lieue de *Laval*. Nous nous croyions au terme de nos fatigues, lorsque nous apprimes que l'armée *Vendéenne* n'y étoit plus, et que la place étoit occupée par l'ennemi. Les premiers s'étoient portés sur *Fougères*. Nous les y suivimes. Ils en étoient partis, et avoient pris la route de Normandie. N'ayant pas eu d'autre objet que de les en détourner, nous jugeâmes une plus longue poursuite inutile, et nous retournâmes sur nos pas. Bientôt les bruits exagérés des premiers revers de l'armée catholique, furent répandus dans toutes les campagnes, et opposèrent à notre retour, de nouvelles difficultés. Les cruautés exercées par les armées *conventionelles* sur les habitans sans défense, avoient glacé tous les cœurs d'effroi. Ceux qui nous avoient accueillis, à notre premier passage, nous regardoient avec stupeur, et n'osoient pas nous parler. D'autres nous fuyoient comme des pestiférés ; des femmes que nous avions vues, quelques jours au-

auparavant, occupées paisiblement des soins de la campagne, nous les retrouvions délirantes et furieuses, perçant l'air de leurs cris, et redemandant leurs maris, leurs pères et leurs enfans, qui avoient été massacrés sous leurs yeux. Pour comble de malheur, dans une nuit obscure, nos guides s'égarèrent, et nous marchâmes longtemps, au hasard, sans savoir ni quelle route il falloit suivre, ni celle qu'il falloit éviter. Enfin nous nous trouvâmes au milieu d'un bourg assez considérable, où tout le monde dormoit. Nous apprimes bientôt, que ce jour-là même, les habitans de ce bourg, et ceux des campagnes environnantes, au nombre de six cents, avoient mis en pièces une troupe de dix-neuf royalistes, qui alloient rejoindre l'armée. Nous frappons à une porte. Le maître de la maison se lève, et après quelques difficultés, il consent à nous ouvrir. " Vous êtes heureux, nous dit-il, de vous être " adressés ici, car je suis le seul royaliste de cet " endroit. Il ne seroit pas prudent de vous y " arrêter; mais je vais vous conduire en lieu " sûr." En même temps il nous offre le peu de rafraichîssemens qui lui restoient pour lui et pour

sa

sa famille. Il se met à notre tête et nous partons.

Cet honnête homme étoit un pauvre sabotier, qui n'avoit, pour soutenir sa femme et plusieurs enfans, que le travail de ses bras. Nous apprîmes de lui, les détails de la scène de la veille. Il nous dit que nous avions encore deux mortelles lieues à faire, pour gagner une paroisse royaliste. Ainsi le temps étoit précieux, car le jour n'étoit pas éloigné de plus de deux heures. Il nous apprit que la maison à laquelle il nous conduisoit, étoit celle d'un gentilhomme qui, pendant son absence, avoit confié le soin de ses affaires à un moine qui y vivoit, et qui seroit fort aise de nous être utile. Le bon sabotier parloit d'après son cœur. M. R...., c'est le nom du moine, n'envisagea pas la chose sous le même point de vue. Le jour paroissoit depuis un quart d'heure, quand nous arrivâmes à sa porte. Plusieurs de mes jeunes amis étoient dans une situation pitoyable : ils étoient hors d'état de faire un pas de plus. Les uns avoient les pieds blessés à défaut de chaussures, dont une longue marche, dans des chemins affreux, avoit fait tomber les derniers lam-

lambeaux ; les autres, peu habitués à de telles fatigues, étoient sérieusement malades. Tout cela fit peu d'impression sur R..... qui se contenta de nous dire, de sa fenêtre, qu'un plus long séjour, auprès de sa maison, pourroit le rendre suspect ; et nous pria de nous éloigner, en faisant beaucoup de vœux pour le succès de nos entreprises. Si durant ce pour-parler, nous eussions été aperçus, c'en étoit fait de nous ; car outre que nos forces nous abandonnoient, la pluie avoit mis nos armes hors d'état de servir, et nous n'eussions pu faire qu'une foible résistance. Heureusement, c'étoit un Dimanche, jour auquel les habitans de la campagne donnent ordinairement quelques heures de plus au sommeil. Notre généreux conducteur nous assura que, quelque risque qu'il y eut à courir pour lui, il ne nous quitteroit pas, qu'il ne nous eut mis en sûreté ailleurs. Le parallèlle de sa conduite avec celle du moine, m'indignoit d'autant plus contre ce dernier ; mais il étoit impossible d'aller plus loin ; j'obtins de lui qu'il ouvriroit à moi seul, sous le prétexte que j'avois quelque chose à lui confier. La porte entr'ouverte pour moi, le fut bientôt pour tous ; et

Mr. R..... moitié gré, moitié force, consentit à nous loger pour la journée. Il s'excusa de ses premiers refus, en nous disant que ses domestiques étoient tous *Jacobins ;* et que si l'un d'eux nous apercevoit, il ne manqueroit pas de courir nous dénoncer au *comité de surveillance,* qui résidoit à une demi-lieue de là. Car il n'y avoit pas alors un hameau, qui n'eut un *comité de surveillance,* c'est à dire douze hommes de la lie du peuple, revêtus d'un pouvoir sans bornes, sur la liberté, sur les propriétés, sur la vie même de tout ce qu'il y avoit d'honnête parmi les habitans. Après nous avoir recommandé les plus grandes précautions, pour nous soustraire à la curiosité de ses domestiques, R..... nous conduisit au pied d'une échelle, qui étoit placée contre la fenêtre d'un grenier à foin. Il y monta avec nous, sortit et revint nous apporter un gros pain et une cruche d'eau, toujours nous faisant des excuses sur la nécessité du secret. Il étoit difficile de demeurer long-temps, dans cette position, sans faire quelque bruit. Le soin de nos armes, qui étoit ce qui nous touchoit le plus, exigeoit quelque mouve-

ment pour les remettre en état. Notre gîte n'étoit séparé, d'une étable qui étoit au-dessous, que par quelques mauvaises planches, dont le foin remplissoit les intervalles. Une servante, qui couchoit dans cette étable, s'aperçut à son réveil qu'il y avoit du monde au-dessus d'elle. Elle y monta. " Comment," s'écria-t-elle, en nous fixant les uns après les autres avec l'air du plus vif intérêt : " Et c'est ici qu'on vous a mis, pen-
" dant que nous avons de si bonnes chambres
" et de si bons lits ? Je savois bien que M. R.....
" étoit un vilain ; mais je ne l'aurois pas cru
" capable de cela. Ce n'est pas lui qui est notre
" maître, heureusement. Venez, venez à la mai-
" son, je vous y ferai un bon feu et un bon dîner."
Elle s'étendit en exclamations sur l'état où elle nous voyoit, et sur la dureté du moine. Elle ajouta qu'il y avoit en bas, deux hommes, domestiques du propriétaire, ainsi qu'elle ; que ces deux hommes étoient de très-honnêtes gens ; qu'ils nous serviroient de guides pour aller partout où nous voudrions, et que, pendant qu'elle alloit tout préparer, nous pourrions leur parler.

Effec-

Effectivement ils entrèrent ; leurs figures et leurs discours nous confirmèrent ce que la servante nous en avoit dit.

Ces bonnes gens nous tinrent parole. Ils ne négligèrent rien pour nous dédommager de la conduite du moine ; et après nous être rafraîchis et reposés jusqu'à la nuit, je mis dans la main de M. R..... une somme d'assignats dix fois au-dessus de notre dépense ; il la reçut avec joie. Il me fut impossible de rien faire accepter aux domestiques ; et nous reprimes notre chemin, sous la direction de l'un d'eux, qui s'étoit offert à nous conduire jusqu'à la maison d'un de ses frères. Ce frère se trouva être aussi pauvre et aussi généreux que lui.

Ces détails paroîtront peut-être minutieux ; ils me sembleroient presque tels à moi-même, si mon cœur pénétré d'admiration et plein de reconnoissance pour les vertus que j'ai rencontrées, et pour les services que j'ai reçus de cette classe d'hommes simples et honnêtes, sur tous les points d'un pays immense, que j'ai parcouru dans tous les sens, n'éprouvoit pas le besoin pressant de s'épancher. Je pourrois remplir des volumes de

milliers de traits semblables, et ce n'est pas abuser de la patience de ceux qui liront ces mémoires, que de leur donner quelques échantillons de ces scènes multipliées et renouvelées partout, et à toutes les heures, durant le cours de longues années, chez ce peuple étonnant par sa générosité et par son dévouement. Je donne aussi, par le récit de cette aventure, la mesure générale du plus, ou du moins de zèle, de désintéressement et de courage, qu'ont trouvés, ainsi que moi, tous ceux qui m'ont suivi dans cette carrière, dans la proportion du plus ou du moins de fortune, d'éducation et d'élévation dans l'ordre de la société; proportion qui a été, presque toujours, à l'avantage du simple et du pauvre.

Ce n'est pas que j'entende faire peser cette reflexion sur les individus; ceci n'est malheureusement que trop dans la nature des choses, et je n'entreprends pas de changer l'espèce humaine. Mais il en peut résulter un bien; c'est de faire connoitre l'utilité d'une classe que l'orgueil s'efforce d'abaisser, et de la mettre au rang qui lui est dû dans l'estime de ceux, aux yeux de qui la vertu a quelque prix; car c'est à ceux-là, seuls, que

que cet écrit est offert. Quant à moi, dans quelque situation que je sois ; quelque pays que j'habite, ce sera là, plus qu'ailleurs, que je chercherai la probité, l'honneur, le désintéressement. Ce sera là que je placerai tout le bien qu'il sera en mon pouvoir de faire ; et partout où je trouverai un homme simple, un habitant de la campagne, un pauvre, à qui je pourrai être utile, et dont je pourrai alléger les peines, et adoucir les chagrins, je bénirai ces occasions de témoigner à ceux qui m'ont si généreusement servi, toute ma gratitude, dans la personne de leurs semblables.

De retour dans la partie de la Bretagne, où étoient nos amis, nous ne donnâmes que quelques jours au repos qui nous étoit nécessaire ; et nous partîmes pour la forêt du *Pertre*, dans le dessein d'y réunir les compagnies éparses de royalistes, dont j'ai parlé. Ce fût là que j'appris que, de près de sept ou huit mille hommes, sur lesquels nous avions compté, les cinq sixièmes avoient péri, en combattant avec l'armée de la *Vendée*. Cependant quelques centaines, échappées de la déroute générale, y étoient rentrées ; et il en arrivoit

rivoit d'autres à tout moment. Ils avoient, parmi eux, un ancien officier d'infanterie, nommé *de Legge*, homme d'un caractère doux et très-vertueux. Il s'étoit retiré dans cette forêt, avec une partie de sa famille, pour se soustraire au danger, auquel le soupcon de quelques relations avec le Marquis *de la Rouarie*, avoit exposé sa tête. Son frère, ecclésiastique respectable, et déjà avancé en âge, vivoit caché avec lui, tantôt dans une mauvaise cabane, et tantôt dans un souterrain, qu'ils avoient, me dit-on, creusé de leurs mains. Quelque fût l'état de détresse, auquel ils étoient réduits, nous reçumes d'eux l'accueil, l'hospitalité, et tous les services qu'une telle situation pût leur permettre. Cependant la troupe se grossissoit chaque jour, car chaque jour ramenoit quelques malheureux débris de l'armée royaliste, et chaque jour de nouvelles persécutions, exercées par les agens de la *convention* sur les familles de ceux qui s'étoient joints à elle, ou qui seulement étoient soupçonnés de l'avoir fait, forçoient les habitans de paroisses et des cantons entiers, de venir chercher un refuge auprès de nous. Je travaillai, sans relâche, à donner à ce rassemble-

ment,

ment, l'organisation dont il me parut susceptible. Toutes les campagnes nous offroient plus de bestiaux et plus de grains que nous n'en pouvions consommer, pour mettre le reste à l'abri du pillage des *Jacobins*. Les cabanes, qui servoient de retraite aux royalistes, étoient dispersées à des distances trop considérables les uns des autres. Nous arrêtâmes qu'elles seroient rapprochées, afin que les soldats fussent plus à portée de se réunir plus promptement au besoin. Il fut statué que chacune d'elles contiendroit sept hommes, dont l'un seroit le chef des six autres; que chaque réunion de sept cabanes, seroit sous les ordres d'un chef particulier sous le nom de *cantonnement;* et que chaque réunion de sept cantonnemens, formeroit une division, qui seroit commandée par un officier supérieur. Cet ordre établi dans les logemens, étoit le même pour les opérations militaires, de façon que nous avions l'équivalent de bataillons, de compagnies, d'escouades, etc. sous une forme, et sous des dénominations plus appropriées à la simplicité des hommes qui se mettoient à notre disposition. Les choses étoient ordonnées de manière que si les arbres eussent été coupés

dans

dans la partie de la forêt que nous habitions, il en seroit sorti, comme de dessous terre, une ville avec ses places, ses magasins et ses bâtimens publics. Tout cela étoit construit au moyen de quelques piquets enfoncés en terre, et parmi lesquels on entrelaçoit des branches de bois vert, à peu près comme est fait un panier. Le toit étoit fait de longues perches, croisées et liées ensemble par l'extrémité supérieure, et attachées par le bas avec des harts, aux piquets qui en recevoient une nouvelle force. Le tout étoit recouvert de gazon, ce qui le rendoit impénétrable à la pluie. Un trou percé au milieu de la cabane, et enduit de plusieurs couches de terre, tenoit lieu de cheminée. C'étoit dans cette place, où les troupes de la convention n'osoient jamais pénétrer, que rentroient chaque soir, les détachemens, sortis le jour, pour harceler l'ennemi, et pour se préparer, par cette petite guerre, à soutenir, et à livrer bientôt, des combats plus importans et plus réguliers.

Les généraux de la convention ignoroient absolument quelles étoient nos forces. La frayeur, les bruits publics, enfin tout, jusqu'aux calomnies qu'ils répandoient eux-mêmes contre nous, avoient

avoient contribué à les exagérer ; et cette erreur, qui les rendoit circonspects et timides, nous auroit donné un temps suffisant pour former une armée légère, telle que je l'avois projetée, si un événement inattendu ne fut pas venu reculer encore, pour long-temps toutes nos espérances.

Nous faisions chaque jour, mes amis et moi, des courses fréquentes pour acquérir une connoissance exacte du terrain. Au retour de l'une de ces excursions, nous trouvâmes, environ à un quart de lieue de notre camp, une petite cabane, qui avoit été long-temps occupée par deux prêtres, réfugiés dans ce bois. Nous jugeâmes que la situation isolée de cette cabane seroit plus propre pour le travail de notre correspondance, que celle du camp, où nous étions distraits, à tous momens, comme on peut le supposer, par de fréquentes importunités. Pour éviter cet inconvénient, nous nous décidâmes à ne plus passer qu'une partie du jour parmi nos soldats, et à nous retirer, avant le soir, dans cette cabane, que les chefs des compagnies connoissoient, et où ils reçurent l'ordre de venir nous trouver au besoin.

Qu'on se figure une hutte de la construction

de celle, dont j'ai parlé, ayant, à peine, quinze pieds de long, sur six de large. A l'un des bouts une claye de branches vertes, soutenue par quatre piquets, formant une espèce de lit de camp, propre à recevoir cinq à six personnes; de l'autre, un lit pareil, de deux pieds de large; le trou servant de cheminée entre les deux; et une troisième claye, mobile à volonté, au-devant de l'entrée. Telle étoit notre habitation, pour six personnes, *Focard, le Roy, la Héchois,* les deux jeunes *la Massue* et moi. Nos domestiques, quoique éloignés de nous, d'un quart de lieue, ne manquoient jamais, de venir chaque matin avant le lever du soleil, pour prendre nos ordres.

La cabane, en outre, étoit située sur le bord d'une place découverte, formant un quarré d'environ huit arpens, où le bois avoit été coupé pour en faire du charbon. Cette circonstance m'avoit donné l'idée d'y rassembler, alternativement, les divisions pour les exercer, les mettre ensemble, et apprendre à chacun le maniement des armes, et son rang dans le combat.

Le 28 Novembre 1793, je donnai à l'un des chefs l'ordre de m'y amener sa troupe, le lende-

main

main à huit heures du matin. Nous nous retirions, le soir, comme à notre ordinaire ; la pluie tomboit à torrens, lorsque nous rencontrâmes un homme de confiance qui nous apprit que le bourg du *Pertre*, situé à une grande lieue de là, étoit rempli de troupes *conventionnelles*. Cet homme ne doutoit pas que leur dessein ne fut de nous attaquer le lendemain, cela étoit probable ; car ce bourg ne conduisoit à aucune garnison, et n'étoit voisin d'aucune grande route. Cependant comme j'étois exactement instruit de ce qui se passoit dans les places voisines ; et que je n'avois reçu ce jour-là, aucun avis du mouvement des garnisons ; que d'ailleurs elles n'étoient pas assez fortes pour oser pénétrer jusqu'à notre camp, je conjecturai que ce pouvoit être quelque détachement échappé à la vigilance de nos amis, dans les villes ; dont l'objet n'étoit autre chose que de faire la recherche de quelques malheureux prêtres. Que cela fut ou non, je pensai que le plus sûr seroit de prévenir l'ennemi, en l'attaquant au moment où il s'y attendroit le moins. Dans ce dessein, nous retournâmes au camp, pour attendre le retour des détachemens qui avoient battu la

campagne, et pour y réunir autant d'hommes armés que nous le pourrions. (Ils étoient loin de l'être tous, depuis les derniers désastres.)

Malheureusement c'étoit un des jours auxquels nos soldats avoient la permission de se disperser dans les villages, soit pour y voir leurs familles, soit pour y changer de linge et d'habits, mais ils ne manquoient jamais de rentrer au camp avant le jour. Nous en retrouvâmes à peine vingt. Je les dépêchai tous sur différens points pour rallier et pour ramener leurs camarades. Ceux que j'envoyai au *Pertre*, me rapportèrent que la troupe, qui étoit arrivée en cet endroit, n'étoit autre chose que la garnison, et quelques habitans de *Vitré*, au nombre de six ou sept cents hommes, qui paroissoient fort fatigués et fort mécontens; qu'ils étoient occupés à se sécher à de grands feux, allumés dans les rues, et que l'on supposoit qu'ils venoient pour se saisir de quelques prêtres; mais que tout le monde étoit averti, et que leurs recherches seroient inutiles. Il étoit certain qu'une force aussi peu considérable ne menaçoit pas notre camp; j'en fus d'autant plus convaincu que les rapports des autres

points

points m'assurèrent qu'il n'y avoit ailleurs aucune troupe en mouvement. Ainsi je me bornai à regretter de ce que je n'avois pas avec moi une centaine de nos braves, qui auroient facilement dispersé ce détachement, par une attaque inattendue, et de nuit. J'ordonnai au petit nombre qui me restoit, de faire la garde, toute la nuit, sur les avenues du camp; de placer les compagnies, à mesure qu'elles rentreroient aux postes que j'indiquai; et de venir nous trouver à la première alerte. J'envoyai nos domestiques à leur gîte ordinaire, avec ordre d'être auprès de nous avant trois heures du matin, et nous regagnâmes notre cabane.

Le 29 au matin, le jour commençoit à paroître. Mes amis entendirent les voix confuses d'une multitude d'hommes qui s'approchoient de nous; ils supposèrent que c'étoit la troupe que j'avois commandée la veille, et ne jugèrent pas à propos de me réveiller. *La Héchois*, et l'aîné *la Massue* se lèvent pour aller au-devant d'elle. Au même instant, ils sont assaillis et saisis au collet; *la Héchois* se dégage d'un coup de sabre; *la Massue* n'avoit pas d'armes; *Focard* saute du

lit,

lit, et fait tomber à ses pieds celui qui s'étoit saisi de lui. *Eh quoi!* dit une voix, que j'entendis en m'éveillant en sursaut, *ces messieurs se défendent!* Aussitôt une grêle de coups de fusils est dirigée sur la cabane; notre frêle toit tombe en pièces sur nous de toutes parts; je n'ai que le temps de prendre mon fusil, et de chercher quelques cartouches; elles n'étoient pas sous ma main; une minute se passe avant de les trouver. Le jeune *la Massue* étoit au milieu de la cabane. J'aperçois un homme qui le met en joue. *Tirez donc!* lui dis-je, son adversaire est culbuté; mais lui-même tombe sans vie. Son frère rentroit, dans ce moment, pour prendre ses armes. Cependant l'intrépide *Focard*, que je croyois mort, soutenoit à lui seul tout le feu de l'ennemi au-dehors. Il avoit donné la mort à plusieurs. *Fonçons, fonçons*, s'écrie-t-il, *ils s'ébranlent*. Aussitôt nous nous précipitons sur eux. Une terreur panique, dont nous ne pouvions pas nous rendre compte, les avoit saisis. Ils se dispersent sur les deux côtés de la place découverte. Nous la traversons, sans autre opposition que quelques décharges, tirées déjà de loin. *La Héchois* périt criblé de balles.

balles. *Le Roy* en reçut quelques-unes dans ses habits. L'aîné *la Massue* eut son fusil brisé entre les mains. Moi seul, je ne fus pas atteint. *Focard* avoit reçu trois blessures : à la tête, à une jambe, et à la poitrine. Nous ne nous étions pas quittés, nous pénétrâmes ensemble dans le bois. Le sang lui sortoit par la bouche, et couloit dans ses plaies d'une manière effrayante. " Laissez-" moi ici," me dit ce brave jeune homme, " il " est impossible qu'ils ne s'aperçoivent pas bien-" tôt de leur erreur ; ils vont se rallier et nous " poursuivre. Je crois que mes blessures sont " mortelles. Vos soins ne serviroient qu'à pro-" longer ma vie de quelques instans, et à sacri-" fier inutilement les vôtres. Songez à votre " sûreté. Conservez-vous pour le parti, qui ne " s'élèvera plus, si vous lui manquez." Je lui répondis, en l'entraînant, " qu'il ne devoit y avoir " de salut pour aucun de nous, s'il n'y en avoit " pas pour tous ; que nous le sauverions avec " nous, ou que nous péririons ensemble."—" Eh " bien," dit-il, " ne perdons pas de temps. Si je " ne marchois pas, mon sang se refroidiroit, et " je serois incapable du moindre mouvement."

Le

Le courage lui donne une nouvelle vigueur. Il ne s'appuie que légèrement sur nous, et nous parvenons à nous enfoncer dans l'épaisseur du bois, à une distance suffisante, pour être assurés que l'ennemi n'osera pas nous y suivre. J'examine les plaies de *Focard*: sa jambe étoit percée de part en part, mais aucun nerf n'étoit affecté. La seconde balle étoit restée applatie derrière sa tête, au-dessus du col. La contusion à la poitrine, qui paroissoit n'être rien, étoit réellement la plus dangereuse. Il crachoit le sang sans interruption, et désiroit d'être saigné. Mais comment faire? Notre précipitation nous avoit fait perdre tous les renseignemens, qui auroient pu nous indiquer où nous étions. Le soleil ne se montroit pas, *le Roy* qui avoit quelques connoissances des astres, nous dirigeoit, autant qu'il pouvoit le faire, mais imparfaitement, à cause des nuages dont le ciel étoit couvert. *La Massue*, que son courage n'abandonnoit pas, malgré l'abondance de larmes que cet intéressant jeune homme versoit sur la perte de son frère, montoit dans les arbres les plus élevés, pour voir s'il ne découvriroit pas quelque point, au moyen duquel nous pourrions nous reconnoître.

connoître. Cette forêt, qui a plusieurs lieues de tour, est traversée par une multiplicité de petites routes, qui se croisent dans tous les sens, et dont plusieurs aboutissent à des places, dont il n'eut pas été prudent d'approcher dans l'état où nous étions. Nous avions remarqué un étang, d'où nous connoissions le chemin qui devoit nous conduire à notre camp. Nous nous appliquâmes à la recherche de ce point, et ce ne fut qu'après cinq heures de marche, à travers les broussailles et les épines, que nous parvînmes à le découvrir. Aucun de nous n'avoit eu le temps de prendre des chaussures; mes compagnons étant tous sur le même lit, avoient couché avec leurs habits. Pour moi, j'étois réduit à ma chemise et à mon fusil; aussi fus-je déchiré par les épines, de manière que mon corps n'étoit plus qu'une plaie; mais l'état de *Focard* m'intéressoit trop vivement pour que je m'aperçusse du mien. A peine eumes-nous retrouvé le point, si long-temps désiré, que nous revînmes à notre cabane. Les premiers objets qui nous frappèrent, furent les corps de nos jeunes amis, horriblement défigurés et coupés en pièces par les cannibales, qui étoient reve-

nus sur leurs pas. A quelque distance de là, nous aperçumes *Laurent*, avec deux de nos domestiques. J'essayerois inutilement, de rendre compte de leur émotion, et de leurs larmes. Nous nous hâtâmes de gagner un hameau voisin, où nous pourrions trouver un chirurgien, et chemin faisant, nous apprimes d'eux tout ce qui s'étoit passé.

Un misérable, qui avoit vécu quelque temps, réfugié parmi les royalistes, avoit été fait prisonnier par la garnison de *Vitré* ; n'ayant pas eu le courage d'imiter ses camarades, qui avoient réfusé de racheter leur vie par une trahison ; il avoit déclaré tout ce qu'il savoit de notre position : mais comme il n'étoit pas un seul de nos soldats, qui sut au juste, quel étoit notre nombre, et qu'ils se l'exagéroient tous, plus ou moins, ses déclarations n'avoient contribué qu'à tromper l'ennemi, et qu'à accroître la répugnance qu'il avoit à attaquer notre camp. On se réduisit à lui promettre la vie, sous la condition qu'il indiqueroit la demeure de quelques prêtres. Il en connoissoit deux ; il s'engagea à les livrer, et s'offrit pour conduire un détachement au lieu de

leur

leur asile, par un chemin détourné, et assez loin du camp, pour que cette expédition se fit sans danger. Or cet asile étoit précisément la cabane qu'ils avoient abandonnée, et que nous avions choisie pour nous-mêmes, ainsi qu'on l'a vu. Voilà quelle fut la cause de l'étonnement que témoignèrent les chefs, d'une résistance à laquelle ils ne s'attendoient pas; et ce qui produisit cette terreur panique, qui nous délivra, miraculeusement d'un danger, dont il eut été impossible d'échapper sans cela.

Laurent, toujours exact, étoit parti avant trois heures pour venir nous éveiller; et il s'étoit jeté, sans s'en apercevoir, au milieu de la colonne ennemie qui attendoit, en silence, que le jour parut, pour se porter sur la cabane. Car la crainte d'attirer les royalistes, soit en laissant échapper leur proie, à la faveur de l'obscurité, soit par le moindre bruit, les rendoit attentifs aux plus légères précautions. Ce fut ce qui sauva *Laurent*. Il auroit été fusillé sur le champ, si cette raison n'eut pas prévalu; et il étoit déjà à genoux pour recevoir le coup de la mort, lorsqu'un des chefs s'y opposa. On lui

dit de se préparer à mourir avant que la troupe ne sortit de la forêt ; et après qu'on eût lié ses mains avec des cordes, il fut mis sous la garde de quelques cavaliers, qui étoient à la queue de la colonne, Le pauvre garçon nous assura qu'il avoit distingué les coups de pistolet à travers les coups de fusil, et qu'assuré par ce signe, que nous n'avions pas été surpris, puisque nous nous défendions, son cœur s'étoit ouvert à l'espérance. Quelque temps après, il entendit répéter, de rang en rang : " *Nous sommes trahis ! Sauvons-nous ! nos chefs sont tués ! Voilà les chouans qui viennent !*" Aussitôt ce n'est plus que frayeur et que confusion. Ils se pressent, ils se culbutent ; et c'est à qui fuira le plus vite. *Laurent* profite du désordre, il dégage sa corde des mains de celui qui le retenait et qui songeoit plutôt à sa sûreté qu'à son prisonnier ; il s'enfonce dans le bois, se débarrasse de ses liens qu'il coupe avec les dents, et s'approche au travers des broussailles, assez près pour observer sans être vu, ce qui se passoit auprès de la cabane. Nous n'y étions plus ; il n'y vit que les morts, et nous crut tous du nombre ; car dans ces expé-

ditions, les chefs des troupes *conventionnelles*, se déguisoient souvent, sous des habits semblables aux nôtres, et la plupart des gardes nationales étoient sans uniforme.

Bientôt une partie de ce détachement, que la frayeur avoit dispersé, s'apercevant qu'ils n'étoient pas poursuivis par les royalistes qu'ils avoient crus à leurs trousses, revinrent sur leurs pas. Ils enlevèrent leurs morts, pillèrent tout ce qui étoit resté dans la cabane, épuisèrent leur rage sur les corps de nos amis, qu'ils dépouillèrent, et qu'ils mirent dans l'état horrible, où nous les trouvâmes, et se hâtèrent d'aller joindre leurs camarades. A peine furent-ils sortis de la forêt, qu'ils massacrèrent leur *espion*, en lui reprochant qu'il les avoit menés à la boucherie. Digne récompense de sa lâcheté !

Cependant les rapports de *Barrère*, et les journaux de la *convention*, parlèrent de ce fait, comme d'une victoire importante. Quatre cents républicains avoient défait une armée entière ; j'avois été tué avec trente de mes officiers, etc. etc. Qu'on rapproche ces exagérations de la vérité que je viens d'exposer dans toute sa simplicité ; on aura

aura la mesure de la foi que méritent les relations prématurées et les bruits publics, dans les momens de confusion et de troubles.

Les royalistes étoient rentrés au camp, pendant la nuit ; et ils avoient fait une garde exacte, mais la troupe *conventionnelle*, qui avoit intérêt de les éviter, avoit pris, pour arriver à nous, un tel détour, qu'ils furent persuadés que son objet n'étoit pas d'entrer dans la forêt. Elle avoit quitté le *Pertre* quelques minutes après minuit : et aucun de nos coureurs n'en apercevant la trace dans une nuit obscure, il ne fut pas possible de songer à l'attaquer. Mais lorsqu'ils entendirent les coups de fusil, de loin, ils coururent au bruit. Toute cette scène, y compris le retour de l'ennemi à la cabane, n'ayant pas duré quinze minutes, celui-ci eut le temps de mettre assez de distance entre eux et lui, pour rendre la poursuite qu'ils en firent, inutile.

Il rentra en triomphe dans *Vitré*, et fit un trophée de ma dépouille, comme d'un signe de ma mort et de sa victoire. Je donnai des ordres pour la sépulture de nos amis, dont je déplorois sincèrement la perte. *La Héchois* étoit officier

de

de la marine royale. Il avoit des talens, de l'instruction, de la valeur, et se sut rendre, en peu de temps, propre à de grandes choses. Le jeune *la Massue* étoit à peine âgé de dix-sept ans. Il étoit plein de feu, d'esprit et de courage ; et ces heureuses qualités avoient été soignées, par une excellente éducation. Trois ans plus tard, j'ai eu à regretter la perte de son frère aîné, qui étoit devenu un officier de distinction. Sa bonne conduite et sa bravoure l'avoient conduit au rang de colonel. Après avoir évité la mort dans des combats sans nombre, il la trouva à la suite de la petite vérole, en 1796. Partout où je porte mon souvenir, je ne suis environné que de morts ! Presque tous les compagnons de mes premiers travaux ont péri, et le peu qui en reste, n'a pas cessé d'être en butte aux traits de l'envie. Des hommes ignorés de ceux qui combattoient en 1793 et en 1794 contre les monstres déchaînés sur l'espèce humaine, se sont intrigués envain pour hériter de l'honneur et du fruit de leurs efforts. Il eut fallu, pour cela, qu'ils eussent hérité de leur courage et de leur sublime dévouement. Combien de fois, ne me suis-je pas

trouvé,

trouvé, conversant avec douze amis, la veille, et trop souvent le seul survivant le lendemain ! Ces circonstances se rencontrent, quelquefois, peut-être, dans les guerres ordinaires; mais là, dans les commencemens, c'étoit pour ainsi dire le sort de tous les jours. Combien de fois aussi, n'ai-je pas été réduit à envier leur destinée !

Après bien des recherches, on parvint à trouver un chirurgien. Nous conduisîmes *Focard* à une maison éloignée, où il reçut tous les soins que la pauvreté des habitans, et l'incommodité du lieu purent admettre. En moins de huit jours, il fut en état d'être transporté au loin, à une place plus à portée des moyens d'accélérer sa guérison.

Sept ou huit cents royalistes, sur la nouvelle que nous existions encore, étoient accourus pour nous voir. Il ne seroit pas facile de peindre la joie et les soins empressés de ces bonnes gens, qui nous retrouvoient après nous avoir cru perdus. C'étoit à qui se dépouilleroit pour nous couvrir de leurs vêtemens. Les larmes étoient dans tous les yeux. Je profitai de ce moment

pour

pour leur faire comprendre le danger de l'usage où ils étoient de se disperser, sans précaution. Car on conçoit que ce n'étoit que par degrés, que la discipline militaire pouvoit s'introduire parmi des hommes qui avoient à pourvoir à presque tous leurs besoins. Il fut convenu qu'à l'avenir, il ne se disperseroit qu'un petit nombre, qui seroit nommé, à tour de rôle, et qu'il resteroit toujours à la garde du camp, les deux tiers ou plus de chaque division.

Après avoir pourvu à la sûreté de *Focard*, lorsque nous fûmes un peu rassis de notre agitation; nous nous aperçumes que nous étions réellement dans un état pitoyable. Les douleurs, que commencèrent à me causer les milliers d'épines et d'éclats de bois, qui me perçoient les chairs, me furent presque insupportables. Deux heures furent employées à en retirer une partie. Enfin, un peu soulagés par cette opération, nous reprimes le chemin de notre camp. Je trouvai, en y arrivant, un exprès de la côte de St. Malo, qui me présenta un paquet, venu nouvellement de *Jersey*.

Ce paquet contenoit 1°. une déclaration de *Sa Majesté Britannique,* adressée aux François, datée de *Whitehall,* le 29 Octobre 1793 ; 2°. une lettre de M. le Secrétaire d'Etat *Dundas ;* et trois autres lettres, l'une du commandant de l'*île de Jersey,* l'autre du Duc d'*Harcourt,* chargé des affaires des Princes François auprès du gouvernement Anglois ; et la troisième du Marquis *du Dresnay,* ancien officier des chevaux-légers, nommé par *Monsieur,* et par *Mgr. Comte d'Artois,* au commandement de la Bretagne pour le Roi, en remplacement du Marquis *la Rouarie.*

La déclaration de Sa Majesté Britannique étoit écrite dans les deux langues, Françoise et Angloise. Cette pièce étant devenue, à partir de ce moment, le guide de nos opérations ultérieures, le fondement de nos espérances, le garant que j'ai offert à la confiance des peuples, et le motif de la détermination et des sacrifices du plus grand nombre de ceux qui se sont réunis à moi, par la suite, il est nécessaire, pour le développement de la conduite que j'ai tenue, de la transcrire ici.

DÉCLARATION.

DÉCLARATION.

" Les circonstances d'après lesquelles *Sa* " *Majesté Britannique* s'est vue engagée dans " une guerre défensive contre la France, sont " connues de toute l'Europe. Les objets que Sa " *Majesté* s'est proposés dès le commencement " de cette guerre, ne le sont pas moins ; de re- " pousser une agression injuste, de contribuer " à la défense immédiate de ses alliés ; de leur " procurer, ainsi qu'à elle, une juste indemni- " sation, et de pourvoir, autant que les circons- " tances le permettront, à la sûreté future de ses " sujets, et à celle de toutes les autres nations " de l'Europe. Ce sont là les points pour les- " quels *Sa Majesté* a jugé qu'elle devoit employer " tous les moyens, que lui fournissent les res- " sources de ses états, le zèle et l'amour de son " peuple, et la justice incontestable de sa cause.

" Mais il est devenu, de jour en jour, plus " évident combien l'état intérieur de la France " s'oppose à la conclusion d'un traité solide et " permanent, seul moyen de remplir les vues " justes et salutaires de *Sa Majesté* ; en assurant

 " l'acom-

" l'accomplissement de ces objets importans, et " en rendant la tranquillité à l'Europe entière. " *Sa Majesté* voit donc avec le plus grand plaisir, " des circonstances qui lui donnent l'espoir de " pouvoir accélérer le rétablissement de la paix, " en exposant plus particulièrement, à la partie " saine de la nation Françoise, les principes qui " l'animent, les vues qu'elle se propose, et la " conduite qu'elle veut suivre, par rapport à la " situation actuelle des affaires. Les événemens " de la guerre, la confiance que lui a témoignée " une des villes Françoises les plus considérables, " et surtout le vœu qui se manifeste dans presque " toutes les parties de la France, pour trouver un " appui contre la tyrannie qui les écrase, lui font " de cette explication, un devoir pressant et in- " dispensable. Elle s'y prête avec d'autant plus " de satisfaction, qu'elle espère de rencontrer, " dans les puissances qui font cause commune " avec elle, des sentimens et des vues parfaite- " ment analogues aux siennes.

" Depuis la première époque où Sa Majesté " Très-Chrétienne, le Roi Louis XVI, avoit ap- " pelé son peuple autour de lui, pour travailler

" de

" de concert à leur bonheur commun, *Sa Majesté*
" a toujours démontré par sa conduite, la sincérité
" des vœux qu'elle avoit formés pour la réussite
" de cette entreprise si difficile, mais si intéres-
" sante. Elle a été profondément affligée de tous
" les malheurs qui l'ont suivie ; mais surtout
" quand elle a senti, de plus en plus, que des
" mesures, dont elle ne pouvoit se dissimuler les
" suites, la forceroient à se départir de sa con-
" duite amicale et pacifique. Le moment arriva
" enfin, où elle vît qu'il falloit non-seulement
" défendre ses droits et ceux de ses alliés, non-
" seulement repousser l'agression injuste qu'elle
" venoit d'éprouver ; mais que tous les intérêts
" les plus précieux de son peuple, lui imposoient
" un devoir encore plus important, celui de tra-
" vailler au maintien de la société civile, telle
" qu'elle est heureusement établie parmi les na-
" tions de l'Europe.

" Les desseins annoncés de réformer les abus
" du gouvernement François, d'établir, sur des
" bases solides, la liberté personnelle, et le droit
" des propriétés, d'assurer à un peuple nombreux,
" une sage législation, et une administration des

" lois juste et modérée ; toutes ces vues salutaires
" ont malheureusement disparu. Elles ont fait
" place à un système destructeur de tout ordre
" public, soutenu par des proscriptions, des exils,
" des confiscations sans nombre; par des em-
" prisonnemens arbitraires ; par des massacres,
" dont le souvenir seul fait frémir ; et enfin par
" le meurtre exécrable d'un Souverain juste et
" bienfaisant, et de l'auguste Princesse qui, avec
" une fermeté inébranlable, a partagé tous les
" malheurs de son illustre époux, ses longues
" souffrances, sa dure captivité, sa mort indigne.
" Les habitans de ce malheureux pays, si long-
" temps trompés par des promesses de bonheur,
" toujours renouvellées à l'époque de chaque
" nouveau crime, se sont vus plongés dans un
" abîme de calamités sans exemple ; et ses
" voisins, au lieu de trouver dans l'établissement
" d'un gouvernement sage et modéré, une nou-
" velle sûreté pour le maintien de la tranquillité
" générale, ont été exposés aux attaques multi-
" pliées d'une anarchie féroce, ennemie naturelle
" et nécessaire de tout ordre public. Ils en ont
" éprouvé des agressions sans prétexte, des vio-
" lations

" lations ouvertes de tous les traités, des décla-
" rations de guerre, non provoquées ; enfin tout
" ce que pouvoient faire la corruption, les in-
" trigues, et la violence, pour effectuer le dessein,
" si hautement avoué, de détruire partout, toutes
" les institutions sociales, et d'étendre, à tous
" les peuples de l'Europe, le bouleversement qui
" a fait le malheur de la France.

" Cet état de choses ne peut exister en
" France, sans impliquer dans un danger com-
" mun, toutes les puissances qui l'avoisinent ;
" sans leur donner le droit, sans leur imposer
" le devoir d'arrêter les progrès d'un mal qui
" n'existe que par la violation successive de toutes
" les lois, et de toutes les propriétés, et par la
" subversion des principes fondamentaux qui
" réunissent les hommes dans les liens de la vie
" sociale. *Sa Majesté* ne veut certainement pas
" contester à la France le droit de réformer ses
" lois ; elle n'auroit jamais désiré d'influer par la
" force extérieure sur les formes du gouverne-
" ment d'un état indépendant. Elle ne le dé-
" sire actuellement qu'autant que cet objet est
" devenu essentiel au repos et à la sûreté des

" au-

" autres puissances. Dans ces circonstances,
" elle demande à la France, et elle lui demande
" à juste titre, de faire cesser enfin un système
" anarchique, qui n'a de force que pour le mal ;
" incapable de remplir envers les François le
" premier devoir des gouvernemens ; de réprimer
" les troubles, de punir des crimes, qui se mul-
" tiplient journellement dans l'intérieur du pays ;
" mais disposant arbitrairement de leurs pro-
" priétés et de leur sang pour troubler le repos
" des autres nations, et pour faire de toute
" l'Europe, le théâtre des mêmes crimes et des
" mêmes malheurs. Elle lui demande d'établir
" un gouvernement légitime et stable, fondé sur
" les principes reconnus de la justice universelle,
" et propre à entretenir avec les autres nations,
" les relations usitées d'union et de paix. *Sa*
" *Majesté* souhaite, avec ardeur, de pouvoir
" traiter pour le rétablissement de la tranquillité
" générale, avec un pareil gouvernement, exer-
" çant une autorité légale et permanente, ayant
" le désir du repos public, et le pouvoir de faire
" observer ses engagemens. Le Roi ne pro-
" poseroit que des conditions équitables et mo-
dérées,

" dérées, non pas telles que les frais, les risques
" et les sacrifices de la guerre pourroient auto-
" riser, mais telles que *Sa Majesté* se croit dans
" la nécessité indispensable de demander, d'après
" ces considérations, et plus encore celles de
" sa propre sûreté, et de la tranquillité future
" de l'Europe. *Sa Majesté* ne désire rien plus
" sincèrement que de voir terminer, de cette
" manière, une guerre qu'il n'a pas tenu à elle
" d'éviter, et dont toutes les calamités, qui en
" résultent pour la France, ne sont dues qu'à
" l'ambition, la perfidie et la violence de ceux,
" dont les crimes ont fait le malheur de leur
" patrie, et l'opprobre de toutes les nations ci-
" vilisées.

" Obligée jusqu'ici, de faire la guerre à la
" France entière, de traiter en ennemis tous ceux
" dont les propriétés et le sang sont prodigués
" pour soutenir une aggression injuste, *Sa Ma-*
" *jesté* se verra, avec une satisfaction infinie, dans
" le cas de faire des exceptions en faveur des
" habitans bien intentionnés des autres parties
" de la France, comme elle l'a déjà fait à l'égard
" de ceux de *Toulon*. Le Roi leur promet,

" d'avance, de sa part, suspension d'hostilités,
" amitié (et autant que les événemens le per-
" mettront, dont la volonté humaine ne peut
" disposer), sûreté et protection à tous ceux qui,
" en se déclarant pour un gouvernement mo-
" narchique, se soustrairont au despotisme d'une
" anarchie sanglante ; de cette anarchie, qui
" a rompu tous les liens les plus sacrés de la
" société, brisé tous les rapports de la vie civile,
" violé tous les droits, confondu tous les devoirs ;
" se servant du nom de la liberté pour exercer la
" tyrannie la plus cruelle ; pour anéantir toutes
" les propriétés ; pour s'emparer de toutes les
" fortunes ; fondant son pouvoir sur le consente-
" ment prétendu du peuple, et mettant, elle-
" même, à feu et à sang des provinces entières,
" pour avoir réclamé leurs lois, leur religion, et
" leur souverain légitime.

" C'est donc pour se délivrer de cette op-
" pression inouïe, pour détruire le système de
" crimes sans exemple, et pour rendre enfin la
" tranquillité à la France, et la sûreté à toute
" l'Europe, que *Sa Majesté* appelle tous les Fran-
" çois à coopérer avec elle ; c'est pour ces objets

" qu'elle

" qu'elle les invite à se rallier à l'étendard d'une " monarchie héréditaire, non pas pour se décider, " dans ce moment de trouble, de calamités, et " de danger public, sur toutes les modifications " dont cette forme de gouvernement pourra " dans la suite être susceptible; mais pour se " réunir encore sous l'empire des lois, de la mo- " rale et de la religion, et pour assurer enfin " à leur patrie la paix avec ses voisins, sa tran- " quillité intérieure, une juste et vraie liberté, " un gouvernement sage, modéré et bienfaisant, " et la jouissance non interrompue de tous les " avantages, qui peuvent rendre heureuse et flo- " rissante une grande et puissante nation."

Whitehall, le 29 Octobre 1793.

La lettre du ministre contenoit des éloges, des encouragemens, des offres de services et des promesses, et nous exhortoit à nous emparer d'un port, ou même d'un point non fortifié de la côte, afin de nous mettre en état d'en recevoir les effets. Celle du gouverneur* de Jersey avoit

* Ce gouverneur ou commandant, étoit M. *Craig*, dont l'éloge est dans le cœur de tous les émigrés François, qui ont

pour objet de donner crédit à ce qui nous seroit dit par l'envoyé. Les deux autres contenoient les mêmes assurances ; et comme elles étoient écrites au nom des Princes François, elles nous furent un garant de leur accession aux mesures que se proposoit à notre égard le gouvernement Britannique.

L'envoyé étoit chargé de nous dire qu'un armement, fait par l'Angleterre, consistant en troupes de ligne, en un certain nombre d'officiers François, en habillemens, artillerie, armes, argent, et secours de toute espèce, étoit actuellement dans la rade de *Guernesey*, disposé à s'approcher de la côte de France, au premier signal qu'il recevroit des royalistes de l'intérieur ; que sans doute les désastres de l'armée de la Vendée alloient rendre, pour long-temps, la prise d'un port impossible ; mais qu'il suffisoit que je portasse trois mille hommes sur un point quelconque de la côte, et que si l'on ne jugeoit pas qu'une descente

---

vécu à Jersey. Cet officier général est un de ceux qui ont paru sentir le plus vivement, la connexion immédiate de l'intérêt général de l'Europe avec celui du parti royaliste, agissant dans l'intérieur de la France.

descente fut praticable, du moins recevrois-je les secours d'un autre genre, qui m'étoient nécessaires. Peut-être m'eut-il été facile de faire ce que l'on désiroit de moi; mais à quoi cela nous eût-il conduit ? Quand même j'eusse réussi à recevoir ce qui m'étoit offert, je n'étois pas dans une position à pouvoir me promettre, que tout cela ne tomberoit pas entre les mains de l'ennemi, qui pourroit réunir contre nous, à notre retour de la côte, toutes ses forces victorieuses de l'armée de la *Vendée*. Je faisois trop de fonds, pour la suite de mes projets, sur le concours de l'Angleterre, pour m'exposer, dès ma première relation avec cette puissance, à lui donner de moi une idée qu'elle n'avoit déjà malheureusement que trop prise de la plupart de ceux de mes compatriotes qui avoient essayé d'entamer quelque négociation avec elle. Outre qu'il est dans mon caractère de ne tromper personne, et qu'il est dans mes principes qu'une conduite franche est toujours la politique la plus prompte et souvent la plus adroite, il étoit de l'intérêt du Roi de France, et des hommes estimables qui me donnoient leur confiance, de ne pas hasarder

de

de perdre, par trop de précipitation, une position que je prendrois toujours tôt ou tard avec avantage, si je parvenois à réunir des moyens assez imposans pour la conserver; et qui me seroit fort inutile, dans le cas où je me trouverois hors d'état de m'y maintenir.

Ma réponse se borna donc à des témoignages de reconnoissance, et à un refus respectueux, quant à présent, motivé sur la crainte de compromettre des secours, dont, plus tard, j'espérois tirer des avantages beaucoup plus considérables pour la cause commune. A cela je joignis un détail de la situation de nos affaires, de nos espérances, et surtout de nos desseins. J'ajoutai que la lecture de la Déclaration de Sa Majesté Britannique, et les promesses contenues dans la lettre du ministre, venoient d'en étendre le plan, dans la proportion des assurances de protection qu'elle offroit à la confiance de ceux qu'un parti, sans autre soutien que celui de son courage, n'eut pas été capable de déterminer; que jusqu'alors, je n'avois pu songer qu'à organiser des moyens de défense dans l'intérieur; mais que j'allois m'occuper, sans relâche, à étendre

dre cette organisation, sur tous les points de la côte, et ménager ainsi une communication intéressante et utile, au-dehors comme au-dedans; que le temps ne seroit pas éloigné, où l'on seroit à portée de juger de quel degré d'importance nous pourrions être pour la cause commune; et qu'alors, seulement, il seroit possible de régler les secours que nous serions en droit d'attendre, sur les services que nous pourrions offrir en échange; qu'enfin, comme j'étois déterminé à ne rien entreprendre dans ce genre, sans de fortes probabilités de succès, je ne m'engagerois jamais à rien, que je ne fusse assuré de pouvoir le tenir.

Telle a été ma première communication avec l'Angleterre; et après bien des années, toutes marquées par des traverses et par des malheurs, dont la calomnie et l'intrigue ont cherché à m'imputer la faute; j'ai du moins eu la consolation de voir le gouvernement Britannique, reconnoître que je n'ai pas dévié un instant de cette ligne de conduite, que je me suis tracée dès le principe; et tandis que de différentes parts, on a cherché, si souvent, à surprendre sa confiance, et surtout son *argent*, par des projets qui n'étoient

fondés

fondés que sur des bases décevantes, et sur des données imaginaires, je lui ai dit constamment la vérité ; plus jaloux de conserver la bonne opinion qu'il a de moi, que d'en obtenir un surcroit de confiance passagère, incapable de balancer, dans mon âme, la crainte de perdre plus tard son estime, et dès à présent la mienne.

Cet envoyé étoit M. *Prigent*, dont j'aurai souvent à parler ; ce que je ferai avec plaisir, car je n'aurai jamais que des éloges à donner à son zèle, à son courage et à sa constance.

Après quelques jours de repos, *Focard* se crut en état de monter à cheval. Nous jugeâmes à propos de nous rapprocher de *Rennes*, d'où nous pourrions nous procurer, plus facilement, les secours nécessaires à notre situation. Ce petit voyage ne laissa pas d'être pénible, vu les souffrances que nous éprouvions plus ou moins. Arrivés à la maison qui nous étoit déstinée, les habitans qui nous avoient crus morts, sur la foi des gazettes, nous y reçurent, comme ils auroient reçus leurs parens les plus chers ; et cependant une mort certaine eut été le prix de cette hospitalité, si elle eut été connue. Ils le savoient ; et c'étoit

à quoi

à quoi ils songeoient le moins. C'étoient de bons fermiers dont la famille étoit assez nombreuse, pour pouvoir se passer de domestiques. Avec quel zèle, avec quel désintéressement ils nous ont servis; avec quel courage, ils ont affronté les dangers auxquels non-seulement leur humanité, mais encore le désir d'être utiles à la cause que nous défendions, les exposoit chaque jour, par les différentes commissions qu'ils recevoient de nous, et qu'ils exécutoient avec autant d'empressement que d'intelligence et de secret. Plus de la moitié de cette respectable famille a péri, victime d'une perfidie, comme je le raconterai bientôt. Son nom est gravé, pour toujours, dans mon cœur; mais le sort du petit nombre, qui a survécu, m'intéresse trop vivement, pour que j'ose satisfaire encore le besoin de ma reconnoissance, en le laissant échapper de ma plume.

Nous étions, depuis quelques jours, avec eux, lorsqu'un officier des *Chouans* de la forêt du *Pertre*, nommé *Mercier*, l'un des plus braves et des plus fidèles, vint m'apprendre que le Prince *de Talmont la Trémoille*, échappé de la déroute de l'armée de la *Vendée*, étoit venu pour se réfugier

auprès de moi, accompagné de *Bougon*, et suivi de trois cavaliers. Ils avoient parcouru un pays immense, toujours poursuivis, et avoient enfin gagné notre camp, excédés de fatigues, et dans un état déplorable *. Le Prince *de Talmont* désiroit fort de me voir, et il me faisoit prier de lui en indiquer les moyens. Nous n'étions pas dans une situation à pouvoir entreprendre le voyage. Je lui répondis que comme je supposois qu'il avoit besoin de repos ainsi que nous, je l'engageois à rester où il étoit, pour quelque temps; que ce lieu étoit, pour lui, le plus sûr de la province; qu'aussitôt que nous pourrions nous remettre en mouvement, il auroit de mes nouvelles; et je donnai des ordres pour qu'on disposât, dans le voisinage de la forêt, plusieurs maisons où il pourroit se retirer alternativement en cas d'accident; pour que l'on veillât exactement à sa sûreté; et enfin pour qu'on prit, de lui, tous les soins que sa position rendoit

* Ce fait réfute une erreur, peu importante il est vrai, qu'on dit être dans les mémoires du Général *Turcau*, en ce qu'il attribue au Prince *de Talmont*, le commandement des *Chouans*, et une part quelconque dans leur organisation, et dans leurs opérations.

rendoit nécessaire ; car dans l'état où il étoit, il n'y avoit pas de possibilité qu'il s'accommodât de la vie fatiguante et dénuée de toutes commodités, qu'il lui auroit fallu mener dans le camp.

Soit que *Bougon*, après la conduite qu'il avoit tenue dans le *Calvados*, craignit de me revoir ; soit qu'il eut plus de confiance dans le pays qui lui avoit servi de retraite, depuis sa fuite de *Caën*, que dans une place où tout lui étoit étranger, il persuada au Prince *de Talmont* de l'y suivre. Ils étoient partis de la forêt, lorsque ma réponse y arriva. Mais comme ils n'avoient aucune connoissance locale, sur l'opinion des habitans du pays qu'ils avoient à traverser, ils se jetèrent dans un village nommé la *Basouge*, ou *Pont-au-Guerin*, qui étoit peuplé de *Jacobins*, et s'y arrêtèrent dans la maison d'un homme, que le Prince *de Talmont* avoit connu, avant la révolution, et en qui, quoiqu'il fût *anti-royaliste*, il se flattoit de trouver des sentimens d'humanité * ; mal-

* Je dois publier pour l'honneur de l'humanité, comme pour l'honneur de mon pays, que dans le cours de cette malheureuse guerre, il a été un grand nombre d'individus des

malheureusement cet homme étoit absent. L'arrivée de personnes inconnues donna l'éveil *au comité de surveillance.* Huit ou dix paysans armés se portèrent à cette maison, et demandèrent à voir les passeports des voyageurs. Ils n'en avoient pas d'autres que leurs armes; mais l'assurance qui leur fut donnée, qu'il ne leur seroit fait aucun mal, trompa leur crédulité. Ils les rendirent à ces misérables qui, n'ayant plus rien à craindre, se saisirent d'eux, et les conduisirent en triomphe à *Vitré.* Bientôt ils furent transférés à *Rennes,* et après trois semaines de traitemens barbares, dans les horreurs d'un cachot, où ils furent chargés de fers, et où on les laissa manquer de tout, ils furent traînés, à demi-morts, à *Laval,* où ils perdirent la tête sur l'échafaud. Celle du malheureux *Talmont* fut placée sur la porte d'une maison du Duc *de la Trémouille,* son père, exposée aux insultes d'une soldatesque féroce,

---

deux partis, qui ont trouvé dans leurs ennemis, des sentimens de générosité, d'autant plus admirables, qu'ils couroient plus de dangers à les manifester. Cette vérité peut être propre à achever d'éteindre ces restes de haine, qui survivent trop souvent aux divisions intestines.

roce, tandis que presque tous les habitans de cette ville, affectionnés depuis long-temps à cette famille illustre, retirés au fond de leurs demeures, osoient à peine, dans le secret, donner un libre cours à leurs larmes.

Pendant la procédure, qui précéda leur jugement, je fis tout ce qui étoit en mon pouvoir pour les délivrer, mais la terreur étoit telle dans les villes, à cette époque, et les précautions furent si multipliées, que tous mes efforts devinrent inutiles.

Les cavaliers qui les avoient suivis jusqu'à la forêt, ne pouvant que leur être incommodes ou nuisibles dans l'exécution du dessein qu'ils avoient formé de se retirer dans un asile secret, furent laissés dans le camp. Deux d'entre eux* sont devenus

---

* Ils se nommoient *Baptiste* et *Grand-Jean*.

On pourroit demander, non sans quelque raison, pourquoi je publie les noms de certaines personnes, tandis que j'évite avec soin de désigner clairement les autres? Je dois donc prévenir que ceux que je nomme, n'ont aucun danger à courir, soit parce qu'ils n'existent plus, soit parce qu'ils ont été publiquement connus, ou qu'ils ont été compris dans des traités de pacification, dans des amnisties, &c. Ce n'est pas que je redoute aujourd'hui aucune vengeance publique contre ceux

devenus depuis d'excellens officiers, dont je me suis servi utilement en différentes rencontres.

Cette double exécution fut en Bretagne comme le prélude des *massacres* en *masse*, des *fusillades*, des *noyades*, et de toutes ces horreurs, dont le souvenir fait frémir encore, et à la réalité desquelles pour l'honneur de l'humanité, on a long-temps refusé de croire dans les pays étrangers. Heureusement il n'est pas de mon sujet de décrire les détails de cette époque honteuse pour ma patrie, à qui on a donné le nom du *règne de la terreur*; et qu'on auroit moins improprement appelé celui de *la lâcheté*. De ces dix mois consécutifs, où la nation Françoise n'offrit à l'œil de l'observateur, qu'un troupeau de vingt-cinq millions d'hommes, privés des calculs de la raison, et du sentiment de leurs forces, parmi lesquels, quelques centaines de bourreaux, dispersés sur tous

---

ceux dont je tais les noms ; mais il est de petites vengeances privées, de petites haines de détail, des ressentimens de voisins et de village, si l'on peut parler ainsi, qui subsistent encore long-temps, après que le foyer principal est éteint. Or, il est de la prudence de ne pas y exposer ceux qui ont eu le bonheur de vivre ignorés, et qui jouissent en paix du souvenir de leurs bonnes actions.

tous les points du royaume, venoient chaque jour choisir, à leur gré, de nouvelles victimes, qu'ils sembloient s'être partagées, dans les provinces et dans les villes, comme des bouchers se partagent dans des parcs, d'où ils vont les tirer au besoin, les bestiaux qu'ils destinent à être égorgés les uns après les autres.

Un calcul humiliant, qu'il n'est que trop aisé de faire, seroit celui des hommes en état de porter les armes, dont les têtes ont tombé sous le couteau des monstres, qui ont torturé si longtemps le peuple François, sous le nom de ses *représentans*. Tous ces individus réunis auroient formé une armée aussi nombreuse que toutes celles que la *convention* a mises sur pied. La seule résolution de se défendre en eut fait disparoître la nécessité ; mais tandis que l'on enlevoit de leurs bras, que l'on massacroit, sous leurs yeux, leurs pères, leurs femmes, leurs frères, leurs enfans, leurs amis ; réduits à cet instinct stupide, qui fait chercher à l'animal effrayé, sa propre conservation dans le danger qu'il ne voit pas, pour se soustraire à celui qui lui est présent ; ils sembloient avoir rompu tous ces liens de la nature et du sentiment,

qui

qui multiplient si prodigieusement les forces de l'homme ; et sourds aux cris de la raison, qui devoit leur faire entendre que leur tour ne tarderoit pas à venir, ils achetoient quelques mois, quelques jours, et souvent quelques heures de vie, par le sacrifice des devoirs les plus sacrés. C'est ainsi qu'en se flattant de l'espoir de l'éviter, ils alloient, pour la plupart, au-devant d'une mort, à qui leur insensibilité n'avoit laissé personne pour la pleurer.

L'histoire n'aura pas à balancer des témoignages opposés pour constater la vérité des faits, qui ont flétri la France dans ces temps déplorables. Les tristes monumens en sont assez répandus dans les aveux des coupables qui s'en sont glorifiés ou excusés, suivant les alternatives de l'opinion dominante des *meneurs* de la *convention*. Il suffira de lire leurs rapports officiels, leurs accusations, leurs plaidoyers et les récriminations dont ils se chargèrent mutuellement, à l'époque où la justice divine vint à s'appesantir sur eux, et à les choisir tour à tour pour être les ministres de ses vèngeances les uns envers les autres.

Rennes

Rennes étoit la place la plus voisine du lieu que nous habitions. Le sang ruissella dans toutes les rues de cette ville. L'instrument accoutumé du supplice agissoit, trop lentement, au gré des barbares. Ils se décidèrent à faire fusiller les prisonniers par centaines. La vieillesse, les infirmités, la foiblesse, la beauté, les grâces, l'enfance même, tout fut confondu dans une boucherie générale. Trois ou quatre jeunes filles, arrachées aux bourreaux par des soldats qui les épousèrent, et quelques enfans à la mamelle, retirés de dessous les corps sanglans de leurs mères, furent tout ce qui échappa. J'ai vu quelques-uns de ces intéressans orphelins, entre les mains charitables qui en ont pris soin. Malheureux enfans; ils ne sauront jamais qui étoient leurs pères.

Cependant les agens de la convention mêloient, à ces scènes d'horreur, des fêtes cannibales. Chaque jour étoit marqué par des massacres et par des orgies. Le bourreau de *Rennes* étoit mort. Il se présenta plusieurs concurrens pour le remplacer. Cet horrible emploi fût donné au *concours*. Celui qui l'emporta d'adresse et de barbarie, après d'affreuses expériences, fut élu,

conduit en triomphe, et placé à table à côté du *représentant du peuple*. Ce monstre fut un moment un objet d'envie, je dirai plus, d'adulation ! Tant il est vrai qu'il est partout des courtisans.

Tandis que cela se passsoit à *Rennes*, les villes d'*Angers*, de *Vannes*, de *Nantes*, de *Laval*, offroient les mêmes spectacles, et la France entière n'étoit plus qu'une mer de sang.

Il n'y a point ici d'exagération. Un jour, c'étoit vers Noël 1793, j'avois envoyé à *Rennes* quelques personnes, hommes et femmes, messagers ordinaires de ma correspondance. A leur retour, j'aperçus que leurs chaussures et le bas de leurs vêtemens étoient couverts de sang. La pluie n'avoit pas discontinué dès le matin. Plus de trois cents victimes avoient été égorgées ; et leur sang mêlé à la boue des rues et à l'eau des ruisseaux, s'attachoit à ceux qui étoient obligés d'y marcher.

Dans la crainte que l'infection des cadavres ne se communiquât à l'air, et aux eaux de la rivière, les *représentans du peuple* entreprirent de faire creuser huit mille fosses, pour les exécutions qui devoient avoir lieu plus tard. Le nom des

victimes

victimes étoit leur affreux secret ; et la plupart de ceux qui étoient destinés à remplir ces fosses, jouets déplorables d'une stupide confiance, mêloient leurs acclamations à celles du cortége de ces monstres, qui alloient, comme par récréation, voir les progrès du travail . . . . ! et l'on s'étonneroit que ceux, à qui il restoit encore une goutte de sang dans les veines, se soient livrés aux mouvements énergiques d'indignation, que le seul récit de ces atrocités excite, sans doute, dans toute âme sensible, lorsqu'ils en étoient l'objet et les témoins ; et qu'ils ayent prodigué tous leurs efforts, pour purger la terre de cette horde d'antropophages.

On s'étonnera, avec plus de raison, d'apprendre, que j'avois beau écrire aux hommes apathiques, qui se laissoient égorger, sans défense ; que j'avois beau stimuler leur courage, en leur montrant leur danger ; et leur offrir, enfin, cette sûreté, qui résulte d'une réunion imposante de forces ; ils avoient perdu jusqu'à celle de se sentir eux-mêmes.

Il est juste de dire qu'il s'est présenté quelques exceptions ; et que ces exceptions ont été

d'autant plus honorables pour ceux, en faveur de qui elles doivent être faites, qu'elles étoient plus rares.

Mais si telles étoient les dispositions que produisoit, chez la plupart des habitans des villes, le spectacle journalier de tant d'horreurs; il eût un effet bien contraire sur l'esprit des habitans des campagnes. Là, le désespoir avoit comprimé tous les ressorts du sentiment; ici, il devint le mobile d'une énergie, portée jusqu'à l'héroïsme. Telle est la différence entre les hommes accoutumés, soit à jouir sans travail de toutes les douceurs de la vie, sur le produit de l'héritage de leurs pères; soit à se les procurer par des spéculations tranquilles, ou par l'exercice facile d'une industrie, qui plie leurs corps et leurs esprits à des habitudes, d'autant plus incompatibles avec les fatigues de la guerre, qu'elles sont moins pénibles; et ceux qui, forcés d'arroser la terre de leurs sueurs, n'en arrachent, pour ainsi dire, leur subsistance, que par les combats journaliers qu'ils lui livrent. Si les premiers sont plus sensibles à ce tourment secret, qui leur fait porter des regards envieux sur les échelons de la société qui

sont

sont au-dessus d'eux, les seconds, plus rapprochés de la nature, sont plus susceptibles de ce sentiment, ou de cet instinct, qui porte tout ce qui à vie, à braver le danger, pour défendre le fruit de son travail, ou l'aliment de son existence. Les uns peuvent faire l'abandon d'une ou de plusieurs portions de ce qu'ils possèdent, dans l'espoir, quoique trompeur, de préserver le reste des atteintes de la violence, à qui ils ne se sentent pas la force de résister; les autres, étrangers aux superfluités qui énervent les forces physiques et morales; et bornés au strict nécessaire, n'ont rien à sacrifier, sans sacrifier leur vie, dont les habitudes mêmes leur ont conservé les moyens de la défendre. Ainsi, lorsque la foiblesse de l'autorité légitime, laissa entrevoir, à la classe mitoyenne des citoyens, la possibilité de s'élèver aux premiers rangs, sans beaucoup d'obstacles; on a vu les cabinets, les bureaux, les comptoirs, et jusqu'aux autels déserts, pour couvrir les places publiques d'orateurs et de candidats ambitieux, qui croyoient qu'il étoit aussi facile de conduire et de fixer une révolution, que de lui donner le premier mouvement; tandis que les habitans

habitans des campagnes, attachés à leurs charrues, n'en purent être arrachés, pour marcher aux armées, que par toutes les mesures que l'injustice, appuyée de la force, sut mettre en œuvre. De même, quand la nécessité eut placé les uns et les autres, entre la mort et leur propre défense; ceux-là se sont laissés égorger, en détail, pendant que le courage de ceux-ci décidoit les victoires, au-déhors, ou résistoit à l'oppression au dedans.

C'est ainsi que cette classe mitoyenne qui, dans tous les pays, est la plus intéressée au maintien de la tranquillité publique, parce que le genre de ses occupations, la nature de ses propriétés, et sa prospérité particulière demandent essentiellement un état de choses paisible, s'est jetée, à corps perdu, pour seconder les vues ambitieuses de quelques hommes ineptes, dont elle a partagé la punition; et dont elle n'auroit pas partagé les succès: et si, ce dont je doute, on peut compter aujourd'hui quelques douzaines d'individus, qui ayant été acteurs principaux ou subalternes dans les premières scènes de la révolution, en ont finalement recueilli quelque fruit; on comptera

par

par milliers ceux que des larmes, et un repentir tardif, n'ont pas préservés des maux, que leur imprévoyance a successivement accumulés sur leurs têtes.

Il est à souhaiter, du moins, que cet exemple effrayant puisse être de quelque utilité, pour les autres nations, et surtout pour nos descendans, à qui nous aurons laissé tant de motifs de réfléchir, sur eux-mêmes, et de rougir de nous.

Nous n'avions plus qu'à nous montrer dans les campagnes, pour y être reçus comme des libérateurs; notre séjour en Bretagne, et nos projets étoient connus de tous les royalistes, et de tous les mécontens. Les secrets des agens de la convention nous furent bientôt livrés. Car tel est l'effet d'une odieuse tyrannie, que ses plus cruels ennemis sont auprès d'elle. Au contraire, le mystère de nos desseins et de nos opérations ne parvint jamais jusqu'à eux; et cependant la nature des choses vouloit que nous eussions des milliers de confidens. On pourroit être surpris d'apprendre, que des secrets confiés à plus de quatre cents mille individus, ayent été inviolablement gardés.

Cela

Cela est moins étonnant que l'on n'est porté à le croire d'abord ; car cela est aussi dans la nature des choses. Quand l'esprit de *parti* est fondé sur des sentimens vertueux, ou que l'on croit tels, ses effets les plus simples paroissent des prodiges à ceux qui n'en ont pas éprouvé toute la puissance : s'il n'a pour base que l'ambition, la cupidité, l'injustice, l'égoïsme et les prétentions de l'orgueil ; il produira autant de traîtres, qu'il s'offrira d'occasions de satisfaire les intérêts particuliers. Mais quand l'intérêt est unique, et que chacun préfère cet intérêt à tout ce qu'il a de plus cher, il n'est pas surprenant qu'il soit invariablement décidé à tout sacrifier, plutôt que de le trahir.

Avec de tels moyens, il eut, sans doute, été facile de provoquer une insurrection générale, et c'étoit ce que les *Jacobins* désiroient ; mais si les triomphes de la *Vendée* excitoient l'émulation, ses désastres commandoient la prudence. Plus affermi que jamais, dans mes premières idées, je m'attachai à poursuivre et à étendre mon plan d'organisation, et je persistai dans le dessein de ne rien entreprendre en grand, avant d'avoir pourvu, avant tout, à cet ordre, à cette régularité,

et

et à cet ensemble qui, j'avois lieu de l'espérer, en préservant un pays immense, des dévastations, auxquelles trop de précipitation l'eut exposé ; devoit en faire, en peu de temps, le refuge, le boulevard et la principale ressource de la monarchie.

FIN DU LIVRE SEPTIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE HUITIÈME.

La fin de l'année 1793, et la première partie de la suivante ont été l'époque de la révolution Françoise qui a offert à l'œil de l'observateur, le spectacle le plus étonnant, et dont les générations à venir auront peine à croire la réalité.

Une nation fière, impétueuse, et impatiente du joug, prosternée, presqu'en entier, aux pieds de quelques misérables, en qui on n'a pas remarqué, même une seule de ces déplorables qualités qui font les grands scélérats; et qui

conduisent quelquefois à la soumission par la surprise, et au crime par l'enthousiasme ; se soumettant, sans oser laisser échapper un murmure, à un ordre de choses, ou plutot à un désordre affreux qui met, à leur disposition, les propriétés, le repos, la vie et jusqu'à l'honneur des citoyens qu'ils dépouillent, emprisonnent, et massacrent en détail et en masse, au gré de leur stupide férocité ; développant d'un autre côté, tout ce que l'amour de la patrie a de grand, tout ce que l'orgueil national a d'imposant, tout ce que le génie a de ressources, tout ce que le courage a d'irrésistible, pour repousser les efforts des nations de l'Europe unis contre ce colosse, dont les milliers de bras leur font face de toutes parts : vingt-cinq millions d'hommes en qui une morne frayeur a comprimé jusques à l'instinct de leur propre défense au-dedans, et dont l'audace au-dehors, a intimidé le reste de la terre : ici n'osant pas élever la voix pour défendre les fruits de leurs travaux, ou l'héritage de leurs pères ; ailleurs arrachant des mains des puissances coalisées, des forteresses que tous les avantages de la nature, et tous les efforts de l'art et du courage sont incapables de protéger

contre leur impétuosité ; portant docilement leurs têtes sur des échaffauds, que d'un seul mot ils pourroient renverser, et se précipitant, avec une fureur, jusqu'alors sans exemple, contre des armées réputées invincibles, dont les bataillons se dispersent et périssent sous leurs coups ; tremblans et stupéfiés autour d'une montagne que forment les ossemens entassés de leurs parens, de leurs amis, de leurs frères, et que cimentent des flots de sang François ; du haut de laquelle, un vil et farouche énergumène étend sur eux le sceptre du crime et de la mort ; et se relevant pour contempler avec fierté, le large cercle des peuples civilisés, unis par des liens trop foibles, pour leur résister ; et s'applaudissant de leurs divisions, comme ils se sont joués de leurs menaces et de leurs efforts.

Il est moins difficile de rendre compte de cette foule de contradictions apparentes, qu'on ne le croiroit au premier coup d'œil ; pour cela, il suffit de se reporter aux principes que j'ai posés plus haut, et qui doivent trouver ici leur application.

J'ai dit que la révolution Françoise étoit

une

une de ces grandes circonstances où l'intérêt général des puissances de l'Europe étoit engagé.

J'ai dit que cet intérêt général ne pouvoit avoir d'autre objet que le maintien de l'ordre établi parmi les nations, et par conséquent celui de la balance des pouvoirs.

Dans cet intérêt général devoit donc être comprise la portion qui en appartenoit à la France, comme membre intégrant de la fédération de l'Europe.

Or, si dans les motifs qui ont déterminé la coalition des puissances, et dans la conduite de la guerre qui en a été le résultat, on a dévié, dès les premiers instans, de ce principe fondamental; si au lieu de s'attacher invariablement aux grandes maximes de la politique générale, on leur a substitué celles de cette politique triviale que l'intérêt particulier mal entendu suggère, et que la routine consacre; si loin de considérer la France comme un allié que l'on devoit secourir, on ne se l'est désignée que comme un ennemi qu'il falloit détruire, ou du moins dépouiller; dès lors on a dû s'attendre que le sentiment de la nation Françoise, détourné des souffrances d'une tourmente

mente passagère, quelque aiguës, et quelque poignantes qu'elles fussent, se porteroit tout entier, vers le danger imminent ; que ne pouvant pas partager son attention, entre le besoin de fermer une plaie intérieure et la nécessité de préserver son existence et son intégrité, elle la dirigeroit toute, sur l'objet le plus pressant ; qu'elle sauroit souffrir au-dedans, pour se garantir au-dehors ; et qu'elle remettroit au moment où le danger principal seroit passé, le soin de sa guérison, qu'elle ne pouvoit plus attendre que d'elle-même.

Il est hors de tout doute, et les preuves en sont accumulées, que la coalition des puissances de l'Europe, loin d'avoir été dirigée par ce principe général, sans lequel, s'il n'est pas suivi de bonne foi par tous les intéressés, une telle coalition n'est qu'une chimère, ne l'a été, pour la plupart d'entre elles, du moins dans les commencemens, [et c'étoit des commencements que tout dépendoit] que par des vues particulières d'agrandissement, de récupérations, de conquêtes, et par conséquent d'expoliation ou de destruction.

L'aigle

L'aigle Impérial arboré sur les remparts du *Quesnoy*, de *Valenciennes*, et de *Condé*.

L'incendie des vaisseaux, de l'arsenal, et des chantiers de *Toulon*, arrêté dans un conseil de guerre, où les représentans de deux Rois de la maison de *Bourbon*, et ceux d'un Roi beau frère de Louis XVI. et oncle de Louis XVII. étoient en majorité.*

La

---

* Voici comment *Don Juan de Langara*, Commandant Général de l'escadre Espagnole, parle de ce conseil dans sa lettre datée des îles d'*Hières*, le 21 Décembre 1793, au Duc d'Alcudia :

" Je me rendis alors moi-même à Toulon pour consulter " avec l'Amiral Hood, sur les mesures à prendre dans notre " position. Tous les officiers-généraux, le gouverneur de la " ville, les ingénieurs, et les officiers d'artillerie, *des différentes* " *nations*, étoient assemblés."

Et plus bas :

" Je vis un bâtiment en feu, et successivement plusieurs " autres, *d'après la résolution prise au conseil.*"

Je serois fâché que cette observation me fit soupçonner de vouloir insinuer que l'Angleterre n'a pris qu'une part secondaire à cet acte dont, selon moi, rien ne peut excuser les puissances coalisées. Ce gouvernement, au contraire, a seul profité de l'avantage précaire qui pouvoit en résulter, et que la coalition a chèrement payé depuis. Mais il suffit à mon sujet de prouver que le même esprit animoit alors tous les membres

La faculté laissée aux garnisons de *Mayence* et à celles des villes de Flandres, conquises l'une par les armées du Roi de Prusse, et les autres par celles de la maison d'Autriche, de venir grossir les forces opposées par les régicides, aux efforts des seules parties de la France qui avoient épousé la cause des rois ; tout cela étoit peu propre à persuader à la nation Françoise, que les puissances étrangères n'avoient été mues que par le principe de l'intérêt général de l'Europe, et qu'elles n'étoient animées que du désir de la servir en se servant elles-mêmes.

La rélaxation des garnisons prisonnières, sans la précaution de les lier par serment, à ne pas porter les armes contre les alliés naturels que la coalition avoit dans l'intérieur de la France, a pu être présentée comme un oubli ; (oubli fatal, dont les conséquences ne sont pas encore toutes épuisées ;) la prise de Valenciennes, de Condé, et du Quesnoy, au nom de l'Empereur, comme

---

membres de cette coalition, et que le principe général de l'intérêt de l'Europe ne dirigeoit que secondairement ses opérations, si tant est qu'il entrât pour quelque chose, à cette époque, dans la conduite de ses conseils.

une mesure provisoire, jusqu'à l'établissement d'un ordre de choses qui pût concilier toutes les opinions et tous les partis; et enfin le *brûlement* de Toulon, comme une précaution commandée par d'affligeantes circonstances, pour ôter à l'ennemi commun, des moyens qu'il auroit pu employer avec succès contre la cause générale, et qui auroient ajouté, par cela même, à la durée de la guerre.

Il étoit permis à chacun, de croire là dessus ce qu'il auroit voulu.

Mais la proclamation ingénue du Général *Wurmser*, levoit les doutes des plus crédules; elle invitoit si naïvement une partie considérable de l'empire François, *au bonheur de devenir des Allemands*, qu'il étoit impossible aux hommes les plus enclins à chercher à se tromper eux-mêmes, de se faire plus long-temps illusion.

" Jetez vos regards (disoit-il aux peuples " d'Alsace) sur les *autres* peuples d'Allemagne. " Voyez comme ils se réjouissent..... " de pouvoir vous nommer de nouveau leurs " frères. Réjouissez-vous avec eux. Il n'est " pas un de vous, pas un, je le sais, qui se re-

" fusera

" fusera au bonheur d'être un Allemand." (Proclamation du Général *Wurmser* en Alsace, le 14 Novembre 1793.)

Cette invitation, ce peu de mots échappés à la franchise Germanique, auroient-ils donc été l'histoire de la politique de nos jours ; celle d'une partie des causes de la durée de la révolution ; et la mesure de la solidité des traités sur lesquels repose la paix du genre humain ! Il est difficile d'en douter, et les royalistes, tant au dedans qu'au dehors de la France, qui n'étoient pas plus sensibles que les républicains au *bonheur d'être des Allemands*, et qui ne voyoient aucune cause de se *réjouir*, ont senti vivement alors le vice de l'inversion de tous les principes ; mais il n'étoit plus temps pour la plupart d'entre eux*.

Cette inversion, ou plutôt cette *perversion* de principes qui enfante cette petite ét pernicieuse po-

 litique,

* Quelle dût être alors la situation douloureuse des émigrés, engagés trop avant pour pouvoir disposer d'eux-mêmes, lorsqu'ils se virent forcés par une affreuse nécessité de verser le sang dont ils faisoient si généreusement le sacrifice à la cause de leur patrie et de leur Roi, dans des combats dont l'objet trop évidemment manifesté, n'étoit plus que de démembrer l'une, et de dépouiller l'autre !

litique, dont les maximes changent comme les circonstances, et dont les conséquences se perdent dans le chaos des probabilités ou des hasards; finit presque toujours par se tourner contre ceux qui l'emploient. Appeler les habitans de la Lorraine et de l'Alsace au bonheur d'être des Allemands; n'étoit-ce pas appeler ceux de la Pologne à redevenir des *Polonais*; ceux de la *Normandie*, de la *Guienne*, etc. à être des Anglois; ceux du *Roussillon*, de la *Franche-Comté*, etc. à être des Espagnols; les habitans de l'Acadie et du Canada à être des François, etc. etc.! Et qui sait si dans un temps où il est permis de tout croire, hors ce qui paroît vraisemblable, qui sait si le moment est éloigné où tous les peuples de l'Europe seront appelés à être des *Romains!* comme on les invitoit, naguères, à redevenir des *sauvages* sous les lois de l'égalité absolue; à moins qu'un peuple neuf que l'épidémie du midi n'a pas entamé, et qui se lance aujourd'hui vers un accroissement de pouvoir inquiétant pour le reste de l'Europe, ne les appelle à son tour, à être des *Russes*; jusqu'à ce que le contre-poids politique, qui s'agglomère insensiblement

au

au delà des mers, vienne à former une masse qui culbutera, dans l'espace de quelques siècles, abrégée plus ou moins par les révolutions inévitables, dont notre hémisphère sera désormais le théâtre, le bassin devenu alors trop léger qu'il occupe dans la balance du monde.

Il suivit de ces dispositions, 1°. que les *Jacobins* voyant clairement qu'une coalition fondée sur de tels principes ne pourroit pas subsister long-temps, n'en furent que plus animés à lui faire tête. De là leurs déclamations, leurs bravades, et leurs victoires, etc. 2°. Que les puissances coalisées elles-mêmes, ne s'entre-regardèrent plus qu'avec des yeux soupçonneux et inquiets. De là, ce défaut d'unité dans leurs conseils et cette divergence dans leurs moyens d'action; de là plus tard, la paix de l'Espagne, celle de la Prusse, les alternatives de négociations et de ruptures de la maison d'Autriche; l'inertie active de la Russie; et comme je l'ai dit, les hésitations, et le refus de concourir de l'immense majorité des François.

Il existoit en outre une cause plus particuliere

culière à la France, et dont j'ai parlé plus haut ; c'étoit la crainte des vengeances. Voici comme je m'expliquois sur ce point, dans une lettre déjà citée, que j'avois l'honneur d'écrire aux Princes François, le 5 Décembre, 1797.

" Il est vrai que tous les François supportent " avec impatience un joug qu'ils abhorrent ; mais " lorsque la plupart se voient placés entre l'alter- " native, ou de se soumettre au Roi légitime " qu'ils redoutent, ou de rester courbés sous le " pouvoir tyrannique qui les opprime ; et qu'ils " ne font aucun usage des moyens qu'ils ont de " s'en affranchir ; on en conclura bien plus juste- " ment, que si l'opinion incline vers le gouver- " nement monarchique, elle est encore bien " éloignée d'être aussi favorable à la cause du " Roi, qu'on se plait à l'en assurer."

J'aurai plus d'une occasion de citer encore cette lettre et un grand nombre d'autres qui prouveront que les avis que j'ai donnés dans tous les temps, n'ont pas cessé d'être basés sur les principes que j'ai développés jusqu'ici ; comme mes négociations avec l'Angleterre démontreront que tous

tous mes efforts ont été employés pour lever les obstacles qui étoient provenus des défiances justement fondées jusque là, qu'avoit inspirée à la nation Françoise la conduite des puissances alliées, et la manifestation de leurs desseins ultérieurs; défiances que le gouvernement Britannique, je dois le publier, a fait sincèrement depuis cette époque, tout ce qu'il étoit possible de faire pour dissiper. De mon côté j'ai la confiance de penser que les ministres qui étoient alors à la tête de l'administration, me rendront, comme ils me l'ont déjà rendue, la justice de reconnoître que je leur ai plusieurs fois déclaré, que s'il en étoit autrement, j'étois assuré qu'ils m'estimoient assez, pour ne pas compter sur ma coopération.

" Convaincu de la générosité de leurs vues," disois-je dans un Mémoire adressé à *L. E. les Ministres de S. M. Britannique, Londres, le* 1*er Août*, 1797, " je me suis livré avec la franchise d'un " soldat, assuré que je ne pouvois pas mieux servir " mon pays et mon Roi: mais j'ai assez de droits " à leur estime, pour être persuadé qu'ils savent " que je ne l'eusse pas fait, si j'eusse eu lieu de " penser autrement."

Ceci

Ceci sera, j'ose l'espérer, une réponse péremptoire à l'une des mille et mille calomnies que l'envie a fabriquées contre moi : la suite de ces mémoires en fournira de suffisantes à toutes les autres.

Ces réflexions se présentent naturellement ici ; puisqu'à l'époque de laquelle je parle, elles étoient autant d'objections qu'il me falloit essayer de résoudre ou d'atténuer du moins, dans toutes mes communications avec les habitans des villes ; car ceux-ci, plus éclairés que les habitans des campagnes, étoient aussi moins confians. On ne se figure pas comme la révolution a propagé l'instruction, surtout en matières politiques, parmi les classes mêmes qui ne s'en étoient jamais occupées. Je trouvois partout des hommes en mesure de discuter l'état des choses ; et il étoit assez naturel qu'ils exigeassent des éclaircissemens sur les principes d'après lesquels on vouloit les faire agir, c'est-à-dire, exposer ou plutôt sacrifier leurs propriétés, leurs vies et celles de leurs familles. Ces objections m'étoient donc présentées de toutes parts, à chaque instant, et sous toutes les formes. Il m'étoit difficile de persuader les autres de ce dont je ne l'étois pas moi-même ; mais à mesure

que

que le danger présent se particularisoit, et que les maux du dedans devenoient plus cuisans pour les individus, je parvenois peu à peu à en faire sortir quelques-uns de cette fatale insouciance et de cette apathie qui sont cependant si naturelles à l'homme, lorsque n'ayant à envisager autour de lui, que des malheurs, il ne lui en reste que le choix.

" En formant, leur disois-je, un parti assez " fort pour résister au-dedans, il n'y a point de " doute qu'il n'obtienne une importance suffi- " sante, pour balancer les prétentions du dehors; " et que des services signalés ne désarment cet " esprit de vengeance que vous redoutez, si tant " est qu'il existe. Je ne vous propose pas d'opter " entre les maux qui vous pressent, et ceux qui " vous menacent : je vous engage à vous mettre " en mesure de les éviter tous. Il n'est qu'un " moyen de le faire; c'est d'unir vos efforts contre " les scélérats qui vous égorgent les uns après " les autres; c'est aujourd'hui notre unique objet. " Quand nous l'aurons atteint, nous n'en serons " que plus capables de pourvoir au reste.

" Je ne vous demande donc pas ce que vous " êtes, ce que vous pensez, ce que vous penserez " à telle ou telle époque ; je ne vous demande " pas si vous êtes *constitutionnels*, *monarchiens*, " et toutes ces dénominations plus funestes encore " qu'elles ne sont ridicules, et qui ne servent qu'à " diviser le faisceau des honnêtes gens, pour " n'opposer à l'audace des ennemis de l'huma- " nité, que des baguettes éparses et fragiles. Je " vous demande ce que vous sentez ? L'immi- " nence d'un danger qui nous menace tous sans " distinction. Ce que vous désirez ? De vous y " soustraire, sans nul doute. Vous êtes les enne- " mis de la *convention ?* Oui : eh bien, vous êtes " tous mes amis, et nous ne formons qu'un seul " parti. Lorsque la *convention* sera détruite, que " les Jacobins seront abattus, si nous venons à " nous diviser, du moins le terrain sera à nous. " Nous nous le disputerons franchement, ou nous " nous entendrons. Mais, au pis aller, nous " aurons toujours quelque chose de commun, " l'honneur d'avoir sauvé notre patrie.

" Cessons de nous faire des chimères pour " les combattre, et de rester divisés par les

craintes

" craintes de l'avenir. Un ennemi féroce nous " presse de toutes parts; il nous confond tous " dans sa rage; confondons-nous dans nos efforts " pour l'anéantir. Unis aujourd'hui par la né- " cessité, nous le serons plus étroitement encore " par nos succès, et par une estime mutuelle; et " toutes vos appréhensions éventuelles nous de- " venant communes, s'il arrivoit que leur objet se " réalisât, nous aurons le même intérêt à en pré- " venir les effets.

" Assurez tous ceux qui pensent comme " vous, que je leur donne ma parole que je ne les " abandonnerai pas, et que je me rends garant " envers eux de la reconnoissance des princes " et de celle de la noblesse Françoise."

Cette citation est l'extrait, mot à mot, d'une lettre que j'écrivois à quelques habitans de Rennes, au mois de Juin 1794.

J'ai remarqué, et tout le monde sans doute, l'a remarqué comme moi, que durant la révolution, toutes les entreprises, tous les partis qui ont été formés à diverses époques pour détruire l'ennemi commun, ont échoué par cette seule cause, que dès le principe, on s'est écarté de

l'objet essentiel, du point unique autour duquel chacun devoit se rallier ; pour se perdre en conjectures sur les résultats, et sur les chances à venir. Ces conjectures, dès les premiers pas, ont été des sources intarissables de querelles, de divisions, de méfiances et de haines, entre des hommes imprégnés de mille opinions contrastantes, ou divaguantes, ou différemment nuancées ; cela est malheureusement dans la nature. L'exemple qu'en donnoit la coalition des puissances dans les premières masses ; celui qu'en ont laissé les subdivisions de détail, ainsi que leurs suites funestes, n'en seront pas pour cela, plus mis à profit par ceux qui se trouveront dans les mêmes circonstances ; je dirai plus, par ceux-là même qui en ont été les victimes, dussent-ils recommencer demain.

On sent aisément toutes les difficultés qu'il falloit surmonter, tout le travail auquel il étoit nécessaire de se livrer, pour réunir tant d'intérêts divers : nous y avions réussi autant que cela étoit moralement possible ; et il n'a pas été une seule ville en Bretagne, dans le Maine, et dans une portion

portion de la Normandie, où nous ne nous fussions procuré, dans tous les partis, des intelligences sûres, et de nombreux coopérateurs.

Il faut convenir que les *Jacobins* nous secondoient de tous les efforts de leur rage *; et que la formation du parti royaliste en Bretagne, a été plus encore le résultat de leurs cruautés, que celui de nos travaux: mais nous perdions le moins d'occasions qu'il étoit possible, d'en profiter pour l'accroître.

A cette époque où la France ne fut plus qu'une vaste prison, et ses places publiques autant de

* Les mesures générales de rigueur sont les plus pernicieuses qu'un gouvernement puisse employer, pour arrêter les progrès des mécontentemens publics. Elles ne sont propres qu'à produire des effets diamétralement opposés à ceux que l'on a en vue. Mettre des corporations, des provinces entières *hors la loi*, n'est autre chose que d'étendre l'intérêt de résister, à ceux qui jusque là, ne s'étoient pas crus personnellement blessés, et que faire la cause de tous, de ce qui n'étoit que la cause de plusieurs. Cette maladresse est peu sensible au premier aperçu parce qu'elle produit un affaissement momentané, que l'orgueil d'un succès apparent se prête aisément à prendre pour le rétablissement de la tranquillité. Mais cet affaissement forcé des esprits, agit sur eux comme la compression sur les matières inflammables; si elle en diminue d'abord le volume, ce n'est que pour en rendre l'explosion plus terrible.

de lieux d'exécutions, couverts d'instrumens de supplice, et dont la terre regorgeoit le sang de ses citoyens ; tous ceux qui pouvoient se soustraire au fer des bourreaux, et à qui toutes les issues avoient été fermées par où ils auroient pu fuir chez l'étranger, avoient, ceux des campagnes comme je l'ai dit, trouvé des refuges dans les entrailles de la terre ; et ceux des villes imaginé, pour se cacher, tous les moyens divers que l'instinct de sa propre conservation, si fertile en expédiens, suggère à l'homme dont toutes les facultés inventives se portent vers cet objet unique.

On comptoit dans la ville de Rennes, seule, plus de neuf cents personnes, hommes, femmes, vieillards et enfans, que l'on avoit crus émigrés, qui vivoient, la plupart dans des souterrains et dans l'épaisseur des murailles, et qui étoient serrés dans des espaces si étroits, qu'à peine pouvoient-ils se retourner. Ils ne sortoient de cette horrible gêne que pour prendre quelque subsistance, et pour respirer durant quelques instans de la nuit, l'air si nécessaire à leur existence, et dont ils étoient privés pendant le jour. Leur nourriture ne consistoit souvent, que dans le retranchement

que

que s'imposoient les êtres vertueux qui se sacrifioient à cette hospitalité dangereuse, car l'œil de l'espionage suivoit minutieusement tout ce qui se passoit au-dehors ; l'achat de quelques provisions, au-delà de ce qu'on jugeoit être nécessaire pour la consommation des habitans des maisons, qu'on avoit obligés d'inscrire leurs noms sur leurs portes, afin d'en connoître exactement le nombre, étoit une cause suffisante pour les condamner à la prison, et quelquefois pour les conduire à la mort *.

Quelque actives et quelque dirigées par la fureur, et par la soif du sang, que le fussent les recherches de jour et de nuit, qui ne permettoient pas aux citoyens, de jouir d'un moment de repos, et qui étoient toujours faites, à l'improviste, dans toutes les maisons, mais particulièrement chez les familles

* Ces récits paroîtront incroyables ; et je m'en réjouis pour l'honneur de l'humanité. Aussi je laisse à d'autres, la description de faits plus horribles encore, et qui n'en sont pas moins vrais.

Quelques personnes à qui j'ai raconté ces circonstances se sont écriées :—*j'aurois certainement préféré de mourir !* Il en est beaucoup qui en diront autant ; je leur réponds, d'avance, ce que j'ai répondu à celles-là. *Vous auriez fait comme les autres.*

familles qui étoient soupçonnées d'avoir conservé un reste d'humanité ; il étoit rare que l'on parvint à découvrir quelques-uns de ces infortunés : mais lorsque cela arrivoit, les familles entières et jusques aux domestiques étoient traînés à l'échafaud, avec les tristes objets de leur bienfaisance. On a vu plusieurs de ceux-ci, à la veille, ou sur l'avis d'une *visite domiciliaire*, dont la résolution secrète avoit transpiré ; (car il étoit aussi des êtres sensibles qui s'étoient soumis au dégoût d'exercer des fonctions publiques dans la vue de secourir leurs semblables, et qui faisoient parvenir des avertissemens utiles, toutes les fois que cela étoit en leur pouvoir ;) on en a vu, dis-je, plusieurs sortir secrètement de leurs asiles, et aller au-devant des bourreaux, pour éviter de compromettre la vie de ceux qui les avoient reçus chez eux ; on en a vu d'autres assez maîtres d'eux-mêmes pour comprimer les efforts de la nature, plutôt que de déceler, *par un mouvement*, l'humanité de leurs bienfaiteurs, et dans des circonstances où une recherche trop prolongée ne leur permettoit pas de vivre plus long-temps, dans un espace trop resserré, faire rentrer en eux-mêmes, si l'on peut s'exprimer

s'exprimer ainsi, les angoisses de la mort et périr en silence, lorsqu'il n'y avoit, entre eux et la vie, qu'un léger ressort, un verrou, dont le déplacement auroit renouvelé l'air de leur tombeau, mais dont le bruit quelque foible qu'il pût être, pouvoit appeler la mort, sur la tête de leurs amis.

On donnera le nom que l'on voudra, au principe qui est capable de produire de tels efforts de vertu. Ce que je sais, c'est que c'étoit dans la religion seule, qu'il prenoit sa source ; quels élémens ! et comment s'est-il fait qu'on ait pu sérieusement vouloir leur substituer le *philantropisme* et toutes les singeries de la *Villeheurnoy*, et de *Brothier !* *

Les agens de la convention ne se contentoient pas d'emploier toutes les mesures que la force mettoit à leur disposition. Ils cherchèrent à achever de corrompre les restes de la morale

---

* Je parlerai, dans la seconde partie de ces mémoires, du procès de *Brothier*, que tout le monde a sans doute oublié, comme ses projets et ses moyens de contre-révolution qui n'avoient de vraisemblance et de données, que dans la cervelle de ce fou.

publique dans les classes inférieures de la société, en essayant de séduire la fidélité des domestiques. Il faut dire, à la louange de cette classe dont je ne parle jamais, sans éprouver un mouvement de sensibilité, qu'ils n'y réussirent pas. Si les persécuteurs avoient pour eux la violence et l'impunité, les autres avoient la vertu qui porte son encouragement, comme sa récompense avec elle. Unis les uns aux autres par les liens d'une fidélité religieuse, maîtres, domestiques, hommes, femmes et enfans dans l'âge le plus tendre, ne formoient qu'une seule famille dont le malheur rendoit tous les membres chers et sacrés les uns aux autres. Tout étoit un secret impénétrable pour leurs ennemis; tout étoit une confidence universelle entre eux. Les victimes qui, chaque jour, étoient arrachées à leurs embrassemens, marchoient au supplice comme à une fête. L'habitude de la mort avoit tari la source des larmes, et leurs amis envioient leur destinée. Leurs secrets mouroient avec eux; et des êtres qui étoient décidés à périr en silence, et dans le mépris des tourmens, n'éprouvoient pas d'inquiétude sur les aveux

aveux qui auroient pu échapper à la foiblesse, parce que la foiblesse étoit étrangère à tous *.

* La nécessité de mettre la dissimulation en usage, dans les troubles civils, est un de ces maux, dont les traces subsistent le plus long-temps. Et lorsque l'objet qui sembloit en rendre l'emploi justifiable, est changé, l'habitude en reste. J'ignore quel est aujourd'hui le caractère du peuple François, et je crois qu'il est encore très-difficile à ceux qui n'ont jamais quitté le lieu de la scène, de bien en discerner les traits. Cependant il y a tout lieu d'appréhender, qu'il n'ait subi, sous ce rapport, un changement qui survivra à plusieurs générations. Lorsque celle qui est en action, est long-temps livrée à ces méfiances, à ces sombres inquiétudes qui sont inséparables d'un système suivi de persécutions, de dénonciations, et quelquefois de trahisons; (car si les royalistes ont été exempts de ce dernier fléau dans le principe, ils ne l'ont pas été jusqu'à la fin, et les autres partis ne l'ont que trop éprouvé à toutes les époques;) la génération qui naît suce la dissimulation avec le lait, et il n'est pas étonnant qu'à mesure qu'elle grandit, cette dissimulation se convertisse en mauvaise foi. Il faut une longue paix, un gouvernement qui inspire une grande confiance, sous le rapport de sa stabilité, et par sa modération, pour reproduire la loyauté, la franchise, et pour déraciner ce vice destructif de la considération au-dehors, et de la prospérité au-dedans. Les suites que traînent après elles les dissentions civiles sont asssurément effrayantes, mais elles disparoissent avec le temps. Celle-là seule est comme imperceptible: cependant il est impossible d'en calculer la durée. Que l'on observe tous les peuples connus; et l'on verra que la bonne foi est plus ou moins rare chez eux, en proportion de ce qu'ils sont plus ou moins éloignés des temps où ils ont eu à gémir sous la verge des factieux, ou des persécuteurs de tous les genres.

Ce que je dis de la ville de Rennes, peut s'appliquer à toutes les villes de la Bretagne, à tous les bourgs et jusqu'au moindre hameau, il en étoit de même dans presque tout le reste de la France.

J'étois occupé à tirer parti de ces tristes circonstances, lorsque le Colonel *le Roy* qui étoit éloigné de nous, de quelques lieues, m'apprit qu'un nombre assez considérable d'officiers de l'armée de la Vendée, qui n'avoient pas pu repasser *la Villaine*, et qui se tenoient cachés sur la rive gauche de cette rivière, s'étoient adressés à lui, pour communiquer avec moi. Il leur avoit assigné un rendez-vous au lieu duquel il m'écrivoit.

Focard étoit rétabli de ses blessures ; nous nous rendimes lui et moi au lieu indiqué.

Le Roy n'avoit pas perdu son temps ; tout le canton qu'il avoit parcouru lui étoit dévoué. Il n'y avoit pas un seul Jacobin à trois lieues à la ronde ; les municipalités, les gardes nationales, les comités de surveillance, etc. n'étoient composés que de royalistes. Ils nous étoient d'autant plus utiles qu'ayant en quelque sorte la confiance

des

des agens de la convention près des départemens, et des relations nécessaires avec eux, nous étions instruits de tout ce qui se passoit ; tandis que ceux-ci étoient journellement trompés par de faux rapports.

Les officiers dont *le Roy* m'avoit parlé étoient avec lui ; et je fis de ce moment, l'acquisition de coopérateurs intelligens et zélés et d'autant d'amis fidèles. Ils m'apprirent que plusieurs des leurs étoient restés dans le canton qu'ils venoient de quitter ; je pris des mesures pour les réunir à nous.

Parmi les premiers étoit M. *Forestier*, commandant en second de la cavalerie de l'armée de la Vendée ; le Chevalier *de Chantereau*, officier d'infanterie avant la révolution, M. M. *du Perrat*, *de Poncet*, *Guignard*, l'abbé *Cercleron*, et *Bréchard*, l'un des commissaires-généraux de cette armée.

Ceux de leurs compagnons d'armes qu'ils avoient laissé derrière eux, étoient le Comte *de Bellevue*, le Chevalier *de Cacqueray*, M. M. *Jarry*, et *Fabré ;* à quelque temps de là nous retrouvâmes

vames M. *Tuffin d'Ussy,* fils de M. *Tuffin de Villiers,* proche parent du Marquis *de la Roüerie.*

Je puis tous les nommer sans crainte ; la guerre en a enlevé plusieurs à mon amitié, et ceux qui survivent se sont assez fait connoître par leur courage, et par leur constance, pour qu'il y ait le moindre inconvénient à consacrer leurs noms dans l'histoire d'événemens auxquels ils ont pris une part aussi honorable qu'active.

Ce fut d'eux que j'appris tous les détails des rassemblemens de la Vendée, de leurs combats, de leurs victoires, et de leurs désastres.

Forestier, à peine âgé de vingt ans n'avoit pas quitté *Stofflet,* depuis le premier jour de l'insurrection. Tous ses camarades parloient de sa rare valeur avec éloge ; les autres, sans exception, s'étoient distingués dans toutes les rencontres. Mais ce qui leur donnoit une valeur bien plus importante encore, c'étoit cette modestie, cette candeur, et cette simplicité, qui sont les indices d'un mérite réel. Sans ambition, comme sans prétentions, ils n'étoient animés que du désir désintéressé de continuer de servir la cause à laquelle

quelle ils s'étoient dévoués. Les malheurs récens ne les avoient point abattus ; ils ne demandoient que de nouveaux combats. En m'offrant de servir sous mes ordres ils m'assurèrent de leur subordination et de leur dévouement. J'acceptai leurs offres avec joie, ils m'ont tenu parole.

Ce renfort d'officiers dans un pays où jusqu'alors, il y en avoit peu de capables, facilita beaucoup les progrès de l'organisation ; j'assignai à chacun d'eux un canton particulier : je leur adjoignis des personnes dévouées, principalement des ecclésiastiques qui avoient la confiance des habitans. Ils eurent bientôt formé chacun, une division ; et réuni sous leurs ordres, plus ou moins de soldats disposés à combattre et à mourir pour la cause commune.

Je pris avec moi M. *Bréchard* qui s'étoit instruit des détails du commissariat, et qui sous ce rapport me devint particulièrement utile. Il avoit été avocat d'un baillage du Poitou, et joignoit à une éloquence naturelle, beaucoup de facilité pour le travail. Dans les momens où il étoit nécessaire de relever le courage de nos soldats en leur parlant publiquement, il m'a souvent

suppléé lorsqu'épuisé de fatigue, il ne m'étoit plus possible de me faire entendre. *Focard* et lui me suivirent dans le voisinage de Rennes, pays que j'avois choisi de préférence, comme plus central, et où j'étois plus à portée de recevoir des communications, et de transmettre des ordres.

Nous établîmes des courriers de ville à ville, de bourg à bourg, et presque de ferme à ferme, partout le pays où notre organisation s'étendoit. Sur ces différens points étoient des maisons de correspondence, qui servoient en même temps, de retraite aux voyageurs et aux nouveaux venans. Il en étoit d'autres plus retirées, et hors de tous les passages, pour les blessés et pour les malades ; [ceux-ci, cependant, étoient plus souvent cachés, sous terre, ou dans les bois] tout cela n'exigeoit que la dépense la plus strictement nécessaire : car si le vil intérêt s'est fait connaître depuis parmi nous, on l'ignorait alors ; et ceux qui avoient conservé quelque bien, ou qui recevoient quelque salaire de leurs travaux journaliers, non contens de dévouer leurs vies à ce périlleux service lui sacrifioient aussi, les restes

de

de leur fortune ou partageoient gaîment, avec les défenseurs d'une cause qui leur étoit chère, leurs foibles moyens de subsistance.

Ces maisons étoient connues de tous les royalistes ; il n'y avoit à craindre aucune indiscrétion de leur part : mais la confiance trop peu réfléchie de ces braves gens, en tous ceux qui se donnoient pour tels, ne laissa pas d'être funeste à plusieurs, par la suite. En voici un exemple.

Quelques-uns de mes correspondans à Rennes, m'ayant écrit qu'il venoit d'arriver dans cette ville, un envoyé des princes François qui demandoit à me voir, je fis partir une femme de la campagne, en qui j'avois remarqué beaucoup d'intelligence et d'adresse pour prendre des informations particulières sur les lieux. A son retour elle m'apprit qu'elle avoit eu une longue conférence avec cet envoyé qui lui-même étoit un prince ; et qu'elle lui avoit donné un rendez-vous chez elle pour la nuit suivante. Après qu'elle m'eut rapporté presque mot à mot, les discours que lui avoit tenus ce prétendu prince, les soupçons que cette qualification avoit fait naître en moi, se tournèrent en certitude, et je ne doutai

plus que ce ne fut un espion. Je lui déclarai que si je voyois cet homme chez elle, sa famille entière alloit être sacrifiée. Rien ne put ébranler la bonne opinion qu'elle s'en étoit faite, opinion qui s'étoit fortifiée par le témoignage de plusieurs des royalistes les plus considérés de la ville, qui avoient pris connoissance des lettres dont il étoit porteur. Je cédai et je consentis au rendez-vous, non pas sans prendre toutes les précautions que la méfiance m'inspiroit.

A l'heure donnée, je vois entrer un homme d'une grande taille, déguisé en paysan. Son ton familier et un bavardage soldatesque repondoient peu au titre qu'il s'étoit donné. Il me parla fort mystérieusement sur son propre compte, me tut ses qualités et son nom, et me dit qu'il venoit de la part des Princes, Oncles du Roi. Il justifia de sa mission, en me présentant deux billets, l'un signé de *Monsieur*, et l'autre de *Mgr. Comte d'Artois*. Ces billets étoient des formules usitées de recommandation, par lesquelles les Princes engageoient ceux à qui ils seroient présentés de donner toute confiance au porteur. Je crus de bonne foi, que mon homme avoit détroussé quelque

que voyageur, ou que ces billets avoient été surpris sur quelque émigré, que je supposai avoir été arrêté, et que l'on se servoit de ce moyen pour surprendre mes secrets, et pour se saisir de moi. Cette conjecture acquiéroit d'autant plus de force, que le personnage étoit fort questionneur, qu'il se disoit chargé de prendre et de rapporter aux Princes les renseignemens les plus minutieux, et qu'il insistoit spécialement, pour connoître les noms de mes correspondans dans les villes. Il avoit déjà parcouru quelques campagnes, et avoit passé plusieurs jours dans une maison qu'il savoit que j'avois habitée dans la division du Chevalier de *Chantereau*. Je fus très-affligé de cette circonstance. Il n'obtint de moi que des réponses vagues; et je le congédiai le plutôt qu'il me fut possible. Je ne restai pas dans cette maison, deux minutes après lui, et j'avertis en partant, les malheureux fermiers de se tenir sur leurs gardes.

Nous nous retirâmes, mes amis et moi, à une lieue et demie de cet endroit. Nous étions encore couchés le surlendemain au matin, lorsqu'un officier de la division de *Vitré*, (M. *Mercier*,) qui étoit venu me rendre compte de quelques détails

relatifs à cette partie, nous apprit que l'honnête fermière, son mari et leur famille nombreuse de huit enfans, dont quatre au-dessous de l'âge de dix ans, avoient été arrêtés la nuit précédente, et conduits enchaînés dans les prisons de Rennes; lui-même qui avoit cru me trouver dans cette maison, n'étoit échappé que par miracle et qu'après être resté pendant cinq heures, plongé jusqu'au cou dans la rivière qui passoit au-dessous du jardin. Effectivement il étoit dans un état pitoyable; c'étoit au milieu de l'hiver.

Je dépêchai aussitôt plusieurs commissionnaires à tous les quartiers de la ville pour connoître les détails de cette affaire.

Ils m'apprirent à leur retour, que l'homme en question étoit véritablement un envoyé du conseil des Princes. Son nom étoit *Villambre*. Il avoit été garde du corps de Mgr. Comte d'Artois. Voulant se donner pour un personnage important, il lui étoit échappé quelques forfanteries et beaucoup de propos indiscrets qui avoient donné l'éveil aux *Jacobins*. Ils mirent des espions à sa suite, et après avoir tiré de lui une partie de ce qu'il savoit, on le jeta au cachot pour savoir le reste.

Son

Son premier cri fut de demander la vie ; elle lui fut promise, sous la condition qu'il feroit quelqu'importante découverte ; il offrit de me livrer ; il fit plus, il dénonça les malheureux qui lui avoient donné l'hospitalité, dans la division du Chevalier de *Chantereau*, et se proposa pour conduire un détachement à celle où il m'avoit parlé la veille. Il y avoit été amené, les fers aux pieds et aux mains, sous l'escorte d'une troupe de quinze cents hommes, commandés par le brasseur *Santerre*, qui avoit reçu l'ordre de me conduire à *Rennes*, et de ne pas attenter à ma vie, quelque résistance que je pusse faire ; car si l'on ne s'étoit pas promis beaucoup de succès des interrogatoires qu'on se proposoit de me faire subir, on vouloit donner assez d'appareil à mon supplice pour que les plus incrédules ne pussent pas douter de ma mort, dont on avoit fait courir tant de fois la publication, qui avoit été aussi souvent démentie.

Lorsque ce détachement s'approcha de la maison, un des amis que j'avois dans l'armée conventionnelle, laissa échapper la détente de son fusil, comme par mégarde, dans le dessein de m'avertir. Ce signal sauva le pauvre *Mercier*.

Il

Il ne fit qu'un saut de la fenêtre dans le jardin, et fut se jeter dans la rivière où il se tint comme il le pût, accroché aux racines de quelques arbres qui bordoient la rive. Après une recherche qui dura cinq heures, les respectables habitans de cette maison furent enlevés, comme je l'ai dit; leur récolte, leurs bestiaux, et tout ce qu'ils possédoient demeurèrent livrés à l'abandon et au pillage.

Le père et ses deux filles aînées, qui étoient âgées de dix-huit à vingt ans, ont succombé aux souffrances prolongées d'une prison, où on leur refusoit jusqu'à un peu de paille pour se coucher.

Les autres ont survécu. Leur constance et l'uniformité de leurs dénégations, quoiqu'ils eussent été tous séparés les uns des autres, les ont arrachés à la mort.

Villambre leur avoit été confronté; il avoit soutenu sa délation avec l'impudence d'un lâche; mais rien ne fut capable de leur faire trahir leur secret. Les petits enfans dont le plus jeune avoit six ans, ont montré pendant tout le cours de cette procédure, une fermeté qui tient du prodige. Ni les menaces, ni les caresses, ni les ruses

employées

employées tour à tour, pour arracher de ces enfans, l'arrêt de mort de leur père, de leur mère, et de leurs frères et sœurs, ne purent ni les intimider, ni les séduire. *Ton père est convenu de tout*, disoit-on au plus jeune d'entre eux ; *si tu ne dis pas comme lui il va être guillotiné :—Je ne mentirai pas pour le sauver*, fut sa constante réponse. Ils existent ces intéressans enfans ; qu'ils sachent bien qu'ils sont toujours présens à mon cœur ; que mon attachement pour eux n'a fait que s'accroître ; et que ce seroit un bonheur réel pour moi, que de pouvoir leur en donner des preuves.

Le maitre de l'autre maison et sa femme n'eurent pas la même fermeté. Ils confessèrent qu'ils avoient logé *Villambre* et une personne semblable au signalement qu'il leur donna de moi. Leurs aveux se bornèrent là, ils ne compromirent qui que ce fût. C'en étoit assez ; ils furent livrés aux bourreaux.

Villambre après avoir été remis en prison, d'où il faisoit chaque jour de nouvelles dénonciations tantôt vraies, et le plus souvent fausses, fut enfin relâché. Il se rendit, à Paris, obtint d'être rayé de la liste des émigrés, et a fini par

trouver

trouver la mort où il avoit cherché l'impunité. Il a été guillotiné à la suite de l'une de ces intrigues contre-révolutionnaires, qui ont été si multipliées dans les maisons de jeu, et dans les cafés de Paris, et qui étoient conduites par des hommes qui lui ressembloient.

Cette leçon, malheureusement payée trop cher, a servi par la suite à donner une juste méfiance de ces envoyés, choisis si légèrement par les conseils des Princes, et qui ont parcouru si souvent les divisions royalistes, et compromis la vie de milliers de personnes fidèles et utiles, par l'abus de signatures augustes qui n'auroient dû être confiées qu'à des hommes assez intelligens du moins, pour être circonspects, s'ils n'étoient pas assez dévoués pour se taire et mourir.

Les Princes ne savoient rien de tout cela ; mais on ignoroit qu'ils ne le savoient pas ; on ignoroit que les avis qu'on leur adressoit ou étoient interceptés, ou manquoient leur effet, à raison des calomnies dont quelques hommes ineptes et jaloux, faisoient circuler le poison ; et l'ennemi commun qui ne négligeoit rien, en faisoit son profit, pour entretenir ce malaise et ces inquiétudes

inquiétudes qui devenoient autant d'obstacles à l'accroissement du parti du Roi.

C'étoit principalement sur l'esprit des habitans des villes, que ces circonstances laissoient une impression plus difficile à effacer. Quant à ceux des campagnes, *Villambre* avoit montré de la lâcheté, et une perfidie dont ils ne croyoient pas encore qu'un royaliste, qu'ils supposoient devoir être un homme religieux, put se rendre coupable. Ils se persuadèrent aisément qu'il étoit un imposteur, et que les billets trouvés sur lui, et qu'on avoit eu grand soin de rendre publics, étoient des pièces fabriqués par les Jacobins.

A ce moyen mes braves coopérateurs n'en obtinrent pas moins des succès rapides dans leurs cantons respectifs. Leur conduite sage et soutenue, leur activité, leur zèle et leurs exemples acquéroient tous les jours de nouveaux défenseurs à la cause royaliste. On peut ajouter que les mesures employées par la *convention*, pour recruter ses forces ne servoient pas peu à grossir les nôtres. Une des causes les plus sensibles du prodigieux accroissement qu'a reçu par degrés le parti du

Roi en Bretagne, se trouve dans ces *réquisitions forcées* qui plaçoient les jeunes gens dans la nécessité de s'enrôler sous une bannière ou sous l'autre ; alors leur choix ne fut pas douteux. Les agens de la convention leur donnoient la chasse comme à des bêtes fauves. Ne pouvant plus se montrer dans les campagnes, ni s'occuper des travaux nécessaires à leur subsistance, il ne leur restoit d'autre parti à prendre que celui de se réunir à nous. Et lorsque les *Jacobins* étoient parvenus à en enlever quelques centaines qu'ils faisoient conduire enchaînés jusques aux frontières, la première occasion qui s'offroit de déserter nous les ramenoit, avec cet avantage, que familiarisés avec les marches, les fatigues, et les hasards de la guerre, ils étoient devenus d'autres hommes, et avoient perdu cette répugnance à s'éloigner de leur *clocher*, qu'il étoit extrêmement difficile de surmonter dans les autres.

On s'est étrangement abusé, et on a trompé les Princes François d'une manière bien préjudiciable à leurs intérêts, quand on leur a dit qu'un mot, un ordre, lorsqu'ils le prononceroient mettroit tous les royalistes de France en mouvement :

ment : quand on n'a à offrir ni protection, ni récompenses, ni retraites en cas de revers ; pas une place, pas un fusil, pas un écu ; qu'il faut trouver tout en soi-même, tout prévoir, tout imaginer, tout créer ; épier les occasions, les saisir, en profiter, les faire naître concilier les opinions, réunir les intérêts, diriger les résultats opposés des passions, vers un but unique ; tout cela n'est pas aussi facile dans la pratique, qu'il peut le paroître aux faiseurs de plans, et aux compasseurs de projets. L'attachement aux principes, l'amour de son pays, celui de son Roi ; le dévouement pour sa religion, pour ses lois, etc. sont assurément des motifs respectables et puissans : mais il est chimérique de penser qu'ils puissent suffire, si le sentiment de l'intérêt particulier, qu'à la vérité ces motifs ennoblissent, ne leur communique pas cette force nécessaire qui est le seul lien assez solide pour tenir ensemble, une masse que composoient tant d'élémens variés et disparates.

J'ai vu peu de royalistes qui n'eussent plus ou moins souffert des effets de la révolution.

Je n'ai pas vu un seul de ses partisans qui

n'ait cru gagner, ou sinon perdre moins, en se déclarant pour elle.

Le moment étoit venu de faire quelques essais dans ces parties où il ne s'étoit pas encore livré de combats, et de profiter des dispositions de la jeunesse des campagnes, pour l'aguerrir en suivant le plan que je m'étois proposé.

La garnison de Rennes étoit d'environ deux mille hommes; je formai le dessein de la surprendre. Une fête qui devoit être donnée par les commissaires de la convention, et par l'état-major de son armée, sembloit m'offrir une occasion favorable. Cette ville qui n'étoit garantie, avant la révolution, par aucune défense extérieure, venoit d'être suffisamment fortifiée contre un coup de main; et les ouvrages s'étendoient à une distance assez considérable sur tous les points par où elle étoit accessible. Malgré cela, et quelques vigilantes que fussent les patrouilles et la garde de nuit; j'étois assuré, au moyen des intelligences que j'y entretenois, d'y pénétrer sans donner l'alarme, en l'approchant par des chemins détournés. Et tandis que neuf colonnes de royalistes

listes occuperoient chacune, une des neuf grandes routes qui aboutissent à la ville, je devois me porter au lieu de la fête nocturne, avec un corps choisi de *Chouans :* c'étoit ainsi qu'on nommoit particulièrement les divisions de la *Gravelle* et de *Vitré ;* je les appelois mes grenadiers, parce qu'ils étoient encore les seuls qui fussent véritablement aguerris.

Comme il entroit dans mon plan de ne jamais essayer de conserver la possession d'une ville, jusqu'à ce que le temps fut venu, où j'aurois eu la certitude de m'y maintenir ; parce que sans cela, c'eut été exposer les royalistes secrets qui dans l'effervescence et la joie d'un succès momentané, n'auroient pas manqué de se trahir eux-mêmes, et de se désigner à la vengeance des *Jacobins ;* mon projet étoit de ne rester à Rennes qu'autant de temps qu'il en faudroit pour s'assurer de la personne des chefs, pour enclouer et jeter les canons dans la rivière, faire emporter les munitions et les armes légères, dont je connoissois les dépôts et dont je savois le nombre, à une cartouche près ; enfin pour délivrer les royalistes qui étoient entassés dans les prisons. La nuit m'auroit

roit amplement suffi pour ces détails. C'étoit la fin de l'hiver 1794.

Cette détermination prise, je la communiquai aux chefs de division à qui je fis passer toutes les instructions nécessaires pour le jour et l'heure indiqués, et j'envoyai à *Vitré*, un officier avec l'ordre de m'amener la colonne de *Chouans*. Tous les préparatifs s'exécutèrent avec le plus grand secret. Les *Chouans* au nombre de huit cents, firent route, pendant trois nuits, sans laisser aucune trace de leur marche. Ils avoient parcouru quinze lieues dans des chemins impraticables pour tout autre que pour eux ; et ils vinrent me joindre dans un bois situé dans la division de M. *du Perrat*, au *sud est* de Rennes, à moins de deux lieues de cette place, au lieu nommé *le Plessis de Vern*. Les autres colonnes s'approchèrent avec les mêmes précautions. Elles avoient l'ordre de ne se montrer que lorsqu'elles recevroient de la ville, un signal convenu ; faute de quoi, elles devoient se disperser et rentrer, chacun chez soi, avant le lever du soleil.

Le matin du jour fixé pour cette expédition, je m'étois retiré au château *du Plessis de Vern* ; on vint

vint m'y apprendre que deux canonniers de la *convention*, dont le père, outré *Jacobin* et officier municipal de Rennes, avoit des affaires d'intérêt dans les bois adjacens, venoient de découvrir quelques soldats royalistes, et qu'ils s'étoient mêlés avec eux. J'ordonnai qu'on les arrêtât : mais il n'étoit plus temps. Ils avoient trompé la bonne foi de ces hommes simples en leur disant qu'ils étoient royalistes comme eux ; et pour preuve ils s'étoient offerts pour aller chercher des cartouches à la ville ; et leur avoient promis de leur en apporter une grande quantité. L'extrême rareté de munitions parmi nous, avoit rendu cette denrée si précieuse aux royalistes, qu'ils préféroient une cartouche à une pièce d'or ; nous les avons souvent payées des prix excessifs. Et il a été un temps où il s'en faisoit un commerce presque ouvert, entre les soldats de la convention et les nôtres.

Cependant les deux canonniers revinrent comme ils l'avoient promis, avec leurs poches remplies de cartouches. C'étoit à qui les caresseroit pour en avoir une meilleure part. Quand cette petite distribution eut été faite, je donnai l'ordre

l'ordre qu'on s'assurât d'eux, et qu'on ne leur fit aucun mal. Cet ordre fut exécuté, non sans quelques murmures ; et l'on ne fut convaincu de son utilité, que lorsque nos coureurs s'étant repliés sur le bois, nous avertirent de l'approche de l'ennemi.

Il n'y avoit plus à songer à mon projet, mais je voulus tirer parti de la circonstance, telle qu'elle se présentoit ; j'envoyai aux colonnes qui devoient s'être portées sur les deux routes les plus proches du lieu où j'étois, à ma droite et à ma gauche, l'ordre de venir me joindre ; et à celles à qui il eut fallu un jour de marche ou plus pour le faire, celui de se disperser.

Les deux canonniers qui n'avoient vu que douze ou quinze hommes lorsqu'ils étoient venus pour la première fois, n'avoient pu rendre qu'un compte inexact de notre nombre et de notre position ; et sur leur rapport on avoit pensé que six ou sept cents hommes seroient plus que suffisans. Tel étoit à peu près la force du détachement que nous eûmes à combattre.

Comme ils avoient avec eux, de la cavalerie et que nous étions fort désireux de nous procurer des chevaux,

chevaux, on ne leur laissa voir que quelques hommes dispersés, afin de les attirer à la poursuite vers le bois, où la colonne royaliste cachée derrière des broussailles les attendoit en bon ordre. Cela réussit complètement ; les chevaux, les armes, etc. furent bientôt en notre possession, et il ne s'échappa de cette troupe qu'autant qu'il en falloit, pour répandre dans les campagnes, et pour porter à Rennes, la nouvelle de leur défaite.

Bientôt les cloches de la ville et le son des tambours nous firent connoître que nous ne tarderions pas à avoir affaire à plus forte partie. Mais la confiance qui fait la navette d'un parti à l'autre, suivant les revers ou les succès, avoit décuplé nos forces. Mes huit cents Chouans auroient attendu dix mille hommes de pied ferme. On ne se contenta pas d'envoyer contre nous la totalité de la garnison ; on lui adjoignit une *masse* tumultueuse de paysans et de bourgeois, qui marchant plus de force que de gré, ne pouvoient que nuire aux mouvemens des troupes régulières. Cette seconde attaque fut reçue

comme la première l'avoit été, avec cette différence qu'il ne fut pas possible, cette fois, d'empêcher les royalistes de s'emporter à la poursuite. Plus de trois cents d'entre eux pénétrèrent dans la ville, pêle-mêle, avec les fuyards. Heureusement la terreur et la consternation y étoient telles, que la retraite se fit sans obstacle, et que les *conventionnels* s'estimèrent fort heureux d'en être quitte à aussi bon marché. Il eut été avantageux de profiter de cette occasion pour faire emporter les munitions. Mais il n'étoit pas prudent de leur donner le temps de se reconnoître; et il étoit bon de rester entiers, sur une victoire obtenue dans un combat aussi inégal.

Il est peu de villes en Bretagne, dont il n'ait été en notre pouvoir, de nous emparer dans la suite de cette guerre. Je n'ai pas à me reprocher d'en avoir exposé une seule aux vengeances des Jacobins, ni peut-être à celles de mes soldats ; et je puis dire que ce moyen d'obtenir la confiance, qui est le ressort le plus puissant dans les troubles civils, étoit autant dans mon cœur que dans ma politique.

Le

Le lendemain je fus rejoint par la colonne de la gauche que commandoient M.M. *Forestier, la Massue, Guignard,* etc. celle de la droite n'avoit pas reçu mes ordres de la veille, et s'étoit dispersée. J'avois avec moi, M. M. *Duperrat Focard, Bréchad, Tuffin Dussy,* le Chevalier *de Troroux,* ancien Chevalier de St. Louis, qui à l'âge de cinquante ans, avoit tout le feu d'un homme de vingt-cinq ; mon fidèle *Laurent,* qui tantôt officier, tantôt soldat, et toujours mon ami, trouvoit le moyen de se multiplier, de tout faire, et d'être partout ; et tant d'autres que je voudrois tous nommer, et dont la mémoire me sera toujours chère.

Nous avions besoin de repos ; mais pour ne pas épuiser les vivres du canton qui nous avoit nourris depuis deux jours, nous primes une position à une lieue de là, bien assurés que l'ennemi ne seroit pas en état de nous inquiéter, avant qu'il n'eut rassemblé de nouvelles forces.

Je voulois profiter de cette occasion, et de la bonne disposition des soldats, qu'il n'étoit pas chose aisée de déplacer de *leur terrain,* comme ils appeloient leurs cantons respectifs ; mais en

qui cette aventure avoit fait naître la détermination de me suivre partout où je voudrois les mener. Le jour suivant nous nous mîmes en marche pour sonder les dispositions des pays environnans, et pour nous porter vers la partie du *Morbihan*, que je connoissois, et où j'avois été si bien accueilli, comme je l'ai rapporté, lors de mon arrivée dans la province.

Cette marche se fit, non sans avoir à soutenir quelques combats chaque jour, contre les foibles garnisons des petites villes réunies aux gardes nationales Jacobines, qui n'étoient pas nombreuses, à la vérité, dans le pays que nous eumes à parcourir. Dans l'une de ces rencontres, nous tombâmes sur un parti qui fut entièrement détruit. J'appris par des papiers trouvés dans la poche du commandant, que ce détachement étoit en marche pour aller se saisir de deux dames habitantes d'un château voisin ; leurs vertus les avoient désignées à la *guillotine*. Cette circonstance fut d'autant plus intéressante pour moi, que j'avois reçu d'elles, à mon arrivée en Bretagne, tous les services et tous les égards que la triste situation dans laquelle j'étois alors, avoit

semblé

semblé commander à leur humanité. Attachées à la cause de la royauté, et à celle de la religion, par les motifs les plus purs, elles prenoient cependant peu de part aux affaires publiques. Leur maison étoit ouverte aux malheureux, parce qu'ils étoient malheureux; et les restes de leur propriété étoient consacrés à les secourir, et à les soustraire à la persécution. Mesdames de V**** avoient été les protectrices de *Laurent*; sa joie fut extrême lorsque je lui fis part de cette découverte. Il courut leur en donner avis; et elles ont évité la mort, en se cachant déguisées parmi les habitans de la campagne, errant de chaumière en chaumière, non-seulement dépourvues des commodités de la vie, mais manquant quelquefois du nécessaire, et vivant dans des alarmes continuelles; situation que la constance, qu'elles puisoient dans les sentimens d'une piété solide, étoit seule capable de leur faire supporter.

Mesdames de V**** ont survécu à tant d'épreuves; elles apprendront en lisant ceci, que ma reconnoissance pour leurs bienfaits, aura autant de durée que le respect que m'ont inspiré leurs vertus.

Aujourd'hui,

Aujourd'hui, qu'il est peu de François, sans doute, qui ne détournent avec horreur leurs souvenirs et leurs regards de cette époque déshonorante, où il a été versé plus de sang, sous la hache des bourreaux, qu'il n'en a coulé sur les champs de bataille, pendant toute la guerre; il est impossible de ne pas penser que l'admiration, et même des sentimens de gratitude, ne succèdent pas bientôt à ces préventions barbares que des scélérats s'efforçoient d'inspirer, et que le bouillonnement des passions pouvoit entretenir contre les êtres sensibles qui ont exposé tant de fois leurs vies pour préserver celles de leurs semblables, et pour éviter à leur pays la honte de nouveaux crimes. C'est à ces vertus de détail, à ce dévouement des individus, qui pour avoir été obscur, n'en étoit pas moins magnanime, que la France doit, peut-être, la conservation d'un sixième de ses habitans.

Dans les troubles civils, il est aussi impolitique de fermer, si j'ose m'exprimer ainsi, l'asile où la vertu se réfugie, qui est le cœur des gens de bien, qu'il l'est de priver les citoyens, contraires

traires à l'opinion dominante qui dans de telles circonstances, est toujours erronée, de celui que par le droit de réciprocité leur doivent les autres nations. Ce sont des trésors qui se retrouvent, lorsque l'incendie est éteint, et qui ne servent pas peu à réparer les effets de ses ravages. Et comme toutes les idées, qui ont leur principe dans la nature, sont nécessairement enchaînées les unes aux autres, ceci est encore un des plus précieux avantages de la diversité des peuples, et d'une juste balance des pouvoirs. Car s'il arrivoit, ce qui est d'une égale impossibilité, que les hommes n'eussent qu'une opinion, ou qu'un maître, le monde, par le fait même, seroit retombé dans le chaos.

Cependant chaque pas que nous faisions, nous donnoit de nouveaux alliés et de nouvelles espérances. Je m'attachai principalement à détruire l'effet que produisoient, çà et là, les calomnies que les agens de la *convention* répandoient contre nous. Ces calomnies nous avoient peints sous des couleurs si noires, et nous avoient prêté tant d'actions de barbarie et de férocité, qu'en certains lieux, tout fuyoit à notre approche.

Et comme il avoit été défendu sous peine de mort, de laisser aucuns comestibles dans les maisons, partout où l'on souppçonnoit que nous pourrions passer, nous trouvions les bourgs et les villages déserts, et pas un morceau de pain. Je me rappelle d'avoir été une fois trente-six heures sans prendre de nourriture. On peut juger quelle étoit la situation de nos soldats. Cependant je n'entendis pas un murmure. A la vérité, lorsque nous trouvions des subsistances, notre pratique constante étoit qu'ils fussent servis les premiers, et les officiers se partageoient ce qui restoit.

Je ne puis pas me refuser de citer à cette occasion un trait qui peindra quelle étoit la modération de ces hommes que les copistes des *Jacobins* ont si niaisement ou si méchamment calomniés dans les pays étrangers.

Un jour après une marche assez longue, et sans vivres, mes coureurs me rapportèrent qu'ils avoient arrêté trois voitures chargées de cidre pour la garnison de Rennes. Je les fis conduire au lieu où j'étois; et j'en ordonnai la distribution. Déjà on se pressoit autour des charettes, et les pipes alloient être défoncées, lorsque

lorsque le conducteur me présenta un papier, dont je reconnus l'écriture pour être celle d'un particulier de la ville qui étoit le propriétaire de ce cidre. Cet homme ayant pris nos coureurs pour des soldats de la convention, avoit cru qu'il se préserveroit du pillage en leur disant qu'il étoit chargé pour le compte de la *république*, et ne chercha à les détromper, que lorsqu'il vit qu'il s'étoit trompé lui-même. " *Ces voitures* (dis-je, " à haute voix) *ne sont pas de bonne prise. Nous* " *sommes armés pour protéger les propriétés, et nous* " *devons les premiers l'exemple. Ce n'est que quel-* " *ques heures de plus à souffrir ; nous arriverons* " *bientôt dans un pays ami, et nous n'y manquerons* " *de rien.*"

Il ne me fut pas fait une seule représentation ; les voituriers continuèrent paisiblement leur route et nous la nôtre.

Je ne cite cette circonstance bien connue que pour donner une idée de ce qu'étoient les Royalistes d'alors, à ceux qui ayant été reçus parmi eux, lorsqu'ils se sont trouvés dans les circonstances moins difficiles, ont trop contribué par leurs discours, par leurs exemples, et par

l'introduction de maximes inconnues à la vertueuse simplicité de ces hommes dévoués, à relâcher des ressorts de subordination qui prennoient leurs principes dans les idées de justice et de probité, qui leur étoient naturelles, et que la froide et ignorante politique d'intrigans subalternes s'est vainement efforcée de suppléer.

Cette disette ne fut pas de longue durée ; plusieurs bourgs qui au moyen d'une foible garnison, avoient cru pouvoir se défendre, ayant été emportés, firent bientôt l'épreuve de ce que nous étions réellement. Lorsque cela arrivoit, je faisois assembler les habitans ; je leur parlois avec ce ton que le sentiment d'une bonne cause inspire. J'avois soin que tout fut exactement payé. Les petites sommes qui se trouvoient entre les mains des receveurs publics, jointes à ce que je possédois, fournissoient à nos besoins ; et s'il se trouvoit qu'il y eut quelque chose de perdu dans une maison où nos soldats avoient logé, j'en faisois aussitôt rembourser la valeur à ceux qui m'en portoient leurs plaintes. Cette conduite mise en opposition à celle des troupes conventionnelles, qui souvent n'avoient pas d'autre solde

solde que le pillage, nous valut plus que des victoires. Ce n'étoit pas des victoires insignifiantes que je cherchois; c'étoit des partisans; c'étoit la réunion des esprits ; je ne voulois pas une guerre civile entre les Bretons, je voulois une guerre des Bretons et des François réunis contre les ennemis de l'espèce humaine. Si les combats étoient nécessaires pour aguerrir nos soldats, c'étoit dans des rencontres avec les troupes de ligne que je cherchois à les engager ; et j'épargnois, autant que cela dépendoit de moi, les malheureux paysans trompés, qui tôt ou tard, devoient finir par faire cause commune avec nous, comme ils l'ont faite depuis. Il est même à remarquer que les soldats nés François ne marchoient la plupart contre nous qu'avec répugnance ; on sera étonné de connoître le nombre des déserteurs qui nous ont rejoint dans la suite. Aussi la convention avoit-elle soin de nous opposer des armées de *Liégeois*, de *Belges*, de *Bataves*, de *Nègres*, et des ramas d'aventuriers qui chassés de leurs pays, pour crimes, ne pouvant pas vivre partout où il y avoit encore des lois, et n'ayant d'autre intérêt que celui du pillage, étoient un fléau plus à craindre pour les

habitans, de quelqu'opinion, ou de quelque parti qu'ils fussent ; qu'ils n'étoient redoutables pour nous.

Non-seulement on cessa de nous fuir ; mais partout, on venoit au-devant de nous. Les vivres et tous les secours qui étoient au pouvoir des habitans des campagnes, nous furent prodigués ; et l'effet des calomnies se tourna contre leurs auteurs.*

Ce

---

* Il a été publié un nombre infini de relations partielles des guerres de la Bretagne et de la Vendée, par des hommes qui n'ont jamais mis le pied dans l'un ni l'autre de ces pays. Toutes ces relations sont de mauvais extraits des rapports faits à la convention par le comité de *salut public*, ou des fables controuvées par des oisifs bien ou mal intentionnés. Il en est, où on va jusqu'à donner des détails minutieux sur les costumes des soldats et des officiers royalistes. Ce sont des chapelets, des rubans, des croix, etc. etc. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela ; chacun s'habilloit comme il le vouloit, ou plutôt comme il le pouvoit. Ceux qui, par ces niaiseries, ont cru nous donner plus d'importance n'ont pas réfléchi qu'en nous supposant des moyens que nous n'avions pas, c'étoit au contraire, détruire ce que notre longue existence avoit d'étonnant, n'ayant d'autres ressources que celles qu'il nous falloit arracher à l'ennemi.

La guerre des départemens de l'ouest n'a rien eu qui ressemblât à tous ces partis, à ces conspirations dont les préparatifs et les plans, occupoient de petits speculateurs pendant

Ce n'étoit pas le seul service que les Jacobins nous rendoient. Indépendamment de ce que leurs cruautés multiplioient nos forces, leurs rapports de nos défaites supposées, et leurs exagérations de notre nombre, suppléoient au défaut souvent fréquent de moyens de correspondance entre nous ; et leurs fictions finissoient par se realiser à raison de la confiance qu'elles donnoient à ceux qui n'attendoient sur d'autres points, que des occasions favorables de se déclarer, lorsqu'ils auroient la certitude d'être soutenus ; certitude, que vu l'éloignement et la difficulté des communications, ils auroient long-temps ignorée, si l'impré-

---

dant des années, et que vingt-quatre heures suffisoient pour anéantir. Ceux-là dessinoient des costumes, enluminoient des plans, créoient des emplois sans fonctions ; des commissaires, des états-majors d'armée et des généraux sans soldats ; ils se partageoient en avance, les fruits de leurs victoires futures, et consommoient, en niaiseries, l'argent de ceux dont le désir de la réussite avoit fait leurs dupes. La guerre de l'ouest a été un long et sanglant conflit, qui a duré six années entières [voici de la réalité], et qui a offert à la royauté, et aux puissances coalisées, des moyens immenses qui ne se représenteront jamais ; parce qu'ils ont trouvé leur anéantissement dans le sang de ceux qui ont péri, et dans les souvenirs amers, pour ne pas dire, les justes mécontentemens de ceux qui survivent.

l'imprévoyante forfanterie d'un ennemi aussi stupide qu'il étoit féroce, n'avoit pas pris soin de les en instruire. Cette confiance réagissoit aussi sur nos forces réelles en entretenant l'espoir qui est l'aliment du courage ; et celui des partisans des Jacobins, comme des troupes que nous avions à combattre, devoit nécessairement décroître dans la même proportion. Les royalistes de la Bretagne s'entendirent à ce moyen, dès les commencemens, sans se communiquer ; et c'est ainsi que ce parti, que des mesures de modération et de secret auroient étouffé dans son berceau, s'est accru au point de forcer les vainqueurs de toutes les armées régulières de l'Europe, à tenter d'obtenir sur lui, par une suite de négociations insidieuses, trop bien secondées par de misérables intrigues, une victoire qui a été indéfiniment contestée à leurs armes.

Un autre avantage que je retirois personnellement des mensonges des *Jacobins*, ressortoit de l'affectation avec laquelle ils ne manquoient jamais, lorsqu'il s'étoit passé une affaire entre nous, de publier ou que j'avois été tué, ou que j'étois leur prisonnier, et qu'ils avoient tiré de moi,

moi, tous les secrets du parti dont ils assuroient que ma perte étoit l'anéantissement. Quelques journaux même, ont été jusqu'à donner les détails de mes interrogatoires, de ma mort, et de celle de tel ou tel nombre d'aides-de-camp, d'officiers et de soldats qu'ils supposoient avoir péri avec moi, sur l'échafaud. Si quelquefois ces fables ont produit un découragement momentané en ceux de mes amis qui étoient trop éloignés de moi, pour connoître la vérité ; de nouvelles relations d'affaires où je reparoissois encore, en détruisoient bientôt l'effet ; et lui substituoient une méfiance générale même pour les rapports de faits réels qui auroient été à l'avantage de nos ennemis ; ainsi qu'un surcroit de confiance en mes efforts, à qui cet acharnement donnoit, aux yeux de mes partisans, comme à ceux des régicides, plus de valeur qu'ils n'en avoient effectivement.

Il ne se passoit pas de semaine que ma tête ne fut mise à prix. Les assignats n'avoient pas beaucoup de crédit, dans un pays où l'hypothèque sur les biens des émigrés n'avoit pas de solidité : aussi avoit-on soin d'annoncer que les sommes

sommes promises seroient payées en or. J'étois entouré de milliers d'individus dont le plus grand nombre étoit sans fortune, et plusieurs sans pain. On se fera par ce trait une idée du peuple Breton ; ces promesses éblouissantes n'ont tenté la cupidité de personne.

Je dois rapporter, à ce propos, un trait postérieur de quelques mois, au temps dont je parle ; mais qui se présente naturellement ici.

Un jour, j'avois éprouvé une déroute complète, à la tête d'une division nouvellement formée que j'avois voulu essayer. Ce malheur m'arrivoit fréquemment dans ces premières épreuves *. Aban-

* L'homme est naturellement timide ; cette timidité provient de l'instinct de sa propre conservation. Le vrai courage est le produit de la réflexion ; c'est prostituer ce mot, que de le donner aux effets d'une passion quelconque, quoiqu'ils en tiennent lieu quelquefois. L'expérience l'affermit, et le développe ; j'ai vu tel homme qui avoit fui sous mes yeux, aux premiers sifflemens des balles, affronter avec intrépidité, les plus grands dangers, après quelques épreuves. C'est fort mal-à-propos que l'on dit : *Telle nation est brave ; telle autre ne l'est pas*, &c. &c. Il n'est pas un peuple connu sur la terre qui, à quelques époques n'ait été renommé pour sa valeur. Que l'on se reporte à ces époques ; on verra que ce courage plus particulièrement rémarqué étoit dû à l'habitude de la guerre.

Il

Abandonné de tous, excepté de *Laurent* qui se seroit plutôt fait hacher que de me quitter d'un pas ;

Il n'y a pas plus de mérite à être brave après quelques combats, qu'à bien faire des souliers après un bon apprentissage, un soldat se forme comme un artisan. Les premières gardes nationales de France ont débuté par fuir, en tumulte, devant les armées des alliés ; aguerries par la pratique, elles auroient reculé les frontières de leur pays, aux limites de l'Europe, et bouleversé le monde. C'est en quoi les puissances dont les armées n'ont pris qu'une foible part à la dernière guerre, ont peut-être, perdu plus qu'on ne le pense, si l'Europe, ce qui est plus que probable, alloit redevenir le théâtre de nouveaux combats, avant que les troupes des autres nations n'ayent perdu par le repos et avec le temps, la supériorité incalculable qu'elles ont reçue de l'habitude de la guerre.

Cette observation de l'exactitude de laquelle j'acquérois, chaque jour, de nouvelles preuves, me confirmoit sans cesse, dans ma constante résolution de ne jamais m'exposer à une défaite importante, en formant de trop grands rassemblemens ; et à ménager la vie d'hommes qui timides une première fois, mal assurés, peut-être, une seconde, etc. seroient plus tard d'excellens soldats. Voilà pourquoi, j'avois dans les commencemens, introduit l'usage de se disperser si la victoire ne se déclaroit pas promptement. Tous les chemins, tous les détours étoient connus de nos troupes. La poursuite étoit impossible à l'ennemi qui les ignoroit, et qui ne trouvoit, parmi les habitans de la campagne, que des guides trompeurs qui l'égaroient à dessein, et qui souvent le conduisoient dans des embuscades. Aussi lorsqu'il venoit à être rompu, cette circonstance étoit encore toute à son désavantage. Ses défaites

pas, et d'un garde chasse nommé *l'Huissier*, je parvins à me retirer à la faveur des fossés et des hayes. Après avoir marché long-temps, nous arrivâmes à la fin du jour, aux environs d'une ferme où je me proposai de passer la nuit; cette ferme

---

étoient des boucheries : celles des royalistes ne leur coûtoient pas quelquefois la vie d'un homme.

Il est assurément facile de choisir ses mesures lorsque l'on est à la tête d'une armée, bien payée et fournie de tout. Lorsque l'on a des officiers à la tête de chaque département et qui surveillent tous les détails, enfin lorsqu'on est assuré de recrues, de renforts, de magasins, &c. et qu'on n'a plus que des ordres à donner, et qu'à monter à cheval; mais quand il faut pourvoir à tout, quand il faut tout créer, quand pour conserver la confiance qui est le seul garant de la subordination, il faut étudier le caractère de chaque individu, tirer parti de ses passions, comme de ses bonnes qualités, mettre à profit ses vices comme ses vertus, donner de l'importance aux choses que, dans d'autres occurrences, on pourroit dédaigner, concilier lorsqu'il faudroit prononcer, discourir au lieu de décider, persuader au lieu de punir, prier au lieu d'ordonner; enfin compatir aux besoins, au lieu d'y pourvoir; et mille circonstances plus embarrassantes et plus imprévues les unes que les autres; on conviendra que tout ceci n'étoit pas sans quelques difficultés; qu'il étoit plus aisé de critiquer les royalistes de l'intérieur pendant six ans, que d'être vingt-quatre heures à leur place, et on aura peine à se figurer qu'une telle position ait pu devenir un objet d'ambition et un prétexte de calomnies.

ferme est à deux lieues et demie de Rennes. J'aperçus un mendiant qui venoit à nous; la figure de cet homme s'est profondément gravée dans mon souvenir. Il étoit couvert de haillons, et portoit sur son épaule un mauvais sac, qui, comme il étoit percé en plusieurs endroits, laissoit entrevoir quelques morceaux de pain qu'il avoit reçus de la charité des habitans. Il m'avoit reconnu de loin: " Où allez-vous me, dit-il, ainsi, " Monsieur, sans être mieux accompagné? j'ar- " rive de la ville; votre tête y a été mise à prix. " On promet soixante mille francs à celui qui " pourra vous faire prendre. Ce pays n'est pas " sûr; on sait que les Chouans n'y sont pas; " les espions et les patrouilles vont se répandre " sur toute la campagne."

Cela fut dit avec un accent de frayeur et de sensibilité qui commandoit ma confiance.

" Je suis fatigué, lui répondis-je, il me seroit " impossible d'aller plus loin; et je vais me re- " poser à cette ferme."

" M'est-il permis de vous donner un conseil, " Monsieur? n'en faites rien: le fermier est un " homme riche. Si les *bleus* viennent ici, ce sera

" chez lui qu'ils iront. Venez dans ma ca-
" banne, on sait que je suis pauvre ; je n'ai rien
" qui puisse les tenter. J'irai chercher à la
" ferme un lit et à souper pour vous ; je veillerai
" toute la nuit, et vous serez averti à la première
" alerte."

De tels sentimens ne m'étonnoient pas ; ce bon peuple m'y avoit accoutumé ! J'acceptai la proposition sans hésiter ; et nous passâmes dans cette misérable hutte, une nuit plus douce que nous ne l'eussions fait dans un palais. Le jour parut ; notre hôte croyant qu'il n'y avoit plus rien à appréhender, cessa sa garde, pour venir prendre quelque repos : à peine étoit-il couché que la ferme fut entourée de soldats. Tout y fut fouillé, retourné, bouleversé ; nous quittâmes la chaumière, sans être aperçus ; mais comme elle n'offroit rien à la cupidité, on dédaigna d'y entrer, et la vertu trouva sa récompense dans le mépris que les hommes ont pour la pauvreté. Tout l'or du monde n'auroit pas payé à cet être respectable, la joie qu'il éprouva de nous avoir sauvés. Un seul mot pouvoit faire sa fortune ; il n'eut pas même à résister à la tentation, car il ne l'éprouva pas.

Je

Je reviens où j'en étois resté.

Après avoir parcouru beaucoup de bourgs et de villages, détruit tous les signes de républicanisme, et renversé les arbres de la *liberté ;* opérations qui amusoient beaucoup nos soldats, et qui me faisoient juger de l'opinion des habitans, par le plus ou le moins de joie qu'ils témoignoient, et le plus ou le moins de zèle qu'ils mettoient à nous seconder, nous parvinmes à *Maure ;* ce bourg étoit défendu par quelques troupes ; elles l'évacuèrent à notre approche. Un malheureux gendarme de la ville de *Redon*, qui n'avoit pas monté à cheval assez promptement, tomba entre les mains de nos gens ; ils me l'amenèrent. Il s'éleva des cris pour demander qu'il fût fusillé. Le souvenir toujours présent de leurs parens, de leurs amis, de leurs camarades, massacrés sous leurs yeux, (car tous les prisonniers que l'on faisoit sur nous, étoient égorgés de sang-froid,) sembloit justifier ces tristes représailles : j'entrepris de le sauver. Le tumulte augmenta, je parlai, et je fus écouté, non sans quelques murmures confus, et sans bien remarquer ceux qui s'efforçoient de les exciter. Je fis entrer

trer le gendarme dans la maison que j'occupois; il me demandoit la vie, à toutes les conditions que j'aurois voulu lui imposer. J'avois projeté de passer la nuit où nous étions; je changeai de dessein; il étoit tard: je prolongeai ma conférence avec lui jusqu'à la nuit, et je donnai l'ordre du départ. Lorsque la troupe fut sous les armes, je la fis défiler, et je restai en arrière: " Suivez moi, lui dis-je, et au premier chemin " détourné vous vous échapperez dans l'obscu- " rité." Je fis dire aux soldats que cet homme m'avoit donné des renseignemens utiles, et que je l'avois renvoyé à *Redon*, pour continuer de nous y servir. Un des officiers que j'avois observé parmi les mécontens, avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour les exciter contre moi: mais l'inutilité de ses efforts me fut une preuve de plus de leur confiance; cet officier disparut le jour même; il vit encore; mais je ne l'ai pas revu depuis.

Cependant le petit désordre qu'avoit produit cet incident, joint à la précipitation du départ, me fit perdre, pour quelque temps, deux coopérateurs précieux, MM. *Forestier*, et *Duperrat*; ils avoient fait l'impossible pour me rejoindre et n'avoient

n'avoient pas pu trouver nos traces, encore moins nous entendre, car nous observions, dans toutes nos marches de nuit, le plus profond silence. Les troupes que ces deux officiers commandoient, n'ayant plus de chefs, je fus obligé d'y pourvoir, par moi-même, ce qui, fatigué comme je l'étois, et obligé de veiller à tout, n'étoit pas d'un léger inconvénient, d'autant plus que l'ennemi ayant eu le temps de rassembler des forces sur tous les points, je m'attendois à l'avoir bientôt sur les bras. Je me déterminai à presser la marche, pour arriver plutôt au *Morbihan ;* et nous étions au point du jour, dans le bourg de *Baignon ;* ce bourg peuplé de tant de royalistes, dont j'ai parlé plus haut, et où j'avois trouvé mon premier asile en Bretagne.

Nous y fûmes reçus avec des témoignages de joie qu'il seroit difficile de décrire. C'étoit à qui logeroit, à qui nourriroit le plus de soldats. L'arbre de la *liberté* étoit tombé sous la hache des habitans, aussitôt qu'ils avoient eu la nouvelle de notre arrivée ; et les femmes et les enfans dansoient en rond, autour du feu qu'ils en avoient fait. Toutes les paroisses de la Basse Bretagne étoient dans les mêmes dispositions ; on ne soupiroit

piroit qu'après le moment où nous nous y porterions.

J'étois instruit qu'il se formoit dans la forêt de *Maulac*, un rassemblement qui pouvoit être d'environ huit mille hommes, dont le projet étoit de se réunir à moi. Je me disposai à les joindre, afin de profiter de cette occasion, pour organiser le *Morbihan*, comme l'étoit l'arrondissement d'*Ille* et *Villaine ;* lorsque je fus informé, par mes émissaires que nous étions poursuivis de fort près, et sur le point d'être enveloppés de toutes parts.

Tant que la partie du *Morbihan*, et celle de l'*Ille et Villaine* qui s'étoient prononcées les premières pour la cause de la royauté, avoient été séparées, comme on l'a vu, par un intervalle de pays, dont les habitans avoient été plus réservés jusques-là ; cette circonstance étant un obstacle à nos communications respectives, les *Jacobins* s'étoient reposés sur elle, et avoient conçu peu d'inquiétude, d'une insurrection générale. Mais lorsqu'ils sûrent que la marche que je venois de faire avoit applani ces difficultés ; ils mirent autant d'intérêt à s'opposer à notre jonction, que j'en mettois de mon côté à l'effectuer. Aussitôt

tôt toutes leurs forces disponibles reçurent l'ordre de se porter vers tous les points sur lesquels on supposoit qu'elle pourroit avoir lieu : mais il n'étoit plus temps. Mon objet principal étoit rempli : je venois d'assurer tous les moyens de correspondance pour l'avenir ; et quand ils nous auroient battus dans cette rencontre, ils n'en auroient recueilli qu'un foible avantage. Le genre de guerre auquel nous les avons forcés, n'étoit pas de nature à leur laisser jamais des occasions décisives ; il étoit basé sur des principes plus solides, parce qu'ils étoient adaptés aux circonstances. Nous pouvions être battus, et nous l'avons été souvent ; mais comme on ne nous retrouvoit jamais sur le même point, en étendant ainsi le théâtre de la guerre, nous armions les pays qui ne l'étoient pas, et que les vexations des troupes qui étoient à notre poursuite, mettoient dans la nécessité de se défendre ; nous obligions l'ennemi à diviser ses forces, et nous étions assurés de nous remontrer plus forts même après nos défaites.

Les garnisons de *Rennes*, de *Montfort*, de *Bains*, de *Loyac*, de *Redon*, et celles de *Ploërmel*,

de *Josselin* et de *Malétroit*, qui étoient sur la route que je devois tenir, se mirent toutes en mouvement sur plusieurs colonnes. Elles avoient été considérablement grossies par les habitans Jacobins des villes, et même par des royalistes qu'on appeloit *Modérés*: espèce d'hommes qui a été fort commune pendant la révolution, et qui, placés entre la nécessité de combattre contre leur opinion, pour conserver leurs propriétés et celle d'en faire le sacrifice, en venant nous rejoindre, s'étoient décidés pour le premier parti, et se mêloient à nos ennemis qui n'en avoient pas plus de confiance en eux, ni plus d'estime pour leur caractère. A tout cela s'étoit réunie une masse considérable de paysans que l'on avoit arrachés à leurs charrues, et qui étoient armés de longues piques, arme fort gênante dans le combat, fort difficile à manier quand on n'en a pas l'usage, et surtout très-inutile à des hommes qui n'étoient pas dans la disposition de voir l'ennemi d'assez près pour s'en servir. Cette masse me rassuroit toujours, car elle ne manquoit jamais de prendre la fuite aux premiers coups de fusil, et de mettre le désordre parmi les troupes régulières. Cependant

dant notre position étoit embarrassante ; il n'y avoit pas de temps à perdre. Je conjecturai que l'objet principal de l'ennemi, étant de m'empêcher de pénétrer dans le *Morbihan*, les colonnes que j'avois en front, devoient être plus fortes et plus choisies que celles qui étoient sur mes derrières, et je me décidai à rétrograder, et à faire une trouée sur celles-là. La considération d'ailleurs que si je venois à avoir le dessous, il seroit plus facile à mes soldats de se retirer à travers un pays, dont ils connoissoient les routes pour se rendre chacun chez eux ; qu'au milieu de campagnes qui leur étoient inconnues, et parmi des hommes dont ils n'entendroient pas le langage ; (car c'est en cette partie que commence la portion de la province, où la langue Basse-Bretonne est exclusivement employée par les habitans) ; cette considération, dis-je, fortifia ma résolution. Je me portai sur une hauteur qui domine une vaste plaine que traverse la route de *Rennes* à l'*Orient*, entre *Plélan* et *Baignon* ; et là je fus témoin de la jonction de trois colonnes, qui se fit sur cette route, à moins d'un demi-quart de lieue de moi.

Cette troupe étoit forte d'environ quatre mille

hommes d'infanterie, et de soixante et dix ou quatre-vingt chevaux. Mes gens avoient eu le temps de se rafraîchir ; et quoique sans excès, ils avoient repris des forces. Pour éviter de donner des soupçons à l'ennemi, qui marchoit sans ordre, et qui ne nous croyoit pas aussi près de lui, j'envoyai des femmes en observation ; elles étoient toutes remplies de courage ; et je ne me montrai, que lorsque l'armée *conventionnelle* fut parvenue à la moitié de la montagne.

Une charge brusque et désordonnée sans tirer un coup de fusil, et en poussant de grands cris, la mit dans un désordre qu'il ne lui fut pas possible de réparer. La masse s'enfuit à toutes jambes ; la cavalerie suivit la masse, et culbuta l'infanterie ; il n'y eut qu'à poursuivre. Tous nos soldats, sans exception, revinrent chargés de fusils, de munitions, de drapeaux, &c. L'enthousiasme étoit tel, que je pris le parti de me reporter en avant, et d'essayer un second engagement avec les troupes qui venoient du côté de *Ploërmel*, et qui avoient eu l'ordre d'attendre deux autres colonnes, qui étoient parties de Rennes, dont l'une avoit filé sur la droite par *St. Meen*, et l'autre, sur

la

la gauche, par la petite ville de *Guer*, où j'avois passé la veille et d'où je reçus cet avis.

Pour me procurer l'avantage du terrain, je pris une excellente position sur une montagne pierreuse et escarpée, que borde la forêt de *Paimpont*, à un quart de lieue de *Baignon*, et qui est séparée de la plaine par des ravines où coulent plusieurs ruisseaux, à travers des rochers qui la rendent presque inaccessible de ce côté : or c'étoit le seul par lequel l'ennemi pouvoit se présenter, à moins de faire un très-long circuit, qui nous auroit donné le temps de faire d'autres dispositions, et de nous porter partout où nous aurions voulu. J'espérois cependant qu'il m'attaqueroit, mais les chefs instruits de la défaite de leur première division, ne le jugèrent pas à propos, et nous passâmes le reste du jour à nous entre-regarder.

La faim commençoit à se faire sentir parmi nous ; il avoit été impossible de pourvoir aux subsistances. Une marche longue dans de mauvais chemins, et souvent par la pluie, avoit usé les chaussures des soldats ; ils étoient presque tous nus pieds. Mes officiers et moi n'étions pas

mieux ;

mieux ; nous éprouvions tous les besoins à la fois. Ils me prièrent de les ramener chez eux, avec la promesse de me suivre partout, lorsque je les rappellerois. J'avois reçu trop de preuves de leur zèle pour en douter. Nous amusâmes l'ennemi pendant les premières heures de la nuit, par quelques attaques feintes, et nous effectuâmes notre retraite sans obstacle, sur un bourg nommé *Concoret*, qui faisoit partie du *Morbihan*, et dont les habitans nous reçurent à bras ouverts.

J'appris en y arrivant, que cinq députés qui m'étoient adressés par les royalistes de cette partie de la Basse-Bretagne, y avoient passé la veille, pour se rendre auprès de moi. Ils avoient eu la précaution de laisser, en différens lieux, sur leur route, des lettres pour m'être remises dans le cas où je m'y porterois. Le Maire de *Concoret*, qui étoit royaliste comme tout ce qu'on appeloit *autorités constituées*, dans ce pays où il n'y avoit pas un *Jacobin*, vint m'apporter celle qu'ils lui avoient confiée. J'étois invité par cette lettre, à réunir les habitans du *Morbihan* sous mes ordres. Ils m'assuroient de leurs bonnes dispositions et de leur dévouement.

Ces

Ces députés étoient M. *Mercier*, qui s'est fait connoître, avec distinction, depuis, sous le nom de *la Vendée*; MM. *Guillemotte* et *le Thyeis*, qui ont survécu à de nombreux combats, où ils n'ont pas montré moins de valeur, qu'ils n'ont fait remarquer de modestie et de désintéressement dans toute leur conduite; M. *Berthelot*, qui par la suite a commandé la cavalerie du Morbihan; et un cinquième dont j'ai oublié le nom.

Je donnerai bientôt des détails sur cette intéressante partie de la Bretagne, je reprens la suite des faits.

C'étoit un Dimanche, les habitans de Concoret sortoient de l'église; car dans tout le *Morbihan*, les *Jacobins* n'ont pas eu le pouvoir de suspendre un instant les exercices de la religion, même au plus fort de la persécution. Plus de trois mille paysans des deux sexes et de tous les âges, se pressèrent en foule autour de nous. Bientôt les plus jeunes se dispersèrent, et revinrent en courant chargés de rafraîchissemens et de vivres. Les femmes donnoient à manger à nos chevaux, dans leurs tabliers; les hommes alloient leur chercher de l'eau. La plaine fut

couverte

couverte de tout ce qui avoit été préparé pour le dîner des familles, et chacun entraînoit quelques-uns des nôtres pour partager leur repas. C'étoit un spectacle admirable et touchant. La cordialité, la joie étoient peintes sur toutes les figures; ces bonnes gens, à qui la nouvelle de l'avantage que nous avions remporté la veille, étoit parvenue, et qui voyoient quinze cents Royalistes sous les armes, croyoient la *contre-révolution* faite. Ils nous supplioient de rester parmi eux; ils nous nourriroient, nous habilleroient, fourniroient à tous les frais, si nous voulions les protéger contre leurs persécuteurs. Les officiers municipaux me remirent des fusils, des cartouches, et un petit baril de poudre que les *Jacobins* avoient mis sous leur garde. Nous avions plus de fusils que les soldats n'en pouvoient porter, plusieurs en avoient jusqu'à trois; j'en fis distribuer quelques-uns parmi les jeunes gens, qui me promirent de les conserver et d'en faire usage, aussitôt que le parti royaliste seroit organisé dans le *Morbihan*.

Après quelques heures de repos, je fus informé, comme je m'y attendois, que l'armée *jacobine* que j'avois laissée à *Baignon*, s'étoit remise

mise à ma poursuite ; et n'ayant plus d'autre objet que de rentrer dans la Haute-Bretagne, nous nous séparâmes, à regret, de nos nouveaux amis ; moi les assurant que je leur enverrois bientôt des officiers, et eux me promettant qu'ils uniroient tous leurs efforts pour le succès de la cause commune.

L'ennemi ne pouvoit pas bien connoître notre marche ; car il n'avoit d'espions ni parmi les habitans des campagnes, ni parmi nous. Par une raison contraire j'étois parfaitement instruit de la sienne. A ce moyen nous continuâmes notre route, sans avoir à combattre ; et j'arrivai le troisième jour auprès de *Montfort*, petite ville qui étoit comprise dans l'arrondissement d'une de mes divisions sédentaires, mais qui n'étoit encore qu'imparfaitement organisée.

La garnison de *Montfort*, qui faisoit partie des troupes que nous avions battues à *Baignon*, n'y étoit pas rentrée. Quelques fuyards y avoient apporté la nouvelle de leur déroute, exagérée encore, suivant l'usage. Les *Jacobins* ayant fui de tous les côtés, la ville étoit restée sans défense. Cette raison en fut une de plus, pour

m'empêcher d'y entrer. Je fis un circuit pour ne pas compromettre les Royalistes qui y étoient demeurés, et pour éviter le pillage des maisons des *Jacobins*, qui l'étoient sans savoir pourquoi. Cette détermination ne plaisoit pas à tout le monde. On accusoit ma modération; mais la confiance l'emporta; et les plus sages surent en prévoir et en apprécier les effets.

Cependant quelques précautions que je pusse prendre à cet égard, il ne me fut pas possible de prévenir un crime particulier; le seul à la vérité qui ait pu jeter quelques nuages sur notre loyauté, et qui m'affecta d'autant plus vivement, que la naissance et l'éducation du coupable paroissoient devoir être les garans de son honneur. Je dois ici la relation de ce fait parceque comme il fut une violation barbare d'une parole que j'avois donnée au nom du Roi, le taire seroit laisser sur les Royalistes qui m'accompagnoient et sur moi-même, une tache qui ne peut être effacée qu'en en révélant l'auteur.

Nous avions continué notre marche jusqu'à *St. Germain sur Ille*, bourg situé à quatre lieues environ au sud de Rennes; une partie des habi-

tans

tans paroissoit disposée à fuir à notre approche, et quelques-uns s'étoient cachés dans les champs. Je fis publier que les personnes et les propriétés étoient mises sous la protection du Roi, et que chacun pouvoit, sans crainte, rentrer chez soi, et continuer de vaquer à ses affaires.

Dans ces occasions, lorsque les habitans paroissoient marquer quelque méfiance, j'avois soin de faire rester ma troupe au-dehors; et il n'entroit dans les bourgs qu'un certain nombre d'hommes choisis par compagnies, et principalement des officiers, pour faire apporter des vivres.

M. le Comte de L. H., dont je n'indique pas plus positivement le nom, par égard pour une famille qui est respectable sous tous les rapports, étoit du nombre de ceux qui étoient entrés à *St. Germain*. Il rencontra, dans une rue détournée, le procureur de la commune : il l'étendit mort à ses pieds d'un coup de fusil, à bout portant, et s'appropria une montre qui étoit dans la poche de ce malheureux. Cette horreur excita une indignation générale parmi les habitans et les soldats. J'étois déterminé à faire un exemple. L. H. trouva le moyen de se cacher, et

quelques temps après il se réfugia dans les pays étrangers, d'où il n'est revenu en France quelques années plus tard, que pour servir d'instrument à de prétendus royalistes qui avoient formé le dessein de m'assassiner, comme il est constaté par une lettre qu'il écrivit, après avoir manqué son coup, à un homme respectable*, qui me l'a remise. Cette lettre est encore dans mes mains.

Ce fait étant lié à des événemens subséquens, j'en rendrai compte lorsque j'en serai là.

A mesure que mes soldats rentroient sur leur territoire, je leur donnois la permission de s'y disperser, et de retourner dans leurs familles, dans le double objet de pourvoir à leurs besoins, et d'exciter par leurs récits le courage et le zèle des jeunes gens qui hésitoient encore à se décider ; ce qui réussissoit toujours. D'un autre côté, pour démentir les faux bruits que les *Jacobins* répandoient, suivant leur coutume, je fis prendre les devans à quelques Royalistes du *Bas-Maine* et de *Vitré*. Ainsi ma force actuelle éprouva une réduction considérable, et je n'avois plus

* M. le Recteur de *Laignelay*, près Fougères.

plus avec moi que neuf cents hommes, dont deux cents de la division *Sud* de Rennes, lorsque j'arrivai dans le voisinage de la forêt qui porte le nom de cette ville.

Nous étions en marche depuis quinze jours. Tous étoient également pressés par le besoin de repos et de sommeil. On comptoit dans cette partie plusieurs paroisses *jacobines**. Il nous falloit traverser des landes immenses pour gagner la *Gravelle* et *Vitré*. Nous entendions sonner le *tocsin* des clochers des environs. Tout étoit en mouvement autour de nous. Une chaîne de postes garnis de troupes de ligne et de paysans armés de fourches, de faux, et de piques, formoit un corps de plus de dix mille hommes, qui pouvoient se réunir promptement sur quelque point que nous entreprissions de forcer notre passage. La nuit étoit survenue ; je fis prendre des vivres dans les villages voisins, où il n'étoit resté que des femmes. Ces femmes nous assurèrent que leurs maris étoient trompés comme elles-mêmes l'avoient été jusques-là ; que maintenant qu'elles

* Ces paroisses sont toutes devenues Royalistes depuis.

qu'elles voyoient par notre conduite, si différente de celle des soldats *Jacobins*, que nous étions bien éloignés d'être les *barbares* qu'on nous avoit représentés, elles se chargeoient de convertir les hommes à notre parti, et qu'ils se réuniroient à nous, pour chasser ces étrangers qui les pilloient, sous le prétexte de les protéger : elles nous ont tenu parole.

Nous nous enfonçâmes dans la forêt où nous pénétrâmes jusqu'aux environs de *Liffré**, bourg considérable, entre *Rennes* et *Fougères*, et qui venoit de recevoir une forte garnison. De manière que je me trouvai encore enveloppé, comme cela m'étoit arrivé quatre jours auparavant.

Tandis que les officiers et les soldats se reposoient couchés çà et là, dans l'eau et dans la boue, car il avoit plu toute la journée, je m'occupois des moyens de me tirer de ce mauvais pas. J'avois envoyé *Focard* et *Laurent* pour pourvoir aux subsistances du lendemain ; ils ne revenoient

---

* J'ai eu dans ce canton, de bien utiles et bien respectables amis, dont je tais le nom. Mais cette note leur prouvera que leur souvenir m'est toujours précieux.

revenoient pas ; tout ajoutoit à mes inquiétudes. Hélas ! mon meilleur ami, mon compagnon fidèle, *Focard* étoit perdu pour toujours !

Je m'attachai à la seule idée qui fut praticable, et qui m'avoit déjà si bien réussi ; celle de faire une *trouée* sur la colonne qui étoit la plus près de moi, et je me décidai à l'attaquer avant que le jour parut, après que les soldats auroient pris quelque repos. Mais leurs forces étoient épuisées, et leur nombre tellement diminué, qu'après une première tentative où nous éprouvâmes une vigoureuse résistance, il me fut impossible de les ramener à la charge, ils s'abandonnèrent à la fuite. L'ennemi qui craignoit quelque embuscade, n'osa se mettre à les poursuivre, que lorsque le jour venant à paroître, lui eut prouvé que c'étoit une déroute réelle. Ceci fut le salut du plus grand nombre qui eût le temps de franchir une plaine, où douze cavaliers les auroient tous sabrés les uns après les autres. Notre perte fut d'environ quarante hommes, parmi lesquels j'eus à regretter MM. le Chevalier de *Troroux*, *Tuffin Dussy*, *Poncet*, et *Fabré*. J'avois l'espoir de sauver ce dernier qui

qui venoit d'être blessé à côté de moi ; je saisis la bride de son cheval pour le conduire ; *je me meurs*, me dit ce brave jeune homme, *songez à vous*, et il tomba mort à mes pieds.

Me voilà seul, au milieu de cette vaste plaine, dont, quoique je l'eusse traversée plusieurs fois, je ne connoissois qu'imparfaitement les environs ; je pique des deux, et je retrouve *Batiste* et *Grand-Jean*, ces deux cavaliers qui avoient suivi le Prince de *Talmont*, et dont j'ai parlé plus haut ; ils se joignent à moi ; nous parvenons à la route de *Fougères* à *Rennes*, au-dessous de *Liffré ;* je me porte sur la droite, elle étoit gardée par un piquet de dragons. Je trouve le même obstacle sur la gauche, et je ne vois plus mes deux compagnons. Je saute en bas de mon cheval, et après avoir franchi des haies et des fossés sans nombre, j'arrive à un vallon écarté, où quatre à cinq cents de mes hommes étoient parvenus à se rallier.

Parmi cette troupe étoient deux personnes qui m'étoient particulièrement précieuses : l'une étoit M. *Jarry*, jeune homme rempli de connoissances et d'esprit, qui savoit allier la douceur

et

et l'humanité au courage ; et qui a été le fondateur d'une des divisions qui se sont le plus distinguées dans la suite de la guerre ; l'autre étoit le frère de *Laurent*.

J'avois rencontré dans ma course, un paysan de la *masse* jacobine, que je reconnus à sa longue pique ; quoique son parti fut victorieux, il avoit fui comme de coutume, et avoit consenti à être mon guide ; j'exigeai qu'il rendit le même service à ma troupe, et qu'il la conduisit, par des chemins détournés, à une distance de deux lieues, après quoi chacun avoit la connoissance des chemins qui aboutissoient à leur pays. Je laissai aux chefs des instructions sur leur conduite ultérieure, lorsqu'ils seroient rentrés chez eux, et je repris, avec mes deux compagnons, le chemin de *Redon*, où j'avois le projet de me rendre aussitôt que j'aurois retrouvé *Focard*, pour ne pas laisser refroidir les bonnes dispositions des pays inorganisés que nous venions de parcourir.

Nous étions fatigués ; le frère de *Laurent* avoit une fièvre inquiétante ; M. *Jarry* n'étoit pour ainsi dire, qu'une plaie depuis la tête jusqu'aux pieds, et je n'étois pas en un meilleur état.

Cependant nous avions à traverser deux lieues de pays que l'ennemi couvroit de ses soldats dispersés, exerçant toutes sortes de cruautés sur les habitans sans défense, tirant sur les femmes, sur les enfans, sur les bestiaux. Nous passâmes à travers cette scène de désolation, non sans avoir couru plusieurs fois le risque d'être pris, et nous gagnâmes une ferme qui étoit une de nos maisons de correspondance. Le maître ne nous eut pas plutôt aperçu qu'il vint au-devant de nous, pour nous prévenir qu'il venoit d'arriver dans le bourg voisin, un corps de huit cents hommes de troupes de ligne, qui se répandoient dans les fermes environnantes, et qu'il s'attendoit, à tout moment, à les avoir chez lui. Il avoit porté ce qu'il possédoit de plus précieux, dans un petit bois voisin. Nous n'eûmes rien de mieux à faire que de nous y retirer aussi. Nous ne tardâmes pas à entendre les cris et les menaces de cette soldatesque ; notre position étoit difficile ; la fatigue eut plus de pouvoir sur nous que tout le reste. Le sommeil vint à notre aide ; et après plusieurs heures, nous fumes éveillés par les gens de la maison qui accoururent nous

nous annoncer le départ de leurs persécuteurs, et nous inviter à partager leur toit et leur repas.

Un intérêt plus vif absorboit toutes mes facultés : mon inquiétude sur le sort de *Focard*, et sur celui de *Laurent*, étoit à son comble. J'envoyai de tous côtés pour prendre des informations. J'écrivis entr'autres à un fermier des environs, homme au-dessus de son état, et de qui le parti du Roi a reçu, durant toute la guerre, des services inappréciables. *Laurent* étoit chez lui ; il accourut avec l'exprès que j'avois envoyé. Je lui demandai où étoit *Focard?* Il ne me répondit que par des larmes : épuisés de fatigues, ils s'étoient endormis l'un et l'autre dans un village où ils étoient allés la veille, pour acheter des vivres. Une troupe de paysans de la *masse*, qui étoient survenus, avoient enlevé leurs armes, pendant leur sommeil, sans cependant leur faire d'autre mal. Mais c'en étoit assez ; dépourvus des moyens de se défendre, ils furent surpris par une patrouille de troupes de ligne, à qui *Focard* se rendit. *Laurent* s'échappa à travers une grêle de coups de fusil ; n'ayant pas pu me rejoindre le lendemain

matin, parce que la troupe que nous combattions, étoit entre lui et nous, et connoissant, par la direction du feu,* que nous étions battus, il s'étoit retiré dans cette partie, où il supposoit que je me porterois, s'il ne m'étoit rien arrivé de funeste.

Tous les maux que j'ai éprouvés avant et depuis ce moment, ne sont rien en comparaison de la douleur dont ce récit me frappa. J'aurois donné ma vie pour sauver celle de ce précieux ami. Il avoit été conduit dans les prisons de *Rennes*. J'employai pour le délivrer, tous les moyens que mon imagination me suggéra : tout fut inutile. Cet admirable jeune homme que tant de

* Lorsque le parti royaliste se fut considérablement étendu dans la Bretagne, il n'y avoit pas un paysan qui ne connut, par la direction, ou par la mesure des feux, quelle étoit l'issue d'un combat. Le feu des royalistes étoit généralement éparpillé, celui de leurs ennemis, nourri et régulier. Une longue poursuite indiquoit que les *Chouans* étoient vainqueurs, car les troupes *Jacobines* ne s'y aventuroient jamais. La cessation subite des feux de file et de peloton, ou leur renouvellement à des intervalles et à des distances considérables, annonçoient le contraire. Cependant, lorsque les royalistes eurent des troupes soldées, leur manière de combattre acquit plus de régularité ; mais cela fut de peu de durée, comme on le verra plus tard, en même temps qu'on en apprendra les causes.

de vertus, tant de services et un dévouement sans exemple, m'avoient rendu si cher, marcha à la mort, comme il marchoit au combat, comme il auroit marché à une fête ; ses dernières paroles furent des vœux pour son Roi et pour son ami. Il avoit lu depuis long-temps dans mes sentimens les plus secrets ; et en me confondant à cette heure solennelle, avec celui pour qui j'exposois tous les jours ma vie, il me laissoit un témoignage que les calomnies, dont j'ai été assailli depuis, étoient peu capables de balancer.

Si la vérité, qui préside invariablement à la rédaction de ces mémoires, est un titre suffisant pour les faire parvenir aux générations qui suivront, j'emporterai avec moi la consolante pensée d'avoir consacré ce monument des vertus de *Focard*, et de ma tendre amitié pour lui.

Je n'ai donné les détails de cette longue marche, que pour laisser une idée générale des travaux de tous les chefs royalistes qui m'ont suivi dans cette carrière. Si je l'ai tracée le premier, ceux qui se sont réunis à moi, ou qui m'ont imité dans d'autres lieux, liront ici l'histoire de leurs premiers efforts, à quelques nuances près. De

cinquante-

cinquante-quatre divisions, qui ont composé l'armée royaliste de Bretagne, il a été peu de leurs chefs qui n'aient eu les mêmes difficultés à vaincre, les mêmes fatigues à supporter, les mêmes pertes à pleurer. Unis par l'honneur, encouragés par l'espoir de devenir les libérateurs de leur pays opprimé sous la plus sanglante tyrannie, fortifiés par le sentiment d'un danger toujours présent, et comme sous les ailes de la mort qui planoit incessamment sur leurs têtes, et qui frappoit chaque jour leurs amis les plus chers ; leurs cœurs fermés à ces petites rivalités, à cette basse ambition, à ces intrigues qui ne pullulent que dans une oisive sécurité, n'étoient accessibles qu'aux sentimens d'amitié et de vénération qu'ils s'inspiroient réciproquement, par l'uniformité de leur conduite ; et qu'à la vertueuse émulation de s'entre-imiter, ou de se surpasser en dévouement, en constance et en sacrifices.*

Après

* Je ne pourrois que plaindre ceux qui soupçonneroient ce tableau d'exagération ; tel a été dans la plus stricte vérité l'esprit qui a animé les royalistes armés dans l'intérieur de la France jusqu'à la pacification de la Prévalaye. On connoîtra plus tard les causes du changement successif, quoique seulement

Après avoir fait plus de trente lieues à pied, nous parvînmes aux environs de *Bains*. M. *Jarry* à qui j'avois confié la direction de cette partie, ne se reposa que le temps nécessaire pour le rétablissement de sa santé; après quoi il se livra, avec un zèle infatigable aux soins de sa division. J'établis à ce moyen une chaîne de communications, qui se prolongeoit d'un côté jusqu'au Morbihan, par les divisions du Comte *de Bellevue*, et du Chevalier *de Cacqueray*, au-dessous *de Redon;* et de l'autre jusqu'à la côte du nord, par celle de M. *Duperrat*, et du Chevalier

---

ment partiel, qu'il a éprouvé; je puis néanmoins assurer que ce changement ne s'est point étendu à ceux qui combattoient, en France, avant cette époque. Le nombre en est peu considérable; ils ont péri par milliers; mais il en est encore assez pour justifier ce que je dis ici; et si l'on rencontre un homme qui se dise avoir été *Vendéen* ou *Chouan*, et que l'on remarque en lui, un esprit d'intrigue, de forfanterie, de vanité; s'il tient des propos indécens sur le compte de ses camarades, ou peu respectueux sur celui de ses chefs, je prie qu'on lui fasse cette seule question, " *Combattiez-vous en* " *France en* 1793, *et en* 1794?"

Les éloges que j'aurai à donner par la suite, au plus grand nombre de ceux qui se sont réunis à nous depuis, prouveront cependant que cette réflexion ne peut porter que sur quelques individus épars, plus dignes de pitié encore que de mépris.

valier *de Chantreau* ; et pour éviter tous les obstacles qui auroient pu, sinon couper notre communication avec la mer, du moins la rendre plus difficile, je me déterminai à laisser dans l'inaction, les divisions qui s'appuyoient sur la droite et sur la gauche de *la Rance*. J'ordonnai en conséquence, que ces divisions reçussent la même organisation que les autres, mais qu'on s'abstint de tout mouvement, qui put donner l'alarme et attirer des troupes ; à moins que le service de la correspondance n'en fit une nécessité dans quelques circonstances extraordinaires.

Il n'y avoit pas plus de neuf mois que j'étois en Bretagne ; mais j'avois été si bien secondé par les dispositions des habitans, et par mes excellens coopérateurs, qu'on voit qu'il y avoit déjà beaucoup de besogne faite ; et que le parti royaliste étoit ordonné et enraciné de manière que la force des armes, seule, n'étoit dès lors, plus suffisante pour le détruire.

Mais à mesure que nos progrès s'étendoient mes fatigues personnelles s'accroissoient en proportion. Il me falloit non-seulement pourvoir à tout, mais encore répondre à tout et souvent

rendre

rendre raison de tout. Une correspondance ramifiée sur une multiplicité presqu'infinie de points divers, absorboit tous mes momens. Ce n'étoit pas aux chefs de division seuls que j'avois à écrire ; ils étoient animés du même esprit que moi, et nous nous entendions en peu de mots ; mais j'avois à répondre aux correspondans des villes, aux royalistes secrets, aux républicains *anti-jacobins* ; en un mot à des hommes de toutes les opinions. Lorsque l'on rend des services gratuits, et que l'on expose sa vie pour le faire, on a le droit de questionner, et il en étoit en vérité, qui souvent abusoient de ce droit. Il me falloit lire des observations, des projets, des contre-projets, tous imprégnés, plus ou moins, des idées favorites et exclusives de leurs auteurs. Mais ces auteurs étoient des hommes intéressans par leur position, précieux par leur zèle, et utiles par l'influence qu'ils avoient sur différentes classes de leurs concitoyens, ce qui réuni formoit une masse imposante. Il étoit donc nécessaire de tâcher du moins de ne mécontenter personne. Ce n'étoit pas tout ; plus les possibilités se développoient devant moi, et plus mes projets

devoient s'étendre. J'entretenois des relations avec Paris et avec la Normandie ; j'en formai d'autres avec les provinces méridionales ; et je me ménageai les moyens de savoir ce qui se passoit dans toutes les parties de la France, qui s'étoient montrées disposées à secouer le joug ; j'étois seul pour fournir à ce travail. Les instans destinés aux repas ou au sommeil n'en étoient pas exempts ; il me falloit expédier et recevoir des courriers à toutes les heures de la nuit. *Focard* m'avoit servi de secrétaire ; il manquoit à mes travaux comme à mon cœur. M. *Bréchard* m'avoit aidé long-temps ; mais je l'avois perdu à la suite du combat de *Baignon* ; * il s'étoit trouvé coupé de nous par une colonne *jacobine*, et ne m'a pas rejoint depuis. La providence a soutenu mes forces ; elle les a multipliées ; et je n'ai

* Il fit sa paix particulière avec la convention, pendant mon premier séjour en Angleterre. J'ignore quels furent ses motifs ; au surplus, il ne devança que de quelques jours, la pacification de la Prévalaye, et tant qu'il a été avec moi, j'ai reconnu en lui probité, droiture et sentimens d'honneur. Il fut jugé très-sévèrement à cette époque par des personnes qui ne prévoyoient pas qu'elles auroient bientôt, elles-mêmes, besoin d'indulgence.

n'ai rien négligé, du moins, de ce que j'ai cru utile et pressant de faire. Il est peu de royalistes de l'armée de Bretagne qui, soit avant, soit après la désastreuse affaire de *Quibéron*, ne m'ayent vu au milieu d'une marche fatigante, quelquefois au sortir d'un combat, ou au moment d'y marcher, tenir un morceau de pain d'une main, et écrire de l'autre, tandis que je répondois en même temps, aux demandes de tous ceux qui survenoient, et que je donnois des directions et des ordres, suivant l'exigeance des circonstances qui trop souvent changeoient d'un moment à l'autre.

Si c'est là ce qu'on a appelé un *luxe Asiatique*; si c'est là ce que ceux qui ont profité du silence, assez expressif cependant, d'une vie exclusivement employée au service de la cause à laquelle ils prétendoient appartenir, ont jugé digne d'envie, pourquoi ne venoient-ils pas s'y essayer ? ils savent que dans des momens moins pénibles, j'ai toujours été disposé à leur céder la place : mais qu'y auroient-ils fait ; et qu'y ont-ils fait, depuis que, pour preuve de ma sincérité, j'ai pris le parti de mettre l'Atlantique entre eux et moi ?

" La confiance est le fruit de grands exem-

 " ples,

" ples, et de longs travaux ; ce n'est pas un em-
" ploi qui se donne !" *(Lettre à S. A. R. Monsieur Frère du Roi, le 5 Décembre, 1797).*

Un des motifs qui m'avoit confirmé dans le dessein de me fixer, pour quelque temps, dans la division de *Jarry*, étoit de faire la recherche de *Forestier* et de *Duperrat*, que j'avois perdus dans cette partie, et surtout de veiller à ce que les pays dont ils avoient le commandement, ne souffrissent de leur absence que le moins qu'il seroit possible.

La maison que j'occupois étoit tenue à ferme, par une femme respectable et très-active, qui avoit eu le secret de se ménager des liaisons avec les *Jacobins* du canton ; et qui, au moyen de la confiance qu'elle avoit su leur inspirer, nous étoit extrêmement utile. Le propriétaire étoit un gentilhomme Breton très-avancé en âge, dont la famille entière étoit ainsi que lui, dévouée sans réserve aux intérêts du Roi. L'un de ses fils étoit mort sur l'échafaud ; les autres servoient dans les corps émigrés, et sa fille âgée au plus de vingt ans étoit un prodige de courage. S'agissoit-il de secourir un malheureux, d'arracher une victime

time aux bourreaux, de transmettre un avis de quelque importance pour la cause royaliste ; elle ne connoissoit ni fatigues, ni dangers. J'avois pensé que mes deux amis auroient pu se retirer dans cette maison ; ils y étoient en effet ; Mlle de R.... leur avoit procuré un asile dans le temps, où tout ce pays étant couvert des troupes conventionnelles qui étoient à ma poursuite, ils fussent immanquablement tombés entre leurs mains, si elle n'avoit pas eu la générosité d'exposer sa vie pour conserver la leur. Ils partoient pour retourner à leurs postes, lorsqu'on nous annonça l'arrivée du Chevalier *de Tinténiac* qui étoit chargé de me voir de la part des Princes François, et de celle du gouvernement Britannique.

Le Chevalier *de Tinténiac* ne doit pas être confondu dans cette foule de commissionnaires, dont j'ai déjà parlé et dont je parlerai encore. Pour une mission qui ne demandoit pas moins de discrétion que de courage, il n'eût pas été possible de faire un meilleur choix. Issu d'une maison illustre, dont le nom cher à la fierté des habitans de la Bretagne, s'étoit couvert de gloire dans ces combats célèbres des *Trente* et des *Sept*, lorsque

pareil

pareil nombre de chevaliers Bretons avoient par la défaite d'autant de chevaliers Anglois, décidé le sort de leur pays, et prouvé la supériorité de leurs armes; fils d'un père qui sous le règne de Louis XV, avoit à la tête de ses vassaux rappelé la mémoire de ces glorieuses journées, en contribuant à repousser des côtes de France, les troupes Britanniques, qui étoient descendues à Saint *Cast;* le Chevalier *de Tinténiac*, à l'intrépidité, et à l'amour de son pays, qui étoient héréditaires dans sa famille, joignoit cette simplicité, cette modestie, qui indiquent en une âme noble, le sentiment vrai de son mérite, comme elles en prouvent la réalité *.

Tinté-

* La confiance que le Chevalier de Tinténiac inspira aux royalistes de Bretagne, et plus encore la considération que les ministres Anglois lui témoignèrent, ne pouvoient pas manquer de lui faire des ennemis, parmi les hommes qui cherchoient toujours à se placer entre les Princes François et nous; ils ne savoient trop que dire sur son compte; il étoit sans prétentions comme sans orgueil. Ils appelèrent son intrépidité de l'*étourderie*, et sa simplicité *défaut d'esprit*. Ces sortes d'insinuations gagnent promptement terrain, car elles consolent les sots et flattent secrètement les lâches. Cette espèce d'hommes ne s'aperçoit pas qu'elle se trahit elle-même, en se rendant

Tinténiac avoit promis à son départ d'Angleterre, qu'il rapporteroit les informations les plus minutieuses sur la situation, le nombre, et les moyens des royalistes de l'intérieur ; aussi ne se borna-t-il pas comme tant d'autres à recueillir des conjectures ou des *ouï-dires*, il s'assura de tout par lui-même. Rien ne l'arrêta ; il parcourut la Bretagne, le Maine, l'Anjou, et le Poitou ; conféra avec tous les chefs, suivit leurs marches, partagea leurs combats ; traversa la Loire et les autres rivières à la nage, pénétra dans toutes les parties qu'occupoient les armées de la convention ; tantôt déguisé en paysan, lorsque la prudence ne lui permettoit pas de se montrer autrement, tantôt se faisant jour avec son fusil, à travers une patrouille qui l'avoit surpris, ou s'élançant d'une maison, entourée de gardes, où son séjour avoit été connu ; aussi heureux que brave, il n'avoit pas reçu une égratignure ; et alliant à la vivacité de la jeunesse

---

rendant l'écho de la calomnie. Mais plus l'écho est multiplié, plus le bruit produit d'effet, jusqu'à ce qu'enfin il finisse par se perdre dans l'air, et qu'il cesse d'étouffer la voix de la vérité, qui se fait entendre plus tard, mais qui reste.

nesse toute la discrétion de l'âge mur, ne prenant de notes que dans sa mémoire qui étoit prodigieuse, et ne confiant rien au papier, il ne courut jamais le risque de compromettre ni les secrets, ni la vie de personne.

Il m'avoit suivi, à deux journées près, dans ma dernière excursion; et cette poursuite lui avoit été difficile et dangereuse, par la double circonstance du soin que je prenois, de dérober ma marche, et de l'étendue de terrain qu'occupoient alors les troupes qui cherchoient à m'envelopper.

C'est du premier jour que je vis *Tinténiac*, que je peux dater le commencement de notre intime amitié l'un pour l'autre; sentiment qui n'a cessé en lui qu'avec la vie; et qui est encore tout entier dans mon cœur.

Il me fit un tableau affligeant; j'en mis un plus consolant sous ses yeux. J'ignorois, jusqu'alors, les intrigues qui avoient gaspillé hors du royaume, les ressources incalculables de la cause de la royauté; il ne connoissoit pas encore, dans tous leurs détails, les moyens immenses que la fidélité

fidélité et la vertu, avoient conservés entiers dans l'intérieur.

J'ai rapporté, ailleurs, qu'une partie des officiers et des principaux membres de la coalition de *la Rouarie*, qui étoient parvenus à se soustraire à la persécution qui suivit le désastre de cet estimable chef, s'étoit réfugiée dans les pays étrangers. J'avois retiré de tels avantages de la coopération de ceux qui étoient demeurés dans l'intérieur, que j'avois fort à cœur de retrouver les autres, dont il ne se passoit pas un jour que je n'eusse quelque occasion de déplorer l'absence. La considération dont ils jouissoient dans la province, les talens militaires de plusieurs, l'influence de tous sur les différentes classes de citoyens, ne pouvoient que donner au parti du Roi, une force et une consistance incalculables. Je témoignai au Chevalier *de Tinténiac* ma surprise de ce qu'aucun d'eux n'étoit encore venu se joindre à moi. Je lui laissai entrevoir mes craintes, qu'ils ne fussent retenus, peut-être, par une secrète répugnance à combattre dans leur pays, sous les ordres d'un gentilhomme qui lui étoit étranger;

et qu'ils n'éprouvassent quelque chagrin, de voir la plupart des divisions commandées par des officiers qui n'étoient pas Bretons. " Si leur retour " en France ne tient qu'à cela, (lui dis-je) quoique " le métier que nous faisons ici, ne soit pas de " nature à exciter l'envie, vous pouvez les assurer " qu'il n'est pas un de nous, qui ne soit disposé à " leur céder des places auxquelles une confiance " acquise depuis long-temps, et toutes les con- " noissances locales qui nous manquent encore, " les rendent beaucoup plus propres que nous. " Ce seroit une fausseté de vous dire que mes ca- " marades et moi sommes sans ambition, mais " cette ambition dont à peine nous pouvons nous " rendre compte dans le tumulte et dans les " dangers qui semblent lui imposer silence, nous " saurons la placer à profit; la gloire d'avoir " suscité des défenseurs à la cause à laquelle nous " nous sommes dévoués, et celle de concourir à " son triomphe, n'importe dans quels rangs, se- " ront assez pour elle. Je ne sais ce que l'on " pense ailleurs; mais il n'y a qu'un sot qui ne " puisse pas se persuader que ce sera dans ce

" triomphe

" triomphe seul, que les intérêts particuliers pour-
" ront trouver aussi leur compte*."

Il me répondit que les personnes dont je lui parlois, étoient presque toutes à *Jersey*. Elles avoient choisi cette place comme la plus à portée des côtes de Bretagne, afin de pouvoir saisir la première occasion qui s'offriroit d'y rentrer avec quelque espoir de succès. Il m'assura que je les connoissois mal ; qu'aucun d'eux n'étoit accessible aux sentimens que je leur supposois, que nos travaux n'avoient excité en eux d'autres sentimens que celui de la reconnoissance, et le désir le plus vif de venir les partager ; mais que jus-

 qu'alors

---

* Le Chevalier *de Tinténiac* n'existe plus. On peut citer des conversations avec les morts, sans être démenti.

Je réponds aux personnes judicieuses qui feront cette remarque, que j'ai, dans ce moment, sous les yeux, un *arrêté* postérieur seulement de deux mois, qui fut confié à cette époque à un des agens de la correspondance entre l'Angleterre et nous, pour être porté aux émigrés résidans alors à Jersey. Cet arrêté contient en substance les mêmes dispositions. La copie qui m'est restée est de la main de l'agent qui a remis dans le temps, l'original à son adresse. Cet agent est M. *Bertin*. Au surplus toutes les assertions qui exigeront des preuves, les recevront dans le volume de pièces justificatives, qui sera imprimé à la suite de ces mémoires.

qu'alors ils n'en avoient pas été les maîtres ; qu'à *Jersey*, comme partout ailleurs, l'intérêt particulier se trouvoit en opposition avec l'intérêt général ; que le gouvernement Britannique ayant pris depuis peu la détermination de former des régimens d'émigrés, ceux qui avoient obtenu, ou qui avoient l'espoir d'obtenir les principaux emplois dans ces nouveaux corps, ne pouvoient les conserver qu'en les recrutant de François en état de porter les armes ; que, si ces François avoient la faculté de rentrer individuellement en France, il en étoit peu qui ne préférassent d'y combattre à la tête des troupes royalistes, au désagrément de faire le métier de simple soldat : mais que j'étois, par ma position, en mesure de lever ces petits obstacles que l'on opposeroit toujours, sous main, à la rentrée de ceux dont je désirois la coopération ; qu'il ne s'agissoit pour cela, que d'en faire directement la demande au ministère Anglois, et qu'il se chargeroit d'en être le porteur.

Depuis près de six mois que le Marquis *du Dresnay* m'avoit notifié, comme je l'ai dit, sa nomination au commandement de la Bretagne,

à la

à la place du Marquis de *la Rouarie*, rien n'avoit annoncé qu'il eut la pensée de se rendre à son poste. Je ne dissimulai pas à *Tinténiac* le mécontentement qu'avoit produit une conduite aussi extraordinaire; effectivement l'existence d'un chef dont l'armée est tous les jours aux coups de fusil, et qui auroit toujours la mer entre lui et son parti, dont il ignoreroit même les élémens, est une de ces idées nouvelles, qu'il étoit réservé à la révolution Françoise de réaliser. J'ajoutai qu'il m'étoit impossible de croire que M. *du Dresnay* éprouvât les mêmes difficultés que les autres pour passer en Bretagne; et j'interpellai positivement sa franchise, pour qu'il me déclarât ce qu'il pensoit de lui.

" *Du Dresnay*, me dit-il, est homme " d'honneur, mais il est foible; cette foiblesse " lui a fait des ennemis; il lui est arrivé ce qui " arrive à ceux qui veulent contenter tout le " monde; on pourroit presque dire qu'il n'a con- " tenté personne. Nommé au commandement " de la Bretagne, il a eu la maladresse de se " brouiller avec les amis du Marquis de *la Rouarie*,

" *Rouarie**, qui étoient ceux qui avoient le plus " de moyens de l'aider à donner de la réalité à " ce titre. Cette conduite leur a paru, peut-être " à tort, provenir d'un sentiment de jalousie, et " parconséquent, un aveu palpable de son in- " fériorité.

" Ce n'est pas tout ; il a obtenu un régiment " à la solde de l'Angleterre ; ce régiment, comme " les autres, doit être composé d'émigrés ; il est " loin d'être au complet : ainsi il réunit deux " places dont les intérêts sont diamétralement " opposés. Il faut au chef de parti, et à l'intérêt " général, des officiers en Bretagne ; le Colonel " et l'intérêt particulier ont besoin d'eux en An- " gleterre. Le premier n'est pas payé ; le se- " cond a des appointemens et une famille inté- " ressante à soutenir ; ce n'est pas la faute de " l'homme ; c'est celle de la chose."

Tinténiac étoit bon, comme tous les hommes qui sont braves. " Je ne suis pas (poursuivit-il) " l'ennemi de *du Dresnay*, je ne suis celui de " personne.

---

* Ce fait m'a été attesté depuis par une lettre collective que m'ont fait l'honneur de m'adresser tous les membres de la coalition qui étoient alors à *Jersey*.

" personne. Vous avez exigé la vérité ; je vous " la devois. En un mot, je crois que *du Dres-* " *nay* a plus de bonne volonté que de moyens, " disons tout, plus d'ambition que de talens."

Ces détails m'affligèrent, quoique je ne leur donnasse pas une foi implicite. Ce n'étoit pas que je soupçonnasse la véracité du plus loyal des hommes ; mais comme j'ai acquis l'utile habitude de me méfier de mon propre jugement ; j'ai aussi celle d'être en garde contre celui des autres* ; au surplus, si tout cela étoit vrai, je ne désespérois pas d'y remédier. *Du Dresnay* avoit servi long-temps dans les chevaux-légers de la garde du Roi, sous les ordres du Marquis de *Chambray*, oncle de ma femme ; ce rapport entre nous, quoique superficiel, étoit un commencement de liaison. S'il étoit honnête et foible,

* L'intérêt que j'ai, que ceux à qui il seroit arrivé de me juger sur des récits vagues, sur des ouï-dires, sur des allégations mises en avant par des hommes qui se seroient crus blessés, ou qui se seroient blessés eux-mêmes dans des rapports personnels avec moi, veuillent bien quelquefois faire l'essai de cette règle, m'en a fait peut-être sentir l'utilité, plus qu'à personne. C'est du moins un service que l'envie ma rendu sans le savoir.

foible, il pouvoit être bien dirigé. Cette idée me présentoit, à la vérité, un travail de plus : mais ce n'étoit pas un obstacle. D'ailleurs il étoit revêtu de l'autorité des Princes François ; l'intérêt de cette autorité, sur laquelle il étoit d'une si haute importance de fixer le respect général, exigeoit que je donnâsse l'exemple le premier ; et je n'hésitai pas à faire reconnoître M. *du Dresnay*, par mes compagnons d'armes qui étoient présens ; et à donner l'ordre qu'il le fût sans délai, dans toutes les divisions*.

Le Chevalier avoit insisté long-temps, pour m'engager à faire un voyage en Angleterre. " Vous y ferez plus, me disoit-il, en quinze jours " que tous ceux qui sont là n'ont fait et ne " pourront faire durant des années. Ils ne " savent rien de ce qui se passe ; ils sont divisés " entre eux, ils se contredisent, se croisent, leurs " rapports

* Je conserve la lettre de remercîmens que j'ai reçue à cette occasion du Marquis *du Dresnay*.

Ceci répond à de petites calomnies, oubliées à la vérité depuis long-temps, pour faire place à d'autres d'un genre plus important. Mais j'ai promis que l'exposition des faits répondroit à tout, et je n'omettrai rien.

" rapports ne sont fondés que sur les bruits cou-
" rans qui sont à tout moment démentis ; ils ob-
" sèdent les ministres, ou plutôt les bureaux qui
" à travers ces incertitudes, et cet esprit d'intérêt
" particulier qui caractérise tant de demandes
" opposées, n'entrevoient rien sur quoi on puisse
" former une détermination. Vous connoissez
" l'état des choses jusque dans les moindres dé-
" tails ; une heure de conversation avec vous
" produira plus d'effet que des volumes de let-
" tres ou de mémoires, et que tout ce que pour-
" roit dire l'intermédiaire le plus intelligent et
" le plus zélé. Votre position personnelle est
" garant que votre intérêt particulier est essen-
" tiellement lié avec l'intérêt général, puisque
" tout ce qui pourroit flatter votre ambition
" dépend entièrement du succès de la cause
" royaliste."

Je sentois parfaitement la justesse de ces réflexions ; mais j'observai que le moment n'étoit pas encore venu de faire une démarche, sur laquelle je fondois en grande partie, nos espérances. Je lui développai les principes auxquels je m'étois fixé dans mes projets de négociation,

avec l'Angleterre, tels que je les ai déjà exposés ; j'ajoutai qu'il se passeroit désormais peu de temps avant que je ne me fusse mis en état de placer la cause du Roi de France sous le seul point de vue sous lequel il convenoit à sa dignité comme à ses intérêts qu'elle fut envisagée par les puissances étrangères ; et de prouver au gouvernement Britannique, non pas combien il lui importoit d'aider de tout son pouvoir un parti royaliste dans l'intérieur de la France, ce qu'il savoit assurément aussi bien que moi ; mais que ce parti existoit sur un pied assez respectable, et qu'il étoit surtout établi sur des bases assez solides pour exciter sa confiance et pour fixer sérieusement son attention ; qu'il étoit manifeste d'après les déclamations des *jacobins*, et leurs efforts pour exciter le peuple contre la nation Angloise, qu'ils seconderoient bientôt eux-mêmes mes desseins ultérieurs par quelque projet d'invasion sur les îles Britanniques ; que c'étoit là où je les attendois ; que le parti du Roi n'agiroit jamais comme stipendiaire, mais comme allié ; et que le sentiment de sa propre préservation, seroit auprès de l'Angleterre le négociateur

le

le plus puissant ; que d'ici là je ne perdrois pas un moment pour achever de disposer les choses, et de les amener au point où je les désirois ; et qu'aussitôt que je serois en mesure, je ne perdrois pas une minute pour me rendre à Londres.

Il se rendit à cette explication, et il fut enfin convenu entre nous, qu'il retourneroit incessamment d'où il étoit venu ; qu'il rapporteroit aux princes François, *sans intermédiaires*, ce dont il avoit été le témoin, et tout ce que je venois de lui dire ; qu'il feroit tous ses efforts pour faire sentir la nécessité de suivre à l'avenir, une marche uniforme et dirigée par des principes invariables ;* qu'il rendroit compte de notre position aux ministres Anglois, aussi *sans intermédiaires* ; que mes ressources personnelles étant bientôt épuisées, il en solliciteroit un secours d'argent suffisant pour me mettre à même d'accélérer mes dispositions ; et qu'il me feroit connoître les résolutions qui auroient été prises sur ses rapports.

* Le peu de succès du parti royaliste, dans toutes ses branches, a confirmé cette vérité, que l'expérience avoit, tant de fois, démontrée ; que ceux qui pour changer leur mauvaise fortune, font trop de fonds sur le produit des chances et des événemens, se mettent par cela même, hors d'état d'en profiter lorsqu'ils se présentent.

Pour donner au Chevalier *de Tinténiac* un témoignage de la reconnoissance que nous avoit inspirée sa conduite ; et en sa personne, aux émigrés, une preuve du désir que nous éprouvions de les voir parmi nous ; comme de la modération de ceux que leurs travaux avoient mis en possession des premières places ; le brave Chevalier reçut de moi, à l'entière satisfaction de tous, le rang de chef de division, qui à raison de l'ancienneté de son brevet de colonel, lui donnoit le commandement sur les autres. Il me promit de revenir pour ne plus nous quitter, aussitôt qu'il se seroit acquitté de sa mission ; et de nous amener un grand nombre d'officiers Bretons ses amis qui lui avoient témoigné le désir de nous rejoindre.*

---

* On a long-temps fait courir le bruit, que les officiers des armées royalistes voyoient avec chagrin, les émigrés parmi eux. On a même fait imprimer quelques lettres d'émigrés, à l'appui de ce bruit. Je ne sais sur quoi cela étoit fondé ; et je n'ai point cherché à savoir ce qui se passoit ailleurs. Mais je déclare que tous ceux qui se sont présentés pour servir à l'armée de Bretagne, y ont été faits officiers, et la plupart même officiers supérieurs ; qu'il n'en est pas un qui ait pu entrevoir, en ceux à la tête desquels il a été placé, le plus léger mouvement d'envie ; que parmi nous cependant il n'a jamais

jamais été fait acception de naissance ni de personnes ; que j'ai donné à beaucoup d'émigrés *non nobles*, des commandemens sur des officiers qui l'étoient ; que les talens reconnus étoient auprès de moi, quand ils étoient joints à une bonne conduite, le seul titre d'avancement. Je sais que cette manière d'agir n'a pas peu contribué, sinon à grossir le nombre de mes ennemis, du moins à multiplier celui de leurs échos : je n'en ai pas moins persisté à penser qu'à la guerre surtout, lorsque celui qui se propose à un emploi, ne peut pas se passer des secours d'un *bon second*, pour en remplir les fonctions avec quelque utilité, il est plus prompt, plus sûr, et plus juste de faire de ce second le premier.

FIN DU LIVRE HUITIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE NEUVIÈME.

QUAND les choses ont parcouru le cercle de leur durée, ou que des causes fortuites ont détérioré le principe de leur existence, il n'est ni dans leur destruction, ni dans les accidens qui l'accompagnent, rien qui puisse étonner un homme raisonnable.

L'arbre qui a résisté aux efforts des élémens durant un siècle, va tomber en une minute, sur son tronc vermoulu ; et l'édifice qui sembloit défier les ravages du temps, s'écroulera de toutes parts, dès que ses fondemens seront détruits.

Si

Si la nature produit, l'homme imite et combine; la consistance des compositions de l'art réside dans l'assemblage de leurs parties; celle des ouvrages de la nature, dans leur fusion. Si vous détruisez les moyens d'unir, vous détruisez l'ensemble; si vous altérez les substances, vous décomposez le tout. Le principe d'une société libre, consiste dans l'union intime et volontaire des intérêts particuliers de ses membres: cette union cesse-t-elle d'exister, la société n'est plus; ou bien elle dégénère en une aggrégation forcée d'intérêts divergens, à qui il faut des liens d'un autre genre. Ces liens se forment du concours simultané de la religion et de la loi. La religion persuade, encourage, et console; la loi menace, intimide, et réprime; l'une prévient et punit les crimes secrets; l'autre les crimes publics. Celle-là poursuit le vice jusque dans les replis du cœur; elle veille sur la pensée, sur l'intention, sur les actions cachées; et c'est dans le sein des familles qu'elle assure la tranquillité générale; celle-ci n'a de pouvoir que sur l'extérieur. La première porte doucement les hommes à la vertu; la seconde les force à la circonspection. L'absence

sence de la religion appelle le despotisme ; la foiblesse de la loi ouvre la porte à l'anarchie. Et lorsqu'un peuple corrompu, ou pour mieux dire, un troupeau d'êtres dégradés, habitués à se croire permis tout ce qui est secret ; qui ne s'abstiennent de commettre ouvertement le crime que pour éviter le châtiment ; qui ne connoissent d'autre frein que la peur ; qui ne recherchent les dignités que pour assouvir leurs passions, et les emplois publics que pour y trouver l'impunité ; lorsque de tels hommes n'ont plus rien à craindre, doit-on être surpris de ce qu'ils osent tout entreprendre ? Doit-on s'étonner de ce que déchaînés les uns contre les autres comme des bêtes sauvages, il ne soit plus de forfaits au-delà de leur conception, ni au-dessus de leurs forces ?

Ce n'est ni dans les armées, ni dans les flottes, ni dans les trésors, que réside la force d'un état ; c'est dans la morale et dans l'esprit publics. Les ressources secondaires, lorsque les principes sociaux sont anéantis, ne sont que trop souvent des instrumens de destruction, et des moyens de rendre la dissolution plus terrible et plus prompte. Rome passant de la liberté à l'esclavage, eût plus

de légions sur pied et plus d'or dans ses coffres, qu'elle n'en avoit employé pour subjuguer tous les peuples connus ; et les empires qui l'avoient précédée ne développèrent jamais plus de forces extérieures et plus de luxe, qu'au moment de leur chute. La monarchie Françoise n'avoit-elle pas aussi ses armées, ses trésors, son commerce, et sa marine ? eh ! qu'importent l'éclat, le pouvoir et les richesses, au malheureux qu'une plaie intérieure dévore, et que la mort réclame !

Ce qu'il y a de pis, c'est que tout ceci sont des vérités rebattues. Tout le monde en convient, mais peu savent en faire l'application. Il est des hommes à qui il suffit de chercher à prolonger l'existence d'un état, comme la vie d'un malade qui seroit désespéré, mais dont quelques palliatifs peuvent reculer la fin. Ils ne voyent pas, sans doute, si loin dans l'avenir ; les insensés ignorent donc que cet avenir peut être demain ! celui qui auroit annoncé toutes les horreurs de la révolution Françoise il y a douze ans, les hommes d'état d'alors l'auroient fait enfermer comme un fou, ou écarteler comme un traître. Tous les peuples ont eu leurs Cassandres, et le sort du sage est

de

de n'avoir survécu aux beaux jours de sa patrie, que pour partager avec des êtres dégradés, stupides ou furieux, des maux qu'il lui est donné de prévoir, mais qu'il n'est pas en son pouvoir d'empêcher.

Il n'étoit pas en France, un homme de bon sens; il n'y étoit pas un homme de bonne foi, qui ne convint que ce n'est pas avec les débris d'une vieille monarchie, que se compose une république. Si l'on excepte quelques pédans imbus des idées républicaines, dont par une inconséquence bizarre, les cours d'instruction publique avoient bercé leur enfance, et qui croyoient, ou feignoient de croire qu'il étoit aussi facile de faire des François corrompus, des *Cincinnatus* ou des *Scipions*, et de leurs femmes des *Lucrèces* ou des *Arries* *, que

* Les affreuses saturnales qui ont eu lieu en France, durant trois ans; lorsque tout ce que la lie de la plus ignorante populace avoit de vil, siégeoit dans les conseils publics, ou sur des tribunaux de sang, sous les burlesques sobriquets de *Brutus*, d'*Aristides*, de *Themistocles*, de *Regulus*, &c. &c. ont donné par cette carricature instructive et atroce, une idée de ce que doit produire la mise en pratique de ces spéculations d'hommes, aussi étrangers à la connoissance du cœur humain qu'ils sont stupidement enorgueillis de leur prétendu savoir.

d'en jouer les personnages sur la scène, de les modeler sur le marbre, ou de les fixer sur la toile ; si l'on excepte ceux qui confondoient le désir de la liberté publique avec le dépit de leur infériorité personnelle dans l'ordre social ; il étoit peu d'hommes instruits qui ignorassent que les différentes formes de gouvernement, dont l'objet et le fonds sont partout les mêmes, mais qui sont aussi variées que le sont les disparates des caractères et des temps, s'adaptent insensiblement d'elles-mêmes, et malgré les efforts des hommes, à l'âge des empires ; que la nature seule produit dans leur croissance, dans leurs forces, et dans leur décrue, les changemens divers, sur lesquels doivent se régler leurs institutions et leurs lois ; et cela de la manière imperceptible et lente qui caractérise toutes ses opérations, et qui ne laisse à l'homme que les soins et les avantages de la culture, ou la triste faculté de détruire.

Si le gouvernement démocratique, ce que je n'admets pas, (car je ne trouve dans l'histoire aucun exemple de démocratie pure ; j'y vois bien quelques associations de tyrans égaux entre eux qui

qui donnoient la chasse au peuple esclave * comme à des bêtes féroces, lorsqu'ils redoutoient une trop grande population ; d'où peut-être nous sont venues les expressions de *peupler les garennes, peupler les forêts, dépeupler les champs de gibier*, &c. mais je n'y vois rien qui ressemble à un gouvernement populaire,) si, dis-je, la forme démocratique peut convenir à une nation neuve, à un assemblage de familles vertueuses par nécessité ou par principes, que le hasard aura jetées sur un territoire circonscrit : à peine cette nation aura-t-elle pris quelque accroissement, à peine aura-t-elle été entamée par la corruption, à peine des idées ambitieuses, ou le surcroit de population l'auront-

---

* Là où une classe particulière s'arroge exclusivement le nom de peuple, il faut bien que le reste des hommes soit esclave. Telles étoient les prétendues démocraties Grecques, ces tyrans populaires qui sont, je ne sais trop pourquoi, en possession de notre admiration, depuis que leurs méprisables descendans chassés de leur pays, après y avoir été les esclaves du premier occupant, sont venus inonder l'Europe de leurs mensonges et de leurs vices.

Ces monstres avoient si peu de respect pour la dignité de l'homme, qu'ils forçoient leurs *ilotes*, c'est à dire les hommes du peuple, à se dégrader dans les excès du vin pour donner à leurs enfans, la haine de l'ivrognerie !

l'auront-ils forcée de se déborder hors de ses premières limites : il faudra ou qu'elle soit anéantie, ou qu'elle se soumette aux changemens graduels que la nature apportera à sa constitution.

Il seroit plus facile de rendre à une prostituée, vieillie dans l'habitude du libertinage, les charmes et les grâces de l'innocence, que de faire germer les vertus nécessaires à la préservation de la liberté, au sein d'une nation décrépite, sans religion, sans morale, et sans esprit public.

Une telle régénération est une délusion barbare ; c'est le rajeunissement d'Æson ! et c'étoit cependant le spectacle que la nation Françoise donnoit au monde, lorsque ses prétendus philosophes, excitoient à la déchirer par lambeaux, une populace fanatique, à qui ils promettoient de la faire ressortir de cette horrible épreuve, plus jeune et plus vigoureuse que dans ses beaux jours !

Ceux qui se hâtent de former leurs opinions sur les événemens de douze années, qui ne sont qu'un point imperceptible dans l'espace des temps ; ceux qui prennent les effets des convulsions et de la frénésie, pour les produits de la force

et

et de la vertu, parce qu'ils sont quelquefois momentanément les mêmes, auront peine à faire l'application de ces vérités à l'état *hydropique* de la France, qui bouffie de toutes parts, offre à leur admiration, ou plutôt à leur stupeur, une apparence décevante de vigueur et de santé; mais celui qui n'a vu dans ces douze années, que les premiers instans de l'effrayante révolution qui menace le globe, en jugera différemment *.

Puisse

---

* On ne peut pas se dissimuler que la destinée de l'Europe ne dépende, quant à présent, de celle de la France; celle-ci n'a rien à craindre au-dehors; elle a tout à redouter au-dedans, tout à apprehender d'elle-même. C'est un géant qui peut ébranler les colonnes du monde et s'engloutir avec toutes les nations sous ses débris: mais pour lui donner une paix durable, il n'est qu'un moyen; le retour de la justice, de la religion, des mœurs, et du respect filial, autant que cela est nécessaire sous le gouvernement d'un seul, dont l'autorité active et ferme quoique tempérée, supplée en quelque façon, à l'absence du patriotisme et au défaut de vertus civiles. Je ne parle pas de la génération actuelle; elle est gangrenée; mais lorsque l'âge l'aura rendue impuissante pour le mal, l'intérêt de son repos la rendra désireuse du bien; et la génération qui croit, lui fera payer assez cher les vices de l'éducation qu'elle lui aura donnée. Je parle de celle qui naît. Prêter à la morale publique et à la religion, toute la force de l'autorité, en faire sucer les principes avec le lait, et les rendre

Puisse le ciel, à qui tout est possible, écarter de nous ce malheur ! puissent les générations, qui nous suivront de plus près, démentir ce pronostic funeste ! Il n'en sera pas moins vrai que le peuple François a manqué l'unique objet que lui promettoient ses efforts, ses sacrifices, le sang qu'il a versé, et les crimes de ses conducteurs. Il n'en sera pas moins vrai, qu'il n'a jamais pu atteindre cette liberté pour laquelle il n'étoit pas fait, et qu'il semble n'avoir développé ces prodiges de conception, d'audace et de succès en toutes autres entreprises, et qui tiennent courbées autour de lui,

---

rendre comme naturels aux enfans qui à peine balbutient ; s'abstenir de tous projets d'ambition au-dehors, sans négliger l'attitude respectable que commande sa propre défense ; rendre à la balance des pouvoirs de l'Europe, l'équilibre dont le défaut menace la France elle-même, de nouvelles et fréquentes convulsions, et sans qui il n'est pas un individu qui puisse raisonnablement espérer de jouir en paix, des propriétés que les hasards de la révolution lui ont acquises ou conservées; lier des intérêts du royaume à l'intérêt permanent des autres nations, et non pas à l'intérêt transitoire des hommes qui les gouvernent. Remettre en vigueur dans cette partie du monde, le système monarchique qui est la seule forme de gouvernement qui convienne à l'âge et aux mœurs des peuples qui l'habitent—voilà ce que doivent faire ceux qui seront animés du désir sincère d'assurer le bonheur de la France et de prolonger la durée de l'Europe.

lui, les têtes des puissances de la terre, comme autant de géans que la foudre auroit frappés ; que pour donner à l'univers une preuve plus solennelle de ces vérités ; que si le bris des liens sociaux, et le conflit des passions déchaînées produisent une force de délire, à laquelle rien ne peut résister ; il est plus facile à un peuple corrompu de triompher de ses voisins que de vaincre ses vices ; et que si l'habitude de la guerre et les victoires font les despotes, il n'appartient qu'au patriotisme et qu'à la vertu de faire des hommes libres.

Ce ne furent donc pas les déclamations de quelques forcenés, à qui la foiblesse du gouvernement avoit fait entrevoir la facilité de le renverser et de s'élever sur ses ruines ; encore moins les bassesses de quelques hommes de la cour, devenus les courtisans du peuple, qui étouffèrent la voix de la raison. C'est trop long-temps prendre les effets pour les causes. La raison n'a point d'empire sur l'ivresse, et les courtisans changent de condition comme les valets de louage.

L'expérience ne tarda pas à prouver aux François qu'ils n'avoient poursuivi qu'une ombre décevante ; que la *liberté*, pure comme la

vertu, dont elle est la compagne, fuit devant la corruption, semblable au météore qui s'éloigne et qui disparoît devant le souffle de celui qui s'attache à le suivre. Aussi à peine se virent-ils engagés dans la scène de désolation et d'horreurs qui se prolongeoit devant eux sans issue, qu'ils furent convaincus trop tard, qu'ils ne pouvoient pas se passer d'un maître.

Dès lors la puissance souveraine, jetée au hasard, sous la main du premier qui auroit voulu s'en revêtir, ne fut partagée entre les *comités* et les *clubs*; que parce qu'il ne se présenta pas même un homme médiocre assez entreprenant pour le tenter.

Le trône renversé, l'assassinat du monarque, l'âge tendre de l'héritier présomptif de la couronne, l'émigration des Princes, la dispersion de la noblesse et du clergé, la destruction des parlemens, la division des grandes provinces en parties incohérentes et sans forces; tout avoit préparé les voies à l'usurpation, et au despotisme le plus absolu.

Les crimes du Duc *d'Orléans* le désignoient pour

pour chef d'une nation couverte du sang de son Roi ; il en fut écarté par ses vices.

A travers un mélange hideux de forfaits, d'atrocités et de dégradation, on y remarque ce trait du caractère national. La populace qui disposoit du pouvoir, avilie dans ses membres, ne vouloit pas l'être dans son chef ; et comme ce qui dans le premier Prince du sang, manifestoit une âme basse, pouvoit faire supposer en *Robespierre*, une âme forte ; obligée de recevoir des fers, elle mit son orgueil à tendre les bras à un homme pris dans son sein.

Lorsque la fortune place les hommes dans une situation qui les expose à la vue de tous, on s'empresse ordinairement de leur supposer des talens, des vues, des vertus, ou des vices, des combinaisons, ou des plans, qui n'existent, le plus souvent, que dans l'imagination de ceux qui se plaisent à les enrichir de leurs propres idées. On ne veut pas se persuader qu'un homme quelqu'il soit, n'est après tout qu'un homme ; c'est-à-dire une machine qui, quoique très-compliquée, ne se meut et n'agit que par des principes simples.

Ces principes sont la passion, le caractère, ou l'instinct particulier qui le dominent. Tout ce qu'il pense, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, en portent malgré lui, l'empreinte. Sa conduite est-elle réfléchie? C'est ce caractère, ou cette passion, qui assemblent ses idées, qui les comparent, et qui, quoique sous des modifications multiformes, les dirigent toujours vers le même but. Agit-il sans réflexion? Cet instinct l'y porte encore par une pente naturelle. Il n'a qu'à se laisser aller; et le commun des hommes lui prêtera les calculs les plus travaillés, et la politique la plus profonde; ses succès, ses revers, enfin les dispositions qui sont dans l'ordre de la Providence, et sur lesquelles il n'est pas donné à l'homme d'influer, lui seront exclusivement attribués. Alternativement déchiré ou porté en triomphe, à l'occasion d'événemens qu'il n'étoit pas plus en son pouvoir de produire que d'empêcher, les bassesses ou les injustices de la multitude ne lui donnent que trop la mesure du cas qu'il peut faire de son approbation ou de ses injures.

Robespierre étoit, sous tous les rapports, au-dessous du médiocre; son âme ignoble comme sa figure,

figure ; sa passion dominante, celle de tous les ignorans, l'orgueil ; son caractère, celui d'un lâche, la cruauté.

Parvenu à la puissance suprême, sous le titre modeste de l'un des représentans du peuple, (mais qu'importent les mots, lorsque la chose est la même) il fut plus absolu qu'aucun despote de l'Asie. Il est peu d'hommes, quand ils sont arrivés là, qui ayent d'autre objet en vue que de s'y perpétuer. Quoique je sois loin de supposer qu'il eut assez de jugement pour savoir que les adulations qui circonviennent les personnes nouvellement en pouvoir, sont plutôt le produit de la haine, qui poursuit ceux qui les ont précédés, que l'effet de la confiance qu'ils inspirent, ce sur quoi il est trop ordinaire que la vanité prenne le change ; son caractère farouche le préserva des piéges des flatteurs, et il ne fut la dupe des caresses de personne. Il ne pouvoit pas se dissimuler que le royaume ne renfermât un nombre infini d'individus, auprès de qui il n'eut pas soutenu la concurrence. Les surpasser, ou même s'élever jusqu'à eux, étoit impraticable ; les ramener à son niveau, plus difficile encore. Il lui parut

plus

plus prompt de s'en défaire. *Marat* avoit fait le calcul affreux du nombre de têtes qui devoient tomber pour affermir l'autorité dans les mains de démagogues, sortis de la lie du peuple. Si *Marat* n'eut pas péri de la main d'une femme*, (dont le courage héroïque, et l'horreur que le nom seul de ce monstre fait naître, semblent atténuer ce qu'un assassinat, n'importe sur qui il soit commis, a toujours de répugnant et d'odieux); la tête de *Marat* seroit tombée l'une des premières, sous la main de *Robespierre.* La facilité qu'il trouva dans l'exécution, le porta à appliquer ce principe à toutes les circonstances, à tous les besoins, à toutes les branches de l'administration, qu'il nomma *révolutionnaire.* Ce fut avec des bourreaux qu'il s'assura de la fidélité des armées, de leurs succès, de la soumission de leurs chefs; ce fut avec des bourreaux qu'il parvint à remplir les coffres publics de toutes les fortunes des particuliers, et qu'il obtint les moyens de stipendier ses satellites et ses espions, de corrompre les sujets des puissances étrangères, de propager

* Charlotte Corday.

propager l'esprit de révolte jusqu'aux extrémités de la terre, d'environner les souverains de poisons et de poignards ; enfin de soulever une populace en délire, contre le Dieu de ses pères, et de la forcer de se prosterner devant celui, que par une dérision sacrilége, il condescendit à proclamer. Voilà tout le secret de ce misérable, à qui, à la honte éternelle de la France, l'histoire ne pourra pas se dispenser de donner une place dans ses annales. Et doit-on s'étonner aujourd'hui de ce que l'antiquité qui, à raison du défaut, plus fréquent de balance des pouvoirs, a eu plus d'occasions que les peuples modernes, d'observer les effets de ces bouleversemens, qui mettent à découvert les plus secrets replis du cœur humain, ait élevé des autels à la peur ?

Que *Robespierre* ait toujours parlé, toujours prétendu agir au nom du peuple ; c'est là le cheval de bataille des factieux, où des tyrans de tous les âges et de tous les pays.

Tous les détails que l'on pourroit faire de la situation de la France, à cette déplorable époque, ne pourroient pas donner une idée aussi complète de la dégradation de cette génération d'esclaves,

claves, sous les livrées insultantes de la liberté, que ne le fera la simple lecture du décret qui prononçoit la peine de mort contre ceux qu'il lui plaisoit d'appeler *les ennemis du peuple.*

" *Sont réputés tels* (disoit ce décret), *ceux* " *qui cherchent à anéantir la liberté par force ou* " *par ruse ; à avilir la convention nationale et le* " *gouvernement révolutionaire, dont elle est le* " *centre ; à égarer l'opinion, et empêcher l'ins-* " *truction du peuple ; à dépraver les mœurs, et à* " *corrompre la conscience publique ; enfin à altérer* " *la pureté des principes révolutionnaires.*

" *La preuve nécessaire pour les condamner,* " *est toute espèce de document matériel ou moral,* " *qui peut naturellement obtenir l'assentiment d'un* " *esprit juste et raisonnable.*

" *La règle des jugemens est la conscience des* " *jurés, éclairée par l'amour de la patrie ; leur* " *but, le triomphe de la république, et la ruine de* " *ses ennemis.*

" *S'il existe des documens du genre ci-dessus,* " *il ne sera pas entendu de témoins.*

" *Il n'y aura plus de défenseurs officieux, si* " *ce n'est pour les patriotes calomniés ! ! !*"

Et

Et c'est sous cette horrible loi, qu'étoit suspendue la vie de vingt-cinq millions d'hommes, et qu'a péri un dixième de la population de la France.

Malheur aux nations qui nourriroient dans leur sein, des individus, qui ne frémiroient pas d'indignation à chaque mot de ce code infernal; qu'elles se hâtent d'étouffer les monstres, ou c'en est fait d'elles.

Que l'homme, qui jouit en paix des produits d'une honnête industrie; que celui qui n'a pas brisé tous les liens de la nature ou du sang, qui voit croître autour de lui des enfans, à qui il désire de transmettre le champ que lui ont laissé ses pères, que celui dont les soins prolongent et adoucissent l'existence de ceux dont il a reçu le jour; qui chérit la compagne destinée à partager avec lui la somme des maux et des biens, des plaisirs et des peines, qui se mêlent au tissu de sa vie; que celui qui recueille où il a semé, qui presse la grappe de la vigne qu'il cultive, qui se repose à l'ombre de l'arbre qu'il a planté; qui serre quelquefois la main d'un ami; et qui retrouve tous les soirs, le toit hospitalier qui pro-

tége son repos, et dont la loi, qui veille pour lui, écarte le brigandage et l'insulte, ne se lasse pas de relire cet affreux décret : et qu'il sache que c'est là où conduit une confiance imprudente et coupable en des hommes qui se décorent exclusivement du titre d'*amis du peuple !*

Des *amis du peuple* qui avoient précédé *Robespierre* ; des généraux qui ne devoient leur élévation qu'aux troubles publics ; des orateurs que la populace venoit de porter en triomphe ; législateurs, administrateurs, officiers municipaux, avocats, négocians, évêques et prêtres apostats, écrivains, gazettiers, manœuvres, artisans, fermiers, laboureurs, soldats, matelots et valets ; Royalistes ou Républicans, Jacobins ou impartiaux, religieux ou athées, hommes ou femmes ; tout fut confondu dans cette boucherie qui se renouvelloit à toutes les heures du jour. Le premier qui fut condamné en vertu de ce décret, fut un cocher de fiacre, accusé d'avoir formé une conspiration contre le peuple.

Je ne m'arrête un moment sur ces détails révoltans, que parce qu'il est à ma connoissance intime que l'on s'est efforcé dans les pays étrangers,

gers, de persuader à la classe inférieure du peuple, qu'elle n'a rien à redouter des révolutions; et qu'en France au contraire, elle en a recueilli le fruit. J'ai été le témoin des effets que ce mensonge a produits; effets très-sensibles, mais de qui jusqu'à présent, l'attention qu'ils réclament, a été détournée par une sécurité funeste. On ne sauroit donc trop répéter, qu'indépendamment des réquisitions, qui enlevoient à cette classe ses enfans, et sa subsistance; indépendamment du sang qu'elle a versé pour acquérir à ses prétendus amis, ces fortunes insolentes dont l'étalage somptueux insultoit à sa misère; de dix victimes qui périssoient sur les échafauds, *révolutionnaires*, dans les *noyades*, dans les *fusillades*, etc. neuf, pour le moins, étoient prises dans les rangs les plus subalternes; que si quelques-uns sur des milliers, se sont élevés à des emplois supérieurs, militaires ou civils, la plupart ont été égorgés, ou sont aujourd'hui dans l'oubli; et que déjà on n'en compte pas un qui jouisse de quelque situation de considération ou de confiance; car *les amis du peuple*, quand ils n'ont plus besoin de lui, ont

appris de lui-même, la nécessité comme les moyens de lui rendre sa raison et ses fers.

Ce seroit néanmoins une erreur de croire que la terreur, qu'inspira *Robespierre*, ait été l'unique cause de cette patience ou de cette morne apathie, avec laquelle la nation Françoise se laissa si long-temps massacrer en détail. Outre celles que j'ai déjà indiquées plusieurs fois, il est horrible de le penser ; mais il est trop vrai de le dire, que tous les partis crurent alternativement avoir trouvé en lui un vengeur ; et qu'il ne tomba pas une tête sous la hache des bourreaux, dont la chute ne flattât les sombres fureurs, ou les espérances des uns ou des autres. Telles sont les haines que produit l'esprit de parti. Les uns ne virent long-temps en lui, qu'un instrument *contre-révolutionnaire*, que l'exécration publique briseroit, lorsqu'il les auroit débarrassés d'ennemis, que sous mille rapports, ils jugeoient bien autrement dangereux que lui. Les autres le regardoient comme l'exterminateur d'un parti, qui confondoit dans le désir du retour de l'autorité légitime, celui de la réproduction des anciens

ciens abus, et dont les agens s'étoient prononcés de manière à les convaincre qu'il ne sauroit pas pardonner ! Aux *Jacobins*, c'est-à-dire, à ceux qui ne pouvoient fonder que sur la destruction, leur élévation et leur fortune, il étoit l'homme nécessaire, le promoteur actif des objets de leur ambition et de leur cupidité. Quoiqu'il ne fit aucune distinction d'opinions, de prétentions, ou de conduite ; tous les partis sembloient, tour à tour, oublier, en voyant tomber leurs adversaires, le sang des victimes qu'il avoit choisis parmi eux la veille ; et comme tous les sentimens, tous les principes honnêtes avoient fait place à un égoïsme aussi effronté que stupide ; il n'en étoit que trop qui ne considéroient dans la perte de leurs amis mêmes, que des rivaux ou des copartageans de moins. Voilà l'histoire toute nue de ce *règne de la terreur*, qui étoit plutôt celui de la lâcheté et de la vengeance ; et que l'on pourroit définir une guerre civile atroce, que se firent passivement tous les partis, noyés dans des torrens de sang François, sans combats ; et dont *Robespierre* fut l'instrument et le centre.

Lorsque

Lorsque l'on parcourt ces affreuses nomenclatures, ces listes de sang, qui ont conservé les noms d'une foible partie de ceux que la faux homicide moissonna dans ces jours de deuil et d'horreur : le cœur éprouve un redoublement de douleur et d'admiration, à ceux des augustes compagne et sœur de l'infortuné Louis XVI.

Femme sur le trône ; mais reine dans les fers, et sous le couteau des assassins ; la première a laissé après elle, une trace de gloire qui défend à la pensée de pénétrer au de-là des cinq dernières années de sa vie ; et qui force la mémoire de se replier toute entière, sur ses souffrances inouies, son courage héroïque, et ses mâles vertus !

Tout ce que le ciel a fait, de bon et de pur, frappe l'imagination, et remplit douloureusement l'âme, au nom de la seconde.

Assuré de la soumission de l'intérieur, *Robespierre* étoit loin de jouir de la même sécurité à l'égard du dehors. Tant qu'il n'avoit eu à se défendre que des efforts des puissances du continent, leurs rivalités avoient pu lui offrir quelques motifs de tranquillité : mais l'accession de l'Angleterre

avoit

avoit donné à la coalition une attitude véritablement redoutable.

Quoiqu'il fut l'un des hommes les plus ignorans de son siècle; qu'il n'eut jamais jetté les yeux sur une carte de géographie, et qu'il connut à peine la nomenclature des peuples qui habitent l'Europe : il savoit assez qu'il pouvoit se passer de tout cela, tant qu'il auroit en main le pouvoir, et les moyens de se faire obéir. Il n'ignoroit pas qu'au temps où la France étoit gouvernée par des ministres peu instruits, et plus occupés de leur ambition, de leurs plaisirs, et de leurs intrigues, que des affaires de l'état; chaque département n'en étoit pas moins conduit avec quelque succès par des agens subalternes, hommes de talens, mais dont l'habitude de ramper aux secondes places, lui garantissoit en eux le peu de désir de s'élever aux premières; comme le peu d'aptitude pour les occuper.*

Maître

* Ceci paroîtra peut-être un paradoxe; rien cependant ne frappe l'observateur d'une manière plus sensible. Sous les gouvernemens où le mérite et les talens peuvent prétendre à tout; où la règle est sagement établie de parcourir plus ou moins rapidement tous les degrés, [n'importe dans quelle carrière

Maître des dépôts du gouvernement, que remplissoit un recueil immense de cartes, de plans, de

---

carière] avant d'arriver aux premiers, il se forme assurément des hommes supérieurs à une telle école : mais là, où il n'est pas permis à celui qui commence par le premier échelon, de porter ses désirs au-delà d'une place subalterne ; lorsque cette place est le *nec plus ultra* de ses espérances ; la sphère de l'ambition ne se resserre qu'en comprimant les élans du génie. Ses facultés naturelles se rétrécissent par une pratique routinière ; courbé d'abord par nécessité, bientôt par habitude, il sera comme moulé dans la station, de laquelle il ne lui est pas donné de sortir, et s'il conduit utilement la partie à laquelle il a été borné, il n'en est que plus incapable de diriger l'ensemble.

Ceux qui ont observé les hommes que la révolution Françoise à placés plus ou moins au grand jour, ont vu des invidus *tous neufs* se montrer propres à de grandes choses ; mais pas un de ces *utiles seconds*. S'il est échappé à ceux-ci quelques idées *à eux*, elles perçoient gauchement à travers la gêne de leurs premières habitudes. J'en ai remarqué mille exemples à l'Assemblée Constituante. *Target* entre autres, a toujours parlé comme s'il eût plaidé *devant la cour*. *Barrère*, à chaque fluctuation de popularité, couroit comme par instinct, se ranger sous l'aile du héros du jour ; *Grégoire* ne laissoit pas échapper un mot hardi, sans faire la révérence, et sans baisser les yeux ; *Syeyes* fournissoit de motions, de discours, de plans de constitution, etc. les individus qui se mettoient en avant, comme il auroit fourni son évêque de mandements ; et tant d'autres, alors, et depuis ! Ces hommes sont comme les laquais, qui ont plus d'esprit que leurs maîtres, mais qui ne peuvent pas se passer de livrée.

de projets, de mémoires, et d'écrits de tous les genres, et sur toutes les matières; produits des travaux de tout ce que la France avoit possédé d'éclairé, d'instruit, et de célèbre depuis plusieurs siècles; il ne manqua ni de matériaux ni d'agens.

Joignez à cela une quantité d'officiers, d'ingénieurs, et d'hommes nourris dans les secrets de l'administration et de la diplomatie, qui ayant été repoussés de la cause royaliste, comme je l'ai rapporté, avoient été forcés de se jetter dans le parti opposé; on peut assurer que Robespierre fut environné d'un conseil qui ne le cédoit en lumières et en activité, à aucun des cabinets de l'Europe.

Instruit de ce qu'il avoit à appréhender de la part de la Grande-Bretagne; tandis que son conseil s'occupoit des moyens de faire face à ce nouveau danger; on aura peine à le croire; le stupide tyran renfermé dans les mesures qui lui étoient propres, et hors desquelles il ne lui étoit pas donné de mouvoir, crut qu'il se débarrasseroit des efforts de l'Angleterre, comme des menées

du Duc de *la Vauguyon*,* ou d'*Anacharsis Cloots ;* il dénonça cette puissance et son gouvernement au club des Jacobins.

Bientôt la tribune de cette caverne ne retentit plus que de déclamations et de diatribes contre la nation Angloise. Quelques injures grossières répétées par les orateurs qui se succèdoient, faisoient toute la substance de leurs discours : *les crimes de l'Angleterre ; l'or de Pitt ; les trahisons de Pitt* ; etc. tout cela se terminoit par le vœu de ne pas laisser pierre sur pierre dans les îles Britanniques : *delenda est Carthago !* et afin que la classe inférieure du peuple Anglois n'ignorât

---

* Si M. de *la Vauguyon* se trouve ici sur la même ligne avec les intriguans du parti Jacobin ; ce n'est point *l'arrêt de mort* [qu'il rédigeoit contre moi en Allemagne en 1797, et au bas duquel il avoit, sur la garantie de sa signature, surpris ou supposé celle du Roi !] qui me porte à le placer ainsi. La petitesse des plans de M. de *la Vauguyon*, la niaiserie de ses spéculations politiques ; la bassesse et l'incapacité d'*agens* qu'il avoit donnés, tant au dedans qu'au dehors du royaume, à une cause dont toute la force consistoit dans le maintien de sa dignité, et que toutes ces plates intrigues ne tendoient qu'à ravaler et qu'à desservir ; (toutes choses qui seront la matière d'une partie de ces mémoires ;) prouveront assez la justesse du parallèle, sous le rapport de l'ineptie, qui est le seul que j'aie ici en vue.

n'ignorât pas qu'elle étoit comprise dans la proscription générale, un décret de la Convention ordonna le massacre des prisonniers Anglois et Hanovriens.

Tandis que cette farce se jouoit aux Jacobins, le conseil militaire disposoit en secret les mesures d'attaque et de défense. L'idée d'une descente en Angleterre acquit de la popularité ; les préparatifs furent poussés avec vigueur ; les côtes de Bretagne se garnirent de troupes, et dans le cours de l'Eté 1794, une armée de vingt mille hommes d'élite étoit rassemblée au camp de *Paramé*, entre *St. Malo* et *Cancale*, en vue de l'ile de *Jersey*.

Le moment étoit venu pour moi, de donner à l'Angleterre une preuve efficace de l'utilité qu'elle pourroit retirer du parti du Roi, et du double avantage qui résulteroit tant pour sa sûreté, que pour ses finances, du concours d'un corps d'alliés, qui placé sur les derrières de l'ennemi qui la menaçoit, le forceroit sans cesse, de se désister des toutes les entreprises qu'il pourroit méditer contre elle.

Cette idée s'étoit offerte à moi depuis long-temps, depuis long-temps elle étoit l'objet principal de mes méditations. Mais comme elle a donné lieu à un reproche d'une nature plus grave et plus durable que toutes les sottises qui ont été publiées contre moi, il est nécessaire de donner quelques développemens à la manière dont j'ai envisagé les choses sous ce rapport.

On a dit que j'étois *l'homme de l'Angleterre, l'homme de M. Pitt, l'homme de M. Windham, &c.* Certes, je suis loin de désavouer mon admiration pour un peuple que j'ai vu lutter seul, pour la cause de l'humanité, lorsque toutes les nations de l'Europe l'avoient successivement désertée; encore moins mon respect pour les hommes de génie, qui dirigeoient ses conseils; non plus que ma reconnoissance et mon inaltérable attachement pour M. *Windham*, dont l'estime seule est le garant de l'honneur et de l'élévation des sentimens en ceux qui la possèdent: mais j'ai lieu de croire que la suite de ces Mémoires convaincra tout lecteur impartial, que je n'appartiens qu'à moi seul, et que je ne suis *l'homme de personne.*

Si

Si de telles insinuations n'eussent été mises en avant que par le parti que j'ai combattu, elles se détruiroient d'elles-mêmes; mais comme elles n'ont pas cessé d'être dans la bouche d'individus qui vivoient aux dépens de l'Angleterre, qui sollicitoient ses secours, et qui recevoient son argent de toutes mains, elles pourront servir à faire trouver la clef de quelques circonstances de détail, sur lesquelles je m'arrêterai plus tard.

Je ne les considérerai dans le moment actuel, que sous le rapport général.

L'idée d'appeller l'intervention des étrangers dans les querelles domestiques, et de se liguer avec les peuples qui sont armés contre la patrie, porte naturellement avec elle, quelque chose de révoltant et d'odieux; et le fait laisse sur la mémoire de ceux qui s'en rendent coupables, une tache que le temps et l'éclat même des plus grandes qualités n'effacent jamais entièrement.

Je crois avoir déjà suffisamment éclairci ce point, lorsque j'ai distingué la cause de la France d'avec celle de ses tyrans: et tout ce qui est survenu depuis, prouve assez que personne ne pense que ces deux causes n'en fissent qu'une. Ce n'étoit

toit pas l'intérêt seul de la France qui étoit en question, c'étoit l'intérêt du monde entier; ce n'étoit pas dans l'assemblage impur de quelques scélérats couverts du sang de mes concitoyens que je voyois ma patrie, c'étoit dans la masse opprimée, dont la frayeur avoit étouffé la voix; ce n'étoit pas dans les hurlemens des bourreaux que je cherchois à entendre sa volonté, c'étoit dans les cris de leurs innombrables victimes; la cause de la France étoit devenue celle de l'espèce humaine; nul ne lui étoit étranger; et lorsque les institutions, les principes et les liens divers, qui assurent le repos des nations sous leurs gouvernemens respectifs, sont menacés d'une subversion totale; c'est alors que tous les hommes, n'importent quelles soient les limites que les conventions ont assignées à la fraction de la grande famille à qui ils appartiennent, doivent se confondre dans le danger de l'intérêt général, et se rappeller qu'ils sont frères.

Au surplus, toutes les questions de ce genre, qui s'élevent dans le tumulte des passions et dans le conflit des intérêts privés, ne sont en dernier résultat

résultat que des disputes de mots que les événemens décident.

Si le parti royaliste eût vaincu, ses chefs portés en triomphe, seroient proclamés les libérateurs de la patrie; et le peuple François dans l'ivresse d'une joie que la rage d'un incomparablement petit nombre d'individus ne feroit que rendre plus sensible, feroit retentir l'air de ses acclamations, à la vue de son Roi légitime.

Si *Buonaparté* avoit succombé dans son entreprise sur les conseils et sur le directoire, la mémoire de ses premiers succès seroit engloutie avec son corps dans le cloaque, qui a dévoré les restes des victimes de tous les partis; et les bouches qui lui prodiguent aujourd'hui la louange et l'adulation, ne s'ouvriroient que pour le charger d'imprécations et d'injures.

Si *Roberspierre* se fut maintenu, et qu'il eût forcé l'Europe à la soumission, ou à la paix, comme on voudra l'appeller; l'assassin de Louis XVI verroit à son *lever*, les envoyés des Rois; et tel qui ne prononce aujourd'hui son nom qu'avec horreur, serreroit la main de ses bourreaux devenus ses ambassadeurs.

Ce

Ce n'est assurément pas sans raison que l'opinion publique flétrit l'ambitieux, le vindicatif ou l'ingrat, qui, pour une cause particulière, appèle des armes étrangères au sein de son pays, et qu'elle voue à l'exécration celui qui, dans quelques circonstances que ce soit, n'hésite pas de compromettre ou de livrer ses intérêts ultérieurs pour prix de l'intervention qu'il réclame. Un tel caractère est facile à connoître, car le mépris de ceux qui l'emploient, en fait bientôt justice ; et j'invoque sur ma tête, celui du monde entier, si, dans mes relations avec le gouvernement Britannique, j'ai perdu un instant de vue la gloire d'une patrie qui m'étoit plus chère qu'elle ne sembloit être odieuse aux misérables qui l'égorgeoient, en prétendant la défendre ; et si j'ai compromis en quelque manière, la dignité de la cause, à laquelle je m'étois dévoué.

Je déclare donc qu'ayant considéré le rétablissement du Roi de France dans ses droits comme le moyen, non-seulement le plus juste, mais le plus décisif et le plus prompt, de rendre le bonheur à ma patrie, et une paix stable au monde ; que pénétré de la nécessité de donner

à

à cette cause une importance matérielle qui pût lui faire récupérer une partie de son poids dans la balance de l'intérêt général des puissances de l'Europe ; j'ai fait tous mes efforts pour la lier de la manière la plus intime avec celle de l'Angleterre ; que le seul motif qui m'a déterminé à agir ainsi, a été que je n'ai vu nulle part ailleurs que dans le génie, dans les ressources, et dans l'intérêt particulier de la Grande-Bretagne, une réunion assez puissante de tous les moyens, pour détruire le système pernicieux qui menaçoit l'espèce humaine de destruction ; et quand je n'aurois pas assez prouvé déjà la solidité de cette opinion, je n'en chercherois pas d'autre démonstration que les événemens, qui quoiqu'ils ayent été non moins défavorables au parti que j'ai suivi, qu'aux vues premières des puissances coalisées, l'ont cependant amplement confirmée sous le rapport du principe général, duquel on n'eût jamais dû s'écarter.

Si le *Jacobinisme* a produit ces élans convulsifs qui ont fait plier toutes les nations sous les efforts des François ; il n'est pas moins vrai de dire que la persévérance de ceux de l'Angleterre

a enchaîné le *Jacobinisme ;* ou, pour parler plus exactement, lui a donné le temps de s'assoupir, rassasié de sa propre substance ; et à ceux qui ont fini par le lier, l'occasion comme la facilité de le faire.

Le *Jacobinisme*, (pour continuer de me servir du mot trivial,) est un mal attaché à l'espèce humaine, et comme inhérent à son existence. C'est un monstre que l'on ne détruit pas ; mais on l'enchaîne. S'il vient à briser ses liens, le repos de la société est troublé, jusqu'à ce qu'on puisse les lui rendre. Il est assurément dans la nature que celui qui n'est pas content de sa situation, cherche à la changer, n'importe aux dépens de qui, s'il n'est pas retenu par les sentimens de la religion, de la honte, ou de la crainte. Otez cette triple digue qui seule a contenu le ferment des passions ; et toutes les horreurs de l'anarchie vont se déborder sur l'humanité. Ce n'est qu'avec le temps, que l'épreuve de tous les maux fait succéder insensiblement la raison au délire ; et que la voix de la passion, cédant aux cris de la douleur, l'homme finit par reconnoître la nécessité de ces liens qui le préservent de lui-même.

Or

Or je demande si ce n'est pas à la constance de l'Angleterre, à la fermeté comme au génie de son cabinet; si ce n'est pas à la prolongation de la guerre qui a changé insensiblement, et comme de campagne en campagne, les opinions, les sentimens et les hommes; que le monde a eu l'obligation de ces délais, qui ont enfin conduit la majorité des François à ouvrir les yeux sur leur déplorable situation; et à leur faire adopter un système qui, s'il n'est pas encore rassurant sous le rapport des principes politiques, commence du moins à le paroître sous celui des principes sociaux.

Si l'Angleterre n'eût pas maintenu l'Europe en mouvement; si elle n'eût pas veillé à ce que les autres peuples se fussent tenus sur leurs gardes; si elle ne se fût pas montrée comme elle l'a fait, sur tous les points à la fois; si elle n'eût pas chargé chaque coup de canon qui a été tiré en Europe contre les régicides, payé chaque soldat qui leur a été opposé; si les républiques *Cisrhénane* et *Transrhénane* se fussent établies; si tous les bras qui auroient pu s'armer pour favoriser la propagation de l'anarchie, n'eussent pas été soldés pour en arrêter les progrès; si l'Allemagne, ce

corps vigoureux, qui ne paroît foible qu'à cause de sa division, mais qui seroit bien autrement formidable que la France, si jamais la frénésie révolutionnaire venoit à unir tous ses membres, eût été livrée en proie à la contagion ; il y auroit de la mauvaise foi à le nier ; le monde n'offriroit plus aujourd'hui que le théâtre de l'espèce humaine retombée dans la barbarie, ou une mer de sang qui auroit englouti la France elle-même, dans le tombeau de toutes les nations.

Je ne me trompois donc pas, lorsqu'à l'époque de laquelle je parle, j'envisageois le concours de l'Angleterre avec les efforts des François opprimés, comme l'objet le plus avantageux et le plus désirable : et je me livrai tout entier aux moyens de l'obtenir ; moyens que j'ai poursuivis plus vivement encore, aussitôt qu'il me fut démontré que son gouvernement avoit rejeté toute idée de conquêtes sur le continent ; et si la cause du Roi de France n'a pas recueilli de mes efforts, les succès que j'avois lieu de m'en promettre ; on se convaincra plus tard que ce n'est, ni au ministère Britannique, ni à moi, que l'on doit l'imputer.

Ce

Ce que je viens de dire des effets de la constance de l'Angleterre, sous le point de vue général, qui auroit dû être l'objet exclusif de la guerre; il est impossible de se refuser d'en faire l'application, dans une proportion relative au parti royaliste qui s'est élevé sans impulsion, comme sans aide étrangère, et qui s'est si long-temps soutenu, livré à ses propres moyens. Il est de notoriété publique aujourd'hui, que la guerre dont les provinces de l'ouest ont été le théâtre, a successivement occupé, dans l'un et dans l'autre parti, plus d'un *million* de soldats, dont les deux tiers, (on frémit de le penser!) ont péri dans cette lutte de la fidélité contre l'anarchie. Ceux qui douteroient encore de cette triste vérité, auront la déplorable satisfaction de s'en convaincre, en feuilletant les correspondances secrètes des généraux de la convention, qui sont aujourd'hui dans les mains de tout le monde *.

Ainsi

---

* Voyez, entre autres, la Correspondance du Général *Hoche*, imprimée depuis sa mort, à Paris, chez *Buisson*, rue *Haute-Feuille*, No. 20.

On devra distinguer dans cette correspondance, les lettres

Ainsi lorsque la coalition des puissances de l'Europe, trop foible, trop incertaine, ou plutôt trop partagée dans sa politique et dans ses desseins, se montroit incapable de résister à la fougue de ces armées déjà innombrables, dont le fanatisme et l'unité de conseil et d'action, multiplioient les forces ; lorsque les scélérats qui avoient usurpé l'autorité souveraine en France, étoient trop stupides pour chercher ailleurs que dans la destruction, l'affermissement de leur pouvoir, et dans le bouleversement de tous les peuples, l'impunité de leurs crimes ; qu'eût-ce été, si la Providence n'eût pas suscité, comme par miracle, ces François généreux que leur zèle pour leur patrie, pour leur religion et pour leurs lois, maintenoit inébranlables, et combattant sans relâche au milieu du volcan révolutionnaire ; et dont la constance, en ménageant à leur pays des délais salutaires, garantissoit en même temps le reste de l'Europe

---

tres particulières, écrites à des connoissances ou à des subalternes, avec lesquels il étoit utile de dissimuler, pour ne pas répandre le découragement ; et celles qui étoient adressées au directoire et au ministre, qu'il n'eût pas été prudent de tromper.

l'Europe des efforts additionnels de plus de cinq cent mille hommes, à qui ils eussent été forcés d'unir les leurs, s'ils ne les avoient pas tournés contre eux ?

Ceux qui ne prendroient ceci que pour des inductions vagues, n'ont pas sans doute observé la coïncidence des événemens postérieurs, avec l'époque de la reddition générale du parti royaliste, qui s'effectua vers le milieu de 1796.

Cette reddition, à laquelle on verra par la suite, que je me suis opposé de tout mon pouvoir, comme à tous les traités de ce genre, à qui je suis le seul qui n'aie jamais voulu prendre part ; la reddition, dis-je, ayant laissé cent cinquante mille hommes effectifs à la disposition du directoire, (indépendamment de ce qu'il crut nécessaire de conserver dans les provinces qu'il étoit de la prudence de ne pas juger aussi imperturbablement *pacifiées* qu'on le publioit), cette addition de forces ne fut pas plutôt répartie entre l'armée d'Italie et celles d'Allemagne, que les affaires, qui avoient commencé à prendre une tournure favorable pour les alliés, changèrent subitement de face ; et que les armées de la coalition, privées

des

des avantages d'une diversion, dont jusqu'alors on n'avoit pas assez senti l'importance, éprouvèrent cette succession non interrompue de revers, qui a forcé toutes les puissances de se détacher les unes après les autres, de la cause générale, dans un temps où, fort heureusement pour elles, les opinions et les hommes, qui dominoient la France n'étoient plus les mêmes, mais qui deux ans plutôt n'auroit eu d'autres bornes que le bouleversement du monde civilisé.

On ne sera pas moins frappé d'un autre effet immédiat de la cessation du concours du parti royaliste, avec la coalition des puissances, lorsque l'on se rappellera, que ce ne fut qu'après la reddition de 1796, qu'eurent successivement lieu les essais d'invasion, que firent les troupes du directoire sur les côtes du pays de Galles et sur celles d'Irlande *, essais, qui par leur peu d'importance, n'annon-

* Tandis que j'ai sous les yeux la Correspondance Secrète de *Hoche*, il n'est pas hors de propos, quoique ce soit anticiper sur le récit des faits, de faire connoître, dès à présent au peuple d'Angleterre et d'Irlande, le paragraphe suivant de la lettre de ce Général au Directoire, *au sujet de l'expédition confiée au Général Humbert.*

" Il

n'annonçoient aucun dessein sérieux ; mais qui servirent à prouver, que lorsque le vent et la mer sont d'accord avec un ennemi, à qui la proximité permet de choisir son temps ; toutes les flottes du monde, quelques nombreuses qu'elles soient, ne sont pas une défensive suffisante ; et que si le courage d'un peuple aussi belliqueux que brave et bien dirigé, est le garant certain de sa sécurité ; ce n'est cependant qu'aux dépens de ses trésors, de son industrie et de son repos.

D'où il est juste de conclure que le parti royaliste, tant qu'il a combattu dans l'intérieur de la France, et surtout dans les provinces maritimes ; et tant qu'il a détourné sur lui-même les efforts des troupes qui étoient destinées à envahir, ou seulement à menacer les domaines de S. M. B.,

---

" Il est impossible de faire espérer à ces hommes (les " soldats employés à l'expédition) une fortune brillante ; " ils ne peuvent tout au plus se charger que de beaucoup " d'or. Quant au mal à faire au gouvernement Anglois, " on peut s'en rapporter à eux. Chacun sait ce qu'ont pro- " duit, dans notre propre pays, les *viols*, les *pillages*, et les " *assassinats* ; que sera-ce donc en terre étrangère ? ! ! !" [*Vie de Lazare Hoche, vol. ii. page* 381.]

Que l'on compare cette communication officielle avec la proclamation du même *Hoche à la nation Irlandoise!*

a rendu à l'humanité en général, une continuité de services dont l'Angleterre a retiré un bénéfice immédiat; bénéfice, que ceux qui savent à quelles sommes se sont portées les dépenses qu'a exigées sa défensive intérieure, depuis la reddition de 1796, sont seuls en mesure d'apprécier.

Je m'aperçois que j'anticipe sur des faits dont les détails demanderont bientôt de moi d'autres développemens. Mais il m'a été impossible de me refuser à l'occasion d'indiquer en passant, des objets sur lesquels je me ferai un devoir de m'étendre plus tard. Je prie que l'on veuille croire que je suis bien loin de tout sentiment, que paroîtroit me suggérer une vanité déplacée. En apprenant, au milieu du conflit des intérêts privés et du tumulte des passions, à connoître les hommes, j'ai appris à me connoître, et à m'apprécier moi-même; et en vérité le résultat de cette étude pratique n'a pas laissé dans mon cœur de place pour l'orgueil: je sais aussi bien que qui que ce soit ce que vaut un homme isolé; bien peu de chose! et si je souris de pitié, lorsque je rencontre des individus (ce qui m'arrive quelquefois) qui se fatiguent beaucoup pour se

faire

faire un faisceau des actions, des talens, et des services épars des uns et des autres, qu'ils ramassent ou qu'ils volent pour s'en parer, et, le plus souvent, pour en faire leur profit ; j'ai du moins la bonne foi de me montrer tel que je suis, ou tel que je crois être. Si j'ai été à la tête du parti royaliste le plus nombreux, ce parti n'a pas été mon ouvrage ; il s'est formé insensiblement autour de moi, par la nature des circonstances. Ces circonstances m'avoient mis en avant ; des hommes aussi modestes et aussi désintéressés qu'ils étoient dévoués se sont réunis à moi ; ils ont été suivis de leurs amis ; le premier noyau formé, tout est venu s'y joindre comme à un centre naturel ; et ainsi, de proche en proche, l'insurrection s'est étendue et s'est organisée par des principes uniformes. Le sentiment du danger ne laissoit point de place au tourment de l'envie ; le besoin de secouer un joug tyrannique imposoit silence à l'ambition, et l'esprit d'intrigue étoit étranger parmi des hommes, en qui une éducation vertueuse avoit comme naturalisé la religion, l'honneur et la bonne foi. Je n'ai dont eu, pour ainsi dire, qu'à les laisser faire ; si j'ai été leur

guide et leur organe ; la première tâche étoit facile avec des êtres aussi bien disposés; et il y avoit peu de mérite à remplir la seconde avec succès, lorsque tous les intérêts se réunissoient pour engager les puissances belligérantes à faire concourir leurs efforts avec les nôtres. J'étois plutôt leur ami que leur chef, leurs familles devinrent la mienne; ma vie a été mille fois garantie par le sacrifice volontaire de celle de plusieurs; ils mettoient leurs propriétés à ma disposition ; et mes désirs étoient pour eux des ordres, aussitôt exécutés que devinés. A qui ne sait pas que, dans de pareilles circonstances, la confiance est un lévier puissant, lorsque la discipline ne seroit qu'un ressort fragile, ceci pourroît paroître surprenant; il en est ainsi de tout ce qu'on ne voit pas de près, ou de tout ce que l'œil de l'observation n'a pas dépouillé de tant de petites circonstances, qui en imposent au commun des hommes, toujours disposés à admirer ou à improuver sans mesure comme sans raison. Le seul mérite que j'ai eu à tout cela est celui qui m'étoit commun avec le dernier soldat, le sacrifice de mon repos et de ma vie ; et le seul blâme que j'ai à encourir, est de n'avoir pas pu préserver

un

un parti qui a résisté si long-temps aux vainqueurs de l'Europe, par ses propres forces, de l'effet des misérables intrigues de quelques hommes, dont le pitoyable succès a dû me donner la mesure de mon peu de pouvoir, par celle de leur ineptie ou de leur bassesse.

Ces vérités, que je confesse bien sincèrement, (et qui sont plus ou moins applicables, en bien comme en mal, aux résultats de la plupart des réunions d'hommes, résultats que l'on ne manque presque jamais d'attribuer ou d'imputer exclusivement à leurs chefs), seront propres, sans doute, à atteindre le but que je me propose, qui est de donner à l'ensemble et aux membres du parti royaliste, dans l'opinion publique, la place qu'ils doivent y occuper, et que l'histoire leur réserve.

Si le lieu de la scène, sur laquelle ils ont agi, a été comme séparé du reste du monde, par des flots de leur sang ; si l'ignorance où l'on a été trop long-temps des services signalés qu'ils ont rendus au monde en général, et aux nations en particulier, avoit pu faire, des respectables restes (qui sont aujourd'hui comme un est à trois mille

de

de leur nombre premier, errans sans famille et sans amis, dans les pays étrangers), des objets d'insouciance ou même d'injustice ; ce sera un devoir que je remplirai avec chaleur, de les présenter sous le seul point de vue qui convienne à la dignité de leur caractère, comme à l'avantage que chacun a retiré de leurs sacrifices et de leurs efforts ; et de m'efforcer de substituer, à leur égard, dans le cœur de ceux qui à défaut de connoissance suffisante, leur refuseroient la justice qui leur est dûe, le respect à l'envie, et la reconnoissance à l'insultante pitié.

J'en étois resté aux préparatifs qui se firent en 1794, sur les côtes de Bretagne, pour débarquer une armée sur celles d'Irlande ou d'Angleterre.

Plusieurs étoient d'avis, non sans quelque raison, qu'il seroit plus avantageux de laisser embarquer sans obstacle les troupes destinées pour cette expédition, que de les faire réfluer sur le parti royaliste, qui, quoique très-étendu déjà, n'avoit pas encore reçu cette force que le temps, l'ensemble, et l'usage des combats devenus moins inégaux par une telle diversion, pouvoient seuls lui donner. Je sentois parfaitement l'utilité prochaine

chaîne et momentanée dont pourroit nous être cette conduite ; mais si l'Angleterre venoit à succomber, que pouvions-nous nous promettre de nous-mêmes contre des armées victorieuses d'elle ? Et si elle triomphoit sans nous, qu'avions-nous à en attendre ? Dirigé par le principe unique que je n'ai jamais perdu un instant de vue, qui étoit (d'après la tournure que les choses avoient prise dès les commencemens, et qu'elles ont conservée, pendant six années depuis, sous ce seul rapport) que la cause royaliste n'avoit à espérer aucune chance favorable, qu'autant qu'elle acquerreroit un poids réel dans la balance politique ; ce que je ne puis pas me lasser de répéter ; je me déterminai à mettre tout en œuvre pour faire échouer l'entreprise projettée, et pour prouver à l'Angleterre, par un premier service, que l'alliance du Roi de France, à quelque déplorable situation qu'il parût être réduit, ne seroit ni sans importance pour l'intérêt général, ni sans utilité pour ses intérêts particuliers *.

Il

* On a répété plusieurs fois que si le parti royaliste avoit été utile à l'Angleterre, ce n'étoit que parce qu'il y trouvoit son

Il ne s'agissoit plus que de trouver les moyens de réussir, sans compromettre l'existence du parti royaliste en Bretagne ; et même sans courir le risque de nuire à ses progrès : cela n'étoit pas difficile.

Les forces royalistes organisées et aguerries dans le *Bas-Maine* et dans l'*Ille et Villaine*, qui étoient les plus rapprochées de la côte du Nord, n'auroient pu tenter d'effectuer ce dessein, qu'en se réunissant en corps d'armée, et en se portant directement vers le point où se rassembloient les troupes *conventionnelles ;* or c'étoit ce que j'avois le plus à cœur d'éviter. S'exposer à une défaite générale, eût été retarder considérablement, sinon détruire l'effet que j'avois lieu de me promettre du travail de près d'une année. D'ailleurs nous étions dépourvus d'artillerie et de cavalerie ; et quand même nous eussions pu résister à la supériorité que ces armes donnoient sur nous à nos

---

son propre avantage. Ces personnes ignoroient sans doute que la solidité des conventions publiques ne consiste que dans une égale proportion d'avantages réciproques, comme la fidélité des contractans consiste à remplir religieusement les promesses mutuelles.

à nos adversaires ; le défaut de subsistances nous auroit bientôt fait éprouver le sort des intrépides Vendéens, que la famine avoit vaincus au milieu de leurs triomphes. Aussi long-temps que mes divisions restoient comme cantonnées sur leur territoire respectif, tous les greniers des campagnes étoient nos magasins : mais pour les maintenir réunies, il eût fallu faire des amas de grains et de farines, et courir le double risque d'affamer les habitans qui privés de leurs défenseurs, se seroient vus réduits à la nécessité de livrer le reste de leurs récoltes ; et de porter l'abondance au sein de l'armée ennemie, qui forcée jusques là de se diviser en petits pelotons, pour aller à la quête des vivres, ne pouvoit en obtenir qu'au prix de combats particuliers, dans lesquels nous avions presque toujours le dessus.

Il étoit une mesure plus simple, et qui loin d'avoir aucun de ces inconvéniens, mettroit de notre côté toutes les chances contraires : cette mesure dérivoit naturellement du genre de guerre que notre situation et le manque de tout, hors des moyens de subsister, nous avoient fait adopter.

Tenir dans l'inaction les pays occupés par l'armée destinée à l'expédition contre l'Angleterre ; former à des distances éloignées, des rassemblemens considérables, assez inquiétans pour contraindre l'ennemi de se porter contre eux ; ne s'engager avec lui que lorsque les avantages résultans de la position, du nombre, et de la disposition des esprits, nous promettroient la victoire ; en tout autre cas disperser ces rassemblemens, dès qu'il viendroit à paroître ; en susciter aussitôt de nouveaux à vingt ou trente lieues de là, et se le renvoyer, pour ainsi dire, sans discontinuité, d'une extrémité du pays insurgé à une autre ; le faire harceler durant ces marches et ces contre-marches par des petits partis, qui sans cesse sur ses derrières ou sur ses flancs, enverroient comme invisiblement, la mort dans ses rangs ; et s'il venoit à se livrer à une poursuite illusoire, sans connoissance du pays, comme sans guides, à travers des campagnes hérissées de haies, de buissons, de ravins, de ruisseaux et de bois, ne lui faire rencontrer que des embuscades et des piéges ; ne pas lui laisser enfin une minute de relâche ;

relâche ; ménager tellement nos mouvemens successifs, que n'importe où il se trouvât, et quelque chemin qu'il eût fait pour attaquer nos rassemblemens ; les plus dangereux, en apparence, fussent toujours à la même distance de lui ; et que le soldat rebuté se déterminât enfin, ou à se réunir à nous, ou bien à aller chercher ailleurs le pillage que lui promettoient ses chefs, et qu'il ne trouveroit pas aussi facile qu'on le lui avoit fait espérer.

Tel est le plan qui fut mis en exécution ; et tout le monde sait que le camp de *Paramé*, qui dans le principe étoit fort de dix-huit à vingt mille hommes, n'en comptoit plus, au commencement de l'automne de 1794, que cent cinquante ou deux cents, seule reste effectif de cette armée, que l'on avoit jugé à-propos de laisser à la garde des tentes demeurées sur le terrein, pour en imposer sans doute à la garnison de Jersey ; ruse inutile, car notre correspondance avec cette île étoit dès-lors, comme je le dirai bientôt, établie de manière à ne pouvoir plus être interrompue.

Une des parties de la Bretagne qui offroit le plus d'avantages, pour opérer les diversions dont je viens de parler, étoit le département du *Morbihan*.

Ce département tire son nom de celui d'un petit bras de mer, qui le borde au sud, et qui s'avançant considérablement dans les terres, y forme comme un lac coupé par une multiplicité de petites îles. Lorsque le *comité de constitution* de l'assemblée constituante, dans la vue de consolider la liberté publique, ne faisoit qu'applanir les voies du despotisme, en morcelant ces grands corps de provinces, dont la masse avoit tant de fois intimidé les desseins de l'autorité arbitraire; cette fraction de la Bretagne, dont *Vannes* est le chef lieu, reçut l'appellation de *Morbihan*. L'origine de ce mot remonte aussi loin que la tradition du pays: en language Bas-Breton, que l'on prétend (non sans quelque fondement) être la langue Celtique, il signifie *petite mer*. Les habitans sont les descendans de ces *Vénètes*, qui par leur résistance aux armes des Romains, donnèrent à l'Europe le spectacle

dune

d'une peuplade intrépide, conservant sa liberté intacte au milieu des Gaules asservies.

La révolution Françoise a prouvé, que ce caractère d'indépendance s'étoit transmis à leurs descendans à travers une longue succession de siècles. Attachés à leur religion, à leurs lois, à leurs usages, à leur langage, qu'ils parlent presque tous exclusivement, la mort la plus affreuse n'étoit rien pour eux, en comparaison du malheur d'être forcés d'y renoncer ; généralement pauvres, mais assez riches puisqu'ils savent se passer de tout ; étrangers aux besoins qu'enfante le luxe, et qui traînent l'esclavage à la suite de la corruption ; endurcis aux fatigues, et aux intempéries de l'air ; vivant du lait de leurs vaches, de chataignes, de fruits, et d'une espèce de bouillie qu'ils font avec la farine de sarrasin ; ne voyant que des entraves, et des gênes ridicules en ce qu'on appelle ailleurs les commodités de la vie ; exercés la plupart dès leur enfance au métier de la mer, qui fournit aussi à une partie de leur subsistance ; ce qui en faisoit d'excellens matelots, et les rendoit plus propres à affronter les dangers de la guerre ; pratiquant toutes les

vertus

vertus qui sont familières à l'homme, quand il n'a pas perdu de vue la nature ; bons pères, bons époux, bons enfans, bons amis ; ne redoutant pas la mort, parce qu'ils ne redoutent pas leur conscience. Tel étoit le peuple heureux, chez qui les prétendus amis de l'humanité s'étoient efforcés d'introduire la morale et les lumières de la philosophie moderne* !

Tous les efforts des Jacobins pour *révolutionner* le *Morbihan*, n'avoient produit d'autre effet que d'exaspérer l'aversion naturelle aux habitans contre toute espèce d'innovation. Presque tous leurs prêtres étoient demeurés à leur poste. L'exercice du culte n'y avoit souffert aucune interruption. La jeunesse armée faisoit la garde autour de l'église ou du champ, où le service divin étoit célébré ; et son courage après quelques épreuves, avoit forcé les troupes du *Comité de Salut Public*, de renoncer au dessein de le troubler.

Un

* Je ne serois pas surpris qu'il se trouvât quelques personnes disposées à prendre ce tableau pour un roman, ou pour l'histoire de quelque peuple *antédiluvien* ; tout ce que je puis faire, est d'inviter les incrédules à faire un voyage en Basse-Bretagne.

Un trait peindra la fermeté de ce peuple, en même temps qu'il fera connoître les craintes qu'elle inspiroit aux tyrans de la France. On n'a jamais pu ni par la persuasion, ni par la violence, réussir à lui faire recevoir les *assignats*. Ce ne fut que lorsque le cours de cette monnoie eut été autorisé par leurs chefs, avec promesse de remboursement au trésor royal, qu'ils consentirent à la laisser circuler parmi eux. Les pièces d'or et d'argent, frappées au coin de la révolution, éprouvèrent le même sort ; et lorsqu'avant que le pays fut totalement insurgé, les pourvoyeurs de la convention venoient acheter dans les fermes, des bestiaux et des grains ; ils ne purent en obtenir qu'en les payant avec une monnoie empreinte de l'effigie de Louis XVI, et des armes de France, que les comités, disoit-on, faisoient fabriquer secrètement de Paris*.

La

* Il est à ma connoissance intime, que ces payemens étoient faits avec l'ancienne monnoie seulement. Le fait de la fabrication secrète, ne peut être garanti que comme un bruit universellement répandu, auquel tout le monde ajoutoit foi. Ces pièces, dont j'ai vu une grande quantité, étoient entièrement neuves, quoique les millessimes fussent variés, et qu'il en fut même quelques-unes à l'effigie de Louis XV.

La population du Morbihan excédoit cinq cents mille âmes : presque tous les jeunes gens en état de porter les armes, s'étoient soustraits aux réquisitions. Il est facile de juger quelle ressource ce pays offroit à la royauté, avec une bonne organisation et des chefs habiles.

Ce dernier point lui manquoit en grande partie. La noblesse Bretonne étoit émigrée presqu'en entier, soit à l'époque du rassemblement de Coblentz, soit à celle du désastre de la coalition de la *Rouarie.* Il n'étoit resté que les enfans trop jeunes pour avoir pu suivre leurs pères ; quelques pauvres gentilshommes attachés à leurs charrues, qui n'avoient pas les moyens de fournir aux frais du voyage ; des vieillards, des infirmes, et cinq ou six riches propriétaires, qui pour conserver leurs fortunes, s'étoient jetés dans les bras du *comité de surveillance ; terroristes* et *modérés* tour à tour, suivant les fluctuations du pouvoir et de l'opinion, et toujours méprisés de tous les partis.

Cependant, quelques émigrés, à qui le licenciement de l'armée de Coblentz avoit ouverts

les

les yeux, trouvèrent le moyen de rentrer parmi leurs vassaux, et de se cacher au milieu d'eux.

De ce nombre étoient, dans le Morbihan, le Comte de *la Bourdonnaye Coetkendeuc*, capitaine de cavalerie, le Chevalier de *Silz*, et le Comte de *Boullainvilliers*, tous les deux officiers de la marine royale, etc.

J'ai parlé plus haut des insurrections partielles qui avoient éclaté sur presque tous les points de la province, après la mort du Marquis *de la Rouarie*. Ces mouvemens éphémères eurent plus de consistance dans le Morbihan que par-tout ailleurs. Les villes de *Guémené*, de *Rochefort*, et autres petites places, furent successivement occupées, puis abandonnées par les royalistes. Un perruquier, nommé *Gaston*, et un autre chef du nom de *Chevalier*, s'étoient fait plus particulièrement remarquer; mais le défaut d'officiers, d'ordre et d'ensemble, les mirent hors d'état de faire tête aux forces qu'on leur opposa : ils succombèrent; et il n'étoit resté que le désir, jusqu'alors impuissant, de les venger.

La marche que j'avois faite il y avoit quelque temps, nos combats journaliers, nos avan-

tages, et jusqu'à nos revers, qui prouvoient que des rassemblemens régulièrement organisés peuvent être battus sans être défaits ; tout cela n'avoit pas peu contribué à réveiller l'espoir, et à propager la confiance. Parmi les invitations et les offres que je recevois de toutes parts, je n'avois pas négligé celles du *Morbihan* ; et après avoir établi avec ce pays une correspondance sûre, j'avois chargé spécialement le Comte *de Bellevue*, qui commandoit une des divisions les plus voisines, de s'aboucher avec les principaux personnages, tant laïcs qu'ecclésiastiques ; d'étudier minutieusement tous les détails, de hâter les progrès de l'organisation, et de me rendre compte du résultat de ses observations et de son travail. Il s'acquitta de cette mission avec le zèle et l'intelligence qui lui étoient propres.

Le Comte *de la Bourdonnaye* lui parut être celui qui jouissoit de la confiance la plus générale parmi les prêtres et les habitans de la campagne. Cet officier possédoit toutes les qualités qui constituent l'homme d'honneur et l'homme vertueux. Royaliste par principes de religion, et brave autant qu'on peut l'être, il savoit affron-

ter

ter les dangers ; mais il lui manquoit cette force de l'âme, cette activité, ce feu qu'il est si nécessaire de communiquer et d'entretenir chez les autres. Trop modeste pour briguer le commandement, trop attaché à la bonne cause pour ne pas craindre de le voir confié à des mains inhabiles, en convenant de son insuffisance, il ne dissimuloit pas la difficulté de trouver un sujet plus capable que lui.

Le Chevalier *de Silz*, plus jeune de quelques années, d'un caractère vif, trop ami, disoit-on, de l'indépendance*, mais ne manquant ni de talens ni de courage, exerçoit une grande influence sur la partie qu'il occupoit, et pouvoit mettre un corps d'environ trois mille hommes sous les armes.

* Je n'ai jamais eu qu'à me louer personnellement du Chevalier *de Silz*. Ce reproche lui a été fait par ses chefs immédiats. Peut-être le tort n'étoit-il ni de leur côté, ni du sien. Dans ce genre de guerre, où tout est dévouement et sacrifice volontaire, où les chefs ne sont suivis de leurs soldats qu'autant que le lien qui unit l'intérêt particulier de ceux-ci à l'intérêt commun, leur est sensible ; il est plus difficile qu'on ne le pense, de fixer précisément le point où peut s'arrêter le devoir de la subordination, pour faire place à celui qu'impose la confiance.

Le Comte *de Boullainvilliers*, qu'à mon regret éternel, ses étourderies, la jalouse ambition de quelques-uns, et les préventions de quelques autres, ont fait périr pendant mon premier séjour en Angleterre, de la main des royalistes *, étoit brouillon, intéressé, jaloux de dominer, et comme tous les hommes à prétentions, se croyoit beaucoup d'aptitude et de moyens, précisément parce qu'il n'en avoit pas.

Tels

---

* Il a été fusillé sur la fin de 1794, ou au commencement de 1795. J'admets qu'il fut coupable; mais je n'en ai pas moins vu avec douleur, avec effroi même, pour l'existence comme pour l'honneur du parti royaliste, ce système révoltant du droit de vie et de mort, que se sont arrogé quelques personnes sur des hommes que leur zèle pour une cause commune avoit placés volontairement sous leurs ordres. Je suis heureux de pouvoir déclarer ici, que je n'ai pas à me reprocher un seul fait de cette nature. On connoîtra les précautions que j'ai prises pour empêcher ces horribles abus de se renouveler, lorsque je transcrirai les procès-verbaux du conseil général, relatifs à l'organisation du pays et de l'armée.

Ceci répondra suffisamment à ceux qui ont cru pieusement qu'il étoit de l'intérêt de la religion et du Roi de me représenter sous des couleurs absolument différentes.

La calomnie étoit facile à des êtres qui, pour me noircir dans l'opinion publique, n'avoient pas autre chose à faire que de me prêter leur esprit et leur cœur.

J'écris au milieu des témoins, et je me borne à faire parler les faits.

Tels étoient les trois prétendans au commandement général du *Morbihan*. Il en étoit, sans doute, dans le grand nombre de ceux qui se partageoient la confiance du peuple, quelques autres qui auroient pu faire valoir des droits: mais satisfaits du gouvernement particulier de leurs *cantons* respectifs, et disposés à obéir à celui qui leur seroit désigné; ils s'accordèrent à reconnoître unanimement le Comte *de la Bourdonnaye* pour leur chef.

Peu de temps après, le Comte *de Silz*, frère aîné de celui dont je viens de parler, étant revenu en Bretagne, le modeste *la Bourdonnaye*, qui reconnut en lui toutes les qualités nécessaires à la première place, lui céda le commandement.

Ce choix, généralement approuvé, fut confirmé par la confiance que M. *de Silz* obtint au plus haut degré; et justifié par la conduite ultérieure de cet excellent officier, qui, ayant été tué dans un combat vers le milieu de 1795, a laissé pour regretter sa perte, autant d'amis qu'il étoit de personnes dont il étoit connu.

Les chefs de division furent MM. le Chevalier *de Silz*, le Comte *de Boullainvilliers, Guille-*

motte, deux gentilshommes du nom de *Lantivy*, *Bonfils*, *Jean Jean*, *Berthelot*, *Robineau de St. Régent* *, *d'Allégre*, *Georges Cadoudal*, et *Mercier*, dit *la Vendée*.

Je

---

* Depuis mon retour en Europe, j'ai appris la fin déplorable du malheureux *St. Régent*; et certes, quelque douloureusement qu'elle m'ait affecté, j'en ai été moins touché que de la cause qui lui a été imputée; la direction de cette *machine infernale*, qui, pour se défaire d'un homme qui dès le lendemain eût été remplacé par un autre ou par mille, devoit envelopper dans son effet destructeur, un nombre incalculable de victimes innocentes et de citoyens paisibles.

L'ignorance dans laquelle je suis de ce qui a été produit au soutien de cette allégation, ne me permet pas de prononcer sur le fait: mais la connoissance approfondie que j'ai eue du caractère de cet officier m'autorise à douter d'une chose qui étoit si fort en opposition avec les principes qu'il a constamment professés.

St. Régent avoit peu d'esprit; il étoit susceptible d'être facilement exalté: mais ce défaut fut compensé par l'âme la plus loyale et la plus noble. Si sous le rapport politique, il étoit peu capable de discerner la sottise de la mesure, dont on l'a accusé d'avoir été l'instrument; il avoit en lui-même tout ce qu'il falloit pour en sentir l'odieux, et il étoit loin d'être le partisan de la doctrine, non moins stupide qu'atroce des assassinats. Quelque temps avant mon départ pour l'Amérique, il étoit à Londres; je l'ai entendu s'expliquer chez moi avec cette vivacité qui lui étoit naturelle, et témoigner toute l'horreur qu'il avoit éprouvée, en dernier lieu, à la communication d'un projet de ce genre. L'homme accoutumé

Je place ici *Georges* et *Mercier* les derniers, parce que comme j'aurai souvent à parler d'eux, il est nécessaire de les faire connoître plus particulièrement.

Georges,

---

tumé à attaquer son ennemi en face, ne sait point l'assaillir quand il ne peut pas se défendre; et si les lois de la guerre lui font un devoir d'attenter à la vie de ses semblables, ce ne sera qu'en exposant la sienne à leurs coups.

Je persiste à croire que *St. Régent* a péri victime de la lâcheté et du crime des autres, et j'espère que le temps qui découvre tout, rendra sans taches à sa mémoire, l'honneur de six années de dévouement, de constance, de sacrifices et de vertu.

On m'assure que *Georges* et même plusieurs de mes compagnons d'armes, n'ont pas été à l'abri de la calomnie à la suite de cette affaire. Combien de temps encore l'injustice, inséparable de l'esprit de parti, survivra-t-elle à ses fureurs? Cherchez les assassins et leurs instigateurs dans la foule des intrigans qui se cachent ou qui flattent, mais non parmi les hommes qui ont combattu la poitrine découverte, ni parmi ceux qui ne connoissent pas la dissimulation, parce qu'ils sont étrangers à la crainte.

Georges vit encore; depuis cinq ans je n'ai entretenu aucunes relations avec lui; il est en Angleterre, je ne le vois pas, parce que la retraite est nécessaire à mes occupations et à ma santé, comme elle est conforme à mes principes et à mes goûts; et je ne vois personne.

S'il étoit en mon pouvoir d'être utile à mes anciens compagnons d'armes, sous le rapport matériel de l'infortune qui

les

Georges, fils d'un simple habitant de la campagne, nourri sous les yeux de parens honnêtes, et formé par des instituteurs vertueux, aux connoissances que l'on pouvoit acquérir dans un collége, loin de la capitale ; mais dont l'insuffisance étoit amplement compensée, par l'infusion des principes de religion et d'honneur, universellement répandus dans un pays que la corruption n'avoit pas entamé, étoit doué d'une bonne âme. Ne croyant point au mal, parce qu'il n'étoit pas dans son cœur ; modeste comme tous ceux qui ont reçu de la nature assez de talens pour sentir le défaut comme le besoin de culture ; se méfiant peut-être trop de lui-même, et pas assez des autres ; il joignoit à ces dispositions, que le brillant et le poli du monde n'avoient pas altérées, un esprit juste et un courage froid.

Au premier bruit qui étoit parvenu jusqu'à lui de l'insurrection de la Vendée, il avoit quitté son

---

les poursuit, je saurois encore m'oublier pour ne m'occuper que d'eux. Mais du moins je ne négligerai aucune occasion de les servir, sous celui plus important sans doute, de leurs droits à l'estime et à la gratitude publiques. Cette tâche, ou plutôt ce devoir sera rempli, en les faisant connoître tels que je les ai connus moi-même.

son pays pour se joindre à l'armée royaliste, et après avoir pris part à ses combats et à ses victoires, il fut du petit nombre de ceux qu'avoient épargné ses défaites.

Mercier, né dans une petite ville d'Anjou, d'une famille bourgeoise, avoit reçu d'elle une éducation et des principes semblables.

Un esprit vif, une âme ardente, une pénétration peu commune, la piété d'un ange et la candeur d'un enfant, jointes à la présence d'esprit et à l'intrépidité d'un vieux guerrier; et cette gaieté compagne assidue d'une conscience pure, qui ne le quitta jamais dans les occasions les plus tristes comme les plus périlleuses, le distinguoient parmi ses compagnons dont il fut toujours singulièrement aimé. Doué d'un talent particulier d'observation, ses momens de repos étoient exclusivement consacrés à l'étude des plans, de la tactique, des fortifications, enfin de toutes les parties de la guerre, et à la lecture des auteurs qui ont traité de cet art. Il n'étoit pas une marche, un voyage, ou un combat, dont il ne retirât quelque avantage pour son instruction, en faisant sans cesse sur le terrein, l'application des principes dont il avoit

chargé sa mémoire. Cet estimable jeune homme a été tué le 20 de Février 1801 à la suite d'une *reprise d'armes*, dont il n'étoit que trop facile de prévoir l'issue funeste. Je n'hésite pas de dire que sa mort a privé son pays d'un sujet destiné par la nature pour s'élever aux plus grandes choses; et nul de ses compagnons, ni même de ses chefs, ne se trouvera blessé, si j'ajoute qu'elle a enlevé au parti royaliste, ce qu'à cette époque il avoit de mieux.

Georges et *Mercier* se virent pour la première fois à l'armée de la Vendée, que le dernier s'empressa de suivre lors de son passage dans le *Maine;* la conformité de leurs principes et de leurs mœurs commença entre eux une liaison que six années de dangers communs et de services réciproques avoient resserrée, et que la mort seule a pu rompre.

Avec cette réunion de qualités désirables, il ne manquoit aux deux jeunes amis, *(Georges* à peine avoit passé vingt ans, et *Mercier* n'étoit pas âgé de dix-huit,) que de l'expérience, et la connoissance des hommes, si nécessaire à ceux qui sont destinés au gouvernement de leurs semblables.

bles. Un événement particulier vint à leur secours, et leur procura l'acquisition d'un ami, dont la sagesse devoit suppléer à ce défaut inséparable d'un extrême jeunesse, et d'une éducation qui avoit été proportionnée à l'état de médiocrité auquel le cours ordinaire des choses, avant la révolution, sembloit devoir les borner.

Après le désastre de l'armée de la Vendée, *Georges* s'étoit retiré dans le *Morbihan* auprès de sa famille, et son compagnon l'avoit suivi. Mais ce pays n'étant encore ni organisé ni généralement armé, difficilement pouvoit-on s'y soustraire aux recherches des colonnes conventionnelles qui le parcouroient. Ils furent surpris par l'une d'elles, et conduits dans les prisons de Brest : le respectable père de *Georges*, y fut traîné avec eux.

Car par une des inconséquences barbares dont fourmilloit ce ramas de lois délusoires que rédigeoient l'intérêt instantané du crime et la frayeur du châtiment ; après avoir fait un délit du respect filial, et anéanti l'autorité paternelle, elles rendoient les parens responsables de la conduite de leurs enfans.

Ils furent jetés dans un vaste cachot, rempli

déjà d'une foule d'infortunés de l'un et de l'autre sexe, et dont la porte ne s'entrouvroit que pour faire entendre des arrêts de mort, ou pour engloutir de nouvelles victimes. M. *d'Allégre*, dont il sera souvent question, vint accroître le nombre de ces malheureux.

Son âge étoit alors d'environ trente-cinq ans; le lieu de sa naissance, *Marseilles ;* ses parens, respectables et alliés à plusieurs familles distinguées de la *Provence*; son éducation, celle à laquelle s'attache un père qui veut laisser à ses enfans un héritage indépendant des vicissitudes du sort et de l'instabilité des choses humaines, l'acquisition de connoissances et de talens qui puissent les mettre en mesure de se passer de toute assistance étrangère, et de se suffire à eux-mêmes. Avec un caractère ferme sans roideur, une constance au-dessus des difficultés, une activité peu commune, de l'urbanité sans flatterie, et de la franchise sans rudesse, il avoit tout ce qui étoit nécessaire pour devenir l'artisan de sa propre fortune : à peine sorti de l'enfance il en forma le dessein ; et s'étant embarqué pour St. Domingue, son application, sa bonne conduite et ses travaux lui procurèrent en peu

peu de temps, dans cette colonie, une propriété indépendante, et un mariage avantageux.

M. *d'Allégre* a été en butte à tous les traits, que ceux qui se sont faits mes ennemis, les uns pour se faire quelque chose, et les autres sans savoir pourquoi, se sont efforcés de diriger sur moi. Sa constante amitié, son estime, la chaleur avec laquelle il a soutenu l'exactitude de faits, dont il a été huit ans le témoin, et qu'aucune considération n'a pu le faire plier à altérer ou à dénaturer, ont fait de lui comme le plastron de l'envie, qui a si long-temps jeté les serpens autour de ceux qui se sont professés mes partisans. Il est temps que la vérité rende à cet estimable officier, la justice que les clameurs et tous les efforts de la sottise peuvent bien retarder de quelques heures, mais qu'il ne lui est pas donné de pouvoir supprimer.

D'Allégre a beaucoup d'esprit, ce que les niais prennent pour de la ruse ; car par un retour naïf sur eux-mêmes, il faut à leur avis, être bien fin pour n'être pas un sot. Il est obligeant, désintéressé, sensible, et possède surtout cette qualité si rare parmi les hommes, qui est de savoir

s'oublier

s'oublier soi-même, lorsque l'intérêt général, où celui des malheureux, sont en question. Quelqu'expérience qu'il ait acquise à ses dépens, de la perversité humaine, il estime ses semblables ; ce qui rend compte des mouvemens d'indignation qu'excitent en lui, les intrigues, les bassesses, et la mauvaise foi des individus ; mouvemens que trop souvent il n'est pas le maître de dissimuler. Son courage éprouvé par douze années de combats et de dangers de tous les genres, lui ont acquis le droit de dédaigner ces petits êtres qui ne peuvent se faire apercevoir qu'en jetant leur vénin sur un homme de mérite, et qui regardent une injure homme un escabeau propre à les élever jusqu'à lui. L'amitié constante et unanime de ceux dont il a, dès le commencement, partagé les travaux ; et les témoignages d'estime qu'il a reçus de personnages distingués qui avoient intérêt à connoître les détails de sa conduite, et qui l'ont étudiée, le dédommagent amplement des attaques de l'envie, des jugemens sur oui-dire, et du renvoi des échos.

M. *d'Allégre* est mon intime ami, un ami de dix ans, et de dix ans de révolution. Tel il est

est aujourd'hui, et tel il étoit lorsque les apparences de quelque pouvoir, et la probabilité des succès m'environnèrent d'une foule qui caressoit ma fortune ; tel il a été encore depuis que cette foule est disparue, et depuis que les instrumens, dont l'intrigue se sert pour étourdir momentanément l'opinion publique, du ton de la flatterie furent montés sur celui de la haine. Cette constance, ne fut-elle que l'effet de la prévention, elle n'en feroit pas moins l'éloge de son cœur.

Je devois ce témoignage à mon ami : ce sera désormais au lecteur à juger par la suite des faits, si c'est l'amitié qui parle ici, ou bien si c'est la justice.

Une des qualités les plus difficiles à soutenir, quoique la plus utile à celui qui se trouve jeté dans les affaires publiques, est cette impassibilité, cette persévérance à marcher toujours sur la même ligne, à travers les cris d'approbation ou d'improbation de commun des hommes. Cette situation ne ressemble pas mal à celle des héros des contes de faïrie, qui ont à gravir une montagne escarpée, que coupe une multiplicité de routes dont il n'est qu'une

qu'une seule qui conduise au sommet, au milieu des hurlemens des monstres, et du bavardage des oiseaux parleurs qui se pressent sur le passage: S'ils viennent à quitter la bonne route, ils se perdent; s'ils tournent la tête ils se précipitent. Il est pour l'honneur de l'espèce, moins de monstres sous la figure humaine, que la haine ou l'humeur chagrine ne le supposent quelquefois; mais aussi, combien de corneilles et de pies!

La nature n'a pas donné à l'homme une portion de raison suffisante, pour toutes les occasions; mais elle a mis à sa portée le secours de la raison, et même de la folie des autres, en lui donnant la faculté d'observer et de discerner. Si les conseils et l'opinion des sages qui forment l'infiniment petit nombre, venoient à manquer à ses incertitudes, il trouveroit dans les louanges des sots, la conviction de son erreur, comme dans leur blâme la certitude qu'il ne se seroit pas trompé. Leurs clameurs lui seront dans les circonstances douteuses, ce que sont au navigateur qui a perdu sa boussole, et à qui l'épaisseur des nuages intercepte la vue du ciel, les cris de ces bandes d'oiseaux

seaux qui ne se rencontrent qu'à certaines parallèles, et qui lui apprenent ou qu'il fait fausse route, ou qu'il ne s'est pas écarté de sa ligne.

La déclaration des droits de l'homme avoit produit à St. Domingue, comme dans toutes les colonies Françoises, l'effet que naturellement on devoit en attendre. Les excès des *amis des noirs*, baignés dans le sang des blancs, forcèrent les habitans paissibles d'aller chercher leur sûreté au-delà des mers. Quoique *d'Allégre* fût aimé de ses esclaves, parce que sans voir en eux ses égaux, il n'avoit jamais cessé d'y voir ses semblables *, il sentit que le premier mouvement étant une fois donné, il étoit impossible de fixer la mesure et le terme des maux, auxquels cette superbe colonie alloit être en proie. Il s'arracha d'une propriété qui lui étoit d'autant plus chère qu'elle étoit en entier son ouvrage ; et partit pour retourner dans son pays natal, emmenant avec lui sa femme, ses enfans, un domestique fidèle, et la fille encore en

* Au commencement de 1802, après douze ans de révolution, le nombre de negrès demeuré sur l'habitation de M. d'Allégre étoit le même qui celui qu'il y avoit laissé en la quittant. Si ce trait est à la louange des esclaves, il ne l'est pas moins à celle du maître. J'ai eu sous les yeux les lettres de St. Domingue qui en attestent l'exactitude.

bas âge d'un riche propriétaire son ami, qui venoit d'être égorgé. Au milieu des peines et des dangers d'une vie errante et agitée, il n'a pas perdu un instant de vue cette intéressante orpheline, qui a partagé avec ses enfans les soins de sa vertueuse épouse, et qui au moment où j'écris est encore avec elle.*

A son arrivée à *Marseilles*, la *Provence* n'étoit guères plus tranquille que le pays qu'il venoit de quitter ; c'étoit quelque temps avant l'époque de l'insurrection des départemens ; il y prit une part active ; on sait quelle en fut l'issue ; *Toulon* ouvrit ses portes aux Marseillois fugitifs ; il s'y renferma avec eux.

Elu membre du comité, qui provoqua la reconnoissance de Louis XVII,† il fut l'un des

* Mlle. *Billaudau*, dont les excellentes qualités récompensent amplement ses amis des soins qu'ils ont pris de son éducation.

† La manière dont cette circonstance a été travestie est propre à donner une idée de la noirceur des calomniateurs de cet officier. Ils ont répandu dans le public, ils ont eu l'audace de faire parvenir jusqu'aux Princes François, que Mr. d'Allégre avoit été membre d'un *tribunal révolutionnaire !!!* et quelques soins que j'aie pris, pour faire connoître les preuves du contraire, ils ont réussi long-temps à les intercepter.

L'acte

députés qui se rendirent à bord de l'Amiral *Hood*, aussitôt que la flotte Angloise se fut montrée à la vue du port.

Echappé au désastre de *Toulon*, sans protection, sans argent, sans amis, il se réfugia à *Turin*. Là il s'adressa au Marquis de *Marignan*, beau père de *Mirabeau*, qui s'y disoit le représentant des princes François. *Vous êtes émigré*, lui répondit celui-ci, *plaisant émigré ! un émigré de Toulon !* Ce peu de mots suivis d'un éclat de rire, fut tout ce qu'il en obtint. L'envoyé d'Angleterre auprès du Roi de Sardaigne,

---

L'acte de nomination dont il est ici question est entre mes mains ; il sera publié dans le volume des pièces justificatives. Ce trait m'en rappelle un semblable qui peut aussi servir à faire connoître ces honnêtes gens.

Un Monsieur *de Lile*, qui ne m'a jamais vu, et dont je n'ai connu l'existence que par cette aventure, avoit publié un pamphlet, fort plat, où parmi les injures qu'il distribuoit à plusieurs émigrés respectables, il m'avoit fait l'honneur de me réserver les plus grossières. L'Abbé *de Calonne*, mon ami, qui rédigeoit alors le *Courier de l'Europe*, se donna la peine de traiter ce personnage avec plus de mépris que de pitié. Son paragraphe fut saisi comme une découverte précieuse par *nos bons amis* ; ils eurent l'impudence de l'adresser au Roi, et d'en faire l'application à S. M. On se souviendra sans doute que ce prince avoit voyagé sous le nom de Comte *de Lisle*. Quels hommes, grand Dieu ! ! mais tout s'éclaircit.

le dédommagea de cette réception, plus impolitique qu'injurieuse, en lui prodiguant les consolations, et en lui donnant des lettres de recommendation auprès de son gouvernement.

Ont-ils craint, ou plutôt ont-ils feint de craindre, ceux qui ont abreuvé M. *d'Allégre* de dégoûts, car il est trop ordinaire qu'on se fasse l'ennemi de celui qu'on a offensé ; ont-ils feint de craindre que le souvenir du traitement qu'il avoit reçu à Turin, ne dût refroider son zèle pour la cause qu'il avoit embrassée ? Ils ne purent pas en imposer long-temps aux autres ou à eux-mêmes ; car s'il s'est montré tant d'individus qui, n'agissant jamais que par passion, trahissoient à tout moment, sans le savoir, la confiance dont ils étoient honorés ; sa conduite ultérieure a assez prouvé que celui qui n'agit que par principes, ne sait pas confondre son ressentiment avec ses devoirs. Et certes entre l'homme qui sert la chose par opinion et pour elle seule, et celui qui la servira pour des intérêts accessoires, le choix ne peut pas être douteux.

Le gouvernement Britannique s'étoit acquitté envers les réfugiés de Toulon avec sa générosité

rosité accoutumée. M. *d'Allégre* qui trouva des ressources, en engageant à un banquier ses espérances sur son habitation, ne participa point aux indemnités, auxquelles il avoit le même droit que les autres, dans la proportion de ses services. Il a montré depuis le même désintéressement relativement aux secours répartis par l'Angleterre aux habitans de St. Domingue.

Après quelque séjour à Londres, ses inquiétudes sur le sort de sa famille, le portèrent à courir lui-même à sa recherche. Le vaisseau sur lequel il avoit pris son passage, tomba entre les mains d'un corsaire jacobin. La prise fut conduite à Brest. Un décret de la *convention* l'avoit mis hors de la loi ; un ordre du tribunal révolutionnaire le jeta, pour attendre son exécution, dans le même cachot où étoient *Georges* et *Mercier*.

Le malheur fait les liaisons promptes et durables ; parce qu'il ne connoît pas le déguisement. C'est aux approches de la mort surtout [le seul instant peut-être où la vanité quitte le cœur de l'homme,] qu'il se montre tel qu'il est. Une étude de dix années dans les temps ordinaires

naires, ne procureroit pas cette connoissance réciproque des sentimens et du caractère, que donnent alors les épanchemens d'un quart d'heure.

Les deux jeunes amis dévinrent aussitôt les siens : le soupirail de leur prison donnoit sur la place des exécutions ; il ne se passoit pas un jour sans que quelques-uns de leurs compagnons d'infortune n'y fussent traînés. Les cris de la populace leur apprenoient que ceux dont ils venoient de serrer la main, n'étoient plus ; leur tour approchoit : lorsque la chute de *Robespierre* vint suspendre pour quelque temps, la hache des bourreaux, que les nouveaux tyrans de la France, non moins sanguinaires mais irrésolus et tremblans, frémissoient encore de voir mouvoir, tant qu'ils restèrent frappés de la crainte qu'elle ne tombât sur leurs têtes.

S'il étoit permis de rapprocher ce que l'humanité a eu de plus grand, de ce qu'elle a produit de plus vil ; on trouveroit à sa honte, que la foule est toujours la même. En lisant la relation de la séance qui décida du sort de *Robespierre*, et le récit que nous fait l'histoire, de la mort de

César ;

César ; on ne peut pas ne pas saisir des traits saillans de ressemblance ; la disparité n'est que dans les deux principaux personnages.

Là c'est un héros que l'assemblage des plus rares qualités, joint à la plus étonnante fortune, a désigné pour régner sur ses semblables ; ici c'est un monstre farouche gorgé de leur sang ; mais dans le sénat comme dans la convention, je ne vois que deux troupeaux d'esclaves révoltés. César succombe aux coups d'assassins prosternés à ses pieds ; *Robespierre* est dénoncé par ceux qui se sont montrés ses plus vils adulateurs. Mêmes incertitudes, mêmes hésitations à qui frappera, ou à qui parlera le premier ; même empressement aussitôt que le premier coup ou la première parole ont produit leur effet. A peine ce front majestueux qui commandoit le respect du monde, a-t-il pâli dans les frissons de la mort, c'est à qui se précipitera sur un corps sans défense et sans vie ; à peine ce regard ignoble et sombre, qui prononçoit l'arrêt de tous ceux sur qui il se fixoit, est-il troublé par les angoisses de la peur, des cris d'imprécation et d'anathème, s'élèvent contre lui de toutes les parties de la salle !

A les

A les entendre, ils sont tous les vengeurs de l'espèce humaine ! L'un tire de son sein, un poignard qu'il destinoit à punir le tyran, résolu, disoit-il, de s'en percer lui-même, si la fortune eût trahi son courage ; les autres montrent leurs poches remplies d'actes d'accusation qu'ils alloient mettre au jour, s'ils n'eussent pas été prévenus, etc. Misérables, comme si les flots de sang que vous avez versés dans les provinces ; comme si tout celui qui couloit depuis deux ans, sous les atroces décrets que vous *votiez par acclamation*, ne s'élevoient pas pour démentir vos lâches forfanteries, et ne retomboient pas uniquement sur vous !

Les *Jacobins* réfugiés dans leur antre, stupéfiés du désastre de celui qu'ils regardoient comme leur chef, délibéroient en tremblant, sur les moyens à mettre en œuvre, pour se soustraire au châtiment. Un homme * qui avoit partagé leurs crimes, mais qui depuis avoit été chassé de leur sein, se présente le pistolet au poing, au milieu de

* Cet homme étoit un nommé *le Gendre*, boucher de Paris, et membre de la Convention ; l'un de ceux qui ont *voté* la mort de Louis XVI.

de cette canaille, plus morte que vive, et lui fait prendre, en la décidant ainsi à se disperser par la fuite, la seule voie qui pouvoit en sauver quelques-uns : vingt-quatre heures plutôt, il n'eut pas osé s'y montrer à la tête d'une troupe armée ; il se fait aujourd'hui un trophée de sa valeur, et trouve des gens qui l'admirent ; voilà les hommes !

Cependant la politique comme la frayeur firent bientôt de *Robespierre* et de ses satellites autant de *boucs émissaires :* on les chargea de tous les crimes. La convention, dans la vue de détourner sur la mémoire de ce scélérat, l'horreur de ses propres forfaits, feignit de vouloir adopter des mesures de *modération.* Les mots d'*humanité* et de *justice* furent aussitôt dans toutes les bouches, qui ne s'étoient ouvertes jusques là, que pour vociférer ceux de *terreur* et de *vengeance.* Les cachots regorgèrent leurs victimes ; quoiqu'ils dussent bientôt se rouvrir pour les engloutir de nouveau ; et les infortunés qui durent leur salut au miracle inespéré qui les rendoit à la lumière et à la vie, méprirent

un moment leurs bourreaux pour leurs libérateurs.

Quoique les royalistes ne fussent pas compris dans ce répit, que la crainte seule donnoit à l'activité du crime ; si leurs fers ne furent pas brisés, ils furent relâchés en quelque sorte ; et les prisonniers de *Brest* obtinrent la permission de prendre l'air à certaines heures du jour. *D'Allégre* en profita pour lever le plan de l'intérieur de la prison, qu'il fit passer à quelques amis au dehors, ayant reçu d'eux, tout ce qui étoit nécessaire pour effectuer leur délivrance. Les trois compagnons d'infortune s'échappèrent de nuit ; et avant la pointe du jour ils avoient laissé loin d'eux, la ville et les bourreaux.

Jetés dans des campagnes, où ils n'étoient pas connus, l'humanité des habitans, dont l'esprit étoit excellent, leur fournit des asiles et des guides. Ils regagnèrent *le Morbihan*, de chaumière en chaumière. Le parti royaliste commençoit à s'y organiser ; ils ne tardèrent pas à y former trois divisions qui, à raison de leur proximité de la côte,

côte, et du nombre considérable de matelots qu'elles contenoient, ont été de la plus haute importance par la suite *.

Enfin, avant mon premier voyage en Angleterre, le *Morbihan* comptoit quatorze divisions, qui produisoient quatorze mille hommes armés; plus de vingt mille disposés à combattre, dès qu'ils auroient reçu des armes; et pas un vieillard, pas un enfant, pas une femme, qui ne fussent déterminés à seconder leurs efforts, chacun dans sa capacité relative; et à se sacrifier pour le triomphe d'une cause, à laquelle ils étoient imperturbablement dévoués.

Le département des *Côtes du Nord*, dont *St. Brieuc* est la capitale, offroit dans le nombre, dans le zèle et dans les dispositions des habitans, absolument les mêmes ressources.

Ce département se prolonge sur une étendue considérable des côtes de la Manche; qui par-

* Après la mort du Cher. *de Tinténiac* au mois de Juillet 1795, *Georges* fut nommé commandant du *Morbihan*; la lieutenance-générale fut donnée à *Mercier*, et M. *d'Allègre* remplaça quelque temps après, dans l'emploi de major-général, M. *de Lantivy*, qui venoit d'être tué.

tage ceux de l'*Ille* et *Villaine* et du *Finistère :* il est en grande partie peuplé de marins, classe qui durant la révolution, n'a pas varié dans son attachement remarquable pour la royauté ; ce qui, joint à la supériorité de la marine Angloise, et à la désorganisation de celle de France, qu'avoit occasionnée la retraite de presque tous ses officiers, n'a pas peu contribué à préserver le reste du monde de la propagation, ou du moins de l'effet aussi général qu'il eut pu l'être, des principes *révolutionnaires*.

Tous ces avantages cependant étoient balancés par le défaut presqu'absolu de chefs ; car le peuple ne se meut ni sans impulsion, ni sans guides. Ce n'étoit pas qu'il n'y eût un nombre suffisant de personnes capables de l'être, ou propres du moins à le devenir : mais un système d'indécision, qui même depuis que ce département fut régulièrement insurgé et armé, s'y est reproduit à différentes époques, avoit prévalu de manière à paralyser les forces qu'il pouvoit développer ; et il étoit extrêmement difficile de les mettre en action. Ce système tenoit à des causes particulières, dont je rendrai compte plus tard ; comme

comme je ne manquerai pas de le faire des services distingués de plusieurs officiers qui s'y sont fait remarquer par des actions d'éclat, et par un courage et une constance à toute épreuve.

Au temps dont je parle; le premier qui avoit opposé la force aux vexations des tyrans subalternes, qui opprimoient les *Côtes du Nord*, étoit M. *Bernard de Villeneuve*, homme respectable, d'un caractère grave, et sans ambition. Proscrit à cause de ses liaisons avec le M^is^. de la *Rouarie*, il s'étoit retiré dans la forêt de *Lorges;* et là, à la tête d'une troupe de braves, il avoit réussi à préserver sa liberté et sa vie, qu'il n'a pas cessé d'exposer jusqu'à la fin avec le même désintéressement et le même zèle.

Parmi les autres, étoient M. M. *Oleron*, *Flaust* et *Maudet* qui, vu le peu de sûreté que leur offroient encore leurs cantons respectifs, se réunissoient le plus souvent à nous. Ces trois officiers ont rendu de grands services, tant pour l'établissement de la correspondance intérieure, que pour l'organisation de cette partie. Le premier a péri quelques temps après; et tel en vérité a été

a été le sort des dix-neuf vingtièmes de ceux qui se sont dévoués dans ces temps difficiles *.

J'appris d'eux que les *Côtes du Nord* receloient un excellent officier, qui tant à cause de l'influence qu'il exerçoit sur les habitans d'une partie de ce département, que par ses talens militaires et son courage reconnu, seroit plus propre qu'aucun autre à en prendre le commandement.

Ce gentilhomme étoit le Chevalier *Charles de Boishardy*, si connu depuis par son intrépidité, par la part qu'il prit à la pacification de *la Prévalaye*, et par sa mort qui fut une des suites funestes de ce traité, dont l'objet principal étoit d'ôter

---

* Cette guerre qui a été si meurtrière pour les deux partis, fut surtout dans les commencemens, singulièrement funeste aux officiers royalistes. Ceux du parti opposé, étoient à l'abri du danger dans les villes et dans les forts; ceux-là au contraire ne trouvoient de sûreté que dans les rassemblemens et dans les combats. Lorsque le besoin de repos, de vêtemens, &c. les obligeoit de disperser leurs troupes, alors les campagnes demeurées sans défense étoient exposées aux courses des patrouilles et des détachemens de l'ennemi. C'étoit dans ces intervalles, que le défaut de moyens pécuniaires rendoit inévitables, que nous perdions des hommes précieux, parce qu'on s'acharnoit plus particulièrement à les découvrir et à les poursuivre.

d'ôter aux royalistes les moyens de continuer la guerre en les privant de leurs chefs.

Le Chevalier *de Chantreau* se chargea de décider *Boishardy ;* il y réussit facilement à l'aide de quelques amis communs ; celui-ci ne se fut pas plutôt montré, qu'il fut généralement suivi. Il posséda la confiance générale au plus haut degré ; et il la mérita. Le département des *Côtes du Nord* s'organisa bientôt sous sa direction : et avec l'assistance de MM. *de Jouette* et *de Solihac,* dont je parlerai bientôt, et de quelques officiers du pays qui n'attendoient qu'un exemple pour prendre leur parti, il en avoit fait une des meilleures divisions de l'armée royaliste, lorsque sa mort prouva ce qu'une triste expérience nous a trop souvent appris, qu'il est plus difficile de remplacer un chef, qui a été le premier compagnon de ses soldats, que beaucoup de gens ne le pensent.

Le département du *Finistère* ne manquoit ni d'officiers ni de soldats, mais je ne pouvois pas m'en occuper, avant que les pays qui l'avoisinoient, n'eussent été régulièrement insurgés. Les lacunes étoient pernicieuses à l'unité et à l'ensemble : mon plan étoit d'étendre l'organisation

de

de proche en proche ; et c'étoit des *Côtes du Nord* et du *Morbihan*, qu'il devoit recevoir l'impulsion. Je me bornai à y entretenir des intelligences, et à préparer les voies pour le moment, où il n'y auroit plus d'intermédiaires inactifs entre lui et nous.

Le *Bas Maine*, comme on l'a vu, s'étoit déclaré des premiers ; la haute partie de cette province se disposoit secrètement par les soins de M. *Tristan l'Hermite*, mon compatriote et mon ami, dont j'ai parlé plus haut ; quelques autres officiers secondoient ses efforts, ou agissoient séparément, sans communiquer avec lui ; mais toujours dans le même sens *. MM. *Cocquereau*, *Moulins*, le Ch^er^. *de Dieuzie*, et autres s'occupoient sous la direction du Vicomte *de Scépeaux*, à soulever différens points du Haut Anjou, et de la partie de la Bretagne qui est entre *Châteaubrillant* et *Nantes*, et qui est bornée au sud par la *Loire* et à l'ouest par la rivière de *Villaine*.

Le

* M. *le Chandellier de Pierreville* étoit de ce nombre. Cet officier est un de ceux, qui ont été le plus long-temps en activité ; ses services ont commencé avec la guerre, et n'ont cessé qu'à la paix générale.

Le Vicomte de *Scépeaux* avoit de commun avec tous les chefs de la Vendée, dont il étoit le compagnon d'armes, cette valeur brillante qui a consacré leurs noms à la postérité. Très-jeune encore, il s'étoit fait remarquer parmi eux. Etranger aux intrigues, il avoit contracté cette franchise de caractère, que donnent un zèle désintéressé, et le vif désir d'opérer le bien, n'importe sur qui le plus ou le moins d'honneur et d'avantages en puisse rejaillir. Ces qualités, qui lui ont suscité des ennemis, et par suite des calomniateurs, lui avoient mérité le suffrage unanime des chefs de son arrondissement, parmi lesquels étoient des hommes d'un vrai mérite, et qui s'étoient placés volontairement sous ses ordres. Ce fut par les mêmes principes, que voyant dans l'armée de Bretagne une plus grande réunion de moyens de réussir, il s'étoit aussi mis sous les miens.

A cette époque, les rassemblemens du Vicomte de *Scépeaux* n'excédoient pas trois mille hommes. Mais il fit des progrès si rapides, qu'avant l'affaire de *Quibéron*, il pouvoit en mettre vingt mille sur pied. Je ne parle pas par *ouï-*

dire ; car j'en ai vu dix mille sous les armes à la fin de 1795 ; et j'ai parcouru dans le même temps les divisions dont les soldats étoient restés stationnés sur leur territoire ; elles en contenoient à peu près le même nombre.

M. de *Scepéaux* ne pouvoit pas croire que ses dangers, ses travaux et son courage, seroient autant d'objets d'envie. Les intrigues l'ont dégoûté ; amené, par celles qui se sont multipliées autour du parti royaliste, à la nécessité de transiger avec son ennemi ; il a engagé sa parole dans deux traités successifs ; une perfidie l'autorisa à rompre le premier ; il a été fidèle au second ; mais je dois renvoyer, autant que je le pourrai, chaque chose à sa place.

Sur ces entrefaites, la miraculeuse *Vendée* renaissoit de ses cendres ; les deux départemens, qui en formoient presque tout le territoire, considérablement réduits en population, et dévastés par le fer et par la flamme, n'offroient que des monceaux de débris et de ruines. Cette déplorable situation, jointe à la mort récente du brave *la Roche Jacquelin*, qui étoit l'idole des officiers et des soldats, sembloit devoir anéantir le noble enthousiasme,

enthousiasme, qui avoit animé si long-temps ces hommes extraordinaires: mais l'intrépidité de *Stofflet*, et le génie de l'abbé *Bernier* lui donnèrent un nouvel essort.

Stofflet fut un des hommes les plus étonnans que la révolution Françoise ait mis au jour. Né dans un état obscur, simple soldat d'abord, puis domestique et garde-chasse; sous un extérieur commun, il cachoit une âme forte et une rare élévation de sentimens. Premier moteur de l'insurrection de la Vendée, on a vu comme il en céda le commandement à des officiers, qu'il jugea plus capables que lui; et même après, qu'il ne se fut pas livré un combat, pas remporté une victoire, à qui il n'eut attaché ses actions et son nom, il voulut encore obéir à *la Roche Jacquelin*, dont il avoit su apprécier les talens et le mérite; enfin lorsqu'il se trouva le seul des officiers généraux que la mort eut épargné*, il se rendit au vœu de l'armée qui le vouloit pour chef. Indomptable dans les revers, aussi loyal que modeste,

* On se rappellera que *Stofflet* étoit Major-Général de la Vendée, lorsque *Charette* commandoit une division.

deste, fidèle à sa parole, ce ne fut qu'en frémissant, qu'abandonné des commandans des autres armées, il se vît réduit à la nécessité de signer un traité de paix, dont la honte lui étoit plus sensible encore que le danger. Aussi quand il se fut lié par un engagement public, rien ne put le déterminer à rompre ses promesses, sinon la certitude acquise que son ennemi n'avoit pas respecté les siennes*.

L'abbé *Bernier* est un de ces êtres que la nature forme, pour ainsi dire toute seule, et que les révolutions mettent en évidence. Borné d'abord aux connoissances nécessaires à son état, il a comme deviné les autres. Son âme est ardente, et son esprit est calme. Souvent son éloquence a ramené aux combats et à la victoire, des colonnes qu'une fuite désordonnée livroit à l'ennemi ; dans les conseils il a toujours donné le

* Cette circonstance, ainsi que plusieurs autres que j'ai cru devoir indiquer, est de beaucoup postérieure au temps dont je parle : mais j'ai pensé qu'il n'étoit pas inutile de préparer mes lecteurs à l'intelligence des faits qui suivront, en leur donnant, quand l'occasion s'en présente, la connoissance des principaux traits qui ont caractérisé le parti royaliste en général, et ses chefs en particulier.

le meilleur avis ; ami intime de *Stofflet*, s'il fut le régulateur de sa conduite, il lui en laissoit tout l'honneur. Je n'ai connu l'abbé *Bernier* que par relations et par lettres. C'en a été assez pour fonder mon estime.

Lors de la paix de la Prévalaye, *Stofflet* (assuroit-on) pouvoit disposer de quinze à vingt mille hommes, *Charette* en avoit à peu près dix mille, et M. de *Sapineau* commandoit un corps intermédiaire d'environ trois mille.

Je ne donne cet aperçu, que je n'ai jamais été à portée de vérifier par moi-même, que comme le résultat des rapports que je recevois de temps à autres ; il a pu se faire que ces rapports aient été inexacts ; mais ils étoient uniformes.

Charette, qui n'avoit pris aucune part aux combats de l'armée de la *Vendée*, après qu'elle eut passé la Loire, avoit conservé sa division entière*. Cette division grossie des débris de celles

---

* Quoique *Charette* n'eut pas suivi l'armée de la *Vendée*, il n'en demeura pas pour cela, inactif dans sa division. La masse des troupes conventionnelles s'étant mise à la poursuite de l'armée royaliste, ne lui laissa à la vérité qu'un petit nombre

qui étoient les plus voisines du pays qu'il occupoit, forma bientôt un corps d'armée indépendant.

Il n'a manqué à *Charette* qu'un bon conseil : sa constance, sa brillante valeur, son activité, l'adresse avec laquelle il a suppléé si long-temps au défaut de forces, et s'est maintenu dans son pays contre les efforts d'armées nombreuses, et souvent renouvellées en entier; enfin ses souffrances et sa mort, sont à sa mémoire autant de titres à l'estime et aux regrets de quiconque honore le courage, et la fidélité envers sa religion, son gouvernement et ses lois.

Telle étoit la situation du parti royaliste, armé dans les provinces de l'Ouest de la France, vers le milieu de l'été de l'année 1794.

La

---

nombre d'ennemis à combattre ; cependant ce nombre étoit proportionné aux forces qu'il avoit à lui opposer. Ce fut dans ce temps qu'il s'empara de *Noirmoutiers*, mais n'ayant pas les moyens de conserver cette place, elle devint le tombeau du général en chef *d'Elbée*, et d'un nombre considérable d'officiers et de soldats malades ou blessés de toutes les divisions, qui furent les uns fusillés, et les autres massacrés dans leurs lits.

La consistance qu'il acquéroit chaque jour en Bretagne, exigea bientôt de nous, l'emploi de mesures plus décisives que celles auxquelles la crainte de compromettre un peuple encore hors d'état de se défendre, et le défaut de moyens pécuniaires, nous avoient jusque-là forcés de nous borner.

Le premier motif n'existoit plus ; et les offres de l'Angleterre, en même temps qu'elles nous donnoient la certitude de voir bientôt cesser le second, devinrent le garant des promesses qu'elles m'autorisoient à faire à ceux qui nous seconderoient de leurs fortunes et de leurs efforts.

La convention effrayée des progrès d'une insurrection, qui ne portoit aucun caractère de ces soulèvemens tumultueux, qui trouvent leur fin dans leur fougue et dans le désordre qui en est inséparable, poursuivoit sans relâche son système de cruautés. Non-seulement les prisonniers faits sur nous, étoient impitoyablement égorgés, mais encore les habitans sans armes, de tout âge et de tout sexe, sur le simple soupçon de nous rendre quelques services, d'assister nos malades, de soi

gner

gner nos blessés, éprouvoient le même sort. Jusque-là nous avions donné la vie à ceux que la fortune de la guerre avoit fait tomber entre nos mains; et trop souvent nous les voyions reparoître dans les rangs de nos ennemis : il étoit temps de mettre une fin à cette barbarie, en les menaçant à l'avenir de justes représailles.

De prétendus royalistes, pour se dispenser de partager nos dangers, avoient affecté de répandre des doutes sur nos principes ; il étoit nécessaire d'en faire une déclaration solennelle et d'exciter par le sentiment de la crainte, ceux que le sentiment de l'honneur n'étoit pas suffisant pour faire sortir de cette pernicieuse neutralité, qui seule est coupable de la prolongation des guerres intestines.

Les chefs des Jacobins avoient menacé de destruction les bourgs et les villages, qui auroient fourni des vivres aux royalistes ; et de la mort, ceux des habitans qui n'auroient pas fui, et caché leurs provisions à notre approche : plusieurs fois déjà cette menace s'étoit réalisée ; et nos partis sans secrets nous avoient témoigné leur désir que

nous

nous manifestassions le dessein formel d'agir désormais de la même manière, pour leur ménager du moins, après le départ de nos colonnes, l'excuse de la contrainte.

Ces considérations me déterminèrent à publier une proclamation, qui fut imprimée et affichée, même au milieu des postes ennemis, quelques jours avant la mort de *Robespierre*. Je la transcris ici, parce qu'en même temps qu'elle donne le tableau raccourci de l'état des choses à cette époque ; elle pourra servir, en passant, de réponse à ceux qui cachés dans des caves à Paris, ou séparés par les mers du lieu d'une scène qui n'offroit alors à leur cupidité ni dépouilles, ni proie, et dont l'idée seule de ses dangers avoit terrifié leur dégoûtant égoïsme, se sont acharnés depuis à déprécier les hommes qui du sein de la consternation générale et du foyer des persécutions, ne craignirent pas de faire entendre le cri de la justice, de susciter des défenseurs à l'humanité, et de soutenir leurs principes par leurs actions.

PROCLAMATION.

" Les circonstances terribles qui agitent " depuis long-temps notre malheureuse patrie, " ne permettent plus à personne de demeu- " rer incertain et flottant entre deux partis, " d'hésiter entre la scélératesse et la vertu. " —Les prestiges qui pouvoient faire croire à " quelques hommes trompés, qu'il étoit possi- " ble d'arriver au bonheur par le crime, et à la " prospérité publique à travers des débris fumans " du sang de leurs frères, sont dissipés. Les " scélérats qui, sous une apparence de réforma- " tion, et sous le prétexte spécieux de soulager " les peuples, sont parvenus à usurper les pou- " voirs du gouvernement, forts aujourd'hui de " la terreur que leur despotisme inspire, ont en- " fin levé le masque ; ils n'ont plus besoin de dis- " simuler leurs perfides intentions.

" Le meilleur des Rois lâchement assassiné ; " son auguste compagne et sa sœur, à qui ils n'a- " voient à reprocher que des vertus, traînées à " l'échafaud ; ses frères exilés et proscrits ; sa " famille entière abreuvée de douleur et d'humi- " liation ;

" liation ; son fils, l'héritier du sceptre des Fran-
" çois, livré entre les mains d'un artisan grossier,
" plus méprisable par ses mœurs, qu'il n'est
" inepte par sa profession* ; des millions de
" François égorgés, toutes les villes du royaume,
" transformées en autant de vastes prisons, qui
" engloutissent chaque jour des vieillards, des
" femmes et des enfans, qu'un air malsain et une
" nourriture empoisonnée, disputent au fer des
" bourreaux ; les maris enlevés à leurs femmes ;
" les enfans arrachés des bras de leurs parens ;
" les propriétés envahies ; toutes les lois protec-
" trices déchirées et foulées aux pieds ; les autels
" détruits ; les églises dépouillées et profanées ;
" les ministres de la religion massacrés ; une
" *Saint-Barthélemi* perpétuelle qui s'exécute froi-
" dement et sans opposition ; la France devenue
" un

* Les détails des souffrances des deux augustes et intéressans rejetons de l'infortuné Louis XVI, n'échapperont pas à l'histoire ; *Robespierre*, soit par politique, soit par crainte, avoit du moins respecté les jours du Dauphin. Ce crime étoit réservé à ses successeurs. La cause et les circonstances de sa mort sont un de ces horribles mystères qu'il n'appartient qu'au temps de développer.

" un vaste cimetière, où chacun contemple avec
" effroi la place qui l'attend ; une morne stupeur,
" resserrant tous les esprits et comprimant tous les
" cœurs ; voilà le foible aperçu de l'horrible situa-
" tion d'un royaume qui étoit encore, il y a cinq
" ans, le plus puissant et le plus florissant de
" l'Europe.—C'est donc ainsi que, sous les noms
" profanés de liberté, de justice et de vertu, on
" est parvenu à réduire un peuple généreux, mais
" trop crédule sous le joug le plus révoltant, et
" au plus sanglant des esclavages.—Mais le mo-
" ment de secouer vos fers est arrivé ; François !
" osez vouloir être libres, et vous le serez.—
" N'est-ce pas avec votre puissance qu'ils vous
" ont opprimés ? Ressaisissez vos droits qu'ils
" ont méconnus, vos pouvoirs dont ils ont si in-
" dignement abusé ; relevez vos autels, rappelez
" vos pasteurs, serrez-vous autour du trône sur
" lequel vous aurez replacé le jeune Prince, que
" la providence éternelle a destiné à régner sur
" vous ; que vos églises, trop long-temps désertes,
" se remplissent ; que les vœux des fidèles réunis
" invoquent la protection du ciel sur une si sainte
" entreprise ; alors la vengeance divine qui a dû

" punir l'insouciance avec laquelle vous avez été " spectateurs tranquilles des forfaits inouis, dont " une plus longue indifférence vous rendroit les " complices, s'étendra sur vos lâches ennemis; " alors le Dieu, qui veille sur cet empire, secon- " dera vos desseins, et vous verrez reluire encore " sur vos familles désolées, les jours de votre an- " tique gloire et de votre première prospérité.

" Les généraux et chefs de l'armée, etc., " tant en leurs noms, qu'aux noms des fidèles " sujets du Roi, qui les ont honorés de leur con- " fiance, déclarent :

" Art I^er. Qu'ils sont armés pour le réta- " blissement de la religion catholique, aposto- " lique et romaine; pour le maintien de la " monarchie *, pour la libération et le soulage- " ment

---

* On a publié, il y a quelques années, à Paris (*chez Buissno, imp. lib. Rue Haute-Feuille, No.* 20) un recueil en 2 vol. in-8vo, intitulé : *Correspondance secrète de Charette, Stofflet, Puisaye,* &c. dont je confirme l'authenticité du plus grand nombre des écrits qu'il contient, à l'exception de quelques altérations qui semblent devoir être attribuées à la difficulté d'avoir pu déchifrer correctement des pièces, écrites à la hâte, et, sans doute, illisibles en plusieurs endroits. L'éditeur

" ment des peuples ; pour le retour de la paix,
" de l'ordre et de la tranquillité publique ; qu'ils
" ne poseront les armes, qu'après avoir réduit
" les factieux, et puis les rebelles, qu'un retour
" sincère n'aura pas fait rentrer dans le devoir.

" II. Ils font un appel général et solennel à
" tous les François, et particulièrement à tous
" les Bretons et habitans des provinces voisines,
" afin qu'ils aient à se réunir sous les drapeaux
" de la religion et du Roi, à peine d'être réputés
" rebelles, et traités comme tels.

" III. Seront aussi réputés rebelles et traités
" comme tels, 1°. le petit nombre de nobles qui,
" oubliant ce qu'ils sont, ne rougiroient pas de
" sacrifier à un vil intérêt, à la conservation de
" quelques propriétés, ou à leur sûreté person-
" nelle, les devoirs que la religion, l'honneur et
" leur naissance leur imposent ; 2°. tous ceux qui,
" flottant

---

diteur fait précéder cette collection, d'un long discours, par lequel il s'efforce de prouver que notre intention réelle étoit de rétablir la religion et la monarchie, ce qu'il nomme le *despotisme* et le *papisme*. Il ne soupçonnoit pas certainement que j'avois la même tâche à remplir. J'aurai plus d'une occasion de lui renvoyer les incrédules.

" flottant entre deux partis, oseroient espérer de
" pouvoir garder une infâme neutralité, ou qui,
" par leurs propos pusillanimes, tendroient à dé-
" tourner les fidèles sujets du Roi de rejoindre
" l'armée ; 3° ceux qui, exerçant des fonctions
" à eux confiées par les usurpateurs, refuseroient
" d'en cesser l'exercice à la première sommation
" qui leur en seroit faite, ou les reprendroient
" après les avoir quittées ; 4° ceux qui auroient
" la lâcheté de se refuser à celles qui leur seront
" confiées au nom du Roi ; 5° tous ceux des su-
" jets du Roi, en état de porter les armes, qui ne
" marcheront pas au premier ordre qui leur sera
" intimé par les officiers chargés des commissions
" des généraux et chefs de l'armée catholique et
" royale ; 6° ceux qui ne prêteront pas les se-
" cours de tous genres qui seront en leur pouvoir,
" lorsqu'ils en seront requis ; 7° ceux qui conti-
" nueront de porter les couleurs dites *nationales* ;
" qui seront convaincus d'avoir prêté leur minis-
" tère pour replanter les arbres, signe de la ré-
" bellion, ou pour enlever les couleurs royales
" des lieux où elles auront été placées ; 8° toute
" ville, bourg, ou village, dont les habitans, à
" l'ap-

« l'approche de l'armée, quitteroient leurs foyers,
« cacheroient leurs vivres, ou marcheroient con-
« tre elle, sans considération des principes qu'ils
« auroient professés, des services qu'ils auroient
« rendus, ou même de la violence qu'on auroit
« employée pour les y contraindre ; 9° toute per-
« sonne convaincue d'avoir exercé des dénon-
« ciations, des mauvais traitemens, ou des voies
« de fait envers les fidèles sujets du Roi.

« IV. La peine de rébellion est la peine de
« mort, et de confiscation, au profit du Roi, de
« toutes les propriétés mobiliaires et immobi-
« liaires.

« V. Tous ceux qui désirent de secouer le
« joug de la tyrannie, et qui auront le courage
« de le manifester, trouveront, auprès de l'armée
« catholique et royale, sûreté, amitié et protec-
« tion.

« VI. Toute personne qui, n'étant pas en
« état de porter les armes, en aura une ou plu-
« sieurs en sa possession, sera tenue de les re-
« mettre, ainsi que les munitions de tout genre
« qu'elle pourroit avoir, aux mains des commis-
« saires du Roi, lesquels délivreront des bons, de

« la

" la valeur convenue à l'amiable, signés d'eux,
" et qui seront acquittés dans le plus court délai.

" VII. Lesdits commissaires sont autorisés à
" ouvrir des emprunts pour l'armement, équipe-
" ment et subsistance des hommes qui se réuni-
" ront à eux.—Tous les fidèles sujets du Roi sont
" invités à contribuer, suivant leurs moyens, pour
" remplir ces emprunts. Il leur sera pareillement
" délivré des bons, qui seront acquittés incessam-
" ment avec l'intérêt, s'ils l'exigent.

" VIII. Tous les receveurs et payeurs des
" soi-disans municipalités, districts, départemens,
" et autres détenteurs des deniers publics, sous
" quelque dénomination qu'ils soient, sont tenus
" de continuer leurs fonctions, jusqu'à nouvel
" ordre. Il leur est défendu, à peine de rébel-
" lion, de se dessaisir des sommes qui sont entre
" leurs mains, et de les verser en d'autres qu'en
" celles des trésoriers ou commissaires de l'armée,
" duement autorisés; lesquels leur donneront des
" récépissés, qui leur seront passés en compte.

" Fait et arrêté au conseil, le 26 Juillet,
" 1794, l'an 2 du règne de Louis XVII*."

* Cette proclamation étoit signée: le Comte J. de Poi-

Cette déclaration produisit l'effet que je m'en étois promis, ma correspondance avec l'Angleterre étoit devenue plus fréquente ; il se passoit peu de semaines sans que je reçusse quelques dépêches de l'île de *Jersey*. Les royalistes, qui me connoissoient assez pour savoir que je ne m'exposerois pas à promettre ce que je n'aurois pas la certitude de tenir, en conçurent un surcroît de confiance et d'espoir ; et les hommes irrésolus, qui n'ignoroient pas que si le parti royaliste venoit à être efficacement secondé, et pourvu des moyens, dont le défaut jusqu'alors avoit ralenti ses progrès ; il ne tarderoit pas à changer la face des affaires : forcés de renoncer à un

---

saye, gén. en chef ; le Comte de la Bourdonnaye ; le Comte de Boulainvilliers ; le Chevalier de Silz ; le Comte de Bellevue ; le Chevalier de Chantreau ; Jarry ; le Chevalier de Casqueray ; Forestier ; Duperrat ; le Roy ; Berthelot ; Tommelin ; Bedée ; le Chevalier de Busnel ; Perschais ; Guignard ; Brechard ; de la Haye ; Guillmotte ; le Thieis ; Flaust ; Mercier ; Maudet ; le Chevalier de Trorou ; Fabre ; de Boisguy ; le Chevalier de Boisguy ; le Chevalier de Rahier ; le Chevalier de Boishardy ; de Lantivy ; de St. Régent ; de Lantivy du Restaut ; de Thuolais ; le Fevre ; Rossignol ; d'Argentières ; Pinséon ; Goupil ; Boitton ; Mercier ; Oléron ; le Chevalier de Bedée ; de la Forest.

un système de neutralité, que rien ne pouvoit plus excuser, se décidoient, de jour en jour, à se réunir à nous.

L'ouverture de toutes nos communications avec la Grande-Bretagne, a été due en entier à M. *Prigent*, dont l'histoire offre une des instances les plus frappantes de ce que peuvent le zèle, la persévérance, et l'esprit d'entreprise, quand ils sont secondés par le courage, et par une bonne fortune.

M. *Prigent* est né à *St. Malo.* Il étoit à peine âgé de vingt ans, au commencement de la révolution ; son attachement à la cause du Roi, son intelligence, et son étonnante activité, le firent distinguer par le Marquis *de la Rouarie*, qui le mit dans sa confidence, et lui donna le commandement d'une compagnie, destinée à agir dans cette ville. Deux fois l'ordre d'un mouvement général avoit été donné, et deux fois *Prigent* s'étoit avancé avec sa troupe pour surprendre les postes, dont ses instructions particulières le chargeoient de s'emparer. Mais des contre-ordres imprévus, dont j'ai parlé plus haut, avoient fait avorter cette double tentative. Tout cela ne se

 passoit

passoit pas sans mécontenter les individus qui exposoient ainsi pour rien leurs familles et leurs vies. Or, en pareil cas, le mécontentement porte toujours sur les chefs immédiats. *Prigent* étoit déjà particulièrement dénoncé, lorsqu'une trahison, en dévoilant aux Jacobins tous les détails d'une entreprise qui, jusques-là, avoit été conduite avec autant d'intelligence que de secret, ne laissa à ceux qui y avoient pris quelque part, que le choix de la mort ou de la fuite *.

Quoique

---

* Le secret de la *coalition* du Marquis *de la Rouarie*, ne fut entièrement découvert qu'après sa mort, qui suivit de près le dernier contre-ordre, et que l'on attribue à la douleur que fit éprouver à cette âme vive et sensible une telle suite de contrariétés, qui ne tendoient à rien moins qu'à conduire à l'échafaud des milliers d'êtres vertueux et fidèles, qui s'étoient aveuglément livrés par confiance et sur sa parole.

Le dénonciateur fut un nommé *Chefiel*, son médecin et son confident intime (du moins voilà ce qu'on m'a uniformément rapporté en Bretagne) ; un vase qui contenoit tous les papiers de M. *de la Rouarie*, sa correspondance avec le conseil des Princes François, les pouvoirs qu'il tenoit d'eux, les plans de la *coalition*, et malheureusement (très-imprudemment, sans doute) une liste des noms des principaux *coalisés*, avoit été enterré à sept pieds de profondeur, à côté d'un arbre remarquable, dans les jardins ou dans le parc de M. *Désilles*, père du jeune officier du régiment du Roi, qui avoit été tué à Nancy.

Nancy.

Quoique sa tête fut mise à prix, il s'occupa moins de sa propre sûreté que de celle des autres; M.

Sur la nouvelle qui parvint à *Prigent*, qu'un commissaire appelé *Morillon*, envoyé de *Paris* à *St. Servan*, pour faire des perquisitions, devoit se mettre en campagne à la tête d'un détachement étranger, à la garnison et à la garde nationale de *St. Malo*, sur lesquelles les Jacobins avoient des soupçons; il courut en donner avis à M. *Désilles*. Chemin faisant pour s'y rendre, il rencontra *Cheftel*, à qui il fit part de ses inquiétudes et du désir qu'il avoit que tous ces papiers fussent jetés au feu; celui-ci, dit M. *Prigent*, fit tout ce qu'il put pour l'en détourner, sous le prétexte que le vase en question étoit caché de manière à tromper les recherches les plus actives; et qu'il étoit nécessaire de conserver les *pouvoirs*, dont les Princes avoient investi le conseil, pour en faire usage à la première occasion. Cependant, sur les représentations réitérées de *Prigent*, il cessa d'insister. Le dernier poursuit sa route, trouve M. *Désilles* au milieu de plusieurs dames, dont quelques-unes vivent encore; et il ne le quitte qu'après en avoir reçu sa parole d'honneur que ces *titres* et écrits vont être immédiatement détruits. De là il se jette dans les campagnes, et emploie le reste du jour, à aller mettre sur leurs gardes la plupart des gentilshommes du voisinage, qui ignoroient ce qui se passoit.

La nuit venue, *Morillon* se met en marche, et la maison de M. *Désilles* est investie. *Cheftel* y demeuroit pour lors comme ami de la famille. Pendant long-temps toutes les perquisitions furent vaines. M. *Désilles* s'étoit retiré, et l'infortuné vieillard avoit oublié le fatal dépôt.—Trois de ses filles suivoient le commissaire, et croyoient en être quittes pour la peur, lorsqu'il les conduit au pied de l'arbre. On assure avoir vu *Cheftel* alors agiter une baguette qu'il tenoit à la main, et

en

M. *Désilles* lui dut son salut, il le conduisit lui-même à *Jersey*, et fit successivement plusieurs voyages de cette île à la côte de France, pour rendre le même service à un grand nombre de proscrits de toute qualité et de tout sexe, qu'il arracha à la mort et aux alarmes plus cruelles encore qu'elle, avec un zèle qui ne put être égalé que par son désintéressement. Ce fut dans cette occupation aussi dangereuse que méritoire, qu'il acquit la connoissance de divers points de la côte, où

---

en frapper plusieurs fois, comme sans dessein, l'endroit où le vase étoit récelé : *Morillon*, sur ce signal, que l'on suppose avoir été convenu entre eux, ordonne que l'on en fasse la fouille ; déjà les ouvriers étoient parvenus à cinq pieds de terre, et rien ne paroissoit ; on commençoit à combler la fosse pour en ouvrir une ailleurs, lorsque la baguette s'agite de nouveau, et frappe encore à la même place. Le travail est continué, et deux pieds plus avant le vase se découvre. Les filles de M. *Désilles*, tous les coalisés des environs qu'on n'avoit pas eu le temps de prévenir, ceux des parties plus éloignées de la province, furent arrêtés, hommes et femmes ; et traînés partie dans les cachots de Paris, et partie dans ceux des villes de Bretagne, où la plupart ont péri, soit de la main des bourreaux, soit dans les horreurs des prisons. L'infiniment petit nombre qui a évité la mort comme par miracle, pourra constater l'exactitude de cette relation, qui n'est que le récit de ce que j'ai entendu répéter uniformément pendant cinq ans, d'un coin de la Bretagne à l'autre.

où, jusqu'alors, on n'avoit pas soupçonné qu'il fût possible de faire aborder un canot, et qu'il se prépara à cette série de services non interrompus pendant huit années, dont les détails seroient un roman incroyable pour quiconque ne les auroit pas constatés.

M. *Craig* commandoit alors à *Jersey*; ce général avoit été chargé par son gouvernement, d'ouvrir une correspondance avec les royalistes François; cela ne pouvoit pas être en meilleures mains: mais la difficulté étoit de trouver un homme qui eut assez de connoissances locales pour promettre quelques succès, assez de discrétion pour autoriser la confiance, et surtout assez d'audace pour se hasarder à une entreprise, que les précautions, dont les Jacobins avoient redoublé depuis la fuite des *coalisés*, rendoit extrêmement périlleuse.

Il est assez ordinaire que l'on perde de vue les premières difficultés, lorsqu'une fois la route est tracée. Trop souvent l'envie cherche à déprécier le mérite de ceux qui ont laissé aux autres celui de les suivre. Mais l'histoire en faisant le tableau graduel des événemens, remet tout à sa place;

place ; et quand l'heure de la vérité est venue, le nuage d'incertitudes que l'intrigue avoit formé, se dissipe, et les hommes qui ne sont collectivement injustes que lorsqu'ils sont trompés, finissent toujours par rendre justice à qui elle appartient.

Quoiqu'il en soit, M. *Prigent* se présenta : son premier essai réussit ; il fut suivi de plusieurs non moins heureux. Un frêle bateau qui ne portoit souvent que deux rameurs et lui, et qui étoit comme imperceptible dans les flots, trompoit à la faveur de l'obscurité des nuits, la vigilance des chaloupes canonnières et des vaisseaux qui étoient stationnés ou qui croisoient à l'embouchure des rivières, et à l'entrée des bayes ; il sut se soustraire pareillement à celle des postes multipliés qui couvroient la côte ; il parcourut les campagnes, pénétra dans l'intérieur des villes ; son obligeance lui fit partout des amis et des correspondans fidèles. S'il arrivoit quelquefois que les points sur lesquels il débarquoit, vinssent à être découverts par l'ennemi ; il couroit à vingt lieues de là, s'en assurer de nouveaux. Au moment où j'écris il a achevé plus de cent quarante voyages de ce genre soit de *Jersey* ou de *Guernesey*, soit d'Angleterre, en France.

Chacun

Chacun de ces voyages étoit toujours suivi d'une course fatigante et dangereuse dans l'intérieur des provinces insurgées ; il est peu de chaumières, de fermes, de détours, de chemins de traverses, en *Bretagne*, en *Anjou*, dans le *Maine*, dans le *Poitou*, et dans une petite partie de la *Normandie*, qui ne lui soient aussi familiers qu'aux habitans, dont il est généralement estimé et aimé. Toutes les commissions, argent, dépêches, armes, munitions, etc. dont il a été chargé ; tous les officiers qu'il a pris sous sa conduite ; il n'a jamais manqué de les faire parvenir en sûreté au lieu de leur destination, et presque toujours il les accompagnoit lui-même. Les émigrés qui étoient en *Angleterre* ou à *Jersey*, lui ont eu l'obligation de recevoir des secours de la part de leurs familles ; et lui ont dû la douceur d'entretenir une correspondance suivie avec elles. Son désintéressement a été tel qu'il est prouvé par les certificats des Généraux *Craig* et Mylord *Balcarras*, commandans à *Jersey*, que durant leur commandement qui a été d'environ deux ans, non-seulement il n'avoit reçu aucune gratification, mais qu'il n'avoit pas même demandé le

remboursement de ses avances; et il est à ma connoissance que, faute, sans doute, de l'avoir voulu faire, il ne l'a pas encore reçu en entier. Cependant il n'a fourni aux frais de ce service qu'aux dépenses de la fortune entière de sa famille et de celle de sa femme, qui ayant été comprise dans la proscription que son zèle avoit attirée sur sa tête, ont été forcées de s'expatrier. Mille fois il s'est vu à la veille d'être pris, et mille fois sa bonne fortune et son courage l'ont tiré d'affaire. Enfin, quelque temps avant la pacification de la *Prévalaye*, il tomba entre les mains des *jacobins*; ce traité si funeste à tant d'autres, lui a sauvé la vie. Ses ennemis avoient saisi ce moment pour le calomnier : lorsque du fond de son cachot, attendant la mort à toute heure, il m'écrivoit et signoit : *Je serai fidèle à la mort comme je l'ai été pendant ma vie : ils ne sauront rien : vive le Roi !* Ce billet dont je ne copie que la substance, (et cela de mémoire,) j'en ai donné lecture, à sa réception, à tous les ministres de S. M. B., assemblés chez M. Dundas. M. Windham, qui saisit avec tant de vivacité tout ce qui est noble et généreux, désira que je le lui

lui donnasse ; il doit encore être en sa possession.

Je consacre avec d'autant plus de plaisir ce témoignage des services de M. *Prigent* ; qu'il lui a été déjà rendu dans les termes les plus flatteurs par les Généraux *Craig*, Mylord *Balcarras*, et le Capitaine *Dauvergne*, Prince de *Bouillon*, sous la direction desquels il a servi jusqu'à la paix. Je dois ajouter que Mylord *Balcarras*, voyant qu'il étoit au-dessus des récompenses pécuniaires, l'a fait son aide-de-camp.

La suite de ces Mémoires fournira encore d'autres occasions de lui rendre justice.

Cette correspondance extérieure ayant exigé un établissement plus considérable en proportion de ce que le parti royaliste acquéroit plus d'importance ; la direction générale en a été confiée à M. *Prigent*, sous les ordres du *Prince de Bouillon*. Je parlerai plus tard, avec le même plaisir, des officiers particuliers qui se sont distingués dans ce genre de service.

Le Chevalier de *Busnel*, depuis officier supérieur dans l'armée, m'avoit été envoyé par Mylord

Balcarras, et par le Marquis *du Dresnay*; il fut suivi d'un nommé *Fournier*, procureur de Rennes, qui a été fusillé en 1796, convaincu d'espionage et de trahison. M. *Bertin*, qui a servi utilement, m'avoit apporté quelques dépêches; mais tous ces messages se réduisoient à la même chose. C'étoit des assurances d'intérêt, des complimens, des offres de service, des promesses, des copies de la déclaration de S. M. B., de la lettre de M. Dundas, que j'ai citée; d'une bulle du Pape, qui nommoit l'Evêque de *Dol* son Vicaire apostolique auprès des armées royalistes, et qui indiquoit que le St. Père croyoit que M. *du Dresnay* combattoit depuis long-temps à leur tête. *Du Dresnay*, de son côté, m'assuroit qu'il jouissoit de *la confiance des Princes François, et de celle du gouvernement Britannique*; mais nulle preuve n'accompagnoit ces assurances; nul effet ne suivoit ces promesses; je n'entendois point parler du Chevalier de *Tinténiac* que je savois être à Londres; tout étoit disposé dans l'intérieur; mes amis me pressoient d'aller m'instruire par moi-même si nous devions compter sur quelque chose, et surquoi: je me déterminai enfin à faire le voyage d'An-

d'Angleterre ; et pour me rapprocher de la côte, je me portai à la division du Chevalier de *Chantereau* qui étoit sur la route. J'appris en y arrivant, que l'infatigable *Prigent* venoit encore de débarquer ; et que cette fois il amenoit avec lui trois officiers émigrés qui venoient demander du service dans l'armée.

Ces officiers étoient M. *Désotteux de Cormatin*, et MM. *de Solihac* et *de Jouette* ; ils trouvèrent, auprès de moi, la plupart des principaux chefs que j'avois appelés pour conférer avec eux sur la conduite qu'il seroit utile de tenir pendant mon absence.

Cormatin a été trop connu, pour son malheur, comme tous les hommes qui sont dans l'infortune et dans l'abandon, (les événemens prononcent leur jugement ; la malignité le proclame, et l'insouciance y souscrit) il a été le plastron de toutes les plaintes, de tous les mécontentemens, et le prétexte de toutes les excuses. Sans doute, il n'est pas sans reproches ; mais c'en est trop que de douter de la droiture de ses intentions. Ses erreurs m'ont fait assurément plus de tort qu'à qui que

ce soit : ce n'est pas une raison pour en faire des crimes. J'aurai beaucoup à parler de lui par la suite : avant l'époque dont il est question, je ne l'avois ni vu, ni connû. Il arriva porteur d'une recommandation du conseil des Princes et d'un certificat du Marquis de *Bouillé*, dont il avoit été l'adjudant-général ; ce certificat faisoit, en termes très-flatteurs, l'éloge de ses talens militaires et de son mérite personnel. J'avois trop peu de jours à rester en France pour pouvoir l'étudier et en juger par moi-même. Cependant il me falloit un officier qui fût assez au fait des détails d'*état-major*, pour prendre, en mon absence, la direction générale du mien. Aucun de mes compagnons d'armes ne se montroit désireux de s'en charger. Les titres qu'avoit apportés *Cormatin* me décidèrent à le leur proposer pour *major-général* ; ils l'acceptèrent dans la double vue de donner à leurs Princes, une preuve manifeste de leur respect et de leur zèle ; et aux émigrés la conviction du désir qu'ils éprouvoient de les recevoir et de les distinguer.

Pour rendre la tâche de *Cormatin* plus facile,

facile, et pour plus de précaution, je lui adjoignis un conseil particulier, composé de quatre chefs de division. Les uns et les autres prirent l'engagement de ne rien entreprendre d'important, sans avoir reçu mon avis. Je leur laissai des instructions ultérieures pour étendre et pour perfectionner l'organisation ; seul objet duquel ils dussent s'occuper ; car autrement il eût été stupide de prétendre les diriger de loin. Il fut donc convenu que les royalistes se tiendroient absolument sur la défensive ; qu'il ne seroit plus fait de rassemblemens extraordinaires ; qu'on éviteroit enfin, autant qu'il seroit possible, tout mouvement propre à alarmer l'ennemi et à attirer des renforts de troupes dans la province ; et particulièrement toute démarche qui pourroit trahir le secret de mon séjour en Angleterre.

De Jouette et *Solihac*, qui ont si dignement justifié l'un et l'autre, la confiance qu'ils nous inspirèrent d'abord, furent adjoints à *Boishardy* pour le département des *Côtes du Nord*; le premier, en qualité de chef de division; le second, comme adjudant-général de l'armée.

M. *Prigent*

M. *Prigent* m'avoit apporté une lettre particulière de Mylord *Balcarras*, et des lettres du Duc d'*Harcourt* et de *du Dresnay*. Il me donna des nouvelles du Chevalier de *Tinténiac* qui me faisoit dire que ma présence étoit désirée à Londres; circonstance dont M. *Prigent* lui-même avoit reçu la confirmation de la bouche des ministres.

Déjà quelques déserteurs de l'armée *conventionnelle* étoient venus me rejoindre, et généralement cette espèce d'hommes s'est montrée intrépide et fidèle: un nombre plus considérable s'étoit offert ; le défaut d'argent me contraignoit de les refuser. Car si les soldats royalistes Bretons servoient gratuitement, ils trouvoient dans leurs familles les moyens de se vêtir, et dans la générosité de leurs compatriotes, ceux de subsister ; il n'en pouvoit pas être ainsi des étrangers, qui seroient devenus un fardeau, dont il eût été aussi impolitique qu'inhumain de charger ces respectables cultivateurs, qui s'épuisoient tant pour nous, que pour les prisonniers Anglois, dont nous procurions la délivrance, et qui partageoient nos ressources, jusqu'au moment où il s'offroit des

des occasions de les rendre à leurs amis et à leur patrie*. Il étoit incontestable qu'avec de l'argent, la meilleure partie de l'armée ennemie se réuniroit à nous. Cette opinion, dont je produirai des preuves frappantes, étoit le mobile sur lequel je fondois, comme on le verra, plus encore que sur tout

* Le nombre des prisonniers Anglois que les royalistes ont délivré pendant le cours de cette guerre, et à qui ils ont donné les moyens de regagner leur terre natale, n'a pas été peu considérable. On peut s'instruire d'eux, du traitement qu'ils ont éprouvé en Bretagne, et de l'empressement avec lequel les habitans et les soldats leur faisoient part de ce quils possédoient: Je me rappelle qu'en 1795, M. Windham voulut en voir quelques-uns, qui étoient nouvellement arrivés à Londres. Ils ne parlèrent à ce ministre qu'avec la plus vive sensibilité de l'accueil et des soins qu'ils avoient reçus. Ils ajoutèrent *qu'ils n'auroient pas pu mieux trouver dans leurs familles.* Lorsqu'il s'agit de faire connoître des hommes qui ont été grossièrement calomniés, et que quelques écrivains, même Anglois, n'ont pas ménagés, rien ne doit être perdu. Il est sans doute bien des personnes, qui en rencontrant dans les rues et dans les campagnes d'Angleterre, quelques-uns de ces respectables restes du parti royaliste, ne se doutent pas qu'ils voient celui, peut-être, qui a sauvé la vie de leur ami, de leur fils, ou de leur frère ; qui a partagé sa bourse avec eux, dans le malheur, ou qui les a rendus à la liberté, aux risques de sa vie, et souvent aux dépens de la fortune et de la sûreté de sa propre famille.

tout le reste, les succès définitifs du parti du Roi, que la réunion effective de la majorité des François étoit seule capable de fixer. L'idée d'une guerre civile, qui n'auroit pu se terminer que par l'extermination de l'un ou de l'autre parti, est une sottise qui ne s'est pas présentée à mon esprit ; et une atrocité qui n'a pas souillé mon cœur. On en pourra juger par la proclamation suivante, que la certitude d'avoir bientôt à ma disposition des ressources suffisantes m'autorisoit à publier ; et qui fut unanimement accueillie par mes compagnons d'armes.

PROCLAMATION.

Aux Généraux, Officiers, et Soldats des Armées et des Gardes républicaines et nationales.

" Soldats François,

" Ce titre sera-t-il encore long-temps le seul " qui puisse vous donner quelque rapport avec " nous ? Si tout ce que le crime a de plus hideux et " la scélératesse de plus perfide, a fait jouer jusqu'ici " des ressorts monstrueux pour armer les citoyens " contre les citoyens, les frères contre les frères, pour faire

" faire égorger les amis par les amis, et les pères par
" leurs propres enfans, la valeur Françoise, si
" indignement prodiguée, doit enfin nous rap-
" procher ; il est temps de nous entendre.

" Le soldat François seroit-il devenu tout
" à coup une vile machine, dont l'intrigant le
" plus adroit s'empare, et qu'il fait mouvoir à son
" gré? La liberté de penser, de raisonner les
" causes pour lesquelles vos sueurs et votre sang
" sont sans cesse versés, vous est-elle donc inter-
" dite, et la crainte des supplices empêchera-t-
" elle l'homme accoutumé à braver la mort, de
" réfléchir sur ce qu'il peut, et sur ce qu'il doit
" faire ?

" Qui l'a provoquée cette guerre atroce et
" barbare que nous nous faisons journellement ?
" qui sommes-nous, et pourquoi nous battons-nous?

" D'un côté une république monstrueuse,
" dont le nom vide de sens, ne sert qu'à couvrir
" aux yeux des hommes grossiers la plus effrayante
" des anarchies, la destruction des principes sa-
" crés de religion, d'ordre, de police, de respect
" pour les individus et les propriétés, voilée ef-

" frontément sous les noms de liberté et d'égalité
" dont personne ne jouit.

" Une assemblée imbécille, qui naguères
" votoit des crimes par acclamation, et qui hur-
" loit de joie dans l'émission des décrets canni-
" bales qui lui étoient dictés par un scélérat
" devant lequel elle fléchissoit le genou, et qu'un
" scélérat plus adroit vient de conduire à l'échafaud,
" pour faire lui-même bientôt place à un autre ;
" rejetant aujourd'hui la faute de tous ses forfaits
" sur ce prétendu tyran, dont il y a un mois, nul
" de ses membres n'eut osé se dévoiler les crimes.
" Ainsi pour éviter le reproche de scélératesse,
" elle se prête à celui d'ineptie et de lâcheté,
" et ce sont là les hommes qui vous gouvernent !

" Des soi-disans *représentans*, aussi ridicules
" qu'ils sont féroces, viennent s'emparer de la
" conduite de vos armées. Leur impéritie, leurs
" bévues font couler chaque jour des flots de
" votre sang ; que leur importe ? n'ont-ils pas
" sous leurs ordres, des généraux qui leur servent
" d'excuse, et la tête de ces malheureux n'est-
" elle pas responsable de leurs sottises ?

" Tantôt

" Tantôt ils vous annoncent des victoires des " armées éloignées, mais vous savez ce que sont " ces victoires ; un poste emporté, une pièce de " canon emmenée coûtent des milliers de Fran- " çois ; votre vie est pour eux l'objet d'un calcul " arithmétique, et ces vils tyrans chantent des " hymnes de triomphe, lorsque vos familles sont " dans les larmes, lorsque la France est couverte " d'un deuil universel.

" Tantôt ils cherchent à vous éblouir par " des promesses spécieuses et jamais réaliseés. " Voyez comment, placés insolemment entre les " trésors que leur rapacité arrache aux sueurs de " vos parens, et vos besoins pour lesquels ceux-ci " croyoient avoir fait tant de pénibles sacrifices, " ces scélérats affichent le luxe le plus barbare, " et se gorgent de richesses lorsque vous man- " quez même du nécessaire.

" De notre côté, la religion, l'honneur, le " respect des propriétés et de la liberté des indi- " vidus, la paix, la tranquillité publique, le re- " tour de ces jours heureux, où le soldat François " étoit l'admiration des autres peuples, la sauve- " garde des citoyens, et le défenseur des lois.

Voilà

" Voila l'objet de nos vœux, de nos efforts, et de " nos combats.

" Rappelez-vous ce temps, où marchant " sous les drapeaux de la gloire, votre arrivée " dans nos cités étoit un jour de fête pour les " citoyens; comme l'habitant paisible s'empres- " soit de vous accueillir, avec quelle cordialité " il partageoit avec vous le repas de sa famille, " et les fruits de ses travaux; vous étiez alors " ses défenseurs et ses amis; la froideur avec " laquelle il vous reçoit aujourd'hui, la dispersion " de ses enfans à votre approche, le morne si- " lence qu'il garde avec vous, l'effroi qui se peint " sur sa figure inquiète et consternée, ne vous " disent-ils pas assez qu'il ne voit plus en vous " que les aveugles et tristes instrumens des vexa- " tions et de la férocité de ses oppresseurs !

" Soldats François, qui sont-ils ceux qui " font de vous des brigands, des géôliers, et des " bourreaux ? Que veulent-ils ceux qui mé- " prisant votre vie, égorgent inhumainement les " prisonniers qu'ils font sur nous, pour nous pro- " voquer à exercer à votre égard la même bar- " barie ?—De qui tiennent-ils ce pouvoir, au

" nom

" nom duquel ils vous commandent cette force
" par laquelle ils vous contraignent, et prétendent
" même vous punir des sentimens d'honneur, qui
" provoquent encore quelquefois vos murmures ?
" de vous et de vous seuls.

" Ah ! cessez, cessez donc de prêter votre
" ministère à l'exécution de leurs ordres sangui-
" naires. Punissez-les vous-mêmes de tant de
" forfaits qui retombent sur vous. Réunis-
" sez-vous à nous pour replacer sur le trône
" notre auguste et légitime Souverain : couvrez-
" vous de toute la gloire qui éclata sur les armées
" de Henri IV, lorsqu'une faction criminelle voulut
" renverser le trône de ses pères. Qu'il est in-
" téressant ! le spectacle d'un jeune Prince entouré
" des braves guerriers qui ont replacé sur son
" front le bandeau royal, que des mains impies
" avoient déchiré ! Séparez votre cause de celle
" des monstres qui vous égarent. Offrez ce spec-
" tacle à l'univers, et que la France, après cinq
" années de convulsions et de crimes, contemple
" en vous ses libérateurs.

" Les Généraux et Chefs de l'Armée Ca-
" tholique Royale de Bretagne, déclarent :

" Article I.

" Article I. Les dispositions de la procla-
" mation du 26 Juillet seront exécutées dans
" toute leur rigueur.

" II. Les assassinats commis sur les fidèles
" sujets du Roi, nécessitant de tristes, mais justes
" représailles, comme le seul moyen d'arrêter le
" cours de cette barbarie inouïe, il ne sera plus
" fait désormais de prisonniers.

" III. Tous généraux, officiers, soldats des
" troupes soldées, ou des gardes dites nationales;
" tous commissaires militaires ou civils; tous
" médecins, chirurgiens, et autres employés quel-
" conques à la suite, et pour le service des ar-
" mées et des places, qui voudront partager l'hon-
" neur de rétablir sur le trône leur légitime
" Souverain, et d'en chasser les usurpateurs, se-
" ront maintenus dans les grades, dignités, com-
" mandemens, emplois, fonctions, appointemens
" et solde, dont ils auroient précédemment joui
" dans les troupes *républicaines*. Ils recevront
" en outre, en forme de gratification, un trimestre
" desdites solde et appointemens sans aucune
" retenue.

" IV.

" IV. Tout village, bourg, ville, place " forte ou maritime, qui avant l'approche de " l'armée et spontanément, arborera l'étendart " royal, et prendra la résolution de le défendre, " sera par le fait même, dans un état d'amnistie " générale, applicable à tous ses habitans ; les " commandans, officiers d'état-major, et tous offi- " ciers militaires et civils, seront maintenus dans " leurs places au nom du Roi ; la garnison recevra " une gratification, savoir, le soldat de toute " arme, une année de sa solde, et les officiers de " tous grades six mois de leurs appointemens ; " il en sera de même à l'égard des vaisseaux de " ligne, frégates, et bâtimens de tous genres qui " prendront la même détermination.

" V. Tout officier, ou sous-officier, qui " parviendra à rejoindre l'armée avec moitié, " ou plus des hommes qui sont sous sa conduite, " recevra une gratification égale à une année " d'appointemens ; il lui sera tenu compte, ainsi " qu'à sa troupe des chevaux, équipages, armes, " voitures et ustensiles de guerre, qu'ils amene- " ront, ou apporteront avec eux.

" Cette disposition est applicable à tout " individu qui pourra rejoindre avec armes et " bagages.

" VI. Tous généraux, officiers, et sol- " dats, etc. qui n'ayant pas précédemment trouvé " l'occasion favorable de se soustraire à la ty- " rannie, et qui contraints par les circonstances " de marcher contre l'armée, auront le courage " de tourner avant ou pendant l'action, leurs " armes contre les ennemis de la religion et du " Roi, et préviendront ainsi par la punition mé- " ritée de quelques scélérats, l'effusion du sang " François, recevront une gratification égale, " savoir, pour le soldat de toute arme à deux " années de solde, et pour les officiers de tous " grades, à une année d'appointement, et joui- " ront après la paix de la totalité des dites " soldes et appointemens en pension de re- " traite.

" VII. La première campagne qui sera " faite avec l'armée catholique et royale par " les individus spécifiés dans les articles pré- " cédens, tiendra lieu, à chacun d'eux, de six " années de service pour l'obtention des ré-

" com-

" compenses et des décorations militaires. Il
" leur sera compté quatre années, du jour auquel
" ils auront rejoint l'armée, ou rempli les dispo-
" sitions de la présente proclamation, qui leur
" seront relatives, suivant leurs grades, ou leurs
" emplois respectifs.

" Fait et donné en conseil le 20 Août,
" 1794, l'an deuxième du règne de Louis
" XVII." *

Les déserteurs que cette publication a fait successivement passer de notre côté, étoient répartis dans l'armée. Il étoit peu de divisions, avant l'affaire de *Quibéron*, qui n'en eut reçu une compagnie plus ou moins forte ; et je n'ai jamais eu qu'à me louer de leur courage et de leur bonne conduite. Le défaut de moyens pécuniaires suffisans, m'a contraint à toutes les époques, comme on le verra plus tard, d'en refuser des milliers de toutes les armes. Tout ce que je pouvois faire étoit de les engager à rester à leurs

* Cette proclamation étoit suivie des mêmes signatures que la précédente et de celles de M.M de *Cormartin*, *de Joueste* et de *Solibac*.

corps jusqu'à ce qu'il se présentât des occasions plus favorables. Beaucoup s'y refusoient, et venoient nous joindre, quelque chose que mes agens dans les garnisons pussent leur dire. Alors j'étois réduit à leur donner les facilités de regagner leurs pays respectifs : ce qui se pratiquoit au moyen de *routes* imprimées, que me procuroient mes correspondans dans les bureaux des commissaires *conventionnels* ; de manière qu'ils pouvoient ainsi voyager non-seulement sans molestation ; mais encore aux frais de l'ennemi.* Ces braves gens ne

* On ne peut pas avoir été mieux servi sous les rapports des intelligences secrètes que je l'ai été. Il ne se donnoit pas un ordre, il ne se passoit pas un acte public ou secret, dans les bureaux ennemis, que je n'en reçusse des copies à temps. La reconnoissance et l'honneur se refusent à ce que je produise des preuves directes de ce fait. Mais il en existe une positive entr'autres, dans les états circonstanciés que j'ai envoyés de France, en 1796, à Mr. *Dundas*, des préparatifs de l'expédition qui étoit méditée contre l'Irlande. Ces états qui étoient un double exact et figuré des originaux ; et qui contenoient jusques au nombre des boulets et des cartouches à fusil qu'on avoit donné l'ordre d'embarquer à *Brest*, parvinrent à ce ministre par un exprès que je fis partir précipitamment On a pu recevoir des avis ultérieurs, mais certainement pas d'aussi circonstanciés : alors le parti royaliste avoit transigé avec l'ennemi ; cette expédition en fut le premier effet ;

ne témoignoient pas moins de chagrin de ce qu'ils ne pouvoient pas être admis, que j'éprouvois de regrets, et je puis dire quelquefois d'humeur, de me voir forcé de les laisser partir.

Après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la subsistance et le vêtement d'un aussi grand nombre qu'il seroit possible, sans aggraver les charges des habitans, je ne m'occupai plus que de mon départ.

Une aventure qui étoit arrivée à *Cormatin* et à ses camarades, après leur débarquement, venoit d'en multiplier les difficultés. Ils avoient rencontré

---

effet ; comme cet avertissement dut être une preuve de plus de l'importance dont il eut été de lui prodiguer les moyens de se maintenir et de s'accroître. Mais les intrigues royalistes, qui circonvenoient le gouvernement Britannique, les rapports en contradiction entre eux, qu'il recevoit chaque jour, le peu d'intelligence et d'ensemble qu'il a dû remarquer parmi ceux qui se partageoient la direction de nos affaires, en multipliant les soupçons, ne pouvoient que commander la méfiance, et substituer à cette marche décisive et d'un pas ferme, qui auroit tout entraîné devant elle, cette conduite d'observation que prescrivoit le doute, et des tentatives insuffisantes et trop partagées, dont par une réaction naturelle, le défaut de succès ne pouvoit produire d'autre effet que de confirmer les incertitudes qui en avoient borné l'étendue et restreint l'efficacité.

rencontré à quelque distance de la côte, une patrouille ennemie. M. *Prigent* qui alloit toujours à son but, voulut faire un détour pour l'éviter; mais ces messieurs, peu instruits encore des ménagemens qu'il étoit nécessaire de garder dans cette partie, pour ne pas compromettre le secret de notre correspondance, préférèrent de l'attaquer; et dans ce petit combat étoient tombés trois de leurs adversaires; l'alarme se répandit bientôt dans un pays, où jusques-là j'avois pris soin qu'il ne se tirât pas un coup de fusil. Les garnisons, les gardes nationales des villes et des campagnes furent mises sur pied; tous les passages furent soigneusement gardés; les maisons mêmes qui servoient de retraites à nos voyageurs et à nos courriers devinrent autant de postes remplis de soldats; je ne pouvois faire ce trajet que peu accompagné, et à pied; les chemins que nous devions suivre étoient impraticables pour des chevaux; ma santé, comme on se le figurera facilement d'après le genre de vie que je menois depuis quinze mois, étoit dans un état pitoyable; j'avois été saigné l'avant-veille, et j'étois extrêmement foible.

Ce

Ce fut dans la première quinzaine du mois de Septembre, 1794, que je m'acheminai sous la conduite de M. *Prigent*, et en compagnie du Chevalier *de Busnel*, qui retournoit à Jersey, de M. *Pershais*, mon aide-de-camp, de mon fidèle *Laurent*, et d'une dame Bretonne, dont je ne puis pas me refuser de faire connoître l'histoire, comme un exemple de l'énergie qui a été si remarquable chez la plupart de ses compatriotes.

Cette dame est la Comtesse *Gouyon*, femme d'esprit, et aussi admirable pour son courage, qu'elle étoit intéressante par sa situation.

Tandis que son mari émigré servoit la cause du Roi sous les drapeaux du Prince de Condé; elle lui faisoit dans l'intérieur le sacrifice des restes de sa fortune aux périls de sa vie. Proscrite par la foiblesse d'un homme qui s'étoit donné pour être un agent des Princes François, et qui n'avoit pas su mourir en silence, elle s'étoit échappée sous les habits de sa femme de chambre, à travers les gardes qui remplirent en un instant sa maison, et la foule qui l'entouroit. Dans l'espoir de trouver un refuge dans une de ses mai-

sons

sons de campagne, à trois lieues de là, elle y courut à pied ; la même scène s'y passoit qu'à celle de la ville ; tout y étoit bouleversé par les soldats. Elle se tira avec la même présence d'esprit de ce nouveau danger : mais elle n'avoit eu ni la précaution, ni peut-être le temps, de se pourvoir de quelqu'argent. Errante, proscrite, signalée à tous les postes, et destituée de tout ; d'un état d'affluence où elle s'étoit encore vue la veille, environnée d'*amis*, six heures avoient suffi pour la précipiter dans cette situation, qui fait substituer les précautions de la prudence, aux protestations de dévouement, dont la plupart des hommes sont si prodigues quand ils sont assurés qu'on ne mettra pas leur sincérité à l'épreuve. Son courage ne l'abandonna pas : seule elle pourvût à son salut ; et bientôt les chaumières qui s'ouvroient au malheur, lorsque les portes du riche lui étoient fermées, lui fournirent des secours, dont l'empressement à les offrir, et la cordialité avec laquelle ils étoient donnés, raccommodoient toujours l'âme la plus oppressée, et l'esprit le plus chagrin, avec l'espèce humaine.

Madame

Madame *de Gouyon* ne me connoissoit que de nom ; mais on n'ignoroit pas qu'autant j'étois actif pour susciter des défenseurs à la cause du Roi, autant j'étois empressé de protéger et de secourir ceux qui devenoient les victimes de leurs sacrifices et de leur zèle * ; elle m'écrivit : je chargeai des personnes sûres de la conduire à la division sur laquelle je me trouvois alors ; et je l'engageai à passer en Angleterre, avec l'assurance qu'elle y seroit accueillie avec tous les égards dus à sa naissance, à ses malheurs, et surtout à leur cause.

Elle laissoit derrière elle trois enfans orphelins ; et cela dans un moment où elle avoit tout

---

* Je dois répéter ici que je me sers du droit que la calomnie m'a donné de parler ainsi de moi ; et si pendant tout le cours de cette guerre qui a fait tant de malheureux, il en est un seul qui puisse dire qu'il se soit adressé à moi sans être secouru ; je consens à passer condamnation sur toutes les impostures, que l'on a si long-temps jetées dans le public sur mon compte, lorsque je devois dédaigner d'y répondre.

Une question qui pourroit être embarrassante pour quelques-uns des échos de mes ennemis, que l'on rencontre encore de temps à autre dans le monde, seroit de leur demander, s'ils n'ont pas reçu de moi quelque service ?

à redouter, sinon pour leur vie, du moins pour leur éducation et pour leurs principes, ce qui étoit plus terrible encore. Les promesses récentes que M. *Prigent* avoit été autorisé à me faire, pour tous ceux qui seroient dans une position semblable, et l'espoir que ses enfans la suivroient de près, achevèrent de la décider : nous partîmes.

M. *Prigent* connoissoit tous les détours ; nous arrivâmes à la côte sans accident, après une marche fatigante, obligés cependant quelquefois de passer sous les postes ennemis, et de répondre en courant au *Qui vive ?* Je ne revenois pas de ma surprise de la manière dont Madame *de Gouyon* supportoit tout cela ; elle donnoit à tous, en vérité, l'exemple du courage.

Le bateau qui devoit venir chercher M. *Prigent* avoit abordé la veille, pour mettre à terre quelques agens de la correspondance, qui étoient chargés de dépêches pour moi. On l'attendoit le soir même, au point convenu ; encore dix heures, et nous allions mettre la mer entre la France et nous.

Parmi

Parmi ces agens étoit un homme que je ne puis pas faire trop connoître. *Duval*, d'abord domestique, puis intime ami du Marquis *de la Rouarie*, confident de ses secrets, compagnon de ses travaux et de ses malheurs, il ne l'a quitté qu'après sa mort, et qu'après avoir rendu à son corps les derniers devoirs : office plus dangereux peut-être, à cette époque, que toutes les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé avant et depuis.

Attaché au parti du Roi par opinion, par sentiment, et par tendresse pour la mémoire de son maître et de son ami ; brave au-delà de toute expression, aussi intelligent que discret et modeste, il joignoit aux mœurs les plus pures et à des sentimens profonds de religion, cette élévation, cette loyauté de caractère que l'on cherche souvent en vain, là où on croiroit devoir la trouver plus qu'ailleurs ; et qui ont fait de lui le modèle de la division, à laquelle il a été attaché depuis, comme officier supérieur ; l'objet du respect de ceux dont il étoit devenu l'égal, celui de l'estime de ses chefs, et de la reconnoissance d'un prince

qui a su s'honorer en mettant la vertu à sa place *.

Depuis l'aventure de *Cormatin*, la grève étoit battue toutes les nuits, par des patrouilles de cent à cent cinquante hommes : mais les guides qui conduisoient ces patrouilles, étoient nos amis ; nous sumes à point nommé, le circuit qu'elles devoient faire, et l'heure précise à laquelle la place où nous comptions nous embarquer, seroit libre. Nous n'en étions pas à cent pas, lorsque nous entendîmes trois coups de fusil entre la mer et nous ; c'étoit *Duval* qui ayant avec quelques autres pris les devants, pour aller faire le signal convenu au bateau de Jersey, qui avoit tenu le large pendant tout le jour, étoit revenu seul, nous faire part de son arrivée ; et avoit été enveloppé par cinq traîneurs de la dernière patrouille, quoiqu'elle fût déjà loin : il s'en débarassa en en couchant deux par terre.

* M. le Comte *d'Artois*, aujourd'hui *Monsieur*, en admettant *Duval* à sa table, a donné une leçon qui ne corrigera malheureusement pas le petit nombre de ceux qui ne connoissent pas encore quelle est la véritable origine de la noblesse, parce que sans doute ils n'en retrouvent aucune trace en eux-mêmes.

terre. Cet événement donna l'alarme ; toutes les patrouilles se réunirent et se portèrent précipitamment au lieu d'où venoit le bruit ; le bateau s'éloigna avec ceux qui en avoient été assez près pour s'y jeter à la hâte ; et comme ce point de débarquement alloit être infailliblement découvert, nous fûmes laissés sans pouvoir espérer qu'il revint nous chercher.

Tout ceci se passoit entre St. Malo et la rivière de *Rance*. Le pays qui est renfermé dans cet espace n'étoit plus tenable ; les recherches alloient y être multipliées avec activité ; on m'engageoit à remettre l'exécution de mon projet jusqu'au moment où les choses pourroient être rétablies ; ce motif au contraire m'en étoit un de plus pour ne pas perdre un instant, et pour tout mettre en œuvre afin de remédier au dérangement imprévu que notre correspondance extérieure venoit d'éprouver. Je me déterminai donc à traverser *la Rance*, et à aller chercher sur quelque point de la côte plus éloigné, l'occasion que nous venions de manquer.

Mde. de *Gouyon* ne pouvoit plus être de la partie. Cela n'étoit pas au-dessus de son cou-

rage ;

rage ; mais au-dessus de ses forces ; je la plaçai, habillée en servante de campagne, dans une ferme, où elle n'avoit aucun risque à courir sous ce déguisement ; et je lui promis de lui envoyer un bateau aussitôt que je serois rendu à Jersey.

Notre petite troupe s'étoit grossie de M. *Dufour*, compagnon intrépide de M. *Prigent*, de M. *Ballé*, l'un de ses agens : et de M. *Gouin*, qui ayant été le guide de la patrouille, à qui cette fois, il avoit fait faire un détour plus qu'ordinaire, n'avoit pas jugé prudent de s'exposer aux interrogatoires d'un tribunal révolutionnaire. M. *Gouin* a donné depuis ce moment, autant de preuves de fidélité que de zèle dans le service de cette correspondance. M. *Dufour* devint plus tard, un excellent chef de division dans l'armée.

Nous étions sept en tout, lorsque nous parvinmes aux bords de la Rance. Cette rivière qui n'est qu'un foible ruisseau, à cinq lieues de son embouchure, est en cette partie large d'une demi-lieue ; la nuit étoit trop avancée pour que nous pussions songer à la remonter ; la basse marée avoit mis toutes les embarcations à sec, à plus de deux cents pieds de son lit. Nous en eûmes bientôt

bientôt mis une à flot; la pointe du jour nous vit à l'autre bord, et nous en passâmes le reste dans une maison voisine de la mer.

Le lendemain nous nous éloignâmes en gagnant du côté de St. Brieuc. Nous fîmes faire toutes les recherches imaginables pour trouver un bateau pêcheur; mais il étoit survenu un ordre, sous peine de mort, de les conduire tous jusques à la moindre barque, sous le canon des forts; et en un instant toute la côte du Nord de la Bretagne en avoit été dégarnie.

Le vent contraire, depuis deux jours, retenoit une patache *républicaine*, presque sous les fenêtres d'une maison, où nous nous introduisîmes dans le dessein de l'enlever, ce qui eut été facile de nuit; car elle n'étoit montée que par dix hommes. Deux jours encore, nous épiâmes la nuit et le vent; mais il changea trop tôt le troisième, et la patache disparut.

Enfin deux marins de cette côte qui s'étoient engagés à me suivre, vinrent me dire qu'ils avoient découvert sur la grève un canot de onze pieds de quille seulement, que sa vétusté avoit fait croire

hors

hors de service, et qu'on avoit jugé inutile de saisir. De ce moment l'espoir renaît parmi nous : toutes les mains sont employées à coudre ensemble les draps de nos lits pour en faire une voile. Une longue perche est convertie en mât ; après avoir pris des rames sur un vaisseau marchand, dont le canot et l'équipage étoient à terre, nous nous embarquâmes dans ce frêle esquif, au nombre de dix ; et nous sortîmes de la rivière à travers les chaloupes canonnières et les pataches ennemies, dont un petit vent frais nous fit perdre la vue en moins d'une heure.

C'étoit la première fois que je me trouvois sur la mer ; cet élément qui ne m'a jamais ménagé depuis, même dans des voyages de long cours, me fit faire de son pouvoir sur moi, une épreuve qui me rendit incapable d'être de la moindre utilité. Notre canot faisoit eau de toutes parts : quatre de mes compagnons furent employés à l'épuiser avec leurs chapeaux ; quatre autres étoient aux rames, et le neuvième à la barre. Bientôt la mer grossit, le vent s'élève, notre foible mât se brise et entraîne la voile ; personne

sonne ne savoit trop où nous étions, lorsque le retour du jour nous découvrit la pointe des *Minquiers* *, où nous abordâmes sains et saufs.

Mes compagnons étoient horriblement fatigués ; les marins déclarèrent que le bateau étoit hors d'état d'achever notre course avec une telle charge. M. *Prigent* entreprit d'aller chercher un lougre à Jersey, lui troisième. Le danger étoit le même pour ceux qui restoient comme pour ceux qui partoient ; car s'ils eussent péri, un sort pareil nous attendoit sur ce rocher stérile qui n'offre aucun moyen de subsistance. M. *Prigent* s'embarqua, et me ramena dans le jour un des bâtimens de Mylord *Balcarras*, pour qui je dois consacrer ici le témoignage de la profonde reconnoissance, que m'inspirèrent l'accueil, les offres empressés de service, et les égards distingués que j'ai reçus de lui.

Le secret et l'importance de l'objet de mon voyage, ne me permettoient pas de me reposer à

---

* Chaîne de rochers qui se prolongent plus de deux lieues dans la mer, entre la côte de France et l'île de *Jersey*.

Jersey. A la pointe Orientale de l'île étoit stationnée une escadre de petits bâtimens de guerre aux ordres du capitaine d'*Auvergne*, Prince de *Bouillon*. Mylord *Balcarras* m'adressa à cet officier pour effectuer mon passage à *Southampton*. Nous nous étions vus accidentellement en France: je le trouvai extrêmement obligeant. Il me témoigna le désir d'être chargé à l'avenir par son gouvernement, de la direction de notre correspondance, que Lord *Balcarras* étoit sur le point de quitter, avec le commandement de l'île. Non-seulement la station isolée de la flotille étoit favorable au secret, si nécessaire à ce genre de service, et la disposition immédiate des bâtimens aux ordres de celui qui en auroit la conduite, ne l'étoit pas moins à son activité: mais encore le capitaine d'*Auvergne*, royaliste par principe et par sentiment, avoit un intérêt de plus au rétablissement des affaires en France, à raison de certaines dispositions qu'avoit faites en sa faveur le dernier Duc de *Bouillon*. Ces considérations jointes à la confiance personnelle qu'il m'inspira, lui engagèrent ma parole que je solliciterois cet arrangement, dès que je serois arrivé en Angleterre

terre ; et j'ai eu souvent à me louer de l'avoir obtenu.

Je fis part au Prince, de la situation dans laquelle j'avois laissé la Comtesse de *Gouyon* ; il se chargea de l'envoyer chercher, et effectivement elle étoit rendue à *Jersey*, presqu'aussitôt que je le fus à Londres.

FIN DU LIVRE NEUVIÈME

ET

DU VOLUME IIe.

De l'Imprimerie de Cox, Fils, et Baylis, No. 75, Great Queen Street, Lincoln's Inn Fields, à Londres.

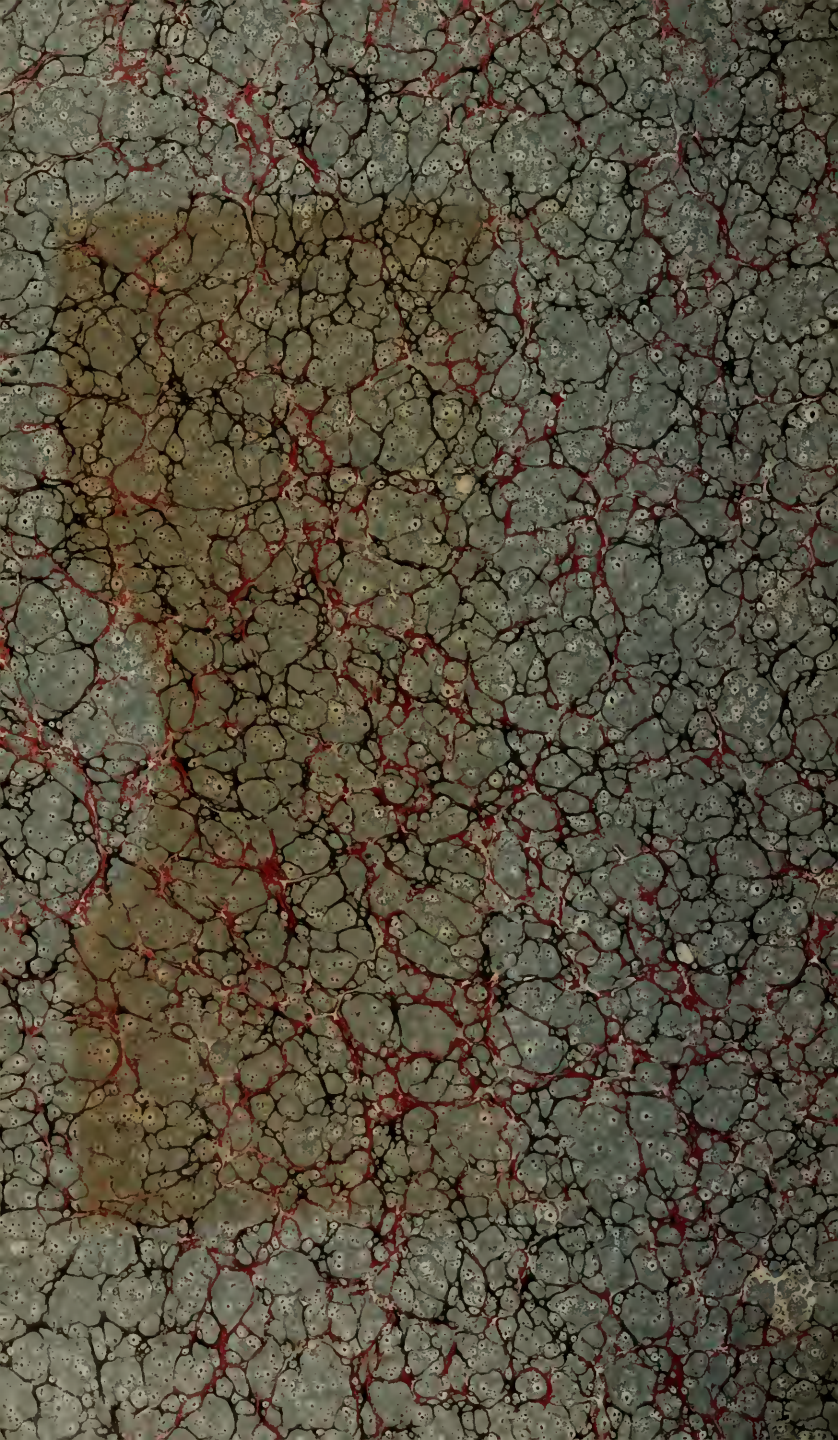

HF
P9797m

171366

Puisaye, Joseph Geneviève, comte de
Memoires. Vol.2

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED